THE GETTY CENTER LIBRARY

Why ask for the moon
when we have the stars?

AS

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/procesverbauxetm1895acad

ACADÉMIE

DES

ENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

PROCÈS-VERBAUX & MÉMOIRES

ANNÉE 1895

BESANÇON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN

1896

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

PROCÈS-VERBAUX & MÉMOIRES

ANNÉE 1895

BESANÇON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN

1896

THE GETTY
LIBRA

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE BESANÇON

ANNÉE 1895

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 17 janvier 1895

Étaient présents : MM. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR, président; le docteur COUTENOT, DUCAT, GAUTHIER, GIACOMOTTI, le général DE JOUFFROY, le docteur LEBON, LIEFFROY, DE LURION, MAIROT, MIEUSSET, PÉQUIGNOT, le chanoine SUCHET, le marquis TERRIER DE LORAY, VAISSIER, le marquis DE VAULCHIER; PINGAUD, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre 1894 est lu et adopté.

L'Académie a reçu les hommages suivants :

L'évadé ; la vocation d'une sœur, par M. Peyen;

Glossaire du parler du Bournois, Contes populaires recueillis à Bournois, par M. Ch. Roussey;

Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans à l'occasion de la mort d'Alexandre III.

L'Académie approuve l'échange de publications proposé par l'Accademia degli Agiati, à Rovereto (Tyrol).

M. Estignard et M. le président de Beauséjour communi-

quent deux études sur Jean Gigoux et sur J.-B. de Rossi, qui sont réservées pour la séance publique.

La séance est levée.

Le Président, P. DE BEAUSÉJOUR. *Le Secrétaire perpétuel,* L. PINGAUD.

Séance publique du 24 janvier 1895

Étaient présents : M. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR, président ; M. le général PIERRON, Mgr l'archevêque, directeurs-nés ; MM. LEDOUX, président de la Société d'émulation du Doubs ; DUCAT, ESTIGNARD, le docteur GAUDERON, le docteur GIRARDOT, GUICHARD, le général DE JOUFFROY, LIEFFROY, LOMBART, DE LURION, MAIROT, PÉQUIGNOT, SAYOUS, le chanoine SUCHET, le marquis TERRIER DE LORAY, le marquis DE VAULCHIER ; Alfred BOVET ; PINGAUD, secrétaire perpétuel.

La séance a lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville.

M. le secrétaire perpétuel, à l'occasion de la mort de M. Vuillermoz et de ses obsèques qui ont eu lieu le matin même, prononce les paroles suivantes :

L'Académie, par une rare fatalité de circonstances, ouvre aujourd'hui sa séance publique au sortir d'une cérémonie funèbre. Elle a rendu ce matin les derniers devoirs à l'un de ses membres qui possédait parmi nous l'amitié dévouée de plusieurs et l'affectueuse estime de tous, M. Vuillermoz, ancien procureur de la république, avocat, ancien bâtonnier de son ordre. Le triste souvenir qui vient de s'imposer à nous en réveillera sans doute un autre aux yeux de quelques-uns, que je crois de mon devoir de rappeler.

C'était il y a douze ans, presque jour pour jour : M. Vuillermoz, dans une séance pareille à celle qui nous réunit, consacrait son discours de réception à l'examen d'un ouvrage posthume de M. le président Clerc, et dans cette même séance, Mgr l'évêque de Nimes attirait l'attention sur le même nom par un éloquent éloge funèbre. En revoyant tout à l'heure ce double portrait d'un magistrat qui a tenu une place importante parmi nous, j'ai cru reconnaître, par certains côtés, notre regretté confrère. « Tel il débuta dans la vie, disait Mgr Besson, tel il acheva sa carrière, en sorte que, dans un siècle troublé

où les événements sont si divers et les honneurs si changeants, il ne s'est jamais démenti un seul jour. » « Magistrat, ajoutait M. Vuillermoz, il a montré dans le cours d'une longue carrière que la justice présidait en lui plus encore qu'il ne présidait à la justice. » En appliquant ces paroles à M. Vuillermoz lui-même, je ne ferai, j'en suis certain, que traduire une fois de plus les sentiments qui ont été si éloquemment exprimés ce matin, devant sa tombe, au nom du barreau et de l'Académie. Magistrat et avocat, fidèle jusqu'au sacrifice à toutes ses convictions, M. Vuillermoz laissera parmi nous la mémoire d'une âme noble, d'un ferme caractère comme d'un esprit cultivé. L'Académie qui va, tout à l'heure, entendre louer un artiste distingué et un vaillant général, ne pouvait pas, dans ce jour et dans cette salle, ne pas saluer à côté d'eux, d'un dernier regard cette place vide, d'un suprême hommage cette figure loyale, modeste et fière d'un homme de bien.

Les lectures suivantes sont ensuite faites :

J.-B. Rossi et l'archéologie chrétienne à Rome, par M. le président de Beauséjour.

Le général Lyautey, discours de réception, par M. le général de Jouffroy.

Réponse de M. le président.

Jean Gigoux, par M. Estignard.

Les souvenirs de la duchesse de Reggio, par M. le marquis de Vaulchier.

A l'issue de la séance publique, l'Académie a élu dans la classe des membres honoraires :

M. Paul Vieille, ingénieur à Paris.

Dans la classe des associés correspondants franc-comtois :

M. Stanislas Brugnon, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, à Paris.

Dans la classe des associés correspondants nés en dehors de la Franche-Comté :

M. Marcel Monnier, voyageur, à Jeurre (Jura).

Dans la classe des associés étrangers :

M. Roberti, professeur à l'Académie militaire, à Turin ;

M. l'abbé Winterer, curé de Saint-Étienne, député au Parlement allemand, à Mulhouse.

Le Président, P. DE BEAUSÉJOUR.

Le Secrétaire perpétuel, L. PINGAUD.

Séance du 21 février 1895

Étaient présents : MM. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR, président; CHIPON, le docteur COUTENOT, DUCAT, ESTIGNARD, le docteur GAUDERON, GAUTHIER, le docteur GIRARDOT, GUICHARD, le général DE JOUFFROY, LAMBERT, le docteur LEBON, LIEFFROY, MAIROT, le comte DE SAINTE-AGATHE, le chanoine SUCHET, le marquis TERRIER DE LORAY, le marquis DE VAULCHIER; PINGAUD, secrétaire perpétuel.

Les procès-verbaux des deux séances des 17 et 24 janvier sont adoptés.

Le secrétaire communique les lettres par lesquelles la Société d'émulation de Montbéliard et la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône expriment leurs regrets de n'avoir pu se faire représenter à la séance publique de janvier, ainsi que celles par lesquelles MM. Paul Vieille, Stanislas Brugnon, l'abbé Winterer et Roberti remercient l'Académie de leur récente élection.

M. le commandant Euvrard fait hommage de son livre sur *La première armée de l'Est*. M. le marquis de Vaulchier veut bien se charger d'en présenter un compte rendu.

M. Lieffroy lit le rapport d'usage sur les comptes de 1894, qui sont approuvés, et présente le projet de budget pour 1895, qui est adopté ainsi qu'il suit :

Recettes			Dépenses	
En caisse au 1er janvier 1895	7,506	40	Impressions	1,300
Rentes sur l'État. .	2,565	»	Pension Suard . . .	1,500
Cotisations des membres titulaires ou résidants. . . .	760	»	Prix à décerner . . .	700
— des membres correspondants. . .	160	»	Documents inédits . .	1,300
Vente de volumes .	80	»	Traitement Grand, 60 f. ses frais, 15 fr.. . .	75
Allocation du conseil général	500	»	— du concierge du palais Granvelle . . .	60
Intérêts des fonds placés chez M. Bretillot	150	»	Séances générales, etc.	200
	11,721	40	Réparation des fauteuils	50
			Imprévu.	100
				5,285

Excédent prévu de recettes. . . . 6,436 40

L'Académie décide, après discussion, que la seconde séance publique de l'année aura lieu pendant la première quinzaine de juillet.

M. le docteur Coutenot communique une étude intitulée : *le Cardinal Mathieu, souvenirs de son médecin.*

La séance est levée.

Le Président, P. DE BEAUSÉJOUR. *Le Secrétaire perpétuel,* L. PINGAUD.

Séance du 21 mars 1895

Étaient présents : MM. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR, président ; le comte DE CHARDONNET, CHIPON, le docteur COUTENOT, ESTIGNARD, le docteur GAUDERON, GAUTHIER, le docteur GIRARDOT, le général DE JOUFFROY, le docteur LEBON, LIEFFROY, LOMBART, DE LURION, MAIROT, PÉQUIGNOT, le chanoine SUCHET, le marquis DE VAULCHIER, VAISSIER; le docteur DUFOUR; PINGAUD, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 21 février est lu et adopté.

M. le président annonce la mort de M. César Cantù, associé étranger. M. Pingaud rédigera la notice d'usage.

M. l'abbé Callier, pensionnaire Suard, rend compte par lettre de ses études pendant le premier semestre de l'année 1893-1894.

L'Académie fixe sa prochaine séance, par extraordinaire, au premier jeudi d'avril.

M. Mairot lit une notice nécrologique sur M. Vernis, ancien membre titulaire, puis honoraire de la Compagnie.

M. Lieffroy communique une étude sur Mme Mennessier-Nodier, fille de l'illustre écrivain, qui appartenait à la province non seulement par ses origines mais par sa naissance.

M. le docteur Dufour, associé étranger, après avoir remercié l'Académie de l'avoir agrégé à elle, lui présente, dans une vive et brillante conférence, des considérations sur les diverses causes de la cécité à notre époque ; il les appuie sur ses observations personnelles et sur les résultats les plus récents de la science ophtalmologique, et il indique les divers motifs qui font espérer dans l'avenir la diminution progressive de l'infir-

mité, sinon la plus douloureuse, au moins la plus fatale à l'activité humaine.

La séance est levée.

Le Président, P. de Beauséjour. *Le Secrétaire perpétuel,* L. Pingaud.

Séance du 4 avril 1895

Étaient présents : MM. le vicaire général de Beauséjour, président ; Boutroux, le comte de Chardonnet, Estignard, Gauthier, le docteur Girardot, le général de Jouffroy, Lieffroy, Lombart, de Lurion, Mairot, Péquignot, le comte de Sainte-Agathe, le chanoine Suchet, le marquis de Vaulchier ; Pingaud, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 21 mars est lu et adopté.

M. le président notifie la mort de M. le marquis de Loray. Aucun discours ne devant être prononcé aux funérailles, il se propose de rendre hommage à la mémoire du vénéré défunt dans le discours qu'il prononcera à la séance publique de juillet.

M. le chanoine Suchet communique une notice nécrologique sur Mgr Bigandet, membre honoraire.

M. le marquis de Vaulchier lit un compte rendu détaillé d'un livre offert à l'Académie par M. le comte de Ludre et intitulé : *Histoire d'une famille de chevalerie lorraine.*

La séance est levée.

Le Président, P. de Beauséjour. *Le Secrétaire perpétuel,* L. Pingaud.

Séance du 16 mai 1895

Étaient présents : MM. le docteur Gauderon, vice-président ; le docteur Baudin, Chipon, Gauthier, le docteur Girardot, Guichard, Guillemin, Lieffroy, Lombart, Mairot, Sayous, le marquis de Vaulchier ; le chanoine Suchet, faisant fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril est lu et adopté.

M. le président, notifiant la mort de M. le docteur Druhen,

doyen de la Compagnie, rappelle en quelques mots les services qu'il a rendus à l'Académie et les nombreux travaux qu'il lui a communiqués durant sa longue carrière. Il annonce également la mort de M. l'abbé Morey, associé correspondant franc-comtois.

M. le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Mémoires de famille de l'abbé Lambert, nouvelle édition, par M. Gaston de Beauséjour, associé correspondant.

Les reclus de Toulouse sous la Terreur, par M. le baron de Bouglon (2e fascicule).

Il communique ensuite une lettre de M. Stanislas Brugnon annonçant les démarches faites par ce zélé correspondant pour que l'Académie soit bientôt mise légalement en possession du legs Xavier Marmier.

MM. Sayous et Gauthier offrent de représenter l'Académie à la séance publique de la Société d'émulation de Montbéliard, le 30 mai.

M. le docteur Baudin lit un mémoire sur l'état sanitaire de Besançon et sur le mouvement de la population de cette ville en 1894.

M. Guillemin communique une étude sur les *Nouvelles écoles littéraires*, à propos de deux recueils publiés par deux jeunes poètes franc-comtois, MM. François Dejoux et Léon Huot.

L'Académie décide qu'elle pourvoira en juillet à deux places d'associés résidants.

Sont nommés membres des commissions des concours : Histoire : MM. Suchet, de Sainte-Agathe et Lambert. Poésie : MM. Mercier, Guichard et Guillemin.

M. Chipon fait à l'Académie une communication sur le monument que M. Weiss a donné à la ville de Besançon et consacré à la mémoire du cardinal Granvelle. La statue du cardinal en marbre blanc est achevée, les attributs du piédestal, qui doivent être en bronze, n'attendent plus que d'être remis au fondeur. Ce monument, dû au ciseau de M. Jean Petit, ancien pensionnaire Suard et associé correspondant de l'Académie, est en somme prêt à être érigé dans la cour du palais Granvelle, à la place que lui a destinée la délibération du conseil municipal de Besançon du 21 novembre 1865.

La séance est levée.

Le Vice-Président,
Dr Gauderon.

L'Archiviste faisant fonctions de secrétaire, J.-M. Suchet.

Séance du 20 juin 1895

Étaient présents : MM. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR, président ; BOUTROUX, CHIPON, le docteur COUTENOT, GUILLEMIN, le général comte DE JOUFFROY, LAMBERT, le docteur LEBON, LOMBART, MIEUSSET, le comte DE SAINTE-AGATHE, le chanoine SUCHET, le marquis DE VAULCHIER ; le comte DOMET DE VORGES ; PINGAUD, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 16 mai est lu et adopté, après une observation de M. Chipon.

M. le président notifie la mort de M. le comte Albert de Circourt, associé correspondant. M. le marquis de Vaulchier se chargera de la notice d'usage.

La liste des candidatures dressée par la commission des élections est approuvée par l'Académie, et la séance publique fixée au jeudi 11 juillet.

M. le général de Jouffroy donne lecture d'une notice sur le général Ch. Pajol, devenu récemment, par le legs d'un exemplaire de l'œuvre de Charlet, un des bienfaiteurs de la bibliothèque de Besançon.

M. Guillemin présente le rapport sur le concours de poésie, dont les conclusons sont adoptées.

Sur la demande de M. Suchet, archiviste, l'Académie, dans sa séance de novembre, délibérera sur les nouveaux moyens à prendre pour l'aménagement de la bibliothèque.

La séance est levée.

Le Président, P. DE BEAUSÉJOUR.

Le Secrétaire perpétuel, L. PINGAUD.

Séance du 4 juillet 1895

Étaient présents : MM. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR, président ; le docteur COUTENOT, le général GRESSET, GUILLEMIN, le docteur LEBON, MAIROT, PÉQUIGNOT, le comte DE SAINTE-AGATHE ; HUART ; PINGAUD, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 20 juin est lu et adopté.

Sont adressés, à titre d'hommage, à l'Académie les ouvrages suivants :

Les vitraux des ordres du grand séminaire de Besançon, par M. Félix Gaudin (offert par MM. les directeurs du séminaire) ;

Journal du grenadier Pils (offert par Mme Perron).

L'Académie accepte l'échange du volume de ses Mémoires avec la *Societa Romana par gli studî zoologici*, à Rome.

M. le président de Beauséjour donne lecture de son discours destiné à la séance publique sur M. le marquis de Loray.

M. le comte de Sainte-Agathe présente le rapport sur le concours d'histoire, dont les conclusions sont adoptées.

La séance est levée.

Le Président, P. DE BEAUSÉJOUR. *Le Secrétaire perpétuel*, L. PINGAUD.

Séance publique du 11 juillet 1895

Étaient présents : MM. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR, président; le premier président GOUGEON, directeur-né ; COUTENOT, DUCAT, FLEURY-BERGIER, le général GRESSET, GUICHARD, GUILLEMIN, LIEFFROY, LOMBART, MAIROT, PÉQUIGNOT, le comte DE SAINTE-AGATHE, SAYOUS, le chanoine SUCHET, le marquis DE VAULCHIER; le comte DOMET DE VORGES, Eug. DE BEAUSÉJOUR ; PINGAUD, secrétaire perpétuel.

La séance a lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Les lectures suivantes sont faites :

M. le marquis de Loray, par M. le président de Beauséjour.

Rapport sur le concours d'histoire, par M. le comte de Sainte-Agathe.

Les derniers jours du cardinal Mathieu, par M. le docteur Coutenot.

Rapport sur le concours de poésie, par M. Guillemin.

Après la lecture du rapport de M. de Sainte-Agathe et conformément à ses conclusions, M. le Président a proclamé : 1° comme ayant obtenu une médaille de 300 fr., M. Poly, de Breuches, auteur d'un mémoire sur les voies romaines de la Haute-Saône ; 2° comme ayant obtenu une médaille de 200 fr., M. l'abbé Narbey, à Paris, auteur d'un mémoire sur l'introduc-

tion des chiffres arabes en France par le moine Gerbert et par Gerland, chanoine de Saint-Paul de Besançon.

Après la lecture du rapport de M. Guillemin et conformément à ses conclusions, M. le Président a proclamé lauréat du concours de poésie M. Peyen, auteur d'un poème intitulé *Xavier Marmier*. Une mention honorable a été décernée à l'auteur, resté anonyme, d'un recueil de poésies intitulé *Grains de maïs*.

A l'issue de la séance, l'Académie, à laquelle s'étaient joints MM. le docteur Baudin, Chipon, Estignard, le docteur Gauderon, le docteur Girardot, Isenbart, Lombart, a élu :

Dans la classe des associés résidants :

M. l'abbé Rigny, curé de Saint-Pierre ;

M. le docteur Ledoux.

Elle a élu, pour l'année 1895-1896 : président, M. Lombart, vice-président, M. le comte de Sainte-Agathe.

Le Président, P. de Beauséjour.

Le Secrétaire perpétuel, L. Pingaud.

Séance du 21 novembre 1895

Étaient présents : MM. Lombart, président ; Chipon, Ducat, Gauthier, Giacomotti, le docteur Girardot, Guichard, Guillemin, le général comte de Jouffroy, le docteur Lebon, le docteur Ledoux, Lieffroy, Mairot, le docteur Meynier, l'abbé Rigny, le comte de Sainte-Agathe, le chanoine Suchet ; Pingaud, secrétaire perpétuel.

Les procès-verbaux des séances des 4 et 11 juillet sont lus et adoptés.

M. le Président annonce la mort de M. Pasteur, membre d'honneur de l'Académie ; de M. Fleury-Bergier, membre titulaire ; de M. Guichard, membre honoraire. Il souhaite la bienvenue à M. le docteur Meynier, élu associé résidant de l'Académie en 1879, et qui, revenant à Besançon, reprend son rang dans la classe des titulaires.

M. Guillemin fait hommage à l'Académie de son volume de vers intitulé *Sentiments et Pensées*.

M. le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, offerts par leurs auteurs :

Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Orléans sur le 25e anniversaire de Coulmiers et la prise de Tananarive.

J. Feuvrier : *La bataille de Poligny.*

Ch. Thuriet : *Rapport au 5e congrès pénitentiaire sur les écoles et bibliothèques des prisons.*

Contejean : *Les herbiers de la flore de Montbéliard; L'hiver de 1895 à Montbéliard.*

L. Peyen : *X. Marmier,* poème ; *L'Évadé,* comédie.

A. Thevenot : *Les rurales,* poésies.

L'Académie accepte l'échange de publication qui lui est proposé par la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

M. Suchet, archiviste-bibliothécaire, présente un rapport sur l'aménagement des collections de l'Académie. Conformément à ses conclusions, l'Académie décide qu'une partie de ses collections sera placée en dépôt dans une salle offerte bénévolement à cet effet par MM. les directeurs du grand séminaire.

La première séance publique de 1896 est fixée au 30 janvier, la seconde aura lieu dans la première quinzaine de juillet.

M. le Président donne lecture d'une notice nécrologique sur M. le conseiller Guichard, et M. le secrétaire communique la première partie d'une étude sur Crestin, député et historien de Gray, par M. Ch. Godard, associé correspondant.

L'Académie décide qu'elle pourvoira en janvier à une place d'associé résidant, une place de membre honoraire, deux places d'associés correspondants comtois, une place d'associé étranger.

Sont élus membres de la commission des élections : MM. de Beauséjour, Ducat, Lieffroy, de Sainte-Agathe, Ledoux, Lebon.

La séance est levée.

Le Président, H. Lombart. — *Le Secrétaire perpétuel,* L. Pingaud.

Séance du 21 décembre 1895

Étaient présents : MM. Lombart, président ; le vicaire général de Beauséjour, Boussey, Boutroux, Chipon, Ducat, le docteur Gauderon, Gauthier, Guichard, le général comte de Jouffroy, le docteur Lebon, le docteur Ledoux, Mairot, le docteur Meynier, Mieusset, l'abbé Rigny, le chanoine Suchet, Vaissier ; Pingaud, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre est lu et adopté.

M. le président annonce qu'il a représenté l'Académie à la séance publique et au banquet de la Société d'émulation, qui ont eu lieu le 12 décembre.

L'Académie accepte l'échange de ses publications avec la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

Les villes de Dole et d'Arbois ont adressé des demandes de souscription en faveur des monuments qu'elles se proposent d'élever à la mémoire de Pasteur. L'Académie, réservant sa réponse à ces demandes, considérant que Pasteur, membre honoraire de la Compagnie, appartient par ses origines à la ville de Besançon, où son père est né en 1791, qu'il a été pendant plusieurs années élève ou maître répétiteur au lycée, émet le vœu qu'un monument public soit consacré, à Besançon, à la mémoire de M. Pasteur.

Le secrétaire présente les ouvrages suivants :

Le docteur Rougnon, par le docteur Coutenot.

Allocution prononcée par Mgr l'évêque d'Orléans le 10 novembre 1895.

Histoire des Princes de Condé, t. VII, par M. le duc d'Aumale.

L'Académie décide que la séance publique de janvier 1896 sera suivie d'un banquet.

M. Boutroux lit un travail d'ensemble sur les travaux de M. Pasteur, et M. Boussey une étude intitulée : *Érasme à Besançon*. Ces deux morceaux sont retenus pour la séance publique.

M. Gauthier présente une étude, accompagnée de photographies, sur l'abbaye d'Acey.

L'Académie approuve la liste des candidatures.

La séance est levée.

Le Président, H. Lombart.

Le Secrétaire perpétuel, L. Pingaud.

Discours prononcé aux obsèques de M. Vuillermoz, *par M.* de Beausèjour, *président annuel.*

Messieurs,

Après l'étude magistrale que vient de faire l'éminent bâtonnier du barreau de Besançon, je ne puis essayer de retracer la carrière de M. Jules Vuillermoz. Ce serait redire avec moins d'autorité et de compétence ce que fut au parquet et au barreau celui que nous pleurons. Je me contenterai donc de rappeler ces accents émus et, en m'y associant pleinement, d'y applaudir sans réserve. Du reste, devant parler au nom de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de notre ville, je dois me restreindre à la tâche que ma charge m'assigne.

Si notre Compagnie, Messieurs, impose à son président annuel le rôle de décerner à chacun de ses confrères défunts un juste tribut d'éloges et de regrets, il est des circonstances où ce devoir se double d'un attrait de pieuse sympathie. C'est bien l'une d'elles qui nous réunit aujourd'hui. Car dans la personne de M. Jules Vuillermoz, nous ne perdons pas seulement une confraternité d'études, mais un exemple utile, une amitié sûre.

Tout avait, ce semble, contribué à développer chez M. Jules Vuillermoz les qualités natives et les vertus acquises qui ont fait son succès parmi nous. Sa naissance au sein de nos montagnes du Jura, son origine de race forte et saine, son éducation dans sa ville natale et sous le regard des siens, ses études de droit à la Faculté de Paris, ses premières plaidoiries au barreau de Saint-Claude, son initiation dans cette ville aux affaires municipales, son passage comme substitut aux divers parquets de Gray, de Saint-Claude, de Vesoul, sa direction, comme chef des parquets de Baume, de Dole, de Vesoul, de Besançon, la reprise de sa robe d'avocat et dans les conditions de noble indépendance que vous savez tous, avaient donné à son esprit cette ouverture heureuse, cette maturité féconde qui en faisaient la valeur et avaient imprimé à son caractère cette trempe douce et forte qui en a été le cachet particulier : études sérieuses, pratique des hommes, maniement des affaires, telle est, en effet, la grande école de la vie.

Ainsi nous apparaissait M. Jules Vuillermoz dans la pléni-

tude de son âge, la sincérité de son caractère, la vigueur de son esprit, quand, au mois de juillet 1881, l'Académie de Besançon lui ouvrit ses portes. Dès son discours de réception, il révéla cet esprit fin et cultivé, non seulement apte aux études solides et un peu sèches du droit, mais encore capable des applications et développements littéraires qui charment et attirent. Il avait pris pour sujet : *les Libertés publiques en Franche-Comté*. Si, par une modestie qui lui était familière, il voulut, en cette circonstance, s'abriter sous le patronage d'un nom qui fait autorité dans la matière, celui du président Clerc, on put s'apercevoir en l'écoutant qu'il n'était pas seulement l'interprète de l'auteur des *États généraux en Franche-Comté*, mais qu'à l'analyse de cet ouvrage il avait ajouté ses vues personnelles, toujours marquées au coin de la science, du bon sens et de la vérité. Dès ce jour, aucun membre ne prit plus d'intérêt à nos travaux, ne montra plus d'assiduité à nos séances, ne se mêla davantage aux questions littéraires ou scientifiques qui y étaient traitées. S'il le fit sans bruit et avec une modeste réserve, ses observations toujours justes et précises montraient assez combien son esprit était ouvert à tout sujet. Hier encore ne nous faisait-il pas une lecture pleine de charme sur les voyages d'un de ses compatriotes et amis, M. Marcel Monnier, auquel il souhaitait affectueusement une prochaine entrée dans nos rangs ?

Mais ce n'est pas seulement l'ouverture et la distinction de l'esprit que l'Académie aimait à honorer en lui, c'est encore cet ensemble fécond de qualités maîtresses qui, dans une assemblée littéraire comme partout ailleurs, est d'un si haut exemple ; ces qualités s'appellent : travail, dignité de caractère, modestie de mœurs, honnêteté de vie. Qui plus que M. Vuillermoz a pratiqué ces vertus sociales ? Il faudrait ici reprendre toute sa carrière, car sa vie a été, sur ce point, d'une unité parfaite. Les rapports et discours qu'il fit comme magistrat attestent assez son travail suivi et constant. La dignité de son caractère s'est affirmée par un sacrifice qui a été l'honneur de sa vie. L'honorabilité de sa conduite et la simplicité de ses mœurs défient toute investigation et toute critique.

Omettrai-je de dire qu'il s'est fait partout des amis ? mais il faudrait oublier le commerce agréable de ses relations, la bienveillance parfaite de son abord, l'aménité de sa conversation, l'égalité de son humeur, la sûreté de ses affections. Est-il étonnant qu'on le lui rende aujourd'hui et qu'autour de ce cercueil

qui renferme ses dépouilles, se groupe ce que la ville compte de plus distingué ?

Témoignage bien mérité à l'honneur d'une vie dont la sincérité et la dignité sont tout l'éloge.

Puis-je finir, Messieurs, sans affirmer les sentiments chrétiens de celui qui repose maintenant à l'abri de la croix qu'il a toujours saluée avec respect, et sous la garde du Dieu qu'il a toujours servi ? Ces sentiments ont été sa consolation pendant sa vie et sont maintenant tout son espoir ; car, quoi que disent et quoi que fassent les hommes, il est un jour où le lutteur d'hier trouve Celui devant lequel les nobles causes obtiennent toute justice et les âmes justes toute récompense.

Cher confrère,

Au nom de l'Académie de Besançon,

Adieu, ou plutôt au revoir.

Discours prononcé aux obsèques de M. le docteur Druhen *aîné, par M.* de Beauséjour, *président annuel.*

Messieurs,

Les larmes de toute une famille, les regrets de toute une cité, font assez l'éloge de celui que nous venons de perdre. Mais si c'était le temps et le lieu de retracer la vie du regretté défunt, je ferais de celle-ci trois parts, l'une familiale et intime, l'autre professionnelle et publique, la troisième littéraire et savante.

Il serait doux, en effet, de retracer les vertus domestiques que M. Druhen a pratiquées comme un culte, et de mettre en relief tout ce que donne d'autorité et de force à un père de famille cette grande honnêteté de vie, cette régularité parfaite de direction et de conduite qui ont été, et pendant si longtemps, pour lui-même et pour ceux que la Providence avait si heureusement groupés autour de lui, un charme et un bienfait. Mais les vertus familiales demandent un demi-jour, et il n'appartient qu'à ceux qui en ont été les témoins intimes d'en goûter et d'en redire toute la délicatesse. Laissons donc à ses fils le soin d'en garder le souvenir au foyer, d'en faire revivre

la mémoire dans leurs archives de famille, et d'en perpétuer parmi nous les heureuses traditions.

L'homme professionnel est à ses concitoyens. A eux de montrer en détail comment le praticien distingué, le professeur habile a su, par un labeur opiniâtre, des talents marqués, une compétence complète, mériter la reconnaissance de ses nombreux élèves, la confiance d'une clientèle choisie et l'estime de tous. Comme tel, il appartient plus encore à cette école distinguée dont il a été l'ornement pendant de longues années. C'est à ses collègues de l'école de médecine qu'à juste titre a été laissée la charge de dire ce qu'il fut dans l'exercice de son enseignement et dans la pratique de son honorable profession.

Comme lettré et comme écrivain, il appartient à l'Académie de Besançon. Il lui a donné une partie notable de son temps, de son talent et même de son cœur. C'est à nous, ses confrères d'Académie, de rappeler rapidement dans quelle large mesure il sut, au cours de sa longue carrière, allier le culte désintéressé des lettres à la pratique du grand art qu'il exerçait si bien.

L'éloge que nous lui devons peut se traduire et se résumer en ces deux mots : *Nul ne s'est honoré plus que lui de faire partie de notre société, nul ne lui a fait plus d'honneur.*

A peine M. Druhen avait-il conquis le grade de docteur en médecine (1841) et avait-il comme médecin pris pied dans sa ville d'origine, que son goût pour l'étude et spécialement pour les études sociales se fit jour. En 1844, il publia un travail remarqué qui a pour titre : *De l'organisation d'un service médical pour les indigents de la ville de Besançon;* mais bientôt c'est l'Académie qui le tente et ses concours qui l'attirent. La Compagnie avait en 1849 proposé comme sujet de concours : *Des causes de l'indigence et des moyens d'y remédier.* Le jeune docteur traita le sujet; ses juges lui décernèrent une médaille d'or, et le jugement de Besançon fut confirmé par ces lignes flatteuses de Michel Chevalier, à qui le lauréat avait envoyé son travail : « Monsieur, disait le célèbre « professeur d'économie politique, le sujet que vous avez traité « est toute la question sociale, celle d'être ou de n'être pas; « vous l'avez traité d'une manière remarquable, dans un excel- « lent esprit, vous avez indiqué beaucoup de points que le « législateur toucherait utilement pour l'ordre social et pour « tous. »

Plus tard, le souvenir de ces premiers encouragements lui faisait écrire avec une douce complaisance : « Ce succès me

combla de joie, le jugement de l'Académie me récompensait largement de mes veilles. »

Cette étude de morale sociale qui allait si bien à son esprit et qui avait trouvé un interprète si autorisé et si convaincu, fut pour son auteur une révélation et une initiation. Aussi, l'année suivante, l'Académie ayant mis au concours un sujet du même ordre : *Causes qui ont affaibli l'esprit de famille et moyens de le rétablir*, le lauréat de la veille entra de nouveau en lice et obtint un nouveau prix. Le rapporteur du concours dit tout le mérite de l'œuvre dans ces deux lignes : « C'est un mémoire qui porte le cachet d'un observateur profond et d'un économiste capable d'aller fort loin. »

La voie était ouverte au jeune penseur et son programme tout tracé. Dès lors M. Druhen s'applique à ces études où la morale, la sociologie, la politique, la religion, se donnent la main pour former cette science si cultivée de nos jours sous le nom d'économie politique.

La Compagnie qui l'avait couronné ne pouvait pas tarder de l'appeler dans son sein ; elle le fit à l'issue de sa séance de juillet 1855. Le nouvel élu prononça, dans la séance du 7 janvier 1856, son discours de réception. Il avait pris pour sujet : *De la peste de Besançon en 1629*. Je me rappelle cette séance où, jeune élève de collège, j'assistais avec mes camarades d'alors, sous la conduite de celui que l'Académie écoutait comme l'un de ses meilleurs orateurs et respectait comme l'un de ses maîtres les plus autorisés, M. l'abbé Besson, le futur évêque de Nimes. Ce souvenir déjà lointain m'a laissé l'impression de la profonde estime que l'orateur du jour professait pour la Compagnie qui l'accueillait dans ses rangs.

Je ne puis citer tous les travaux qui dès lors sortirent de la plume féconde du nouvel académicien. Je crois ne pas exagérer en disant que chaque année vit naître un travail destiné, il est vrai, tantôt à une enceinte et tantôt à une autre, mais la plupart d'entre eux prononcés à l'Académie. Tous, du reste, ont une origine et un but commun, tous traitent de sujets se rattachant à la question sociale. Aussi quand, en 1872, M. Druhen eut l'honneur d'être nommé président annuel, voulut-il marquer son passage par un acte qui pût rappeler tout à la fois son attrait pour ses études de prédilection et son attachement pour l'Académie. Il proposa et fit décider la création d'un prix d'économie politique et sut obtenir d'un généreux citoyen de la ville une dotation pour en assurer la perpétuité.

Depuis plusieurs années, M. Druhen était devenu doyen de la Compagnie.

Sa première étude avait eu trait à une question particulière de morale sociale ; les travaux de sa vie avaient comme détaillé chacun des points les plus vivants de cette science ; au déclin de sa carrière, il avait voulu, ce semble, résumer tous ses écrits antérieurs dans un aperçu d'ensemble. Les dernières pages qu'il lui fut donné de tracer pour cette Compagnie qui avait eu de sa part tant de faveurs, sont groupées sous ce titre : *La Question sociale*, et c'est sur ces pages à peine rendues par l'impression, que se reposèrent pour la dernière fois ses yeux à demi éteints ; comme si, dans cette carrière d'une unité si complète, Dieu avait voulu que les premiers élans comme les derniers efforts de son intelligence fussent consacrés à cette idée mère et maîtresse de sa vie : *Étudier pour être utile.*

Rappeler ces faits, n'est-ce pas indiquer déjà le profit et l'honneur que l'Académie sut tirer de cette noble confraternité ? Les sociétés, comme les familles, ont un honneur collectif, et si l'Académie a su garder aux yeux de tous un juste prestige, elle le doit à des hommes comme celui que nous pleurons.

M. Druhen l'a honorée non seulement par le nombre et le mérite de ses travaux, par le caractère des sujets qu'il a traités, mais encore par l'estime qu'il avait d'elle, le plaisir qu'il goûtait à ses séances, le zèle qu'il mettait à maintenir ses traditions et son esprit, par sa bienveillance et sa courtoisie, par cette grande tenue de vie qui impose toujours et à tous le respect, par ces vertus sociales dont il s'est fait le courageux apôtre et que personne n'a su mieux pratiquer que lui.

J'ajouterai, et ce serait un coupable oubli de l'omettre, en présence d'une famille qui en garde le précieux héritage, en face d'une cité qui en a recueilli le constant exemple, j'ajouterai qu'il a honoré la Compagnie par les sentiments chrétiens qu'il a hautement professés dans ses écrits comme dans sa vie. Je n'en veux pour preuve que la conclusion même de son dernier discours, relu par lui le jour de sa mort : « A l'athéisme qui gagne chaque jour, disait-il, et qui, semblable à une marée montante, menace d'envahir toutes les couches sociales, il faut opposer l'enseignement d'une doctrine qui croit en Dieu, qui proclame les récompenses et les peines de l'autre vie. C'est la doctrine du Décalogue. Quant à moi, ajoutait-il en terminant, je pense comme Guizot et je répète après lui : « Le christia-

nisme est la plus grande école de respect et de discipline qu'on ait jamais connue. »

Cette profession de foi à laquelle les circonstances donnent même le caractère d'une parole suprême, est un honneur non seulement pour celui qui l'a prononcée, mais aussi pour ceux qui l'ont ratifiée en l'applaudissant.

Elle sera de plus, pour la famille et les nombreux amis du doyen que nous pleurons, un motif d'espérance, et pour lui-même un gage d'immortalité.

Cher et vénéré doyen,

Au nom de l'Académie de Besançon,

Adieu, ou plutôt au revoir.

Discours prononcé aux obsèques de M. Fleury-Bergier, *membre titulaire, par M.* Lombart, *président annuel.*

Messieurs,

C'est au nom de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon que je viens dire un dernier adieu à notre vénéré confrère, notre doyen d'âge, M. Fleury-Bergier, ancien juge de paix. Nul n'est plus digne que cet homme de bien des regrets et des hommages de l'Académie.

Il vient de s'éteindre épuisé par l'âge et par une longue maladie. Souvent, depuis quelques années, il a subi de cruelles souffrances. Mais il a pu conserver, jusqu'à son dernier jour, la plénitude de ses facultés et la lucidité de l'esprit. La mort ne l'a point surpris, il s'y est préparé en chrétien et en sage, et l'a vue venir sans défaillance.

Fleury-Bergier, Célestin, né à Vercel le 6 septembre 1815, appartenait à une famille très honorable. Son oncle, le chanoine Bergier, se chargea de son éducation, et lui fit donner une instruction solide. Le jeune Fleury manifesta de bonne heure son goût prononcé pour les études archéologiques et historiques. Ce fut à Paris qu'il alla demander le complément nécessaire de ses études; que, tout en poursuivant ses recherches, en fouillant dans les archives et les bibliothèques, il se créa de brillantes et sûres relations dans le monde savant.

Proudhon, le célèbre économiste, dont l'esprit pondéré et

éminemment pratique de Fleury repoussa toujours les utopies, Jules Quicherat, le naturaliste Quatrefages, furent ses amis.

Dès 1849, il publia son premier et plus important ouvrage : *Sur l'état politique de la France.*

Ses travaux, ses relations, l'avaient signalé à l'Académie de Besançon; en 1850, la pension Suard devenant vacante, Fleury-Bergier l'obtint sans peine contre deux concurrents redoutables. Rien n'est plus propre à faire apprécier le mérite de notre cher et regretté confrère que les paroles du rapporteur, M. Perron, secrétaire perpétuel de l'Académie :

« Les titres acquis de M. Fleury-Bergier, ses travaux déjà « commencés, ses plans d'études pour l'avenir, tout cela joint « à la maturité de son esprit, à la dignité de sa conduite, à la « noblesse de ses sentiments.... tout cela, dis-je, fait pencher « la balance en sa faveur. »

Ces qualités maîtresses de Fleury-Bergier ne se sont pas démenties un seul jour. Il a tenu ce qu'il avait promis et comme érudit et comme homme privé.

Son ouvrage intitulé *Franc-Comtois et Suisses* est un résumé lucide et attachant du passé des deux peuples. Fleury s'y montre esprit libéral et généralisateur, partisan, zélateur même de la tolérance religieuse. Il peut s'élever au-dessus des faits pour en tirer des conclusions générales ; il apprécie avec la philosophie de l'histoire l'influence des événements et des institutions sur l'avenir des peuples et des gouvernements.

En 1868, l'Académie l'avait élu membre correspondant, alors qu'il remplissait encore les fonctions de juge de paix. Ce ne fut qu'en 1887 qu'il se fixa à Besançon et devint ainsi membre titulaire résidant. Depuis, chaque année, il a payé son tribut à la Compagnie, lui consacrant les derniers efforts de sa laborieuse vieillesse.

Ce furent : en 1887, *Les familiarités paroissiales en Franche-Comté avant 1789 ;* en 1889, une étude sur Philippe le Bel et Othon IV, comte palatin de Bourgogne, très savante critique d'un ouvrage de M. Funck-Brentano sur le même sujet; en mars 1891, *Les droits honorifiques des patrons et des seigneurs dans les églises paroissiales*, étude émaillée d'histoires piquantes, racontées avec finesse et avec une malice de bon aloi qui en rend la lecture plus attrayante; l'an dernier enfin, son dernier ouvrage, *L'île de Corse* (1736-1800). Il apportait à ce travail un soin tout particulier, pressentant qu'il serait pour lui le chant du cygne.

Dans ces ouvrages, dans ces opuscules, on remarque une érudition solide, un esprit vif mais pondéré, et le sentiment d'un patriotisme très pur des Comtois de vieille souche.

M. Fleury entretenait avec ses amis et ses confrères une correspondance abondante. On ne savait, dans ces derniers temps, qu'y admirer le plus, de la fermeté de l'écriture ou de celle de l'esprit.

J'ai parlé de l'académicien, je ne veux pas m'étendre sur la carrière du magistrat, ce serait abuser de vos moments. Je ne veux que relever un trait trop honorable pour être passé sous silence.

En 1853, M. Fleury-Bergier avait débuté en qualité de juge de paix, à Blamont. La situation était difficile. En dehors des événements politiques qui avaient récemment secoué le pays, la population y demeurait divisée par la différence des confessions religieuses. Le juge de paix sut inspirer à tous une telle confiance qu'il acquit bientôt une légitime influence. Dans bien des conflits inévitables en pays mixte, il fut un arbitre écouté. En 1854, lors de l'épidémie cholérique, restée tristement célèbre, il sut se dévouer sans ménagements, soutenant tour à tour par le réconfort de son exemple et de ses conseils les malheureux souvent malades d'effroi. En leur rendant l'espérance, en relevant leur courage, il se fit le meilleur auxiliaire des médecins.

Aussi lorsqu'en 1857, M. Fleury-Bergier fut appelé au poste de Saint-Vit, les habitants du canton de Blamont lui offrirent par souscription une riche coupe de vermeil, avec une inscription rappelant son dévouement et son impartialité : rare témoignage qui restera l'honneur de cette carrière judiciaire. M. Fleury avait été, sur sa demande, nommé en 1869 juge de paix à Montbozon. Il prit sa retraite au mois de juin 1883

L'homme privé ne fut jamais au-dessous du magistrat. Bienveillant à la jeunesse, conseiller sûr et discret, ami dévoué, il avait su conquérir des affections sincères et fidèles. Il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu un peu intimement, et laisse à l'Académie la mémoire d'un excellent confrère dont la perte est vivement ressentie.

Notice sur M. Léon Guichard, *académicien honoraire, par M.* Lombart.

Messieurs,

Le lundi 30 juillet dernier, l'Académie perdait l'un de ses membres honoraires, M. le conseiller Guichard, frappé de mort subite à la gare de Lons-le-Saunier.

J'assistais, le 1er août, aux obsèques de notre regretté confrère, célébrées à Voiteur, sa résidence actuelle. Sur sa tombe, des paroles émues ont été prononcées, elles étaient l'écho fidèle du sentiment public. M. Léon Guichard, fixé depuis peu à Voiteur, n'y comptait que des amis.

Il était entré à l'Académie le 25 janvier 1882. Son élection se justifiait par la haute estime qu'il avait su inspirer à tous, dans l'exercice de laborieuses et délicates fonctions. Elle était aussi, il faut le dire,un hommage rendu à la mémoire de son beau-père, M. le président Clerc, l'intègre magistrat, le savant historien, qui fut et restera l'honneur de cette Compagnie.

M. le conseiller Guichard ne tarda pas à prendre part à vos travaux. Plusieurs notices biographiques, publiées dans vos procès-verbaux de 1884 à 1886, ont permis d'apprécier les qualités maîtresses d'esprit et de style, la netteté dans la conception, la clarté dans l'exposition, la précision dans l'expression de la pensée, qui caractérisaient le nouvel académicien.

Ces qualités maîtresses, M. Guichard les avait développées dans l'exercice de ses fonctions. Comme officier du Parquet, ses rapports avaient fixé sur lui l'attention de ses chefs.

Permettez-moi, Messieurs, de retenir un instant votre attention sur la carrière du magistrat dont, pendant près de trente années, j'ai été le collègue, et dont j'étais resté l'ami.

Marie-Victor-Léon Guichard était né à Lons-le-Saunier le 26 septembre 1827.

Il appartenait à une ancienne famille de magistrats, originaire de Cuiseaux. Dès le xve siècle, les Guichard étaient en possession de charges d'échevinage et de bourgeoisie. En 1785, Jean-Baptiste Guichard, l'aïeul du conseiller, était élu vicomte maïeur de Lons-le-Saunier, puis nommé en 1789, lors de la création des départements, secrétaire général de celui du Jura. Il dut s'expatrier pendant la Terreur. Ayant, en 1800, obtenu

sa radiation de la liste des émigrés, il revint à Lons-le-Saunier et bientôt prit place comme juge au tribunal de première instance, de récente création. Jean-Baptiste Guichard occupa ces fonctions jusqu'en 1818. A cette époque il prit sa retraite. Son fils lui succéda et fut désigné pour les fonctions de juge d'instruction.

A son tour, ce juge d'instruction a pris sa retraite en 1858, après quarante années d'exercice. Cette stabilité dans d'aussi laborieuses fonctions est pour nous étonner aujourd'hui ! M. Guichard était resté complètement étranger à tout sentiment d'ambition. La confiance des gouvernements successifs ne lui fit jamais défaut, non plus que celle des justiciables. Aussi, lorsqu'en 1858, il prenait rang de juge honoraire, le chef du Parquet de Lons-le-Saunier pouvait lui dire : « Pendant quarante années « de service, combien de révolutions ont passé devant vous, « combien de passions se sont agitées ! Vous avez eu à lutter « contre elles, à les réprimer; vous l'avez fait sans peur, sans « hésitation. Eh bien, de tous ces hommes contre lesquels vous « avez sévi, en est-il un seul qui se lèverait pour vous accuser ? « Non, car ils ont compris que vous n'aviez d'autre mobile que « le devoir, d'autre conseiller que Dieu et votre honneur de « magistrat (1). »

Élevé à une semblable école, le jeune Léon Guichard devait apporter à la magistrature les meilleures traditions; sa place y était marquée. Aussi, dès 1853, alors qu'il n'avait pas encore terminé, à la Faculté de Paris, ses études pour le doctorat, il était nommé juge suppléant à Dole. Bientôt substitut, d'abord à Montbéliard, puis à Lons-le-Saunier, il fut, en 1860, appelé à diriger l'important Parquet de Lure. Lors d'une grève qui éclata aux houillères de Ronchamp, il se distingua par le tact et la fermeté avec lesquels il sut remplir des fonctions très délicates en pareille circonstance. Il voulut se rendre compte de tout par lui-même et ne craignit point de descendre dans les puits, au milieu d'une population ouvrière fort surexcitée.

Nommé en 1866 à Besançon, il se consacra tout entier au rude labeur du Parquet, y épuisant parfois ses forces, mais ne comptant jamais qu'avec les multiples obligations de sa charge.

En l'appelant à la Cour en 1869, ses chefs voulaient lui assurer un repos relatif. Les fonctions de président d'assises

---

(1) Discours de M. Jeannez, procureur impérial.

offrirent un nouvel aliment à son activité. Il présida trente sessions et déploya, dans la direction des débats criminels, avec la perspicacité d'un homme rompu aux affaires, « cette calme et haute impartialité qui est l'essence même de la Justice (1). » Dans les délibérations de la Cour, l'avis du conseiller-doyen faisait autorité. La rectitude naturelle de son esprit, appuyée sur une science juridique rarement en défaut, portait la lumière dans les affaires les plus compliquées. Tel fut le magistrat qui, en 1889, quitta volontairement ses hautes fonctions!

A Voiteur, il sut mettre au service de ses concitoyens son expérience et les loisirs de son indépendance. Élu en tête de liste au conseil municipal, il y fut la lumière et le conseil, toujours écouté avec faveur, de l'administration locale. Sa bienfaisance discrète ne laissait autour de lui aucune infortune sans secours.

En résumé, M. Léon Guichard fut un exemple pour tous, par la régularité de sa vie, par son amour du devoir, par ses sentiments religieux toujours simplement affirmés. Comme l'a dit à ses obsèques M. le maire de Voiteur : « La mort a pu saisir « subitement son corps, mais n'a pu surprendre son âme, « car ce vrai chrétien était toujours prêt à paraître devant son « souverain Juge.... »

La famille de M. Léon Guichard, si cruellement frappée par ce deuil imprévu, ne saurait trouver d'autre adoucissement à sa douleur que dans ces espérances, et aussi, souhaitons-le, dans l'expression sincère des regrets et de la profonde estime qui s'attachent à la mémoire du chef prématurément enlevé à son affection.

Ces sentiments de regret et d'estime resteront ceux de l'Académie, elle gardera pieusement le souvenir du parfait homme de bien que fut notre confrère M. le conseiller honoraire Léon Guichard.

---

(1) Discours prononcé aux obsèques, par M. Duboz, avocat, ancien conseiller à la cour de Besançon.

Notice sur M. le comte Albert DE CIRCOURT, *associé correspondant franc-comtois, par M. le marquis* DE VAULCHIER.

C'est d'un de nos doyens, Messieurs, que j'ai à vous parler aujourd'hui. Peu d'entre vous ont pu le connaître ; je pense pourtant devoir attribuer ce titre respectable à un membre correspondant inscrit sur nos listes académiques dès le 28 janvier 1846.

Le comte Anne-Marie-Joseph-Albert de Circourt est né en 1809. D'une ancienne et noble famille de Lorraine, la mort prématurée de ses parents l'amena en Franche-Comté dès l'âge de trois ans. Sa proche parenté avec plusieurs familles de notre province y fixa son éducation et lui inspira une affection particulière pour cette patrie d'adoption.

Un goût maritime, peu explicable chez un Lorrain naturalisé Comtois, le poussa à l'École navale en 1824. Il eut l'honneur de prendre part en 1830 à l'expédition d'Alger, mais cette vision glorieuse s'obscurcit bientôt, hélas ! M. de Circourt démissionna, conformément au regrettable usage répandu alors.

Il occupa ensuite l'extrême activité de son esprit à écrire de nombreuses nouvelles publiées dans la *Bibliothèque universelle,* dans la *Revue* et la *Chronique de Paris.*

Il collabora puissamment aussi à la rédaction de notre première *Gazette de Franche-Comté* dont la carrière, de 1831 à 1833, fut si brève et si mouvementée. Sa politique était sans doute exclusive et sa polémique virulente, mais beaucoup de ceux qui plus tard illustrèrent notre Académie par leurs travaux s'étaient honorés d'avoir pris part à une publication aussi pleine de sève, de verdeur et d'actualité. Chifflet, les Circourt, Curasson le docte avocat, Hugon d'Augicourt, Perrey, les Vaulchier, ne sont sans doute pas des noms illustres. Ils témoignent du moins de la part considérable et ardente prise alors par notre province et sa capitale au mouvement littéraire de cette époque cultivée.

M. de Circourt, Messieurs, possédait une mémoire prodigieuse et une érudition extrême dans tous les genres. Outre les langues classiques il savait le grec moderne, l'allemand, l'anglais, l'italien, le portugais, l'espagnol. Ce dernier pays surtout

l'attirait tout particulièrement ; aussi fit-il paraître, en trois volumes, un très important ouvrage sur l'*Histoire des Maures et des Morisques, ou Arabes d'Espagne, sous la domination des chrétiens ;* ce travail lui ouvrit les portes des Académies de Besançon et de Madrid.

Son attrait pour la littérature espagnole l'engagea même plus tard dans la difficile traduction d'une curieuse chronique espagnole intitulée *le Victorial* et publiée en 1867. Mais tout cela ne suffisait pas à sa dévorante activité. Aussi me paraît-il difficile, Messieurs, de laisser entièrement dans l'oubli le rôle politique, aussi actif que malheureusement infructueux, joué si longtemps par M. de Circourt.

Nous ne formons assurément pas, Messieurs, un corps politique et n'avons pas à nous préoccuper de cette stérile besogne. M. de Circourt appartenait à une génération qui croyait encore à son efficacité. Il s'y consacra avec une conscience et un dévouement que doublait sa laborieuse activité. Jouissant, sans conteste, de l'entière confiance de ceux auxquels il avait sacrifié sa carrière, il ne cessa pendant plus de trente ans de s'occuper en leur nom de la direction qu'il croyait utile à la France et à l'esprit public. Je ne sais si ses conseils furent toujours écoutés, mais ils étaient toujours empreints de patriotisme et de justesse. Le cabinet noir de ce temps-là ne s'y trompa pas et, jusqu'à la catastrophe de Sedan, copia fort exactement toutes les lettres de M. de Circourt, destinées à être consultées ensuite en haut lieu.

Qu'il me suffise d'ajouter sur ce point, Messieurs, que ce fut M. de Circourt qui fournit en 1862 les notes les plus nécessaires à la rédaction de la brochure *Décentralisation et régime représentatif*, qui produisit alors un effet considérable et dont deux éditions furent rapidement enlevées.

En 1872, l'Assemblée nationale envoya M. de Circourt au conseil d'État, où il se distingua par l'exactitude de son travail acharné. L'épuration postérieure le rendit nécessairement à la vie privée et par conséquent à ses loisirs, toujours laborieux et littéraires. Aussi publiait-il dans la *Revue des questions historiques,* en 1887 et 1889, trois importants articles sur le duc Louis d'Orléans, l'origine de sa rivalité avec les ducs de Bourgogne et ses entreprises en Italie vers 1396. Un tirage à part en fut même envoyé par lui comme dernier hommage rendu à ses lointains collègues de l'Académie de Besançon.

M. de Circourt ne cessa de travailler jusqu'à la mort, qui le

frappa en 1894. La veille de son décès il s'occupait encore d'une introduction aux Mémoires du baron d'Haussez. Son patriotisme se réchauffait sans doute au contact du dernier ministre de la marine de la Restauration, celui-là même qui osa dire à l'ambassadeur d'Angleterre, qui élevait des objections à notre première campagne algérienne : « Si mylord veut une réponse « diplomatique, M. le président du conseil la lui servira. Si « c'est autre chose...., eh bien! la France se f... des Anglais! »

La tradition de semblable fierté semble un peu affaiblie; mais, à la veille de sa mort, le cœur d'Albert de Circourt, un Français de l'Est, a dû s'émouvoir une dernière fois à la pensée de la gloire nationale.

Momentanément obscurcie, elle pourra retrouver, nous l'espérons tous, un porte-parole d'allure sinon aussi verte, du moins aussi fière que celui aux Mémoires duquel notre regretté correspondant consacra ses derniers instants.

Notice sur M. l'abbé J. Morey, *associé correspondant franc-comtois, par M. Jules* Gauthier.

Messieurs,

Le 16 avril dernier, le diocèse de Besançon perdait prématurément un prêtre qui l'honorait au plus haut degré par son talent, son caractère, la dignité de sa vie, et lui avait rendu, sans s'en vanter, d'incontestables services. Ce deuil atteignait en même temps notre Compagnie, dont M. l'abbé Morey, curé de Baudoncourt, était depuis vingt-cinq ans devenu l'associé, après avoir, en vertu d'une tradition qui s'efface, forcé vaillamment ses portes par un triple laurier remporté dans ses concours.

Votre doyen, avec une autorité légitime, a déjà rendu au chanoine honoraire de Besançon, au prêtre sans ambition et sans reproche, l'hommage que lui devait le clergé ; il est juste qu'à son tour l'Académie adresse un dernier adieu à l'écrivain dont la pensée fut toujours servie par une plume fine, alerte et indépendante, à l'érudit dont le labeur obstiné fut toujours consciencieux et fécond, au Franc-Comtois qui aima passionnément son pays et s'est dépensé généreusement à son service.

Né à Montagney, dans la Haute-Saône, le 20 juillet 1830, l'abbé Joseph Morey était fils d'un modeste maître d'école dont l'obscur dévouement fut récompensé par les qualités remarquables de celui qui fut son suprême orgueil. A défaut d'autre héritage, son père lui légua un caractère fortement trempé, un amour inflexible du travail, du devoir et de la justice, une fière indépendance tempérée par des sentiments religieux qui déterminèrent sa vocation.

N'insistons pas sur les études ecclésiastiques, qu'à la maîtrise comme au grand séminaire de Besançon, il accomplit en affirmant partout, avec une supériorité constante, la distinction de son intelligence, l'étendue de sa mémoire, la solidité de ses convictions. Ses succès n'altérèrent jamais sa modestie, pas plus que ses spirituelles saillies n'aliénèrent jamais les sympathies du moindre de ses camarades; il était aussi bien doué du côté du cœur que du côté de l'esprit, et la droiture de son jugement suffisait à modérer les excès de l'un ou de l'autre.

Depuis son entrée dans le clergé paroissial, jusqu'au jour où, curé de campagne, il mourut dans la petite commune que depuis trente-trois ans il desservait, l'abbé Morey sut réaliser ce difficile problème, de dire à tous, toujours et partout, la vérité, de rester suffisamment respectueux et respecté de tous les pouvoirs, de conquérir enfin la popularité, l'estime, l'affection chez ses paroissiens, ses compatriotes et ses confrères. Il le dut sans doute à son intelligence et à son tact, mais il ne le dut pas moins à deux qualités maîtresses : le désintéressement et l'absence d'ambition, qui pour toute âme fière sont l'invincible sauvegarde de l'honneur et de la liberté, et qui demeurent indispensables au prêtre plus qu'à tout autre.

Voilà ce qu'était l'homme ; ce que fut le prêtre, les regrets de la population au milieu de laquelle il a vécu, le témoignage d'un grand diocèse dont il était devenu l'oracle, suffisent à le dire ; voyons ce qu'a été le penseur et l'écrivain.

L'instruction classique que l'abbé Morey avait reçue de ses maîtres était plus solide que brillante, mais un savoir réel développé par de fructueuses lectures, fécondé par le travail incessant de la plume, le dota, de bonne heure, d'un style personnel et original, plein de clarté et de justesse d'expressions, et dont la vivacité fit entre ses mains un instrument redoutable. Il débuta par des sermons judicieusement conçus, consciencieusement écrits, ne ressemblant en rien à ces pompes déclamatoires aussi vides de sens que pleines de sons, qui échappent à

toute analyse et qu'on ne peut ni imprimer ni surtout lire. Les homélies de l'abbé Morey, qui ne se piquait point d'être orateur, avaient une autre portée; s'il dépensa à les composer en grand nombre la sève débordante de sa jeunesse, il y trouva sans l'avoir cherché un double bénéfice : le succès de ses prédications d'une part, de l'autre une grande souplesse de langue et partant une facilité singulière pour aborder d'autres études et d'autres œuvres. L'histoire du passé l'attirait, et ce fut de votre Compagnie que lui vinrent, sur ce terrain où l'entraînaient son goût et ses aptitudes, et les premiers modèles et les premiers conseils qu'il mit à profit. C'était le temps où Édouard Clerc renouvelait, en utilisant des sources jusqu'alors inconnues, l'*Histoire du comté de Bourgogne du Xe au XVe siècle*, et où Mgr Besson, s'inspirant de Montalembert, écrivait, avec l'élite des professeurs de son collège, la *Vie des saints de Franche-Comté*. Joseph Morey lut avec avidité leurs ouvrages, reçut leurs encouragements et, à leur suite, pénétra dans les archives de la province pour y chercher avec une pieuse curiosité les origines et les annales des trois foyers où jusqu'alors s'était concentrée sa vie : son village, la maîtrise de Besançon, l'église de Vesoul. De ses recherches, poursuivies durant dix années avec autant de sagacité que de critique, devaient naître, sous une forme variée mais toujours attrayante, l'*Histoire de Montagney*, celle des *Enfants de chœur de la cathédrale de Besançon*, la *Chronique du Prieuré et du Chapitre de Vesoul*, *les Curés de campagne* et *les Capucins de Franche-Comté*, enfin maintes études historiques disséminées dans les revues et les recueils régionaux. Tous ces livres, tous ces mémoires, de beaucoup supérieurs à la moyenne des travaux d'histoire locale, avaient un grand mérite : à la nouveauté des sujets choisis, à l'exploration minutieuse de sources inédites, leur auteur avait su joindre le sentiment et le style historiques, le souffle qui vivifie les détails les plus arides et ressuscite le passé. Cette œuvre relativement considérable, il l'avait conçue, entreprise, exécutée dans les conditions les plus défavorables que puisse affronter un érudit, sans bibliothèque à son service, obligé, à grands frais, d'aller au loin puiser les matériaux indispensables, soutenu presque uniquement par cette pensée, chez lui bien vivace, qu'il servait utilement la mémoire des aïeux et l'honneur du pays. Un dernier ouvrage, d'une conception plus haute et d'une exécution irréprochable, devait couronner sa carrière d'historien. Inspiré par d'humbles religieuses

6. — *La Charité à Vesoul* (*Ibid.*, IX, 193-208, 259-273, 339-354, 401-421), 1868.

7. — *Le Diocèse de Besançon au XVIIe siècle. Visite pastorale d'Antoine Pierre de Grammont* (*1665-1668*) (*Annales franc-comtoises*, XI, 3-22, 105-124) ; tirage à part, in-8 de 41 p. Besançon, J. Jacquin, 1869.

8. — *La Sainte Hostie de Faverney* (*Annales franc-comtoises*, XI, 362-376), 1869.

9. — *L'Église de Vesoul pendant le schisme constitutionnel* (*Ibid.*, XII, 161-181), 1869.

10. — *Affranchissement de Conflans en Bassigny* (*Ibid.*, XIII, 139-147), 1870.

11. — *Le Pèlerinage de Ronchamp* (*Haute-Saône*), br. in-12, 1873.

12. — *Les Juifs et la peste noire à Vesoul en 1349* (*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*, à Vesoul, XIV, 326-355), 1874.

13. — *Notice sur Conflans en Bassigny*, br. in-12 [vers 1874].

14. — *Notre-Dame de Faverney*, br. in-12, 1874.

15. — *Notice abrégée sur le pèlerinage de Faverney*, in-18 de 35 p. Vesoul, imprimerie du *Courrier de la Haute-Saône*, 1878.

16. — *Les Capucins en Franche-Comté*, in-12 de 410 p. Paris, Poussielgue frères, 1881.

17. — *L'Enseignement chez les Ursulines en Franche-Comté* (1595-1882), br. in-12 de 95 p. Lons-le-Saunier, Mayet, 1882.

18. — *Les Juifs en Franche-Comté au moyen âge*, *Revue des études juives*). In-8, Paris, 1883.

19. — *La Banque d'Elias* (Helyot), de Vesoul (*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*, XIX, 201-224), in-8, 1885.

20. — *Chronique de l'église de Vesoul*, in-8 de 267 p. (2 planches). Montbéliard, P. Hoffmann, 1886.

21. — *Anne de Xainctonge et la compagnie de Sainte-Ursule au comté de Bourgogne. Étude historique*, 2 vol. in-8 de xxx et 392 et 454 p. (portrait et 2 fac-similés). Besançon, Paul Jacquin, 1892.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

22. — *Histoire populaire du Canada, d'après des documents français et américains*, par J. de Baudoncourt, in-8. Paris, Bloud et Barral, 1880.

23. — *Souvenirs militaires du baron Ambert* (collaboration et rédaction de la partie relative aux opérations de l'armée de l'Est).

BIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE FRANC-COMTOISE.

24. — *Un Théologien franc-comtois, le P. Gury* (1801-1866) (*Annales franc-comtoises*, IX, 81-107), 1868.

25. — *L'Abbé Verdot, vicaire général de Besançon,* in-12 de 107 p. Besançon, 1874.

26. — *Vie de Mgr Theurel, évêque d'Acanthe*, in-12 de 237 p. Paris, Lecoffre, 1876.

27. — *Notice sur la vénérable Mère Anne de Xainctonge, fondatrice de la Compagnie de Sainte-Ursule en Franche-Comté*, br. in-8 de 24 p. Besançon, J. Jacquin, 1876.

28. — *Le Pèlerin de Marie, notice biographique sur Charles-Aristide Maire, pénitent public pour la France*, in-12 de 339 p. et appendice (portrait). Besançon, Paul Jacquin, 1883.

29. — *P.-J. Proudhon* (*Illustrations du XIXe siècle*), in-8. Paris, Bloud et Barral [1880-1890].

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

30. — *Mgr Dupanloup* (pseudonyme : Jacques de Baudoncourt) (*Illustrations du XIXe siècle*), in-8. Paris, Bloud et Barral.

31. — *Daniel Manin, ibid.*

32. — *Le Général Chanzy, ibid.*

33. — *Le Cardinal Consalvi, ibid.*

34. — *Sieyès, ibid.*

35. — *Le Curé Labelle*, in-8. Paris, Bloud et Barral, 1892.

LITTÉRATURE ET VOYAGES

36. — *Réclamation en faveur des grenouilles de Luxeuil* (*Annales franc-comtoises*, II, 154-161, et tirage à part de 8 p., couverture illustrée), in-8, 1864.

37. — *Guide du voyageur à Luxeuil*, in-12, 1864.

38. — *Légende franc-comtoise. La Vigne de la Motte de Vesoul* (*Annales franc-comtoises*, VII, 124-148, 188-214, 256-281, 343-363, 412-435 ; VIII, 19-46) ; tirage à part de 148 p. (vignette), in-8, 1867.

39. — *A travers l'Italie* (*Ibid.*, XIII, 421-439 ; XIV, 2-20, 81-95, 220-240), in-8, 1870.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

40. — *Études rurales. Grandeur et décadence d'un adjoint* (*pseudonyme* Jules Simard) (*Annales franc-comtoises*, X, 211-221, 296-316), 1868.

41. — *Souvenirs d'un cours d'adultes* (*Ibid.*, XIII, 54-72, 275-295, 356-377), 1870.

42. — *Lettres d'un homme des champs* (*pseudonyme* Éleuthère Rusticus) (l'*Union franc-comtoise*, à Besançon, du 15 novembre 1871 au 25 mars 1887), numérotées I à DCLIX (659 articles).

43. — *Le Temple protestant de Vesoul*, br. in-8, vers 1875.

44. — *La Féodalité républicaine en Franche-Comté*, par Éleuthère Rusticus (1 carte), in-12 de 152 p. (sans nom ni lieu), 1884.

45. — [*Lettres politiques*] (une centaine environ) (la *Franche-Comté*, à Besançon, numéros du 29 juillet 1887 (1re année) au 7 mars 1895 (9e année).

Notice sur M. César Cantu, *associé étranger, par M. Léonce* Pingaud.

L'illustre écrivain que l'Italie vient de perdre, César Cantù, appartenait à l'Académie de Besançon comme associé étranger. Il était né à Brivio (Lombardie) en 1804. Dès l'âge de dix-huit ans il exerçait les fonctions de professeur de littérature au collège de Sondrio (Valteline), et trois ans après, il révélait sa double vocation littéraire et historique par la publication d'un poème, *Algise ou la Ligue lombarde*, et d'une *Histoire de Côme*. Une inspiration toute patriotique lui avait dicté ces deux ouvrages, témoignant l'un et l'autre des convictions auxquelles il est resté fidèle, la haine de l'oppresseur étranger, l'amour des traditions et des libertés locales, qui constituent, mieux que l'illusion d'une unité factice, l'âme et la force du génie italien. Cantù était de la génération et de la famille de Manzoni et de Silvio Pellico; comme eux il travailla à préparer par le *Risorgimento* intellectuel le *Risorgimento* politique.

Établi à Côme, puis à Milan, il prit part aux agitations politiques qui suivirent en Italie la révolution française de 1830. Condamné à un an de prison à la suite d'un procès politique, il écrivit pendant sa détention son roman historique de *Margherita Pusterla*, qui, entre les *Fiancés* de Manzoni et le *Nicolo dei Lapi* de d'Azeglio, captiva un moment l'imagination populaire ; puis des productions de tout genre, poésies, dissertations littéraires, ouvrages pour la jeunesse, se succédèrent rapidement sous sa plume.

Mais c'est surtout par l'histoire qu'il s'efforça de ranimer chez ses compatriotes le sentiment et l'espoir d'une vie nationale complète, indépendante. A cet ordre d'idées se rattachent son *Histoire de cent ans* (1750-1850), son *Histoire des Italiens* (12 vol.), les *Hérétiques d'Italie* (3 vol.), la *Chronique de l'indépendance italienne* (3 vol.). Hostile à la domination étrangère, quelle qu'elle fût, il estimait également fatale à son pays la prépondérance politique d'un des États que les siècles y ont formés, et il demeura rebelle au mouvement qui entraînait les esprits vers l'unité sous la tutelle de la maison de Savoie.

Son idéal était ailleurs, dans le passé, dans l'histoire de ces communes lombardes, qui, au XIIIe siècle, bénies par le pontife romain, avaient vaincu l'empereur allemand ; et après les événements de 1860, il fut un des deux députés qui, au Parlement de Turin, représentèrent l'opposition catholique. Il y apporta ses protestations éloquentes, écoutées avec respect, mais inutiles, contre l'ordre de choses introduit dans la Péninsule par les armes et les lois du Piémont.

Figure originale au milieu de ses compatriotes, Cantù s'est acquis une réputation européenne par son *Histoire universelle*, publiée de 1838 à 1847. Un ouvrage semblable, construit par une seule main, est nécessairement inégal, surtout lorsque l'ouvrier est plus apte à vulgariser la science qu'à en étendre le domaine ; mais on ne saurait nier ni l'habile disposition des matières, ni la clarté de l'exposition, ni surtout l'élévation des sentiments et des idées. Un court passage, qui est en même temps une page d'autobiographie, en fera connaître la méthode et l'esprit. A la fin de son *Discours préliminaire à l'histoire du moyen âge*, après avoir déclaré qu'il n'est pas de l'école qui vise à la couleur locale et à la poésie, il ajoute : « Je me suis bien plus écarté de cette autre école qui, afin de paraître narratrice impartiale des faits, renie les sentiments de chrétien, de citoyen, d'homme même, et dépare même le vrai lorsqu'elle

veut le dire. A l'ouïr raconter avec la froideur d'un vieux chirurgien qui décrit l'autopsie d'un cadavre, on s'étonne comment des événements, rapportés avec tant de calme, ont pu bouleverser le monde. J'adopte l'impartialité de cette école, mais je me garderai bien d'affecter l'impassibilité que je n'ai pas. J'ai tâché d'éviter le sentimentalisme, autant que la colère ampoulée; mais il est des pages que j'ai écrites les larmes aux yeux, des malheurs qui m'ont ravi le sommeil, des injustices qui m'ont agité comme si je les subissais moi-même. »

Ce grand Italien, qui avait su rester lui-même au milieu des entraînements de l'opinion courante, appartenait encore au passé par son amour de la France. Assurément il s'est montré sévère dans ses écrits pour la France du XVIIIe siècle, pour la France philosophique, qui a répandu l'anarchie morale en Europe, pour la France républicaine, qui a fait succéder en Italie sa domination à celle de l'Allemagne impériale. Il n'en estimait pas moins notre nation à cause des services rendus par elle à la civilisation générale, et tandis que ses compatriotes, jadis ennemis à outrance de l'Autriche, se mettent aujourd'hui sous la tutelle brandebourgeoise, il continuait à croire la France, ainsi qu'il l'a appelée un jour, la seconde patrie de tout le monde.

Cantù a passé ses dernières années à Milan, où il était directeur honoraire des Archives. Il s'imposait par le souvenir de ses œuvres à la génération actuelle, et la ville de Milan lui a fait à ses frais des funérailles solennelles. Depuis de longues années il appartenait à l'Institut de France comme correspondant ou associé étranger de l'Académie des sciences morales.

Toast de M. DE BEAUSÉJOUR, *président annuel, au banquet du 24 janvier 1895*

MESSIEURS,

Notre journée a été longue. Pour plusieurs elle a été laborieuse; pour tous elle s'est ouverte sur une note pleine de tristesse. Vous me pardonnerez d'évoquer ces souvenirs dans ces agréables agapes; mais j'oserai vous rappeler que la peine ayant été supportée par tous, le fardeau en a été sensiblement

allégé, et que si l'union des cœurs se fait par les joies communes, elle se cimente davantage encore par les fatigues et les tristesses affectueusement et délicatement partagées.

Je dois, Messieurs, vous apporter les excuses des diverses sociétés étrangères à notre ville. Aux convocations que nous leur avions traditionnellement adressées, elles ont répondu, tout en exprimant leurs sympathies pour nous, que des travaux, des indispositions, la rigueur du temps, avaient mis obstacle à la réalisation de leurs désirs. Ces regrets, mêlés à tant de bonne volonté, demandent en retour l'expression des nôtres. Je vous en fais les confidents.et j'en envoie à toutes le témoignage assuré.

Une seule de nos sociétés-sœurs est ici représentée : c'est la Société d'Émulation du Doubs. Raison de plus pour moi de souhaiter une bienvenue toute spéciale à son sympathique président, M. le docteur Ledoux. Les relations de bonne confraternité qui se sont établies depuis quelques années entre les deux sociétés, et qui s'affirment chaque jour davantage, méritent d'être signalées. C'est une tendance heureuse à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir. Ici et là le but est unique, les moyens sont les mêmes. Que les confrères continuent donc de se réunir sur ce terrain qui ne les divise pas, celui des belles-lettres.... et à certain jour, sur cet autre qui les divise encore moins, celui d'un fraternel repas.

Donc, à une exception près, et encore par le cœur, cette exception, je l'efface, nous sommes absolument entre nous. C'est l'intimité du foyer. Il est juste qu'il y règne l'amabilité de relations qui a toujours distingué les membres de notre Compagnie.

Pourtant ce tête-à-tête familial ne m'enlève pas tout embarras. J'ai lu quelque part cette sentence légèrement renouvelée, dans sa forme du moins, des *Proverbes* bibliques : « Trois choses sont difficiles à l'homme : voler comme l'oiseau, contenter tout le monde et faire un bouquet. » Je vous laisse apprécier vous-mêmes la justesse de cette maxime et la vérité de chacune des affirmations qui la forment. Je ne la défends pas, je l'expose. Toujours est-il que, jusqu'à présent, nul de nous n'est parvenu à voler comme l'oiseau ; que personne, en aucun cas, n'a pu contenter tout le monde ; et que rarement quelqu'un a pu se flatter d'avoir parfaitement fait un bouquet. Or, c'est à ce dernier genre que j'ai à m'exercer ce soir, car c'est un bouquet que j'ai à vous offrir. Pour ce faire il faut des

fleurs. Ce n'est pas qu'elles me manquent, mais le tout est de les choisir ; et, comme vous le savez, le pire embarras est l'embarras du choix.

J'en distinguerai cependant trois. Pour faire une gerbe, il faut autant de fleurs que de chanoines pour faire un Chapitre.... Mais parlons sans figure, je veux vous offrir : des remerciements, des encouragements et des vœux.

Merci, Messieurs, pour le précieux concours et le bienveillant appui que vous avez donnés, par votre présence et votre assentiment, à la parole de vos orateurs d'aujourd'hui. C'est en votre nom qu'ils parlent, et ils sont aussi fiers que forts de toutes vos sympathies. Merci pour votre nombreuse assistance au banquet de ce soir ; elle en fait le charme et en marquera le gracieux souvenir.

Continuez ainsi vos heureuses traditions : traditions de travail à nos séances, traditions de douce gaieté au repas qui les suit.

Et enfin, pour terminer par des souhaits, je me résume en ces mots :

Santé pour chacun de vous.

Bonheur pour chacune de vos familles.

Prospérité pour notre Compagnie.

Je bois, Messieurs, à notre cordiale réunion.

PROGRAMME DES PRIX

Qui seront décernés par l'Académie de Besançon en 1896

1° **PRIX D'ÉLOQUENCE** (300 fr.).

Sujet proposé : Étude sur le barreau comtois.

2° **PRIX D'ÉCONOMIE POLITIQUE** (400 fr.).

Sujet proposé : Étude sur l'industrie forestière, ou sur l'industrie métallurgique, ou sur la culture de la vigne en Franche-Comté.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une devise, reproduite au dos d'un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse. Ces ouvrages devront parvenir francs de port au secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1er juin, terme de rigueur.

Les manuscrits envoyés au concours restent dans les archives de l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel,
L. Pingaud.

MÉMOIRES

JEAN-BAPTISTE DE ROSSI

ET

L'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE A ROME

Par M. le vicaire général DE BEAUSÉJOUR

PRÉSIDENT ANNUEL

(Séance publique du 24 janvier 1895)

Messieurs,

Il est d'usage de réserver, pour nos séances, des sujets d'érudition locale. Et s'il s'agit de portraits à tracer, la préférence est donnée volontiers à des portraits franc-comtois. D'aucuns s'en étonnent parfois et prennent occasion de là pour nous adresser, à nous Comtois d'origine, et surtout à l'Académie, le reproche d'accorder, sous l'influence d'une affection native ou d'un regard prévenu, une prédilection trop marquée aux monuments, aux hommes, au sol même de notre province, et de faire ainsi de notre Franche-Comté une petite patrie dans la grande. Je pourrais leur répondre d'un mot : que même au sein de la grande, que nous n'oublions jamais, notre petite patrie a des droits particuliers à notre affection, et que c'est l'honneur et le but de l'Académie de recueillir et de garder ses souvenirs.

Mais, sans m'étendre davantage sur ce point, et rom-

pant quelque peu avec nos habitudes traditionnelles, je me propose de vous présenter aujourd'hui l'œuvre et la figure d'un étranger, d'un Romain, celle du grand archéologue Jean-Baptiste de Rossi. Je dois avouer pourtant que cet étranger, ce Romain, a bien quelque attache avec nous, car il était lui-même de l'Académie de Besançon.

Votre compagnie, Messieurs, l'avait élu membre correspondant, au titre des associés étrangers, le 27 juin 1878. Et depuis cette date, ni le savant ne dédaigna cette académie de province qui lui avait ouvert ses rangs, accueillant avec un empressement plein d'égards ceux des nôtres que leurs études, leurs affaires ou leurs plaisirs attiraient à Rome, leur facilitant l'entrée des bibliothèques pontificales ou leur faisant gracieusement les honneurs de la ville éternelle ; ni l'Académie n'oublia son illustre correspondant. Aussi, quand les sociétés savantes des différents pays d'Europe s'unirent pour lui décerner une médaille d'or, votre compagnie voulut-elle faire chœur avec toutes les autres et envoyer, de son côté, à ce prince de la science, le témoignage de son admiration. Le savant y répondit par l'envoi empressé du récit de la fête dont il avait été l'objet ; il le signa de son nom et l'accompagna d'une dédicace reconnaissante. Sa famille enfin, lors des funérailles de son chef, ne négligea pas de nous avertir de sa mort et demanda, pour celui que les instituts de France, de Berlin et de toute l'Europe pleuraient à l'envi, un pieux souvenir à notre modeste société.

C'est cette dette, Messieurs, que je dois payer en votre nom. Pour accomplir ma tâche, je ferai appel à mes souvenirs et à mes études personnelles, mais je m'inspirerai souvent de deux notices qui viennent de paraître, écrites, l'une par M. Paul Allard, collaborateur et traducteur du *maître*, l'autre par M. l'abbé Duchesne, son élève et son ami. Tous deux lui ont consacré des pages émues, témoignant ainsi qu'ils l'aimaient autant qu'ils le vénéraient.

I.

Jean-Baptiste de Rossi naissait le 23 février 1822, en plein centre de Rome, place de l'Ara Cœli. Ses premiers pas foulèrent cette rampe en marbre blanc qui y conduit, et que Michel-Ange forma des blocs arrachés aux palais, aux thermes, aux basiliques des Jules. Ses premiers regards se portèrent sur cette église de la colline, ornée jusqu'à profusion de colonnes d'Égypte, de chapiteaux et bas-reliefs de la Grèce, de mosaïques et orfèvreries des palais impériaux. Ses premiers jeux eurent pour théâtre le perron et la terrasse du Capitole, où se groupent les trophées de Marius, la statue équestre de Marc-Aurèle et tant de chefs-d'œuvre de l'art. Au reste, du mont fameux, où jeter les yeux sans voir des monuments païens et chrétiens qui n'éveillent la curiosité du passé et ne fassent naître la vocation du chercheur?

Cette vocation, Jean-Baptiste de Rossi la sentit se révéler dès le temps où, fréquentant les cours du collège romain, il suivait les leçons du P. Joseph Marchi, alors conservateur des catacombes. Si le célèbre religieux a le mérite d'avoir donné une impulsion nouvelle à l'exploration de la Rome souterraine, son principal honneur, auprès de la postérité, sera d'avoir encouragé dans la voie des recherches les débuts de son jeune élève.

Ce n'est pas que le futur archéologue eût été destiné d'abord à cette mission. Les siens rêvaient pour lui le barreau ou l'administration; aussi, quand le jeune homme s'était ouvert de ses desseins à sa famille, celle-ci avait-elle fait des instances pour le dissuader de les poursuivre. Ses premiers protecteurs y avaient joint les leurs. Lui-même racontait volontiers que le jour où il sortit de l'université de la Sapience, dans les salles de laquelle il venait de conquérir le doctorat *in utroque jure*, il fut invité à

dîner chez le prélat Catalpi, qui était déjà un personnage et qui est mort cardinal. Au cours du repas, interrogé sur ses projets d'avenir, il annonça celui de se consacrer entièrement à l'archéologie chrétienne ; l'amphitryon voulut l'en dissuader, raillant finement la passion des découvertes, relevant avec malice les déconvenues des antiquaires. Mais, comme le jeune docteur ne se laissait point convaincre et manifestait une résolution déterminée : « Mon ami, reprit vivement son interlocuteur, vous êtes trop intelligent pour ignorer que ces vieux monuments qui vous attirent n'ont d'autre histoire que des légendes. Ces légendes, il faut les respecter sans doute, mais il serait téméraire d'y appuyer trop fort. Vous vous trouverez donc souvent réduit ou à une crédulité sans preuves, ou à une affirmation sans sincérité. » Ce discours n'eut point d'effet. Pour le dire en passant, si le prélat, quelque peu sceptique du reste, pouvait alors parler ainsi, traduisant l'opinion d'il y a cinquante ans, il ne ferait plus de même aujourd'hui, et c'est grâce aux travaux du commandeur de Rossi que ce progrès s'est accompli.

L'antiquité chrétienne, c'est le sous-sol romain. Au-dessous de l'ancienne Rome, le long des quinze voies consulaires qui rayonnent du Capitole, il existait, dès les premiers siècles de l'Église, des cryptes d'une étendue considérable. On a calculé que ces labyrinthes mesurent 150 lieues de longueur et ont reçu environ 6 millions de morts. Leurs parois renfermaient les corps rangés sur des rayons superposés. Les cavités qui avaient reçu ces dépôts funèbres étaient fermées, soit avec de grandes briques, soit avec des plaques de marbre portant le nom du défunt, la date de sa sépulture, la mention des fonctions ou du métier qu'il avait exercés pendant sa vie, parfois même des symboles indiquant son genre de mort. De ces galeries, les unes, au cours des âges, avaient été comblées et fermées, lorsqu'elles n'offraient plus de places libres aux

cercueils ; les autres avaient été ménagées et conservées pour d'autres usages. Toutes ne sont point encore reconnues aujourd'hui, tant leur nombre en est grand. Rome païenne en était minée.

Tel est le champ d'études qu'allait aborder Jean-Baptiste de Rossi. Sans doute, ce champ avait été parcouru dans les temps qui nous ont précédés. Au lendemain des invasions barbares, c'est-à-dire du VIe au VIIIe siècle, quand Rome, devenue la maîtresse du monde chrétien, avait attiré sur elle tous les regards, les pèlerins, venus des quatre coins de l'univers catholique dans la ville des papes, s'étaient fait un devoir sacré d'y accomplir une visite de dévotion ; ils y avaient trouvé ce qu'ils venaient y chercher : des tombaux. De ces sépultures, les unes étaient vides, leurs ossements avaient été portés sur les autels des premières basiliques de Rome, et les marbres qui les avaient fermées gisaient à terre ; les autres étaient encore remplies de leurs dépouilles et scellées de leurs pierres tumulaires. En s'agenouillant devant ces reliques des premiers âges de la foi, les pieux visiteurs avaient recueilli les inscriptions qui les avaient le plus frappés, se réservant de les reproduire dans les cimetières de leur pays ; ils en avaient mêlé les textes à leurs observations particulières, et avaient fait du tout des sortes d'itinéraires qui devaient guider leurs successeurs, et qui constituent aujourd'hui de brèves mais précieuses archives.

Bientôt toutefois ce courant s'arrête ; après le IXe siècle, l'oubli se fait sur ces champs de la mort, et le réveil n'a lieu qu'au souffle passionné de la Renaissance et à la voix d'Antoine Bosio, l'ancêtre direct de M. de Rossi, celui que ce dernier appelait volontiers « le Christophe Colomb des Catacombes. » Vers la fin du XVIe siècle, en effet, Bosio entreprit d'étudier les cryptes romaines, et le premier sut le faire avec clarté et méthode. Ses travaux sont consignés dans la première *Rome souterraine* qui ait paru : mais

Bosio lui-même ne laissa qu'une œuvre incomplète et inachevée. Le XVIIe siècle passa sans y rien ajouter, et le XVIIIe, sceptique et railleur, ne voyant dans les catacombes qu'un lieu de pèlerinage, une réunion de corps saints, dédaigna ces préoccupations religieuses.

De nos jours, les auteurs qui ont écrit sur Rome, s'inspirant des œuvres antérieures, nous avaient livré, dans un éclectisme sans critique, les données de leurs devanciers. Delille, qui se rattache par son œuvre (1) au XIXe siècle, avait parlé en vers froids

> .... des antres profonds, des voûtes souterraines,
> Qui pendant deux mille ans, creusés par les humains,
> Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.

Chateaubriand avait consacré au même sujet quelques feuilles de ses *Martyrs*, traçant, dans un tableau d'imagination, le spectacle d'une messe célébrée sous ces voûtes par le pape Marcellin aux premiers âges de l'Église.

Comme eux, Mgr Gerbet, dans l'*Esquisse de Rome chrétienne*, Mgr Gaume, dans les *Trois Romes*, avaient décrit avec amour ce qu'ils avaient vu, mais sans creuser davantage.

J'omets à dessein la *Rome* de notre distingué compatriote et confrère d'Académie, Théodore Bélamy, parce que déjà elle s'inspire des découvertes plus récentes et de la méthode de celui à qui est consacré cet éloge.

II.

Ce sont là de louables travaux produits par la constatation indéniable et historiquement affirmée d'un grand fait religieux. Mais ce fait lui-même dans l'exactitude de ses détails, dans les circonstances au milieu desquelles il s'est développé, restait à dégager scientifiquement. Quelle avait

(1) *L'Imagination*, 1806.

été la cause première et la raison d'être de toutes ces cryptes? Quand ces fouilles souterraines avaient-elles commencé? Par quels procédés avaient-elles été exécutées? Pouvait-on distinguer celles-ci de celles-là? Quelle destination avaient eue les unes et les autres? En un mot, quelle avait été la vie de cette Rome souterraine pendant les quatre siècles de son existence? Autant de problèmes à résoudre. Ils tentèrent l'ambition de M. de Rossi; et ses efforts eurent un tel succès que ses contemporains lui décernèrent le titre « de créateur et de père de l'archéologie chrétienne. »

Il n'avait que vingt ans lorsqu'il se mit à l'œuvre (1842). Sa méthode fut aussi simple que féconde. Le premier travail qu'il s'imposa fut un travail de préparation. J'appelle ainsi la recherche et l'étude faites par lui de tous les travaux, imprimés ou manuscrits, qui avaient trait aux catacombes, et plus spécialement de toutes les notes de pèlerinage qui avaient été laissées par les anciens visiteurs de ces souterrains. Mais comme ces premiers documents devaient être contrôlés avec soin, il n'hésita pas à rechercher et à réunir toutes les inscriptions qui subsistaient au-dessus et au-dessous de la Ville éternelle, toutes celles qui, emportées de Rome ou perdues soit par l'usure des temps, soit par la faute des hommes, avaient pu laisser quelques traces dans des copies anciennes. Il dut ainsi explorer non seulement Rome elle-même, mais encore toutes les collections particulières et toutes les bibliothèques d'Europe. Il fit plus : dépassant Bosio, qui ailleurs lui servit souvent de guide, il classa toutes ces épitaphes d'une façon méthodique, les unes d'après le nom des consuls quand elles le portaient gravé, les autres d'après leurs caractères propres, et forma ainsi une série aussi complète que possible de textes authentiques, dont il se servit d'abord lui-même et qu'il publia ensuite sous le titre de : *Inscriptiones urbis Romæ septimo sæculo antiquiores.*

Les deux volumes parus, l'un en 1861, l'autre en 1888, ne contiennent pas moins de douze cents épitaphes datées; les textes non datés, en plus grand nombre encore, demeurent inédits.

C'est en groupant ces épitaphes, en observant avec soin où et à quelle profondeur elles avaient été trouvées, que M. de Rossi put déterminer par avance la topographie des catacombes, le nombre approximatif de ces galeries, leur âge, leurs positions respectives.

Après cela, il n'avait plus qu'à faire parler la pioche ; le sous-sol de Rome lui était connu. La confirmation de ses vues ne devait pas se faire attendre.

Toutefois l'explorateur ne descendit pas seul dans ces cryptes, il se fit accompagner par son frère, Michel de Rossi, géologue distingué ; et, guidé par lui, à l'étude des textes il fit succéder l'étude des terrains. Il en releva méthodiquement le plan, en examina soigneusement les diverses couches ; et bientôt, observant que ces corridors ne sont jamais creusés plus profondement que 25 mètres, épaisseur au-dessous de laquelle finit la croûte volcanique, pour faire place à des argiles humides ; reconnaissant d'autre part que la couche la plus rapprochée du sol est composée de sables mouvants peu propres au creusage des tombeaux, il put facilement se convaincre que les catacombes chrétiennes se localisent dans une couche intermédiaire formée par un tuf poreux d'une consistance suffisante, mais facile à émietter sous l'outil, et qu'elles ne doivent point être regardées, ainsi qu'on l'avait fait jusqu'à lui, comme d'anciennes carrières abandonnées dans lesquelles les fidèles de la primitive Église se seraient réfugiés pour fuir les persécutions. Cette conviction, du reste, il l'appuyait sur ces observations indiscutables : tandis que dans les arénaires encore ouverts aux alentours de Rome, on trouve des voûtes spacieuses, de larges couloirs praticables aux charrois et même des escaliers

pour descendre aux cimetières inférieurs, dans les catacombes proprement dites, les voûtes sont basses, les corridors sont étroits et ne peuvent donner accès à aucun véhicule. Du reste, qu'aurait-on pu extraire de ces hypogées ? leurs parois ne sont formées ni de pierre à bâtir, ni de pouzzolane à préparer du ciment. De là, cette autre conclusion : que si quelques-unes de ces cryptes ont été plus spécialement la sépulture des martyrs, que si, aux époques les plus troublées de la primitive Église, elles ont servi de sanctuaires pour la célébration des saints mystères, elles n'en sont pas moins dans leur ensemble des cimetières communs, le champ du repos de la communauté chrétienne. De là, enfin, cette conclusion générale que l'Eglise a dû, dès l'abord, disposer d'un personnel important, avoir une véritable administration funèbre, des *fossores* nombreux, et peut-être des capitaux considérables.

Mais à cette vue d'ensemble devait s'ajouter une étude de détails. Quand, comment, pour quels motifs, ces galeries s'étaient-elles multipliées, étendues, croisées, ramifiées, superposées au point de former ces labyrinthes dont quelques-uns sont à plusieurs étages? Il fallait de la hardiesse pour soulever ce problème, et presque du génie pour le résoudre. M. de Rossi le tenta, et s'il eut de rares bonheurs et fit des rencontres inespérées, c'est justice de dire que jamais la fortune n'a favorisé un plus digne. Il devina que les galeries primitives, aujourd'hui plus ou moins confondues avec de plus récentes, avaient dû se développer d'abord comme des rayons autour d'un tombeau central : c'était donc à la découverte de ces noyaux, de ces *nuclei*, comme il les appelait, qu'il devait appliquer tous ses efforts. Ses recherches confirmèrent son intuition et même lui permirent d'affirmer que ces sépultures centrales étaient toujours ou celles d'une famille aristocratique puissante, ou celle d'un pontife de l'Église, ou celle d'un martyr célèbre. C'est à la lumière de ce principe

qu'il put déterminer une vingtaine de tombeaux de famille, qui, au IIe siècle, étaient des propriétés particulières, et devinrent, par des accessions successives, les vingt-six grandes catacombes, qui répondirent un peu plus tard au nombre des paroisses de Rome. Bien plus, grâce à l'épigraphie, il put indiquer les noms de certaines de ces familles. C'est ainsi qu'il releva ceux des chrétiens de la maison impériale des Flaviens et de celle des Antonins, c'est-à-dire des parents de Marc-Aurèle. Grâce à ces découvertes, on comprend mieux aujourd'hui certains textes obscurs de Tacite ou de Suétone. On doutait jusqu'alors, que dès le temps des Flaviens et de Trajan, le christianisme eût fait des prosélytes dans la haute aristocratie de Rome ; mais aujourd'hui, toute hésitation cesse, et l'on peut répéter avec assurance le texte connu de Tertullien s'adressant aux païens de son temps : « Nous avons envahi la ville, le sénat, le palais, nous ne vous laissons que vos temples; si l'on nous contraignait à émigrer, l'empire deviendrait un désert. »

Et que dire des sépultures des premiers papes et des premiers saints martyrs ? Il faudrait descendre avec le maître dans cette catacombe de Saint-Calixte, à l'étude et à la description de laquelle il a consacré presque exclusivement les trois volumes in-folio de sa *Roma sotterranea* (1). C'est en 1851, presque pour son coup d'essai, qu'il retrouvait ce cimetière, et avec lui la célèbre crypte, sépulture officielle des papes au IIIe siècle. Quelques lettres tracées sur un marbre abandonné près d'un lucernaire, en pleine campagne romaine, avaient été pour lui toute une révélation ; il s'en était ouvert à Pie IX. Le pontife acheta la vigne où gisait l'inscription, et l'heureux archéologue descendit avec certitude dans le cimetière retrouvé de Saint-Calixte. C'est là que furent successivement décou-

(1) Publiés de 1864 à 1877.

vertes non seulement les cryptes de sainte Cécile et de saint Xiste et de tant d'autres martyrs, mais encore les chapelles qui accusaient leur culte.

Pour être complet dans l'indication des œuvres de M. de Rossi, il faudrait mentionner encore ce Bulletin d'archéologie chrétienne vulgarisé en France, et traduit par l'abbé de Martigny, recueil dans lequel, au jour le jour, le maître relatait des découvertes, et qu'il rédigea à lui seul, de 1863 à 1894, époque de sa mort. Il faudrait nommer au moins ces cent sept monographies dont ses admirateurs ont publié la nomenclature en un fascicule d'honneur qu'ils lui ont offert comme un hommage le jour de son jubilé ; il faudrait dire la part qu'il eut à la classification de la bibliothèque vaticane, et plus encore à la formation de cet admirable musée du Latran où il a réuni, dans une collection vraiment royale, tous les monuments chrétiens recueillis ou découverts par lui, ayant trait à l'histoire des catacombes. Mais ces développements dépasseraient les limites de cette étude.

A qui s'étonnerait qu'un seul homme dans une carrière, même de cinquante ans, ait pu accomplir de telles œuvres, nous répondrions par ce mot qui est tout un éloge : C'est le triomphe de l'observation patiente, qui est faite à la fois de génie et de travail.

III.

J'ai dépeint l'archéologue ; l'homme n'est pas moins attrayant. Il était d'une simplicité touchante. *Scientia inflat*, dit-on, la science enfle ; il fit mentir cette maxime par une modestie pleine de charme. Avec quelle bonne grâce, en effet, il accueillait les visiteurs, surtout dans les premières années de sa carrière, alors qu'il était moins absorbé par ses travaux. Comme il se faisait volontiers leur guide à travers les galeries souterraines qu'il venait de découvrir.

Plus tard, il est vrai, pour mériter cet honneur, il fallait, selon la fine remarque de M. l'abbé Duchesne, être au moins grand-duc ou archevêque, mais il savait, à certaines époques de l'année, dans certains jours de fête, se réserver au vulgaire, et prélever sur son temps si précieux l'heure nécessaire pour la conférence qui s'adressait à tous. C'est alors que, sans apprêt, tenant une torche à la main, il descendait le premier dans les cryptes, en expliquait les dédales, et en racontait l'histoire. D'autres fois, le rendez-vous était en pleine campagne ou dans une grange de la banlieue qu'il avait reconnue comme une basilique des premiers siècles. Là, assis sur un tombeau brisé, ou debout sur un fût de colonne, empruntant le plus souvent la langue française, qu'il parlait avec aisance, il charmait ses auditeurs en les faisant assister aux diverses scènes qui avaient eu ces lieux pour théâtre. Le pur récit des faits, dégagé de toute discussion et de tout terme technique, faisait assez voir que dans sa bouche la vérité n'avait nul besoin d'attraits empruntés. C'est ainsi, par exemple, que dans l'une de ces excursions scientifiques aux alentours de Rome, on l'entendait dire simplement : « Au lieu où nous sommes réunis, le 6 août de l'année 258, le pape Xiste II, entouré de ses diacres, présidait une assemblée de chrétiens. En ceci, il contrevenait gravement aux édits tout récents de l'empereur Valérien. La police survint, les fidèles s'efforcèrent d'égarer ses recherches et de faire évader le clergé. Mais le vieux pape et ses clercs déclinèrent eux-mêmes leur qualité. On les emmena, ils eurent la tête tranchée à quelques pas d'ici. Le soir, on les enterra dans la crypte qui est sous vos pieds.

Tout était simple dans le récit, mais on savait combien tout était profondément documenté.

La probité scientifique du « commandeur » était, du reste, universellement reconnue. Il se souvenait des pro-

messes qu'il avait tacitement faites au début de sa carrière dans le dîner que lui offrait le prélat Catalpi, et il les tenait avec une fidélité persévérante. Ce n'est pas cependant que, de divers côtés, cette probité ne fût parfois mise à l'épreuve. Les uns, au début du moins, n'acceptaient qu'avec retenue ses assertions, qui leur paraissaient hardies ; les autres se demandaient si ce laïque, chercheur de tombes, avait tout ce qui convient du côté de la théologie. Pour lui, sans se soucier des craintes des uns et des attaques des autres, il apportait des faits et des preuves, et laissait à ses auditeurs ou à ses lecteurs le soin d'en tirer eux-mêmes les conclusions dogmatiques. il négligeait l'apologétique directe ou la controverse, et plus encore le pathétique édifiant. Il ne se faisait point apôtre, il demeurait savant ; mais sa science elle-même devenait un apostolat. Quelle clarté et quelle certitude ne prenaient pas en effet, pour tout visiteur de bonne foi, les croyances de l'Église romaine au spectacle de ces figures, de ces emblèmes reproduits aux murs ou aux voûtes des catacombes, si exactement relevés, décrits et datés par lui ? Telle image de Marie, certainement du premier siècle ou du commencement du deuxième, n'accuse-t-elle pas le culte de la Vierge florissant dès le début du christianisme ? Le Lazare ressuscité, d'une époque très reculée, ne montre-t-il pas l'art primitif s'inspirant du quatrième évangile aussi bien que des trois autres ? Le saint Pierre, répété si souvent dans les fresques ou les sarcophages, ne témoigne-t-il pas de la foi des chrétiens de Rome dans la primauté du chef des apôtres ? Et que dire de tous ces symboles qu'on rencontre à chaque pas ? La colombe qui s'envole avec une branche d'olivier n'est-elle pas l'emblème de l'âme chrétienne qui quitte le monde en paix ? Le navire, abordant au pied d'un phare, ne rappelle-t-il pas l'Église de la terre dans sa marche vers le ciel ? Le poisson, ἰχθύς, ne donne-t-il pas le nom du Christ sauveur du

monde ? Le poisson portant un pain ne symbolise-t-il pas le Sauveur se donnant dans le sacrement ? L'arbre couvert d'oiseaux ne représente-t-il pas la phalange des élus sur l'arbre de vie ? Noé dans l'arche, n'est-ce pas le chrétien sauvé et reçu dans l'alliance ? Moïse faisant couler l'eau du rocher, n'est ce pas l'image du mystère du baptême ? Quelque réserve qu'y mît le maître, son enseignement découlait des faits. Aussi, en l'entendant, plus d'une fois, tel visiteur, émerveillé de ses découvertes et plus encore de sa réserve à la faire valoir, s'approcha de lui pour lui dire : « Je vois le sérieux de vos travaux, la sincérité de votre science, cela me fait réfléchir, c'est fort grave. »

Et que l'on ne pense pas que le commandeur de Rossi cédât en cela à un tempérament froid ou sceptique. Son âme était profondément religieuse. Passionnément séduit par les sujets qui avaient fait le charme et l'occupation de sa vie, il avait senti, à leur chaud contact, grandir de jour en jour et s'affirmer sa foi. Ajouterai-je que sa religion ne séparait point le culte qu'il devait à son Dieu du respect inaltérable qu'il vouait à la personne du souverain pontife ? Comme il s'était donné au début de sa vie, il ne se reprit point jusqu'à son dernier soupir ; les révolutions qui troublèrent Rome, les changements de régime, le trouvèrent impassible. Sa constance dans ses convictions le fit respecter de tous ; sa fidélité à son premier souverain lui valut de demeurer, jusqu'à la fin, président de l'Académie pontificale d'archéologie, et lui permit, malgré tout, de rester comme dans son domaine, au milieu de ces catacombes qu'il avait faites siennes, et de finir ses jours en ce palais de Castel-Gandolfo, un des rares débris de l'ancien apanage des papes, gracieusement offert comme lieu de repos par Léon XIII à l'illustre malade.

Tel fut le savant, tel fut l'homme. Les qualités de l'un complétaient les mérites de l'autre et servaient à les

mettre en relief. C'est cet ensemble de talents et de vertus qui valut au commandeur de Rossi l'autorité aimable dont il jouit pendant un demi-siècle auprès de tous. La science acclamait en lui « le maître ; » la religion, l'un de ses plus fidèles interprètes ; les académies des différents pays oubliaient leurs susceptibilités nationales et franchissaient toutes les barrières pour lui faire honneur ; Paris lui avait ouvert les portes de son Institut ; son gouvernement lui avait conféré l'un des grades les plus élevés dans la Légion d'honneur; celui d'Italie, tout en se réservant dans ses marques de considération, l'avait fait entrer dans le municipe romain où sa voix, plus d'une fois écoutée, avait sauvé des monuments précieux de la ruine ou de la destruction. Les papes, dont il était resté le fidèle et dévoué serviteur, lui avaient accordé une confiance qu'ils ne limitaient pas et des faveurs qu'ils ne comptaient point.

Cette unanime considération se manifesta d'une manière éclatante lors de son double jubilé de 1882 et de 1892, célébré à l'occasion de sa soixantième et de sa soixante-dixième année. « Aucun homme privé en Europe, dit M. Paul Allard, témoin et acteur dans ces fêtes inoubliables, n'avait encore inspiré de tels sentiments et été l'objet de pareilles démonstrations. Aussi, quand le 20 avril 1892, après l'inauguration de son buste, en présence des représentants de toutes les sociétés savantes de l'Italie, des membres des écoles française, allemande, autrichienne, de Rome, des délégués de l'Institut de France et des académies étrangères, après la messe célébrée pour la première fois depuis onze siècles, par le cardinal-vicaire, dans la petite basilique qui s'élève au-dessus du cimetière de Saint-Calixte, la foule de ses admirateurs et de ses amis fut descendue, la croix en tête, au chant des litanies majeures, dans les galeries illuminées de la catacombe, on eût dit qu'une lueur d'apothéose éclairait le front du noble archéologue. »

Je ne sais où le buste du commandeur a été placé; mais il semble qu'il ne peut l'être qu'à l'entrée même de ces catacombes de Saint-Calixte, le principal objet de ses recherches, ou au centre du musée de Latran, qui est aussi son œuvre. Ici ou là, toutes les pierres parlent de lui, *te saxa loquuntur*. N'est-ce pas en ces trois mots qu'on pourrait formuler le dernier hommage que mérite M. de Rossi?

Mais les pierres des catacombes, ce ne sont pas de simples rochers taillés par le marteau du maçon; ce ne sont pas seulement des marbres ciselés par le burin de l'artiste, ce sont les pierres les plus saintes qu'il y ait sous le ciel, puisqu'elles ont été sacrées par le témoignage de l'histoire, par le contrôle de la science, par le souvenir des peuples, par le respect des croyants, et beaucoup d'entre elles par le sang des martyrs.

Capitaine Hubert Lyautey

(Artillerie de la Garde)

1814.

LE GÉNÉRAL LYAUTEY

Par le général Cte DE JOUFFROY

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Seance publique du 24 janvier 1895)

Messieurs,

Souvent j'ai parlé devant des corps d'officiers. Je m'y étais fait. L'armée était ma famille d'adoption. Vous formez un corps d'élite; vous marquez dans des fonctions publiques, les plus élevées ; dans les arts, dans les lettres et les sciences. Votre réunion est relevée encore par l'intelligent et charmant auditoire qui vient vous encourager dans vos séances publiques. Vous êtes très imposants !

Vous m'avez ouvert les portes de l'Académie de Besançon avec une entière bonne grâce, et sans tenir compte de ma très longue absence. Je vous en exprime mes bien vifs remerciements.

En m'accueillant, vous avez voulu donner un souvenir à mon frère, le marquis de Jouffroy, qui était des vôtres, et rendre hommage à mes étoiles de général, que j'ai portées fièrement, je l'avoue.

Je serai bientôt en communion complète avec vous, par l'intérêt que je prendrai aux travaux de votre compagnie.

Vos usages, Messieurs, autorisent votre récipiendaire à attirer votre attention sur un sujet digne de vous.

Vers la fin de mes années scolaires, à une cinquantaine

de mètres des moulins de Tarragnoz, un enfant tombait à l'eau. Un jeune colonel, élégant, se promenait avec un de ses officiers, sur le chemin de halage. Il décroche son sabre, se jette à la nage, et ramène l'enfant sur la berge. Il reprend ses armes, sans la moindre émotion, et il rentre chez lui avec la gravité solennelle de la vieille artillerie. Tout cela a été fait si simplement, qu'il a dû oublier, le soir, l'acte qu'il avait accompli, et sa famille a dû l'ignorer.

J'ai été frappé de l'énergie froide et si facile du colonel Lyautey. J'ai rêvé de ses épaulettes et, dès que mon père m'a autorisé à aller à Saint-Cyr, j'y ai couru.

Mais je ne viens pas, comme René chez les Natchez, vous raconter ma vie. C'est de ce colonel, devenu le général Lyautey, mort sénateur et grand officier de la Légion d'honneur, de cet illustre Franc-Comtois, que je vous entretiendrai brièvement.

Lyautey a laissé des manuscrits inédits sur les débuts de sa vie, sur son passage à l'École polytechnique, et à Metz, à l'École d'application. Il raconte ses campagnes de 1809 et 1812 avec des détails intéressants et nouveaux.

Son brillant petit-fils, Hubert Lyautey, qui a bien voulu me communiquer les nombreux souvenirs que sa famille garde religieusement, devra, dès que ses fonctions de chef d'état-major au Tonkin le lui permettront, écrire la vie complète de son vénéré grand-père; et il y réussira.

I.

Hubert Lyautey, fils de Pierre-Antoine et d'Anne Pique, est né à Vellefaux (Haute-Saône), le 13 juillet 1789, la veille de la prise de la Bastille.

Le cadre de cette étude pourra vous donner seulement un aperçu d'une vie aussi digne et aussi bien remplie. Sa belle figure ne peut être complètement séparée de celles de sa famille. Il reçut de ses parents une robuste

santé physique et morale. Les exemples de probité et de travail de son père, la tendresse éclairée de sa mère, ont fait de lui un fils et un écolier exemplaire.

Malgré les temps troublés, il fera des études presque suivies, et développera rapidement son esprit et son intelligence. Il est sérieux avant l'âge ordinaire; il profite de toutes les occasions pour s'instruire. Il a de bonne heure la secrète ambition de devenir un homme. Rien ne le distraira que les joies de sa famille étroitement unie.

Les Lyautey habitaient à Besançon, dans l'hôtel Chifflet, rue des Granges. Leur fils Hubert a des succès d'école. Il est impatient d'apprendre, et il se plaint de ne pas faire mieux.

Il est trop jeune pour être impressionné par les agitations révolutionnaires. Il se rappelle une fête de la fédération du Champ de Mars, à Chamars; une «marche» de la déesse Raison; et plus tard, le café du 9 thermidor. Ce café, sous cette invocation réactionnaire, situé rue des Granges, à côté de ce qui est aujourd'hui l'hôtel de Paris, étalait une belle enseigne, toute fraîchement peinte, où l'hydre de l'anarchie était écrasée par une belle demoiselle, aux formes charnues, qui devait être la vraie république.

Son père, ordonnateur aux armées, est appelé à Paris, au ministère, pour y remplir des fonctions élevées. Sa famille le suit. Hubert Lyautey est mis dans une pension Lemoine, une des plus renommées de Paris. Là il trouve des éléments d'instruction et de travail complets; il réussit dans les sciences mathématiques et physiques. Sa vocation se dessine.

C'était sous le Directoire. Le culte n'était pas rétabli. Sur les temples fermés l'on avait écrit : Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Et l'on ne faisait aux enfants que des conférences civiques. Le concordat de 1801 rouvrit les églises. Le jeune Lyautey fit sa première communion, avec une faible instruction re-

ligieuse, mais avec bonne intention. Plus tard, il comblera cette lacune.

Ses relations de famille commencent, et lui ouvrent des horizons nouveaux.

Son père, fatigué par le travail et par l'atmosphère parisienne, obtient du ministre Bernadotte de retourner à Besançon. Puis il est envoyé à Caen, où son fils voit la mer, les rochers du Calvados, qui rappellent la terrible Armada, et des débris des luttes fratricides de la Vendée. Lyautey est en avance sur son âge, pour la taille, la force et pour les idées. Il avait vu de jeunes officiers; la campagne de Marengo avait eu lieu; tout cela avait fait travailler sa jeune tête.

Le lycée de Besançon se formait; il en suivit les cours comme externe, et avec fruit et honneur. Enfin, le 7 brumaire an XIV (27 octobre 1805), il fut reçu, avec dispense d'âge, à l'École polytechnique. Elle venait d'être transférée des dépendances du Palais-Bourbon à la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, où elle est encore. Là, que de camarades qui marqueront, et que de savants professeurs!

Le régime de l'école le décourage un peu. Il regrette parfois sa liberté. Ses cadres d'officiers sont vieux et communs (les bons officiers étaient à l'armée); et puis, tout Français vient au monde avec un fort grain d'indépendance et d'indiscipline, qui devient une force. Lyautey n'y échappe pas. Je me rappelle, à ce sujet, qu'un général allemand me disait en 1871 : « Que vous êtes heureux, vous autres généraux, de commander à des Français. »

C'était vrai, je l'affirme, même en 1870!

La seconde année de Polytechnique est meilleure. Il gagne des rangs, il est le vingt-troisième. A l'École d'application de Metz, où il est envoyé, ayant demandé à servir dans l'artillerie à cheval, il est classé le cinquième de sa promotion. Les carrières civiles étaient délaissées.

Il est heureux de son uniforme d'officier, de son plumet

rouge et de ses relations à Metz. Malgré son caractère réfléchi, il est superbe d'entrain et d'héroïsme. La terrible épopée napoléonienne surgit à ses yeux; elle va l'entraîner.

II.

La campagne de 1809 était commencée; les bulletins d'Abensberg, d'Eckmühl, d'Essling, l'exaltaient. Le 22 juin, on demande soixante sous-lieutenants pour l'armée, avec ordre de se rendre en poste à l'île Lobau. Il part; il va avoir vingt ans.

Wagram se préparait. Les jeunes officiers de Metz arrivaient successivement. Lyautey avait été incorporé des premiers. Le 5 juillet, notre lieutenant reçoit le baptême du feu. Il est du 3e corps, Davout, au 5e d'artillerie, de la belle division Morand (un Comtois). Que d'excitations pendant ces deux journées de combat!

Il n'est pas blessé; quatre officiers de sa promotion sont tués. Son activité et sa prestance lui gagnent la confiance et le dévouement de ses canonniers et la satisfaction de ses chefs; il est présenté pour la croix. Le prince d'Eckmühl le trouve trop jeune; trois années plus tard, après la Moskowa, il la recevra des mains de l'empereur.

L'armée est cantonnée en Moravie, jusqu'à la paix de novembre 1809. Fatigué et surmené, il prend les fièvres intermittentes, qui durent une année, sans l'abattre. L'évacuation des troupes se fait par Vienne et par la basse Autriche. Dans ces marches et ces cantonnements, Lyautey apprend du moins que la vie militaire, qu'il ne changerait à aucun prix, se compose de plaisirs courts, de longs regrets et de désirs qui ne se réalisent presque jamais.

L'armée gagne la Bavière et devient armée du Rhin, avant d'être corps d'observation de l'Elbe; puis elle monte au nord en juillet 1810, pour occuper les villes hanséatiques. Sa division est à Brême en septembre; sa compagnie d'ar-

tillerie est attachée à une division de cuirassiers, qu'elle rejoint. Lyautey travaille; il a une grande activité. Il valse le soir quelquefois avec de jolies Allemandes, un peu sentimentales et pas trop farouches. Il a un duel; c'était d'usage chez les jeunes officiers, et plus tard encore.

1812 ! Concentration de l'armée sur la frontière russe. Le 12 mars, il est nommé lieutenant dans l'artillerie à cheval de la garde impériale. Il rejoint à Posen sa compagnie; elle revenait de Séville. Quel trajet, au travers de l'Espagne, de la France et de toute l'Allemagne !

La campagne s'ouvre : la grande armée passe le Niémen sur ses trois ponts. Elle est superbe, pleine d'enthousiasme et de confiance. L'artillerie de la garde est en batterie sur la rive polonaise devenue russe. Que de récits intéressants ! Lyautey voit le défilé. Notre lieutenant nous transmet des détails bien vivants avec un charme juvénile et une vérité attachante. Il dit ses joies, ses espérances, ses déceptions et ses souffrances sans découragement.

Il est de l'artillerie de la garde, élite et parure de l'armée ! Là surtout l'entrain est au comble.

Les bivouacs se succèdent, mais les difficultés suivent la grande armée. Les Russes évitent les combats, en se retirant. Le pays est pauvre et presque vide ; les plaines sablonneuses, boisées de pins et de bouleaux, n'offrent pas de ressources. Les convois de vivres sont insuffisants, et ils arrivent tard. La chaleur est excessive, les orages sont fréquents et torrentiels ; bien des chevaux crèvent. Des malades et des traînards encombrent les routes, sans trouver d'asile et de vivres. On maraude le peu qu'il y a. Quel temps ! Mais l'Empereur a son auréole de gloire et de génie intacte. L'armée est sûre de lui.

Lyautey, par son activité et son zèle, maintient la discipline dans sa compagnie. Ses hommes et ses chevaux sont nourris autant qu'il est possible. Il entretient son matériel. Tous ses devoirs sont sacrés pour lui.

Je vais vite et à regret. Nous voilà au 6 septembre, la veille de la bataille de la Moskowa. On lit la proclamation de l'Empereur. Tout le monde prend la grande tenue. Un jour de bataille est un jour de fête. Les deux armées sont en présence. L'artillerie de la garde, placée en réserve, appuie, le 7, tous les points les plus menacés. On reste maître du champ de bataille. Mais à quel prix ! 10 officiers généraux tués, et d'autres blessés, 37 colonels hors de combat. La confiance ne se perd pas. Moscou semble ne pas pouvoir échapper, et l'armée ne doute pas d'y trouver le bien-être et une paix glorieuse.

Cependant, la nuit qui suit la bataille est mauvaise ; elle est humide. Les bagages et les vivres manquent.

On reprend la marche. Le 14 septembre on est devant Moscou.

Lyautey reçoit la croix de la Légion d'honneur, le 23 septembre, à la revue de la garde, au Kremlin.

Il visite les merveilles que l'incendie a épargnées dans la ville sainte. L'armée maraude, fait des fourrages et se remonte un peu. Elle a un repos relatif ; on retrouve quelques munitions et de la poudre. Les Français continuent à fondre, tandis que les Russes renforcés les enserrent de plus en plus.

La retraite est décidée. On repart le 19 octobre, par un très beau temps, déjà froid, la nuit surtout. On se dirige sur Kalouga.

Lyautey est bien portant et vigoureux. Il a trois bons chevaux pour entreprendre cette si désastreuse retraite. L'artillerie de la garde suit difficilement au travers des convois, des blessés et des malades, qui n'ont pas voulu rester à Moscou. Il a pris part, le 15 octobre, à la bataille de Malo-Iaroslawetz, et il survit au « hurrah » des dix mille Cosaques du Don, qui ont failli enlever l'Empereur et le quartier impérial. Il y a beaucoup de morts. Sa bonne fortune continue. Il n'est pas blessé.

On change de direction, et l'on retrouve les pays déjà épuisés. Les épreuves les plus indescriptibles vont commencer. Notre jeune officier ne sait comment peindre les émotions qu'il a ressenties. Lui, si dur à lui-même, s'écrie : « J'ai souffert, j'ai bien souffert. » On abandonne voitures et caissons, faute de chevaux. Les provisions s'épuisent. Le temps devient affreux. Il se dévoue à sa compagnie, mais le découragement s'empare des hommes. On abandonne encore des canons, que l'on met hors de service. On brûle tout, matériel, maisons et villages.

Le 29 octobre, on bivouaque sur le champ de bataille de la Moskowa. Quel funèbre spectacle ! le sol est imbibé du sang des milliers d'hommes qu'avaient animés les nobles sentiments du combat.

Les Russes serrent de plus en plus notre arrière-garde. L'artillerie de la garde revient sur ses pas, pour aider celle de Davout et de Ney. Lyautey est envoyé à Smolensk pour faire préparer le ravitaillement de l'artillerie de la garde. Mission difficile. La ville est remplie d'isolés, de traînards et d'affamés sans discipline.

Le 14 novembre, on repart de Smolensk ; alors commence la misère noire. Les chevaux sont épuisés et tombent : plus de canonniers montés. Le froid augmente ; les Russes s'attachent aux flancs de l'armée, pillent les convois. On prend les fourgons de l'artillerie de la garde. Plus de provisions, plus de vêtements de rechange et plus d'argent.

Lyautey perd ses chevaux et son domestique. Il a les pieds très malades. On fait des prodiges pour repousser l'ennemi. Il reçoit quelques coups de sabre et de lance mal donnés.

A Krasnoë, 17 novembre, nouveau combat. C'est plutôt le nom de Napoléon que le spectre de la grande armée qui en impose aux Russes. Il reste au plus 25,000 hommes armés. On rentre en Lithuanie, après s'être frayé la route.

La batterie Lyautey s'était remontée, même en chevaux, avant le passage de la Bérézina sur les ponts du général Eblé. On continue. Le froid devient plus vif (30 degrés Réaumur) et la misère aussi. La désorganisation augmente tous les jours.

L'Empereur part pour Paris le 5 décembre. Il laisse le commandement de l'armée à Murat.

Lyautey tient bon. Il est le plus valide de sa batterie. Un peu de galette de seigle le soutient. Il abandonne ses derniers canons. Il a les mains gelées et ulcérées ; il perd un doigt.

Il raconte des scènes émouvantes de bonne fraternité. Ses derniers canonniers ne veulent pas le quitter. Il finit par les perdre. Que d'ingéniosité déployée pour vivre !

On cite de Lyautey le trait suivant : il rencontre un de ses camarades de l'artillerie qui, les jambes gelées, gisait sur la route. Il le charge sur ses épaules, et il le porte au bivouac. Cette action lui sauve aussi la vie à lui-même, car ses deux mains étaient incapables de le nourrir, et il serait mort de faim sans l'assistance de celui qu'il portait, et qui lui mettait les aliments dans la bouche.

A Wilna, il mange et il dort. On y laisse 20,000 hommes qui ne veulent plus suivre. On repart seulement avec 2,300 hommes armés. A Kowno on repasse le Niémen. On est en Prusse ; on se dirige sur Kœnigsberg ; on retrouve enfin l'aisance et les bienfaits de la civilisation. Lyautey arrive à Mayence, d'où il est envoyé en convalescence dans sa famille, à Besançon.

III.

Lyautey était revenu de ce grand naufrage ; son âge et son tempérament l'avaient sauvé. Les officiers tenaces, avec des idées arrêtées d'ordre et de méthode, avaient résisté à la grande contagion d'indiscipline et de découragement.

Notre jeune lieutenant était de ce nombre. Le déluge de neige et le redoublement du froid n'avaient pas ébranlé sa force d'esprit et son endurance. Il n'avait cessé d'être brave et humain, tout en étant empressé de revoir sa famille, sentiment que le devoir et l'honneur faisaient taire en lui.

Aussi, quelle détente au milieu des siens, et quels soins on lui prodigue ! Il devra souffrir toute sa vie de la congélation de ses mains.

Son frère aîné, sorti de Fontainebleau, avait été tué, comme capitaine, en Espagne, en 1811.

Ses deux autres frères, plus jeunes que lui, se préparaient à servir. Le premier, sorti de l'École polytechnique, devint l'aide de camp du général baron Berge, le grand-père du capitaine de chasseurs que vous avez tous vu auprès du général de Négrier. Il est mort général en retraite.

Le plus jeune de ses frères, très beau, très intelligent, lettré et homme d'esprit, avait débuté par la campagne de Saxe. Il était à la prise du Trocadero, en Espagne, et à celle de Constantine, en Afrique. C'était un très bon et aimable intendant.

Lyautey aura peu de temps de repos. Les Russes s'étaient arrêtés à Kalisch. La guerre violente et continue qui nous suivait depuis Moscou se ralentit. Elle ne fut plus, jusqu'au printemps, qu'une guerre traînante et d'accès. La grande lutte se préparait à nouveau.

La magie de Napoléon avait reconstitué une nouvelle armée. Duroc avait réorganisé la garde impériale.

Lyautey fait la campagne de Saxe ; Lutzen nous avait rendu l'Elbe et la Saxe ; les journées de Bautzen et de Wurtschen nous rendirent l'Oder et la Silésie. En un seul mois, trois victoires. L'artillerie de la garde avait été engagée brillamment jusqu'à l'armistice. On reprend les hostilités ; à la bataille de Dresde (24 et 25 août), notre jeune officier se distingue d'une manière particulière. Ce devait être la dernière grande victoire de l'empire !

La période des revers et des combats désespérés commence : Drouot, avec l'artillerie de la garde, fait des prodiges contre les alliés. On engage des combats de canon; deux mille bouches à feu se répondent! L'honneur et la gloire des armes étaient saufs ; mais le coup mortel était porté à Napoléon. Après les journées de Leipsick (17-19 octobre), on bat en retraite. La coalition contre nous devient universelle.

L'invasion étrangère nous arrive le 20 décembre 1813. Elle avait hésité pendant plusieurs semaines ; elle semblait ne pas oser. C'est par le pont inoffensif de Bâle, et par Manheim et Coblentz, qu'elle gagne les sommets d'Épinal à Langres et la Lorraine. Pendant cette campagne d'hiver de 1814, Lyautey est choisi pour commander l'artillerie à cheval de la division légère de cavalerie Colbert, la plus manœuvrière des trois divisions de cavalerie de la garde impériale. Son activité, son allant, ses ressources et sa ruse même le distinguent dans cette tâche délicate, où il ne fait que courir entre la Seine, la Marne, l'Aube et l'Aisne. Dans le mois de mars, il tire le canon vingt-huit fois, sur trente et un jours.

Il est nommé capitaine dans la garde, le 12 mars, avec rang de chef d'escadron dans la ligne. A Brienne, il risque d'être enlevé; à la Rothière, il pert des pièces, il n'est pas soutenu. Il survit aux désastres successifs de notre si faible armée, où la défaite de Napoléon avait été plus glorieuse que la victoire des coalisés.

L'abdication de l'empereur a lieu le 3 avril.

Le 12 mai, le commandant Lyautey est mis en non-activité.

IV.

Napoléon revient de l'île d'Elbe. Lyautey, rappelé, est employé à l'atelier d'armes de Paris, qui travaille jour et nuit. Il n'est pas à Waterloo.

A la seconde Restauration, le commandant Lyautey est à demi-solde. Il attendra que l'on ait statué sur sa position militaire. En 1815, il est employé à la direction d'artillerie de Besançon et de Vesoul. En 1816, il est major du 3e régiment d'artillerie à cheval, à Strasbourg.

Pendant cette période de paix, après les années agitées et dramatiques qu'il avait traversées, il succombe, comme beaucoup d'officiers revenus de campagne, à la tentation du mariage; son choix est des plus heureux. Il épouse, le 4 septembre 1816, Mlle Guillaume, appartenant à une famille de magistrats, et nièce du maréchal Moncey, duc de Conegliano. Elle était déjà la cousine de son mari.

Mme Lyautey, femme accomplie, distinguée et intelligente, a toutes les vertus familiales. Il y a trois ans seulement, qu'entourée de soixante petits-enfants et arrière-petits-enfants, on célébrait, au château de Montrambert, chez sa fille, le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance. Elle est morte peu après cette fête, et son seul fils, inspecteur des ponts et chaussées en retraite, lui a peu survécu.

Le chef d'escadron Lyautey, en février 1821, est nommé au commandement du bataillon des pontonniers, à Strasbourg. Il n'y avait encore qu'un bataillon de cette arme. Plus tard, ils formeront un régiment, puis deux. Lyautey apporte dans ce commandement tout le feu et l'entrain de ses trente et un ans.

Quand survint l'expédition d'Espagne, en 1823, le bataillon des pontonniers y fut envoyé au complet. Son commandant est le directeur de tout le service des ponts militaires. Il se distingue, et il est nommé lieutenant-colonel le 8 septembre, et adjoint au général commandant l'artillerie à Strasbourg.

En 1825, il est chargé par le comité d'étudier le tir à ricochets, qui était une nouveauté alors. Il obtint pour ses études et ses rapports une médaille d'or. On l'appelle

en 1828, avec le grade de colonel, à Vincennes, dans l'artillerie à cheval de la garde royale.

La révolution de 1830 l'envoie en disgrâce à Brest. Son climat humide éprouve sa santé, et il quitte à regret et provisoirement le commandement des troupes. En 1834, c'est avec une vive satisfaction qu'il se voit désigné pour le commandement du 12e d'artillerie, régiment de nouvelle création, qui se formait à Bourges. Lyautey surmonte de grandes difficultés. Sa garnison n'avait jamais eu d'artillerie. Cette ville n'était pas, comme aujourd'hui, le foyer intellectuel de cette arme, avec ses magnifiques établissements : sa pyrotechnie, sa fonderie, sa cartoucherie, son école pratique de tir, sa commission d'expériences, son polygone de plus de 10 kilomètres, et ses superbes casernes, très saines, occupant de grands espaces, et construites d'après le système Tollet.

Le colonel Lyautey fait bientôt de son régiment un des mieux constitués et des plus instruits. Il avait conquis le respect et l'affection de ses subordonnés, officiers et soldats.

Lyautey est nommé maréchal de camp et commandant de l'artillerie de l'armée d'Afrique le 16 novembre 1840. Le voilà, pendant trois années, avec notre dernier et le plus grand professeur de guerre depuis Napoléon, le général Bugeaud, qui sera peu après le maréchal duc d'Isly. Il le suit dans les expéditions de 1841 et 1842.

Le roi Louis-Philippe destinait son plus jeune fils à l'arme de l'artillerie. Il fait rappeler d'Afrique, en 1843, le général Lyautey, qui prend le commandement de Vincennes, et qui va avoir sous ses ordres le jeune prince. Il sera son initiateur, jusqu'à ce qu'il le remplace.

J'ai eu l'honneur de rencontrer alors le duc de Montpensier ; c'était le prince le plus séduisant que l'on puisse voir. Il venait souvent de Vincennes visiter Paris, le soir, avec son aide de camp. Il était moins grand que ses frères ;

mais comme distinction et comme esprit, il faisait penser au prince Charmant des contes de fées. Il était de grande race comme la reine.

Les princes d'Orléans, d'après la loi que M. Thiers avait obtenue des Chambres, étaient généraux à vingt ans. Lyautey cède son commandement de Vincennes au duc de Montpensier en 1846, et il est attaché au comité consultatif de l'artillerie, et membre du comité spécial du service des poudres.

Le 10 juillet 1848, il est élevé au grade de général de division. Il reste membre du comité, et inspecteur de l'arme.

Napoléon III l'appelle au Sénat le 19 juin 1854, et il passe dans la section de réserve de l'état-major général, en juillet de la même année.

L'empereur avait envoyé à son ministre d'État, Fould, une liste de quatre sénateurs, qu'il nommait en même temps. Le ministre, y trouvant le nom de Lyautey, s'écria : Cela n'est pas possible, ce général n'a rien demandé. Les candidats, paraît-il, n'avaient pas tous cette réserve.

VI.

Le général Lyautey avait terminé sa vie active. Ce qui frappe chez cet homme si complet, né ardent et impressionnable, c'est sa possession prématurée de lui-même. Il l'attribue beaucoup au besoin de sang-froid, de correction et de volonté qui lui étaient nécessaires pour commander à des hommes souvent plus âgés que lui. Il avait eu un si rapide début dans sa carrière !

Son cœur était chaud, et il l'a conservé jusqu'à la fin. Tout le montre, soit dans sa vie militaire, soit dans son existence familiale. Il était d'une tendresse infinie. Sa physionomie n'avait que l'apparence de la froideur et de la tranquillité. Les épreuves l'avaient rendu maître de ses sensations. Rien n'altérait chez lui le prestige de l'autorité.

Il n'avait ni colère ni impatience. Sa volonté était tenace, sa fermeté était douce, et toujours juste.

Le sentiment paternel a été aussi profond chez lui que le sentiment filial. Tant qu'il l'a pu, il a été l'éducateur de son fils, devenu un savant aussi. Il suivait le développement de ses trois filles, qui ont eu, toutes, les aimables et solides qualités de leur mère.

De bonne heure, son indifférence un peu frondeuse, et de culture polytechnicienne, avait fait place aux croyances religieuses les plus arrêtées. Il était pratiquant sincère et sans ostentation. A la fin de sa vie, le P. de Ravignan l'appelait son ami.

Lyautey était généreux, obligeant et charitable, surtout pour ses compatriotes. Des dons importants, faits à la Société d'émulation du Doubs, perpétuent son souvenir.

Ce qui a été la caractéristique de sa vie, c'est son austérité, son désintéressement et son intégrité absolue, malgré les agitations et les ambitions déchaînées autour de lui pendant les cinquante années qu'il a dépensées au service de la France.

Lyautey avait traversé les événements politiques avec tact et dignité. Il avait puisé dans sa vie militaire le respect de la discipline et l'enthousiasme du devoir, qui chez les bons officiers se confond presque avec la religion.

Il y avait, de son temps, un très petit nombre de généraux de division d'artillerie. Tous étaient des savants qui ont laissé des traces de leurs talents scientifiques et techniques. Ils ne pensaient pas alors avoir l'expérience des grands commandements.

Lyautey, encore jeune, avait écrit ses souvenirs d'un officier d'artillerie à cheval. Ce commandement difficile à réglementer, même quatre-vingts ans plus tard, demande surtout des chefs ayant beaucoup d'activité, de l'inspiration et du bonheur.

En 1850, il refusait au général de la Hitte, ministre des

affaires étrangères, le poste d'ambassadeur en Russie ; en 1854, le titre de comte, que Sa Majesté Napoléon III voulait lui donner au moment du mariage de son fils. Modestie bien rare !

Il existe dans sa famille toute une correspondance des maréchaux Moncey, Kellermann, Oudinot, Bugeaud et du comte Daru, qui témoigne de quelle haute estime et de quelles puissantes amitiés ils étaient entourés, son père et lui, et sans en avoir jamais recherché les avantages.

Le Sénat a montré, en différentes occasions, à quel point il appréciait l'expérience et les connaissances du général Lyautey, en l'appelant à faire partie des commissions chargées d'étudier les lois relatives à l'armée. Les regrets unanimes de cette haute assemblée ont été un hommage rendu à son mérite et un témoignage du prix qu'elle attachait à le compter parmi ses membres.

Le général Lyautey, d'une race si forte et si résistante, ressentit, vers 1864, les premières atteintes du mal qui devait le terrasser. Après une grande réunion de famille, qui reste dans le souvenir de tous les siens, il voit que la lutte n'est plus possible. Il va à Nice ; on le conduit à Geneuille respirer l'air natal. Il est entouré des soins et des dévouements les plus affectueux. Il s'affaiblit, tout en conservant son calme inaltérable et sa dignité sereine. Il est résigné ; sa piété le soutient.

Il s'éteint le 26 décembre 1867.

Ses funérailles eurent lieu à Paris, et suivant sa volonté, sans qu'on lui rendît les honneurs militaires. Son cortège a été très nombreux et sympathique.

Lyautey avait montré, dans toute sa vie, les plus nobles traits des natures franc-comtoises.

Il était grand officier de la Légion d'honneur ;

Chevalier de Saint-Louis ;

Chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne ;

Décoré du Nicham,

Et grand-croix de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand.

Messieurs, il faut conclure, et ne pas épuiser votre bienveillance. C'est le général Lyautey qui le fera dans une dédicace écrite en tête des notes qu'il a laissées.

Cette dédicace est un acte de modestie, de sincérité, d'énergie et de foi religieuse. Je n'y change rien :

« Ces pages, dit-il, ont été écrites de premier jet, en toute liberté d'allure et avec une entière sincérité. Il ne faut pas y chercher d'artifice d'aucune espèce. La plume a couru au gré de la mémoire, anticipant sur les temps et revenant sur les incidents oubliés.

« Ce que l'on y verra le moins, c'est la prétention. Mais on s'y convaincra qu'avec de bonnes intentions et de la fermeté, on surmonte de bien grandes difficultés.

« Telles qu'elles sont, je désire beaucoup que mes enfants et mes petits-enfants y voient la protection dont Dieu m'a entouré dès ma jeunesse, afin de m'amener à jouir du bonheur qu'il m'a donné et dont je le remercie chaque jour. Général Hubert Lyautey, *sénateur*.

1859-1860. »

Messieurs, l'heure m'avait semblé opportune pour montrer aux générations nouvelles comment un tel homme avait entendu le meilleur emploi de sa vie, et de l'offrir comme un modèle à suivre. Mon dessein est rempli, et je vous remercie de m'y avoir aidé, en m'inscrivant dans votre ordre du jour de cette séance.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

Monsieur le Général,

Le nom que vous portez fait ici écho à celui de plusieurs membres de votre famille qui se sont distingués dans les sciences ou dans les lettres. M. le marquis votre frère, qui par la courtoisie de ses relations, non moins que par ses travaux historiques, a honoré notre compagnie, cesse à peine de figurer parmi nous. Si la mort ne l'eût récemment enlevé, il eût été votre heureux introducteur dans nos rangs. Son souvenir vous y appelle. Lui-même n'avait pas peu contribué, par ses recherches patientes et consciencieuses, à la réhabilitation scientifique d'un de vos aïeux, dont la célébrité n'a pas pour seules limites les bornes de cette assemblée ni pour seul théâtre la place qui contient sa statue. La science moderne proclame sa précieuse découverte, et la société contemporaine en recueille tout le bienfait. Les annales de l'Église assignent aussi dans leurs pages un rang d'honneur à l'un des vôtres, et le musée de Besançon, complétant ce témoignage, montre non sans orgueil le portrait du cardinal de Jouffroy.

Ce sont là de nobles parrains. Mais ils n'ont été pour nous qu'une indication, comme ils ne sont pour vous qu'une leçon et un exemple. Les brillants succès de vos premières études, la rapidité avec laquelle vous avez parcouru la carrière militaire, la possession si bien méritée du haut grade qui la couronne, disent assez la distinction de votre esprit et la variété de vos connaissances.

Et maintenant dois-je parler de vos mérites littéraires ou dois-je plutôt glorifier vos faits d'armes ? Si j'hésitais, je me rappellerais le mot fameux adressé quelque jour à un prince qui venait de publier en deux volumes les luttes de

deux grands peuples : « Monseigneur, il est bien d'écrire l'histoire, il est mieux encore de la faire. » Mais je n'ai point à choisir ; cette histoire, Monsieur le général, vous avez su tout à la fois et la faire et l'écrire. Les annales de la guerre franco-allemande rapportent comment, aux jours sombres mais glorieux de Loigny, de Patay, de Vendôme, du Mans, vous avez su, à la tête de votre brigade, puis de votre division, même de votre corps d'armée improvisé, tenir en échec un ennemi vainqueur, ne céder le terrain que pied à pied, sauver enfin l'honneur du drapeau. En parcourant les pages que consacrent à l'armée de la Loire nos récits militaires, j'ai vu aussi que vous saviez manier la plume à l'égal de l'épée. Vos rapports officiels, vos lettres publiées, vos ordres du jour à vos troupes, en sont la preuve. Du reste, le portrait que vous venez de tracer, avec autant de finesse que d'élégance, du général Lyautey, en est une nouvelle et heureuse confirmation.

Aussi quand, après une carrière toute d'honneur et de dévouement, vous êtes venu demander à votre ville natale et à vos anciennes relations le bénéfice et le charme d'un repos si bien conquis, l'Académie devait-elle naturellement jeter les yeux sur vous et vous appeler dans son sein. Elle s'applaudit de s'être associé votre concours ; elle attend de vous de nouveaux travaux ; elle compte même que plusieurs de nos généraux d'origine comtoise trouveront en vous un panégyriste et un historien.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le général, que j'ai l'honneur, au nom de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, et s'il m'est permis, en mon nom personnel, de vous offrir les plus empressés et les plus sympathiques souhaits de bienvenue.

JEAN GIGOUX

Par M. A. ESTIGNARD

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance publique du 24 janvier 1895)

I.

Dans le vieux Besançon, au commencement du siècle, existait, sur l'ancienne place dite des Maréchaux, un modeste atelier de maréchalerie, devant lequel s'étendait un auvent construit en planches et qui servait d'abri aux chevaux amenés au ferrage. Au premier étage de la vieille maison noire et enfumée était le logement du maréchal ferrant.

C'est là que vint au monde, le 6 septembre 1806, le peintre qui devait plus tard se faire un nom célèbre et honorer notre ville par son talent, Jean-François Gigoux. L'art aime souvent à choisir ses prédestinés dans les plus humbles demeures, et la pauvreté a été la dure institutrice de la plupart des artistes. Plus d'une fois les difficultés matérielles paraissant devoir étouffer une vocation en ont été, au contraire, le meilleur auxiliaire.

Le nom donné à la place, la vétusté, le délabrement de la construction, indiquaient qu'une longue série de maréchaux ferrants s'étaient succédé dans cet atelier. Avait-il

été occupé par des familles successives? La dynastie des Gigoux en avait-elle eu le monopole? L'histoire ne le dit pas.

Aujourd'hui on ne reconnaîtrait plus les lieux que nous venons de décrire. La boutique, l'auvent, ont disparu. Le nom de place des Maréchaux n'existe même plus et a été remplacé par celui de Jean Gigoux, aimable flatterie envers le peintre dont nous essayons d'esquisser la vie et les travaux.

Le maréchal ferrant ne pouvait prévoir ni les aptitudes de son fils ni la renommée à laquelle il devait parvenir; son ambition se bornait à lui apprendre à ferrer magistralement un cheval comme il le faisait lui-même, et nul doute qu'il n'y eût réussi sans l'intervention imprévue du démon de l'art qui vint se jeter à la traverse. A quinze ans, Jean Gigoux négligeait chaque jour davantage la profession de son père pour suivre les cours de dessin de la ville, et s'occuper activement de peinture. Il était encouragé dans cette voie par un ami de son âge auprès duquel se passa toute la première partie de sa vie de peintre, et qui aspirait comme lui au titre d'artiste : nous avons nommé Gabriel Laviron.

Beaucoup plus instruit que Gigoux, ayant fait de bonnes études, intelligent et surtout d'un dévouement absolu, Laviron eut une influence considérable sur ses premiers travaux. Peintre lui-même, ayant des notions d'architecture, et sur l'art des connaissances théoriques étrangères à Gigoux, il lui était utile par ses conseils, par son empressement à le servir, par sa disposition à l'admirer et nous pourrions même dire à lui obéir. Il était pour lui un auxiliaire, un guide précieux. Ce que l'un ne pouvait comprendre faute de culture intellectuelle, l'autre le savait et en faisait profiter son ami. Mais si l'un était mieux doué, l'autre avait une énergie, une volonté de réussir, une âpreté au travail qui manquaient absolument au premier.

Laviron subissait l'influence de Gigoux, il n'avait personnellement aucune initiative; il était alors ce qu'il est demeuré, un bohème, jusqu'au jour où au siège de Rome en 1849, la capitulation déjà signée, mais non encore connue dans les tranchées, il fut tué d'une balle française.

Le professeur de la ville en réputation à Besançon, quand Gigoux et Laviron commencèrent, était Flajoulot, grand vieillard maigre et osseux, vivant sous le coup d'un enthousiasme chronique et se livrant, avec des gestes d'énergumène, à des démonstrations passionnées en l'honneur de l'art. Dans son atelier était en permanence un chevalet portant un tableau ébauché, jamais fini, mais lui servant à décrire les merveilles qu'il allait y faire éclore. Ce type de comédien a complètement disparu, parce qu'il ne serait pas pris au sérieux de nos jours comme il l'était alors. Flajoulot se disait élève de David. Pas de peintre qui, sous le premier empire, ne se prétendît le disciple de ce chef d'école.

En réalité, il n'avait produit que de rares peintures, des tableaux religieux sans mérite, ce que démontrent trop quelques toiles égarées dans des églises à Besançon et dans les environs.

Gigoux et Laviron devinrent ses élèves, comme plus tard Édouard Baille. Mais les deux inséparables eurent vite épuisé la science d'un pareil maître et gagnèrent Paris. Là il fallait vivre, et on avait cent cinquante francs pour toute fortune. Gigoux va nous dire quelles ressources le soutenaient : « A présent, écrit-il à Weiss le 28 avril 1828, je lithographie des têtes d'études qui ont été calquées sur les tableaux de Raphaël à Rome, c'est un ouvrage très considérable; j'en ai peut-être deux cents à faire, et elles me seront payées bien exactement ; ne croyez pas que je vais les faire toutes; sitôt que j'aurai quelque argent, je reprendrai mes chers pinceaux. Je ne fais pas rien que cela, je travaille pour les marchands de tableaux ; je fais,

le soir, quelques dessins en sépia qui me sont aussitôt achetés; je fais aussi deux ou trois petites peintures à l'huile sur commande. » Son travail lui a procuré quelques ressources dont il veut profiter pour étudier sur nature : « Je partirai le 15 ou le 20 mai, écrit-il le 30 avril de cette même année, pour faire des marines le long des rochers du Calvados, et je pourrai voir la mer et l'admirer jusque dans ses moindres reflets. » Trois mois après, il racontera ses impressions sous une forme un peu enfantine en ces termes : « Je suis de retour de Normandie d'hier 25. Je suis parti à pied avec Laviron, j'ai passé par Rouen, j'ai vu la superbe Jumièges, Saint-Wandrille, le château d'Harcourt; je suis allé au Havre, j'ai fait la traversée de Honfleur et suis demeuré fort longtemps en mer, à cause du gros temps, c'était admirable; j'ai vu les plus étranges pavillons....; de Honfleur j'ai suivi les côtes, j'ai peint, j'ai dessiné, enfin je me suis donné une idée de la mer; j'espère en conserver longtemps le souvenir. »

Les voyages ne l'empêchent pas de continuer la lithographie, il rêve la réputation : « Outre mes travaux ordinaires, je vais, pour me faire un nom dans la lithographie, entreprendre deux paysages historiques d'une belle dimension et d'après un bon maître; on me permet de porter mes pierres dans la galerie du Louvre; je redoublerai d'efforts, je ne gagnerai rien, mais il est temps de me faire une réputation; après cela je pourrai me livrer au genre qui me conviendra le mieux. »

Puissance de volonté, confiance dans l'avenir, voilà les qualités qui de Gigoux ont fait un maître.

Cette lithographie qu'il se propose d'entreprendre, ce sera la mort d'Eurydice, d'après le Poussin, l'un des plus beaux paysages de ce grand artiste ; il est pris d'admiration pour son talent : « Quel homme que ce Poussin ! tous les autres peintres de l'école française ne sont que des enfants à côté de ce foudroyant génie. Depuis que je vais au Louvre, lui

seul captive toute mon attention et m'absorbe, et quand je l'ai vu, je ne puis en voir davantage ; son portrait est, à mon avis, son chef-d'œuvre, non seulement par sa manière de faire, mais pour le sentiment, pour la vie qu'il respire. D'après cette admirable tête on peut connaître le caractère du Poussin, on ne devrait parler de ce maître que la tête découverte. Les belles pages de Rousseau, de la *Nouvelle Héloïse*, ne m'ont jamais produit plus d'effet. Le Poussin, Rousseau et Catinat sont trois hommes qui honorent l'humanité; quoique ne suivant pas la même carrière, ils ont une semblable vertu. »

Cette lettre nous a paru curieuse, elle montre un enthousiasme surprenant dans cette nature habituellement calme et réfléchie, enthousiasme réel et qui est évidemment sincère; elle nous fait en outre deviner dans ce rapprochement bizarre entre ces figures du Poussin, de Rousseau et de Catinat, comment, par des lectures décousues de nombreux ouvrages, l'artiste, arrivé à Paris sans érudition, cherchait à suppléer le mieux possible à l'instruction qui lui manquait.

Gigoux a une autre ambition; il veut concourir pour le prix de Rome ; s'il a le bonheur de réussir, c'est l'existence assurée pendant deux années, il serait le troisième Franc-Comtois à qui cette récompense a été accordée, Paris et Lancrenon ayant été avant lui jugés dignes de cette faveur; il raconte ainsi à Charles Weiss ses espérances : « J'entrerai en loge le 28 août; j'en suis tout heureux, vous savez comment cela se fait; à huit heures du matin, on lit le programme du sujet à traiter ; vous entrez dans une petite chambre pour vous seul, on en prend la clef, et le soir à six heures on vient vous l'ouvrir, et on emporte votre tableau, qui doit être achevé et que le jury apprécie et récompense si vous le méritez; j'aurais ainsi, ajoute-t-il, une pension pour deux ans, et au bout de ce temps, si je ne fais pas un peintre, ce sera ma faute. Vous croyez peut-être

que je vais prendre un maître, les seuls en qui j'aurais confiance sont morts. C'étaient Géricault, Bonington, et parmi les peintres anciens, j'ai choisi Ruysdaël ; voilà le seul paysagiste qui ait existé. »

Ici encore un rapprochement singulier entre des peintres que rien ne rapproche. Comment associer les noms de Géricault, le vigoureux auteur du *Naufrage de la Méduse*, et ceux du paysagiste Ruysdaël et de Bonnington, dont tout le chàrme est dans la couleur !

Malheureusement — est-ce malheureusement qu'il faut dire ? — il n'obtient pas le prix de Rome. Qui sait ce qu'aurait produit sur son talent le séjour en Italie ? L'enseignement de l'Ecole l'eût-il grandi ou étouffé ?

En 1830, il expose un petit portrait au crayon de Mme Gandillot et de sa fille ; il peint le portrait en pied de Jouffroy : « J'ai à faire beaucoup de portraits, écrit-il, je n'aurais jamais pensé les réussir aussi bien. J'espère, d'ici à peu de temps, peindre un peu mieux qu'Hersent, Gros, Gérard, qui se font payer six mille francs. J'ai deux grands maîtres devant les yeux, Velasquez et Lawrence ; tant que je ne serai pas à leur niveau, je me regarderai comme un bambin en peinture. »

Ici se révèle une prétention quelque peu exagérée. Gigoux ne devait atteindre ni Velasquez ni même Lawrence. Il lui manquait ce qui distinguait le grand peintre anglais, la grâce native, spontanée, que l'on peut développer mais qui vous appartient, celle que l'on pourrait appeler un secret. Puis, Lawrence excellait à peindre ce que peut avoir de plus doux le satin du visage, et de plus vainqueur l'expression d'un œil bleu ; il savait moirer la moire, satiner le satin ; il était le peintre de l'opulence, qu'il séduisait par la poésie de son pinceau ; on devine dans ses portraits la finesse de la race, cette incomparable distinction que l'on pourrait appeler la distinction de la peau ; il était le peintre des femmes aimées ; ces qualités, Gigoux ne les possédera

jamais; il aura la vigueur, la franchise du ton, le sentiment de la couleur et de la lumière; l'élégance lui est refusée, il n'idéalise rien, pas plus les femmes que les rois. Gigoux est un romantique, il est touché par les qualités de certains maîtres, il les admire sans pouvoir les atteindre, sans chercher leur manière ni songer à les imiter. Le peintre, pas plus que tout autre créateur, ne peut sortir de sa nature; cherche-t-il à s'incarner dans le talent d'un autre, il n'est plus qu'un imitateur et un pâle copiste; il n'est original qu'à la condition de subir ses défauts comme il profite de ses qualités.

Voilà ce que Gigoux sentait d'instinct.

La révolution de 1830 le détourne peu de son travail; il fait cependant le coup de feu et plus tard il se donnera volontiers comme un des héros de juillet : « Par les deux lettres que j'ai adressées à mes parents, écrit-il en 1830, vous avez pu avoir quelque idée de la part que j'ai prise aux événements; aujourd'hui je travaille depuis le jour où j'ai suspendu mon sabre; je travaille comme devant; seulement quelquefois, lorsque je surprends ma pensée à errer, il me semble entendre les feux de peloton, les feux roulants, et puis la poussière qui s'élevait au-dessus des barricades et le râle des mourants, je ne l'oublierai jamais ; mais cela se dissipe et je travaille. »

La révolution de juillet, comme toutes les révolutions, avait tué les arts et paralysé les commandes. Gigoux profite de ses loisirs pour se rendre en Angleterre, dans ce pays de liberté où les Français ne peuvent d'après lui, qu'être bien accueillis. Il y séjourne deux mois à peine; il est de retour à Paris le 15 janvier 1831, le découragement le saisit; le 22 janvier il écrit ces lignes : « Depuis longtemps je ne reçois de nouvelles de personne, et moins de mon pays que d'ailleurs; si j'avais pu prévoir, je serais resté à l'étranger; en arrivant, j'ai trouvé plusieurs faillites et des pertes d'argent considérabies. J'ai dû de-

mander à un ami 600 fr. pour passer ces vilains temps, qui m'ont été refusés. Tout cela ne me rend pas l'âme bien satisfaite; » mais l'énergie du caractère l'emporte, et il s'empresse d'ajouter : « Je n'en travaille pas moins, toujours j'étudie. » Il établit son atelier rue de Bondy, puis rue Saint-André des Arts, dans l'ancien hôtel de Mme de Montespan, occupé en partie par la librairie Furne. Il peint quelques tableaux de chevalet d'une jolie couleur, notamment *Saint-Lambert et Mme d'Houdetot se rencontrant sur le grand escalier de Versailles*, toile remarquable de lumière et d'éclat; il fait le portrait de son père, dont la figure enluminée dénote que le maréchal ne professe aucun mépris pour le vin; il essaie ses forces dans la peinture de grandeur naturelle, dans un tableau donné par M. de Magnoncour au musée de Besançon, *l'Horoscope :* un jeune homme revêtu d'une cuirasse, et pour lequel a posé Laviron, présente une jeune femme à un devin; c'est une étude, mais déjà on peut pressentir que le charme, l'élégance, manqueront toujours au peintre.

A cette époque, l'école romantique, si on peut appeler école la réaction violente contre toutes les règles imposées à la peinture par l'expérience des siècles, se trouvait à son apogée; un souffle révolutionnaire avait renversé les idoles autrefois respectées, la fantaisie était proclamée souveraine, et l'art, pour être vraiment l'art, ne devait respecter aucune entrave; c'était une insurrection contre le passé, ce n'était pas une doctrine, mais le mouvement arrivait à point pour faire apprécier les instincts et la manière de Gigoux. Aussi, quand au Salon de 1835 parut la *Mort de Léonard de Vinci*, ce fut un applaudissement universel; le maître, car on pouvait lui donner ce titre glorieux, se plaça sans conteste au premier rang de l'art romantique; le début fut un triomphe. Il y avait dans l'œuvre une crânerie qui devait être admirée et séduire; la touche est vigoureuse, la lumière caresse les figures comme

tous les accessoires, les personnages principaux, le roi et le vieux Vinci, captivent l'attention. La marche du drame est bien entendue. Le prêtre apporte au mourant la communion. Le peintre veut aller la recevoir hors de son lit, et François Ier aide à le soutenir dans ce pénible trajet. Il y a là une idée noble et touchante, une scène sagement ordonnée, bien comprise, clairement rendue.

François Ier domine le tableau de sa grande taille, le Vinci l'éclaire, l'illumine de l'expression de foi que reflète son visage. Le vieux prêtre qui présente l'hostie, les enfants de chœur, sont bien à leur place, et le contraste entre l'ombre jetée par les courtines du lit et la galerie éclatante de lumière qui s'ouvre derrière les assistants est du meilleur effet. Costumes, draperies, accessoires, jusqu'à ce tapis d'Aubusson, anachronisme pardonnable en raison de l'habileté d'exécution, sont d'un réalisme plein de vérité et d'harmonie; c'est la nature reproduite magistralement.

Le public ne remarqua point les imperfections, il ne fut choqué ni du manque de dignité et d'élégance chez François Ier, le prince chevaleresque, ni de la pose écrasée du Vinci, ni de l'aspect des genoux, qu'aucune draperie ne dérobe à la vue, et qui sont d'un réalisme trop brutal; il ne vit que les grandes qualités sans apercevoir les défauts, parce que l'œuvre répondait à ses aspirations, à son goût de réalisme absolu qui dominait alors.

Reconnaissons d'ailleurs que, même aujourd'hui, la *Mort de Léonard* peut être placée dans les premiers rangs parmi les peintures remarquables de notre temps. C'est le chef-d'œuvre de l'artiste, qui jamais ne retrouvera les mêmes éminentes qualités d'aspect et de vérité. Le succès fut d'ailleurs de nature à satisfaire les plus exigeantes ambitions. Le tableau fut placé à l'exposition dans le grand salon carré et fut acheté par l'État 4,000 fr. : c'était un prix à une époque où les toiles n'étaient pas encore couvertes d'or; il fut envoyé au musée de Besançon; Gigoux

reçut en outre, la première médaille de peinture d'histoire.

Dans cette même année de 1835, le peintre laborieux et fécond compose sur bois les gravures de *Gil Blas*, édité par Dubochet. La gravure sur bois était alors fort en vogue, et avec raison. Ne donnait-elle pas exactement la pensée de l'artiste? C'était son dessin. L'illustration du livre de Lesage, pour employer le terme en usage, était une bonne fortune pour Gigoux, qui sut répandre dans ses compositions du mouvement et de l'intérêt; il n'a pas la grâce des Johannot, mais quelques-uns de ses dessins ont de remarquables qualités de lumière et sont de vrais, de charmants petits tableaux. La plupart des personnages ont été pris sur nature. Gigoux se servait, en effet, le plus possible de croquis d'après ses amis ou ses visiteurs.

Le *Gil Blas* lui prit dix mois de travail; le tirage dépassa vingt mille exemplaires, ce qui n'empêche pas ce livre d'être aujourd'hui rare et recherché des collectionneurs, mais les éditeurs auxquels Gigoux s'était associé se firent la part du lion.

A peu près à la même époque, le dessinateur orne de vignettes les *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*, dont le succès fut moindre que celui du *Gil Blas*. Ces années sont des années heureuses dans la vie du peintre; il est un des principaux représentants du romantisme, l'un des des favoris du cénacle romantique, il est considéré comme un des maitres de cette pléiade brillante qui compte dans ses rangs les Deveria, les Delacroix, etc. Le gouvernement lui a donné une médaille de 1re classe pour son Léonard de Vinci. Il est lié avec beaucoup d'écrivains, de personnages éminents : avec Alfred de Vigny, qui, sur sa demande, envoie à Weiss des poésies inédites; avec le baron Taylor, cette providence des artistes ; avec le baron Gérard, qui, en mourant, lui laisse un tableau inachevé qui deviendra plus tard la propriété du musée de Besançon ; avec le maréchal Moncey, qui, grâce au patronage de Charles Weiss, se montre

d'une grande bienveillance. Il est surtout en relations excellentes avec ses compatriotes, Charles Nodier et Jouffroy, « deux hommes, écrit-il à Weiss, qu'on ne saurait oublier quand on a été lié avec eux et surtout liés au degré où nous étions ensemble ; » il voit fréquemment Pauthier l'orientaliste, qui fait imprimer son *Child-Harold;* Francis Wey, qui lui paraît affligé d'une loquacité excessive ; Xavier Marmier, son vieil ami d'enfance ; avec Lancrenon qui a conquis une notoriété avec son tableau, *le fleuve Scamandre;* avec le général Donzelot, grand amateur de peintures.

En Franche-Comté, il a pour amis Viancin, le poète spirituel et fécond ; le docteur Grenier, le botaniste éminent ; Pérennès, professeur à la faculté des lettres; Léon Bretillot maire de la ville de Besançon ; les conseillers à la cour Demesmay et Béchet (1) ; le président Bourgon ; le baron de Fraguier, dont il vante, dans ses causeries sur les artistes, la distinction accomplie ; Gaston Marquiset, qui est en même temps son élève ; Bruand, peintre et musicien, son compagnon de voyage en Suisse, et surtout Charles Weiss : c'est l'ami de cœur, le meilleur, le confident de ses pensées ; il lui raconte ses espérances, ses déceptions. Besançon lui paraît désert quand Weiss n'y est plus : « Que serais-je allé faire dans votre ville sans vous ? Vous savez que je n'y ai plus de parents. Ainsi donc la patrie, c'est vous et quelques personnes comme vous, qui veulent bien se rappeler de moi. » Il partage ses peines; quand Weiss est frappé dans ses affections, il lui écrit : « Vous avez perdu vos plus anciens amis et je compatis à vos chagrins, mais il vous reste encore des gens qui vous aiment, et j'espère que vous me

(1) En 1853, il écrivait à Weiss : « Le mort de ce pauvre Demesmay m'a fort affligé ; pour mon vieil ami Béchet, je ne me consolerai jamais de l'avoir perdu ; il était de ceux que l'on aime toujours, mort ou vivant.

mettrez toujours en première ligne : » il sait combien le savant et dévoué bibliothécaire désire augmenter les trésors qui lui sont confiés. Il est heureux de lui faire envoyer par le gouvernement de nombreux volumes, de lui offrir ses œuvres ; « Je suis en train, écrit-il, de terminer une édition à vignettes, les *Lettres d'Héloïse et d'Abélard.* Je ferai mettre de côté un exemplaire que je vous supplie d'accepter; je vais faire aussi une nouvelle édition de *Gil Blas.* Je m'arrangerai pour que vous en ayez un exemplaire convenable, et, dès le premier tirage, je le réserverai et vous l'enverrai au fur et à mesure par des occasions. »

II.

Contraint de travailler pour vivre, Gigoux n'avait pas vu encore l'Italie, pèlerinage imposé aux artistes comme celui de la Mecque aux musulmans.

Quelques jeunes gens fréquentaient son atelier; parmi eux étaient Baron et Français. En septembre 1839, il partit avec Baron et deux autres de ses élèves, peintres amateurs. Le philosophe Jouffroy, à qui on avait ordonné le climat du Midi, s'embarqua à Marseille avec ses compatriotes. Le bateau emporta les voyageurs à Gènes, puis à Livourne, puis à Pise, où Jouffroy devait passer l'hiver, et dont la tour penchée fait la réputation, alors qu'on laisse dans l'ombre son Campo santo, décoré par les primitifs et sans rival.

Le Campo santo a été presque dans chaque ville, en Italie, l'objet d'une vénération spéciale. A Pise, des galeries enveloppent le vaste rectangle du cimetière ; elles sont couvertes des peintures des plus vieux maîtres italiens. Gigoux se prit pour cette école, et surtout pour Benozzo Gozzoli, d'une grande admiration ; il fit au Campo santo de nombreuses études au crayon ; il était touché de

la naïveté et de la vérité des figures, véritables portraits pris sur nature, avec une conscience et des scrupules dans lesquels on lit le sentiment pieux de ces anciens peintres pratiquant leur art comme un acte religieux.

Après une huitaine passée à Pise, la caravane partit pour Florence.

Il y avait là une merveilleuse récolte à faire. Florence est superbe avec ses grands palais-forteresses au ton sombre, ses cloîtres peints, ses églises splendides, Sainte-Marie des Fleurs, un bijou auquel donnent accès les magnifiques portes de bronze de Ghiberti, son palais vieux, sa tribune, ses offices et son palais Pitti. Gigoux y fit un séjour de six semaines environ ; étudiant, là aussi, et tout spécialement les vieux peintres dont les œuvres peuplent les églises et les cloîtres, et surtout Ghirlandaio, qui a décoré le chœur de Sainte-Marie Nouvelle.

A Florence seulement, on peut connaître Andrea del Sarto, et à Fiesole, Fra Angelico.

A cette époque était retirée dans cette ville l'ex-reine de Naples, Caroline Bonaparte, veuve de Joachim Murat. Gigoux fut reçu chez elle, et plus tard quand, l'exil levé, elle vint à Paris, sous le débonnaire gouvernement de Louis-Philippe, il fit d'elle un portrait d'une grande tournure où il sut habilement atténuer les traces des années, qui d'ailleurs avaient respecté les traits de cette majesté déchue.

De Florence, Gigoux gagna Rome en passant par Sienne.

A Rome, les merveilles de l'art païen se marient partout aux merveilles de l'art chrétien. Le Colisée et Saint-Pierre symbolisent les deux civilisations. Avant 1840, Rome avait encore conservé un cachet qu'elle perd tous les jours en se modernisant ; elle s'embellit, mais se dépoétise ; elle reste toutefois, dans toutes les branches de l'art, la ville par excellence, et dans toutes les branches de l'art aussi, la grande figure de Michel-Ange domine tout par la puissance de son génie.

Il y avait tant à voir à Rome que Gigoux dut se contenter d'admirer.

Il retrouva dans cette ville des compatriotes et des amis. Sigalon y faisait une copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange, copie commandée par le roi Louis-Philippe, et qui est à l'École des Beaux-arts ; Jadin y peignait sa *Vue de la villa d'Est* et son *Poussin sur les bords du Tibre*. Les élèves de l'école de Rome firent à Gigoux le meilleur accueil.

Les musées à Rome, c'est le Vatican avec sa chapelle Sixtine et ses stanze ; ce sont les églises et les palais dont les riches galeries renferment des merveilles. Parmi les galeries célèbres était celle du cardinal Fesch. La réputation de Gigoux lui valut une faveur sur laquelle il n'avait pas compté, celle d'être reçu avec ses compagnons de voyage par le cardinal lui-même.

Au fond d'un immense cabinet rectangulaire et complètement garni de tableaux était assis, à une table de travail, un petit vieillard à perruque d'un blond châtain, portant le costume ecclésiastique. Nos peintres durent parcourir toute la longueur de la pièce pour arriver au cardinal, que cette apparition de gens barbus et moustachus, rares alors en Italie, eût pu effrayer, s'il n'eût été prévenu.

Après avoir adressé quelques paroles de bienvenue aux visiteurs, s'être informé du diocèse auquel ils appartenaient, le cardinal parla peinture avec une science, une compétence rares, en homme qui aime les arts, qui a beaucoup vu, beaucoup étudié avec des aptitudes exceptionnelles. Sa galerie était garnie de chefs-d'œuvre admirablement conservés; elle était riche surtout en tableaux de l'école hollandaise et flamande, en peintures de Paul Potter, de Berghem, de Winants, de Ruysdaël, d'Hobbema ; mais au milieu de ses toiles, les Poussin tenaient la première place; il en avait beaucoup, paraissait affectionner

tout spécialement le maître et prétendait connaître son œuvre tout entier et le nombre exact de ses tableaux; on eût cru entendre un vieux brocanteur faisant valoir sa marchandise. Un homme très amoureux de l'art pouvait seul raisonner avec autant d'enthousiasme et de compétence.

Après un séjour de cinq semaines, Gigoux se décidait à quitter Rome pour gagner Venise par Bologne et Padoue. A Mestre on prenait la gondole qui vous conduisait vers la reine de l'Adriatique. Là tout était nouveau pour la petite caravane. Pas de bruit, un silence de mort interrompu seulement par le cri d'avertissement du gondolier. L'architecture gothique des palais du grand canal, celle de Saint-Marc, avec ses dômes orientaux et ses nefs pleines de mystère, où la lumière et l'ombre semblent avoir chacun leur domaine, la place Saint-Marc et les Procuraties, le palais des doges et la Piazzetta qui se termine sur le flot éclatant de la lagune avec Saint-Georges Majeur pour perspective, le quai des Esclavons, le fameux canal Orfano, les Plombs et le pont des Soupirs, plus fameux encore, tout était imprévu et merveilleux. L'art n'était ni celui de l'école florentine ni celui de l'école romaine, c'était un art à part, magnifique, comme il convenait à cette riche aristocratie de marchands, dont l'Orient semblait le domaine, dont les flottes sillonnaient les mers. Les grandes scènes de la religion, les hauts faits de la république y sont représentés par des personnages revêtus des pompeux costumes du XVIe siècle; d'immenses espaces sont livrés aux Paul Véronèse, aux Tintoret, aux Titien, qui les couvrent de peintures avec une maestria inouïe, une franchise et un éclat dont nulle école n'a approché et qui se sont perpétués dans les merveilleuses coupoles de Tiepolo, un peintre qu'on ne peut apprécer qu'à Venise.

On comprend qu'avec un temps limité il y avait plus d'heures consacrées à l'admiration qu'au travail, et qu'au

milieu de toutes ces merveilles on ne pouvait guère trouver le moment de dessiner. Gigoux voulait, en effet, rentrer en France pour le printemps, et après avoir traversé ce qui était alors le royaume lombard-vénitien, occupé par l'Autriche, il entrait en Suisse par le Saint-Gothard, et revenait en France par Berne, Pontarlier et Besançon, où il tenait à honneur de forger un fer, pour prouver à son père ébahi qu'il n'avait point oublié sa première profession.

De retour à Paris, dans son atelier sur le quai Malaquais, Gigoux peint une grande toile, *Cléopâtre essayant des poisons sur ses esclaves*. L'idée n'était pas heureuse et péchait à cette époque par la banalité : donner de l'intérêt à cette scène cruelle n'était pas facile ; donner même de la vraisemblance à une fantaisie douteuse, dans les conditions d'apparat inexcusable où on la présentait, était une tâche au-dessus des forces du peintre. C'était la plus grande page présentée à l'Exposition de 1837 ; ce n'était pas une des meilleures, elle fut refusée. On reprocha à Gigoux de manquer non seulement de grâce et d'élégance, mais de vérité ; puis le maître avait suscité, par son talent et sa réputation précoce, des jalousies ardentes. Ainsi s'explique l'étrange décision du jury.

Constatons toutefois qu'à partir de 1840, l'œuvre de Gigoux ne gagne plus ; il est toujours le maître vigoureux qu'on a connu, il n'a plus la fougue déployée dans le *Vinci*, il n'a plus le même éclat, il ne surprend plus, et on croirait que le public a éprouvé une déception. Le voyage d'Italie n'a pas eu sur son talent l'influence que l'on était en droit d'attendre. Il a admiré les merveilleux dessins de l'école florentine, le grand style des maîtres de l'école romaine ; il n'a point voulu s'assimiler leurs qualités. Il n'a rien emprunté aux Italiens, ni la splendide noblesse des Vénitiens, ni l'élégance de l'école florentine, ni la majesté de la grande école romaine.

Un de ses élèves, Baron, a été mieux inspiré et a su tirer de son voyage un parti plus heureux ; les personnages de ses tableaux de chevalet rappellent souvent et le coloris et la distinction de tournure quelquefois un peu maniérée, mais toujours gracieuse, que certains peintres italiens savaient imprimer à leurs compositions.

Malgré sa haute situation, Gigoux est, à cette époque, très vivement attaqué ; la critique lui fait différents griefs en partie inspirés par la malveillance ; elle lui reproche de « s'ériger trop volontiers en apôtre des arts, de s'imposer comme l'homme essentiel, l'arbitre, le conseil, l'intendant général des grands comme des menus plaisirs du ministère de l'intérieur, de se considérer comme un directeur des beaux-arts *in partibus* (1). » On l'accuse d'outrecuidance, « d'un amour-propre excessif, sans pareil, qui le place, lui, Gigoux, dans sa propre opinion, au-dessus des Raphaël et des Titien. » L'allégation n'était point fondée. Toutefois, il faut reconnaître que le peintre de la *Cléopâtre* et du *Vinci* avait de son mérite une haute idée, qu'avec sa franchise habituelle il ne croyait pas devoir dissimuler. Il se considérait volontiers comme supérieur aux plus grands maîtres, l'égal comme portraitiste de Gérard, d'Hersent, de Gros, de Girodet. Jouffroy raconte à ce sujet une entrevue de l'artiste avec M. Thiers. Son récit donne bien la mesure des sentiments de Gigoux. « Nous avons hier, écrit Jouffroy à Charles Weiss le 25 mai 1835, présenté Gigoux à M. Thiers, et obtenu de celui-ci qu'il achèterait le tableau *La mort de Léonard de Vinci*, avec l'espérance qu'il le donnerait à la ville de Besançon, mais ce dernier point n'est pas sûr. L'original vaudrait mieux que la lithographie. C'est réellement bien de couleur et de composition. Gigoux a dit au ministre, nous présents : « Ne craignez pas de vous compromettre en ache-

(1) *L'Artiste*, année 1843.

tant mon tableau, car c'est celui qui a eu le plus de succès à l'Exposition. » A quoi le ministre a répondu : « Non, cela n'est pas, détrompez-vous et ne nourrissez plus de telles idées. Vous êtes tous ainsi ; vous vous croyez de grands hommes et vous n'êtes que des écoliers. » Vous reconnaissez là la modestie et le tact de Gigoux, mais gardez cela pour vous ; ne lui donnez pas un ridicule de plus dans son pays. Thiers l'enverra probablement en Italie copier des chefs-d'œuvre. »

Une autre lettre curieuse nous montre le profond dédain de Gigoux pour certains peintres d'un incontestable mérite. Elle est du père de Faustin Besson, peintre et sculpteur, conservateur du musée de Dole ; il écrit ces lignes à un ami : « Pourquoi faut-il qu'un homme de talent, tel que Gigoux, s'abandonne d'une manière toute fanatique à l'école moderne, ennemie de David, c'est-à-dire à l'école romantique ? Comment oser soutenir que Raphaël a obtenu une grande réputation parce qu'il avait des prôneurs tels que Léon X ; que David n'avait pas le sens commun, et ne dessinait pas ; que ses productions sont autant de croûtes ; et que tous ses élèves, y compris Gérard, Gros et Guerrin, ont encore moins de mérite que leur maître ? Et pour donner plus de force au mépris qu'il lance contre de tels maîtres, Gigoux leur oppose Vanloo, Boucher, enfin toute leur école. Un homme de sa force ne devrait rien dire ; son talent parle pour lui, car il en a beaucoup. »

On ne saurait, sans sourire, entendre la protestation de ce classique admirateur de David.

Besson n'a-t-il pas pris trop au sérieux une boutade que la discussion expliquait ? L'école de David avait-elle d'ailleurs le droit de se révolter ? n'était-elle point coupable d'avoir ridiculisé du nom de rococos les hommes de grand talent qui, au XVIIIe siècle, avaient placé la France à la tête de l'Europe dans toutes les branches de l'art, et qui, no-

tamment dans notre Franche-Comté, avaient décoré la belle chapelle du Saint-Suaire, et produit cette merveille d'architecture et de goût, la chapelle de l'hôpital?

Nous avons cité ces deux lettres parce que l'une met en scène, à côté de Gigoux, un homme d'État et un grand écrivain ; la seconde nous montre combien était vive l'hostilité entre classiques et romantiques. Est-ce à dire que nous nous associions au reproche d'orgueil formulé contre Gigoux? En aucune façon. S'il eût eu cet immense orgueil, défaut qui blesse par-dessus tout, aurait-il réuni autour de lui autant d'amis dans ce monde où les prétentions exagérées ne sont pas rares? Il était orgueilleux, dit-on, mais l'orgueil est le principe des grandes choses, et sentir son mérite dénote souvent moins d'amour-propre que la fausse modestie qui se diminue pour obtenir des éloges. L'orgueil qui s'estime à sa valeur était d'ailleurs permis à cet homme sorti de cet antre de la place des Maréchaux, venu à Paris sans ressources, assurant son existence par son travail ; à cet homme qui, ayant tout à apprendre dans son art, était tellement sûr de lui, de sa volonté, de ses aptitudes, qu'il n'eut jamais, ses lettres à Weiss le prouvent, ni un regret ni une défaillance. Était-ce de l'orgueil que de s'abandonner à l'espérance d'atteindre les plus grands maîtres, quand, à vingt-quatre ans, au début, on faisait presque une révolution dans l'art par le tableau de *Léonard de Vinci*? S'il n'eût pas eu cette qualité que l'on qualifie d'orgueil, Gigoux ferrerait aujourd'hui les chevaux, et sa ville natale ne l'aurait pas glorifié le 17 décembre comme un de ses illustres enfants.

A partir de son retour d'Italie, Gigoux produit des œuvres nombreuses. Les commandes se succèdent. On lui donne à décorer la chapelle de Sainte-Geneviève, à Saint-Germain l'Auxerrois. Il peint deux épisodes de la vie de la patronne de Paris. Dans un premier tableau, il montre la rencontre à Nanterre de sainte Geneviève et de saint

Germain. Le saint s'arrête devant l'enfant inspirée de Dieu, et la bénit. Le second tableau représente un épisode du siège de Paris ; Geneviève, debout sur le rempart, la main droite levée vers le ciel, implore le secours de Dieu, entourée de mourants et de soldats qui se défendent contre les assaillants. La critique se montra encore sévère pour Gigoux; elle prétendit ne trouver dans son œuvre ni l'élévation de la pensée ni l'expression du drame : « Où donc, se demanda-t-elle, est l'inspiration de sainte Geneviève, cette chaste enfant? où est l'énergie, l'héroïsme de cette sainte vénérée? » Elle prétendit que l'enfant n'était qu'une simple communiante bien soumise et bien obéissante, et que la femme était incapable de ranimer les courages. Gigoux n'avait guère traité jusqu'alors que des sujets d'histoire, il n'avait pas abordé la plus haute source d'inspiration que comporte l'art, je veux dire le sentiment religieux, et peut-être ses peintures n'avaient-elles pas toute la poésie désirable.

En août 1844, Gigoux peint une grande toile représentant saint Louis sur un champ de bataille de Palestine, tableau destiné à être placé dans la chapelle du Luxembourg pour la rentrée des Chambres. Peu après, il termine pour M. de Magnoncour *La mort du duc d'Alençon à la bataille d'Azincourt ;* ce tableau soulève des tempêtes. Le paysage, les figures, sont signalés comme étant d'une exécution faible. « Le talent, s'écrie Paul Mantz, ne doit-il donc, comme l'amour, durer qu'une matinée? »

Pour une des salles du conseil d'État, Gigoux compose dans cette même année 1844 une toile immense, le *Baptême de Clovis*. La critique redouble ses attaques, elle prend une forme brutale.

Le *Mariage de la Vierge* est exposé au Salon de 1846. Gigoux se relève. Arsène Houssaye, un bon juge, écrit ces lignes : « L'auteur de *Cléopâtre* et de *Léonard de Vinci* a eu le bon esprit de revenir à son sentiment personnel. Qui

n'a eu ses jours d'égarement? Nous sommes heureux de saluer encore dans M. Gigoux un artiste d'un talent élevé. Le *Mariage de la Vierge* est une œuvre remarquable par l'ordonnance, par le galbe des figures, par la lumière. C'est une peinture calme et sérieuse. M. Gigoux a eu dans la touche je ne sais quel accent religieux qui domine harmonieusement ce sujet si grave et si touchant, quand on pense que l'humble épouse allaitera bientôt le Sauveur du monde. Que M. Gigoux continue donc à se laisser aller à lui-même ; il est entré dans la bonne voie. »

Passons sur le tableau de *Manon Lescaut*, que la critique déchire. Gigoux a représenté l'amante de Desgrieux gisant sur le sable du désert. Le chevalier la pleure après avoir creusé la fosse où elle reposera. Rien de plus difficile que de rendre en peinture le charme d'une figure caressée avec amour par un romancier. Chaque art a son domaine qui lui est propre. L'écrivain développe un caractère, le peintre reproduit une action. Essayer de reproduire par le pinceau l'héroïne de l'abbé Prévost était une faute. On ne voulut pas reconnaître dans la Manon de Gigoux la fille perdue faite d'amour et de perversité. On prétendit que le peintre avait un talent inégal. Il faut espérer, dit l'*Artiste*, que M. Gigoux finira par nous surprendre ; il n'a qu'à faire un bon tableau.

Gigoux compose sinon un bon, du moins un grand tableau, la *Veillée d'Austerlitz*. Le 1er décembre, anniversaire du couronnement de l'empereur, l'armée française bivaquait en face de l'armée austro-russe. Le soir de ce jour, Napoléon voulut se montrer à ses troupes et juger par lui-même de leurs dispositions morales. Les premiers soldats qui le reconnurent, ramassant la paille de leurs bivouacs, en firent des torches qu'ils allumèrent pour éclairer sa marche; bientôt tous les campements de l'armée française s'illuminèrent, fêtant ainsi la victoire qu'ils allaient remporter le lendemain.

Tel est le fait que Gigoux a voulu rappeler. Le dessin et la peinture de son tableau sont corrects; c'est l'œuvre d'un homme habile, mais on n'y rencontre ni l'enthousiasme, ni le mouvement, ni la grandeur d'une scène héroïque unique au monde. Dans cette figure sans expression de Napoléon, dans ces grenadiers qui semblent réunis pour contempler leur empereur, comment deviner l'exaltation qui saisit l'armée tout entière et présagea la victoire du lendemain ? C'est froid et vous laisse froid. Gigoux a peint un épisode, non la grande scène qu'il rêvait.

En 1851, le talent de l'artiste paraît se rajeunir. Il expose une *Galatée*. La statue reçoit la vie; la partie supérieure du corps, perdant la blancheur du marbre, prend les tons délicats de la chair. Dans cette toile, le peintre se montre bien réellement coloriste; la figure nue, fort belle de lumière et de modelé, est finement traitée, elle est d'un joli ton; le bras gauche surtout est une merveille. Mais pourquoi le nom de Galatée pour cette Vénus dans la pose classique? Puis, que viennent faire là les mains ridicules de l'amoureux Pygmalion? Combien le tableau eût gagné à ce que le sculpteur jouât son rôle à la cantonade.

Signalons encore dans ce même musée de Besançon un bonhomme vêtu d'une blouse bleue, assis à une table le verre à la main, d'une bonne facture, mais aussi vulgaire que vrai.

Nous avons parlé des peintures d'histoire et des tableaux religieux; comme portraitiste, Gigoux laisse un œuvre considérable.

Nous devons mentionner les portraits du général polonais Divernicki, du général Donzelot, de Sigalon, de Gabriel Laviron, dont la figure se retrouve souvent dans ses tableaux et ses vignettes, de Fourier, qui lui avait été demandé par Mme Vigoureux. Le chef de l'école sociétaire est assis la main appuyée sur sa canne, fort ressemblant, mais la peinture est sèche et manque de moelleux. En 1831,

il avait peint le portrait en pied de Jouffroy; plus tard, il peint celui du général Lecourbe pour la ville de Besançon, qui le lui paie la somme modique de mille francs ; ceux du maréchal Moncey, de M. Lefebvre-Duruflé, de Mme de Balzac. Il peint non seulement à l'huile, mais au pastel, parfois il se contente d'un crayon. On lui doit les portraits de Lamartine et de Considérant.

Ces portraits sont le plus souvent d'un faire large et simple, ils sont marqués au coin de la franchise et de la sincérité. Le peintre ne flatte pas ses modèles, mais il leur prodigue ses qualités de lumière et de dessin. Ce sont des œuvres vraies et belles de cette vérité même, et qui l'eussent conduit bien haut s'il n'eût abandonné le portrait pour l'histoire.

III.

Nous n'avons point à faire la longue nomenclature des œuvres de Gigoux ; l'artiste, nous l'avons suivi dans ses principaux ouvrages; c'est l'homme que nous devons faire connaître. L'homme est, comme l'artiste, intéressant à étudier.

A la cérémonie funèbre qui eut lieu à Saint-Philippe du Roule et où assistèrent tout ce que l'art comptait d'individualités éminentes, le personnel des Beaux-arts, celui des musées nationaux, et où furent prononcés trois discours, ceux de MM. Français, Kaempfen et Bonnat, ce dernier s'exprimait ainsi :

« Il y a une trentaine d'années, un jour où je peignais, je ne sais plus où, une esquisse d'après un tableau de Ribera, un homme déjà âgé, robuste, aux épaules puissantes, s'approcha de moi, et après avoir regardé ma toile, me serra la main avec chaleur; il me demanda qui j'étais, et me dit son nom. C'était M. J. Gigoux. Des liens d'amitié s'établirent spontanément entre nous. Depuis lors bien du

temps s'est écoulé, bien des événements se sont succédé, mais pas une semaine n'a passé sans que cet homme excellent m'ait donné des preuves de sa bonne amitié, de son sincère dévouement. »

Ces mots nous révèlent la qualité maîtresse de Gigoux, la bienveillance. Bonnat lui est inconnu, mais son talent le touche et il devient son ami ; d'autres, et ils sont nombreux, en voyant grandir la réputation du célèbre portraitiste, auraient cédé à la jalousie et se seraient éloignés d'un homme dont la gloire devait éclipser la leur. Ce sentiment d'envie, Gigoux ne le connaît pas ; le fond de son caractère est la bonté, il soutient les jeunes de ses conseils et de ses encouragements, il applaudit ceux qui sont arrivés. Il ne nous convient pas de déprécier les hommes qui font de l'art leur profession, mais combien en trouverez-vous ayant cette largeur de sentiments ?

S'il apprécie le mérite des peintres ses compatriotes, c'est toujours pour en faire l'éloge. Il vénère le Bourguignon, il considère Wyrsch comme un artiste hors de pair. Chazeran lui paraît doué d'un vrai talent. « C'était véritablement, écrit-il à Weiss, un grand artiste, je pourrais dire, un grand homme. » Camille Marquiset lui semble un peintre d'avenir : « Dites à Mme Marquiset, écrit-il en 1861, que son fils Camille réussira la peinture, que sa nature est très bonne, qu'il voit juste et aussi qu'il a l'impression, ce que l'on appelle l'impression soudaine ; il est plus artiste que tout ce qui s'occupe d'art à Besançon. »

Il n'y a qu'un peintre pour lequel il se montre sévère, c'est Courbet ; il l'enterre tout vivant avec une extrême facilité ; sa lettre mérite d'être citée, elle est du mois de mars 1865, et adressée à son confident, à son vieil ami Charles Weiss : « Vous n'attendrez pas longtemps mon opinion sur le tableau de Courbet ; il n'a pas de succès, et il n'en mérite pas. Depuis quelque temps, Courbet a mis de la négligence dans son art ; cela a été visible pour les

yeux les moins exercés. J'emploie pour vous le faire comprendre un mot de M. Ingres, à propos de quelqu'un d'illustre que nous aimions tous deux, le baron Gérard : « Il « a négligé la peinture, et la peinture l'a négligé. » J'ai été en froideur avec Ingres tout le reste du dîner où nous nous trouvions ensemble ; mais Ingres était dans le vrai. Courbet a fait le portrait de Proudhon d'après une photographie, et la photographie est comme les livres hermétiques, si elle pouvait parler, elle dirait à Courbet ce que disent leurs auteurs : Il y a un peu de peine à comprendre nos mots ; ou bien encore ce proverbe que nous devons à La Fontaine : « Jupiter veut qu'on s'aide, et puis il aide les gens. »

« Courbet a préféré vivre avec les natures inférieures plutôt qu'avec ceux qui pouvaient être ses égaux par le talent ; après ses premiers efforts, il en est resté là. Il a fait d'excellentes choses autrefois, dont les gens qu'on appelle connaisseurs ne lui ont pas tenu assez de compte. Maintenant, son talent manque de ce qu'il y a de plus précieux dans les œuvres d'art, la vie.

« Je souhaite qu'il puisse se relever dans son portrait de Proudhon, la composition est bonne, la main droite indique que l'homme qui a fait ce tableau sait son état ; il y en a peu maintenant qui seraient à même d'en faire autant ; le reste ne vaut pas le diable. Si Courbet me demandait mon avis, c'est ce que je lui dirais ; il n'y a pas, à mon sens, à désespérer encore ; il peut se relever de tout cela, mais il ne faut pas qu'il perde de temps. Qu'il profite donc de la solitude où il se trouve, et quand il sera face à face avec la nature, peut-être que ses bons instincts lui reviendront. »

Cette lettre sur Courbet est la seule manifestation que nous rencontrions contre un confrère ; ce n'est qu'une appréciation erronée, on y chercherait vainement trace de malveillance.

La bienveillance de Gigoux n'était pas la seule qualité de l'homme privé ; il poussait jusqu'au fanatisme l'amour de la France et tout spécialement de la Franche-Comté. Nos succès, à une époque où nous avions encore des succès, excitaient en lui un véritable enthousiasme : le 11 juillet 1830, à l'occasion de la prise d'Alger, il écrit : « Voilà donc que ces chiens de Français d'Europe ont pris Alger, la ville du sultan : c'est ainsi que ce sauvage nous appelait et se faisait appeler. Gloire à nos soldats ! *La France sera toujours France, je veux dire la première d'entre les nations.* » Bien qu'éloigné de son pays natal, il reste attaché de cœur à Besançon, à ses anciens amis de province, heureux de se retrouver au milieu d'eux. « J'arrange tout, écrivait-il le 25 mars 1861, pour vous arriver dans le mois de juillet ; je ferai en sorte de passer trois ou quatre jours à Besançon, et naturellement il faudra que vous me laissiez prendre un peu de votre temps ; combien je suis en retard avec mes compatriotes ! Il y aura à voir ceux que je connais depuis longtemps, puis ceux qui se sont produits depuis près de quinze ans et ceux que je ne connais pas encore. Il faudra que vous ayez la bonté de m'aider à me mettre en rapport avec ce brave monde et me faire connaître à lui. J'aurai bien quelques bons moments pour revoir les environs de Besançon, où j'ai tant et si bien couru autrefois. Pour ceci, je n'aurai pas grand besoin de cicerone. J'ai conservé une bonne mémoire, doublée d'une bonne paire de jambes qui feront bien leur service. »

De loin comme de près, il s'intéresse au musée de Besançon, il applaudit à sa création. « Vous avez donc ouvert votre musée, j'en suis ravi, c'est un commencement qu'il fallait ; le livret que vous m'avez envoyé de la part de M. le maire, que je vous prie de remercier, est considérable ; je suis émerveillé de la quantité de noms et de tableaux qui sont représentés dans un musée en si peu de temps. Le catalogue est encore un service de plus que

vous rendez à Besançon, et pour ma part, je vous en remercie de tout mon cœur. » (15 mars 1845.)

Une de ses préoccupations constantes est d'enrichir ce même musée ; dès 1846, il envoie de nombreuses lithographies qui prirent place à la Bibliothèque ; puis des dessins précieux, puis des tableaux. « Je viens de faire remettre trois dessins du Bourguignon chez l'encadreur, écrivait-il le 27 août 1861, pour y faire mettre des verres, et par la première occasion, je prierai M. Lancrenon de vouloir bien leur donner une place dans le musée. Le Bourguignon était notre compatriote, ce que je ne vous apprends pas, et un homme de vrai talent, ce que je ne vous apprends pas non plus. Une fois les premiers placés, nous en trouverons d'autres. »

Il avait songé à demander des peintures à son ancien maître Flajoulot : « Voulez-vous me permettre, écrivait-il à Weiss, de vous communiquer une pensée qui me vient, c'est que si M. Flajoulot est aussi en danger que je l'ai entendu conter ici, il fera sans doute un testament ; il a de fort belles gravures et quelques bons tableaux, il préférera certainement les donner à la ville plutôt que de les laisser à des particuliers ; pourvu que l'idée lui en vienne. Je ne craindrais qu'une chose, c'est qu'avec les soucis de sa maladie, il n'y songeât pas, et pour cela il faudrait que quelqu'un voulût bien s'en occuper. La chose est délicate, mais je ne sais personne qui pourrait le faire avec autant de succès que vous. Ce serait une des mille obligations que la ville vous devrait ; mais je sais que depuis longtemps vous ne comptez plus ensemble. »

On comprend qu'avec cette ardeur d'enrichir sa ville natale, Gigoux ait donné à Besançon toutes ses collections.

Pendant de longues années, il vit de son talent ; quand la fortune lui arrive, il en fait largement profiter ses amis ; beaucoup d'entre eux viennent s'asseoir à sa table hospi-

talière ; son petit hôtel de la rue de Chateaubriand est ouvert surtout à ses compatriotes ; ils y sont accueillis avec la plus grande bienveillance, avec une affectueuse cordialité ; son atelier-salon devient le rendez-vous de gens d'esprit et d'hommes de talent ; on y rencontre des savants illustres comme Pasteur, des peintres d'une haute réputation comme Henner, Bonnat, Français, le plus ancien élève du maître, des hommes politiques comme MM. Méline et Waldeck-Rousseau. On y discute sur les découvertes nouvelles, sur l'art, sur le théâtre, sur le roman en vogue, fort peu sur la politique, dont Gigoux ne se préoccupait guère. Il était demeuré un libéral de 1830, époque à laquelle il faisait des vœux pour l'élection de M. le président Bourgon, candidat à la députation, ennemi déclaré de toute république (1).

Sous la monarchie de Juillet, il n'avait reçu que des faveurs du gouvernement. Louis-Philippe lui avait commandé des travaux importants, travaux pour le conseil d'État, pour des églises, pour des musées. Gigoux s'était montré reconnaissant et très dévoué au roi et à sa dynastie.

Sous l'empire, Napoléon III lui avait acheté de nombreux tableaux, notamment la *Veillée d'Austerlitz*, et Gigoux ne paraissait pas souffrir outre mesure du despotisme impérial, et ne songeait point à s'insurger contre la tyrannie. Il estimait bon d'élever des statues à des personnages historiques, même férus de monarchisme, et que les libres penseurs poursuivent aujourd'hui de leur

(1) « Voici les élections, écrivait-il à Weiss ; M. Bourgon sera-t-il nommé ? Je le voudrais bien. Je crois pourtant qu'il aura bien de la peine par le temps qui court. C'est un modéré, pour me servir de l'expression de notre Révolution, et il paraît que cette fois-ci on veut des enragés. Or M. Bourgon est un sage, il cherche la vérité, mais, s'il la trouvait une fois, il ferait tous ses efforts pour la faire triompher. Je lui crois une volonté de fer ; je désire bien vivement son succès. »

haine. En apprenant que Charles Weiss a légué à Besançon une somme de 30,000 fr. pour l'érection d'un monument à la mémoire du cardinal Granvelle, il s'émeut. Cette inspiration généreuse lui fait pousser un cri de joie : « J'ai été bien touché, écrit-il le 29 mars 1865, de ce que vous venez de faire en mémoire du cardinal. Voilà un grand exemple que vous donnez à notre pays. Il faut espérer que vous trouverez des imitateurs. Dans tous les cas, vous avez ouvert une voie bien honorable à ceux qui voudront vous imiter. »

Gigoux n'avait pas deviné — il y a des choses qu'on ne devine pas — que plus de trente années s'écouleraient sans que les dernières volontés de Charles Weiss fussent mises à exécution.

Nous avons défendu Gigoux contre l'imputation d'un orgueil exubérant ou encombrant, imputation exagérée et injuste ; il nous faut maintenant souffler sur une légende qui représente le maître comtois comme possédant à un degré éminent l'esprit de conversation et qui vante le charme de ses récits. En réalité, Gigoux était peu parleur, sérieux, réfléchi ; il n'avait pour lui ni l'élégance de l'homme du monde ni la distinction de manières, et il s'en inquiétait fort peu ; son enfance s'était passée dans un milieu où ces qualités ne s'acquièrent pas ; aussi est-il demeuré dans sa vie et dans son œuvre une nature toute personnelle, n'empruntant rien aux autres, mais restée en réalité, et par l'effet de l'atavisme, un peu fruste. L'originalité de son faire a été son mérite en peinture, son insouciance pour les raffinements mondains lui a été reconnue comme un droit.

Considéré comme homme ou comme peintre, Gigoux a toujours été lui-même.

Peut-être eût-il fallu respecter la légende, mais nous faisons un portrait, non un panégyrique.

L'heure du repos venue, au déclin de sa vie, lorsqu'il

délaissa la peinture, Gigoux crut pouvoir s'improviser écrivain. Au commencement de l'année 1885 parurent ses *Causeries sur les artistes de mon temps*. Le livre avait été précédé de nombreux articles élogieux, où l'auteur, le doyen des artistes comtois, était représenté comme l'ami de toutes les notabilités de notre siècle. On s'attendait à de piquantes révélations; il semblait que ses souvenirs, ses aperçus sur l'art, ses observations personnelles, ses commentaires lumineux, devaient constituer une œuvre des plus curieuses; n'avait-il pas été mêlé à ces existences d'artistes bruyantes, accidentées, orageuses, passionnées? N'avait-il pas été en relations avec tous les peintres et les sculpteurs en renom, et en dehors du monde des arts, avec les littérateurs, hommes politiques, acteurs célèbres? Il avait connu Béranger, Balzac, Mme de Hanska, M. Thiers, Ingres, David d'Angers, le baron Gérard, Delacroix, Fromentin, Thoré, Théophile Gauthier, Barye, le philosophe Jouffroy, Corot, Marilhat, Théodore Rousseau. Il avait vu Millet, le grand Millet, échanger un tableau qu'il venait de finir contre une toile vierge qui lui manquait; il avait entendu le roi Louis XVIII dire à Géricault, en lui remettant la médaille : « Vous venez de faire un naufrage qui n'en est pas un pour vous; » il avait vu Mme Vigée-Lebrun, qui, âgée de soixante-seize ans, alors qu'il en avait trente, s'intéressait à ses débuts, s'attendrir et pleurer sur Marie-Antoinette; il avait discuté de science avec Humboldt et d'esthétique avec Charles Blanc; il avait parcouru, étudié l'Italie, visité l'Angleterre, admiré ses chefs d'école; il avait été le confident d'Alfred de Vigny, il avait connu l'amie du poète, la grande actrice, Mme Dorval, la tragédienne hors de pair Rachel, Frédérick Lemaître, et la plupart de ceux qui ont contribué à la réputation de nos théâtres lyriques ou dramatiques. Combien d'appréciations, d'aperçus ingénieux, d'anecdotes allaient se succéder sous la plume de l'artiste comtois! Comment ne pas

espérer une œuvre, sinon bien ciselée, du moins fortement pensée?

Le livre contient quelques détails curieux, des anecdotes parfois dénuées d'intérêt sur des amis de Gigoux, sur des artistes en renom; mais le plus souvent, le peintre écrivain dessine d'un trait vague, sans nouveauté et sans relief, les figures les plus célèbres, admirant en bloc les talents les plus divers et même les plus contraires, Eugène Delacroix comme M. Ingres, Géricault comme le baron Gérard, Hippolyte Flandrin comme Courbet, Pradier comme Préault, n'essayant même pas de caractériser leur mérite, leur influence, de mesurer la part qu'ils ont prise aux évolutions et révolutions de l'art contemporain. Gigoux n'était pas tenu d'être un littérateur, mais il était permis d'espérer qu'il ferait un choix parmi les très nombreux peintres, sculpteurs, architectes, musiciens, écrivains et poètes qu'il avait connus et coudoyés pendant sa longue carrière.

La dernière pensée de Gigoux a été pour son pays, pour Besançon, la ville où il était né. En 1879, il avait fait don à Besançon d'une remarquable collection de dessins, de lithographies, de gravures, d'aquarelles de prix. Son testament nous fait une part plus généreuse encore dans les merveilles que, durant sa longue vie, sa science, ses relations et son goût lui avaient permis de rassembler. Tous ces trésors, il les lègue à la ville, à l'exception de deux tableaux qu'il réserve au Louvre. Il y aurait un magnifique musée à composer avec ces richesses artistiques, surtout si on y joignait d'autres richesses amassées par un autre Comtois qui conserva toujours le culte du beau avec une sainte tendresse d'artiste, qui fut à la fois antiquaire, bibliophile, numismate, architecte et dessinateur du plus haut mérite. Rien de plus curieux que cet ensemble d'œuvres précieuses et amassées par Adrien Paris. Ici, ce sont des eaux-fortes de Rembrandt, de Callot, de Berghem, de

Lepautre; là, ce sont des gravures de Saint-Non, d'Eisen, de Cochin, de Saint-Aubin; voici des tableaux de Fragonard, de Boucher, d'Hubert Robert, de Vincent, de Greuze, d'Houet, de Deshayes, l'élève de Vanloo; puis ce sont des dessins, neuf cents dessins de maîtres, sans compter ceux émanés de Paris. Pourquoi toutes ces merveilles sont-elles enfouies dans des cartons ou disséminées et ignorées du public? Pourquoi ne pas en composer un musée à côté du musée Gigoux et qui serait aussi ouvert aux curieux, aux artistes, aux érudits? Nous ne ferions que suivre de grands exemples donnés par de grandes cités. Fraternellement associées, ces deux belles collections seraient l'honneur de notre ville, visitées par les étrangers. C'est dans le palais Granvelle, agrandi et embelli, qu'elles devraient être placées. Quel beau cadre pour elles que ce vieil édifice d'un caractère si pittoresque, au centre duquel s'élèverait, à la mémoire du grand cardinal, le monument dû à la générosité de Charles Weiss et à l'habile ciseau du sculpteur Jean Petit !

Quelle ville ne nous envierait un si magnifique ensemble !

Nous sommes arrivés aux dernières années de la vie de notre éminent compatriote; ce fut une vie de labeur incessant, passionné et en même temps de succès; à quatre-vingt-sept ans, il ne consentait pas à abandonner ses pinceaux, bien que certaines de ses toiles accusassent trop les glaces de l'âge; ce fut une vie heureuse, car il fut constamment entouré d'amis nombreux et fidèles, presque des admirateurs, fut célèbre à trente ans et soutint vaillamment une notoriété prématurément conquise.

Sa place est marquée dans l'histoire de la peinture du XIXe siècle. Rénovateur hardi, il y occupera une grande et belle page. Sera-t-il placé au premier rang des grands maîtres de l'école française? Il en a la science, la vigueur, la puissance. Il se distingue comme eux par la sûreté dans le

dessin, la lumière, la fermeté du ton. Peut-être n'a-t-il pas comme eux l'imagination, la distinction, le style, l'élévation native. La poésie, bien plus que les moyens matériels, lui a fait défaut; le charme que donnent l'élégance des formes et la hauteur de la pensée, il ne sait pas toujours le sentir et le faire comprendre. Il est suffisamment correct, il n'est pas toujours touchant et tragique.

Gigoux n'en est pas moins un grand peintre; il est de plus un patriote généreux à qui notre cité doit une reconnaissance qu'elle ne lui marchandera pas.

Lorsque fut transporté à Sainte-Marie Nouvelle un de ces tableaux de Giotto qui commandaient l'admiration à cette époque primitive, la ville de Florence tout entière se leva pour accompagner en triomphe l'œuvre merveilleuse, et le faubourg qui la reçut en prit le nom de *borgo allegro*, faubourg joyeux.

Le 17 décembre, la ville de Besançon tout entière se levait à son tour pour honorer les obsèques de celui de ses enfants dont la gloire s'étendait sur elle et dont les bienfaits méritaient sa profonde gratitude.

Un dernier bonheur, couronnement de sa longue et laborieuse vie, était réservé à ce vieux Comtois qui avait conservé fidèlement la foi de ses pères, celui de recevoir sur son cercueil les bénédictions de l'Église dans cette basilique de Saint-Jean où, quatre-vingt-neuf ans auparavant, il avait reçu le baptême.

LES SOUVENIRS

DE

LA DUCHESSE DE REGGIO

Par M. le marquis DE VAULCHIER

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance publique du 24 janvier 1895)

MESSIEURS,

On ne prête qu'aux riches, dit la sagesse des nations.

Ce proverbe fut appliqué, dit-on, à ce glorieux Maurice de Saxe que le pays allemand nous prêta jadis pour faire étinceler les épées françaises aux champs de Fontenoy.

Les soldats franc-comtois qui nous entourent trouveront donc tout naturel, sans doute, l'emprunt que fait aujourd'hui l'Académie de Besançon, en réclamant pour notre province une petite part de la gloire brillante et pure d'un maréchal de France. Pajol surtout, le brillant cavalier, avait épousé sa fille; il ne peut que s'enorgueillir du bien que je vais dire de son beau-père. Oudinot, duc de Reggio, n'était pas notre compatriote; son second mariage avec Mlle de Coucy le rattache un peu tard à la Franche-Comté. Sa belle-mère portait le nom de Mersuay, petit village des environs de Faverney, autrefois

possédé par un ancien officier de hussards qui fut le grand-père de la maréchale. Cette femme charmante, dont les yeux, dit une contemporaine, étaient de velours noir, le teint éblouissant, le sourire charmant, l'ensemble infiniment gracieux, a laissé assez de souvenirs inédits pour composer sur le maréchal Oudinot un volume fort à la mode.

J'ai vu des femmes élégantes le lisant avec presque autant d'entrain qu'un proverbe de Feuillet ou qu'un roman d'Ohnet.

Les filles d'Oudinot, Mmes de Vesins et Perron, ont gracieusement envoyé l'ouvrage à l'Académie de Besançon. Son secrétaire perpétuel m'a attribué la facile tâche de le lire. Aussi vous demandé-je la permission, Messieurs, de vous en entretenir quelques instants.

Les débuts d'Oudinot dans ce monde et à l'armée furent modestes. L'obscurité de sa naissance lui eût jadis permis difficilement d'atteindre le premier rang. Il est de ceux dont le mérite, mis en lumière par les guerres de la Révolution, absout celle-ci de bien des mesures arbitraires, prises en hâte et destinées à transformer l'armée française.

Simple soldat au régiment de Médoc-Infanterie en 1784, chef de diverses gardes nationales en 1789, 1790 et 1791, Oudinot ne fait véritablement ses premières armes qu'à la tête d'un bataillon de la Meuse en 1792.

Quoique nommé à l'élection, il triomphe de ce problème presque insoluble : imposer à ses soldats une rigoureuse discipline et ne pas perdre la popularité, malsaine pour tout autre, qui l'a élevé à son commandement. Il se révèle ainsi, à force d'esprit militaire et de blessures, véritable officier né pour commander. Aussi est-il nommé en 1793 colonel commandant la 4e demi-brigade. Celle-ci renferme de nombreux restes de l'ancien régiment de Picardie, le premier des grands vieux, comme on disait jadis. Les préjugés de l'ancienne caste des gens d'épée y sont encore

vivaces, la position bien difficile pour un jeune chef de naissance modeste. Oudinot, par le simple ascendant de sa bravoure et de sa droiture chevaleresque, empêche toute insubordination, détourne toute idée d'émigration, sa demi-brigade devient le modèle du patriotisme militaire. « Combien vous deviez aimer ces braves ! lui disait-on. — Ah ! si je les aimais ! Je le crois bien ! Je les ai fait tous tuer !.... »

J'ajouterai, Messieurs : Quel bel éloge et pour Oudinot et pour ceux qu'il aimait !

Les années 1793 et 1794 ne présentent pour lui qu'une suite de durs combats entre la Moselle et le Rhin ; puis des blessures, des blessures toujours, des blessures partout. Trente-deux fois il fut blessé de 1792 à 1814.

Il était de ceux dont disaient les généraux en chef : C'est révoltant ! Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer !

Nous retrouvons Oudinot chef d'état-major de Masséna en 1799, alors que l'invasion de notre territoire ne fut empêchée que par la bataille de Zurich. Oudinot y fut naturellement blessé, mais il réussit à tourner complètement les Russes et à détruire l'armée de Korsakoff. Aussi Masséna voulut-il, en 1800, emmener son chef d'état-major pour s'enfermer dans Gênes.

Oudinot n'en sortit que pour enlever de sa personne, avec quelques chasseurs du 14e, une pièce de canon au passage du Mincio.

De toute cette première partie de la carrière d'Oudinot se dégage un parfum particulier de droiture, d'honnêteté, de modération. La révolution est sa mère, les idées nouvelles sont les siennes ; il est patriote et républicain. Ses sentiments et ses actes restent pourtant dégagés du jacobinisme sectaire qui amalgame dans le même bloc indestructible les crimes et les plus légitimes revendications de cette époque fougueuse. Sa peau est le parchemin sur lequel il signe à chaque combat un nouveau certificat de civisme,

mais il sait fort bien coiffer d'un plat de haricots un sot patriote qui se vante de conserver, à titre de relique, une savate d'Hébert, l'immonde rédacteur du *Père Duchêne*.

Il s'abstient même, clémence dangereuse en ce temps, de faire fusiller, sans autre forme de procès, des émigrés pris les armes à la main.

Que la Révolution n'eut-elle alors beaucoup de semblables apôtres! Ils eussent réalisé sans peine le vœu traduit par Ponsard en un si noble langage :

> Quand pourrons-nous, cherchant de moins tristes succès,
> Sous un même drapeau ranger tous les Français!

Oudinot, en 1805, fut honoré d'un commandement bien digne de sa chevaleresque bravoure. Les 10,000 soldats éprouvés, que la France nommait simplement les grenadiers réunis, et l'ennemi la colonne infernale, furent placés sous ses ordres. Ses grenadiers ne l'appelèrent plus que leur père et leur début fut l'intervention triomphante qui les distingua dans les mouvements rapides et brillants qui préparèrent la capitulation du général Mack à Ulm.

Ils occupèrent ensuite Vienne, presque sans coup férir, grâce à la ruse assez peu glorieuse par laquelle Lannes et Murat s'emparèrent du pont du Thabor, en persuadant aux Autrichiens qu'un armistice était en train de se signer. Ceux-ci furent assez bêtes pour y croire, c'est tout ce qu'on peut dire.

En revanche, Oudinot et ses grenadiers se couvrirent de gloire à Hollabrünn, où Bagration et ses Russes se défendirent avec un acharnement dont pouvait seule triompher la colonne infernale. Oudinot y fut naturellement blessé, ce qui ne l'empêcha pas de chevaucher à sa tête sous les rayons du soleil d'Austerlitz.

Prudent administrateur non moins que bouillant soldat, Oudinot sut ensuite cueillir à Neuchâtel autant de branches d'olivier qu'il avait jusqu'alors conquis de lauriers.

Cette principauté, attribuée depuis peu au maréchal Berthier, appréciait assez peu ses nouveaux maîtres. Le commandant de la colonne infernale y rendit son administration assez populaire pour que le titre de bourgeois de Neuchâtel lui fût offert par le conseil général, et pour qu'une épée d'honneur lui fût présentée au nom des citoyens de la principauté.

Et rappelons-nous, Messieurs, que sa première arme d'honneur lui avait été accordée lorsqu'il força le passage du Mincio ! — Le contraste est au moins piquant.

En 1807, Oudinot participe, ardemment, selon sa coutume, aux combats sanglants, aux cantonnements périlleux que l'insatiable ambition de l'empereur infligeait à nos armées déjà épuisées de marches, de fatigues et de victoires. Il prend enfin sa part du siège de Dantzick où l'appelait le maréchal Lefebvre. Il capture avec ses grenadiers une corvette anglaise. Il court ensuite à Friedland et, de concert avec Lannes et Mortier, il tient stoïquement avec 26,000 hommes contre 75,000 ennemis. La colonne infernale est à moitié détruite, mais l'empereur peut arriver avec le reste de l'armée et remporter la victoire décisive qui termina, pour trop peu de temps, hélas! la campagne d'Eylau.

Oudinot se casse encore la jambe à Dantzick, puis revient, en 1808, prendre à Bar-le-Duc quelque repos auprès des siens.

Cet homme eut tous les bonheurs. Mlle de Coucy, petite-fille de M. de Mersuay, celle-là même qu'il devait épouser plus tard et dont une contemporaine dessina la séduisante esquisse que j'ai rappelée, avait quitté la Franche-Comté et habitait Bar avec sa famille. La réputation d'Oudinot, glorieux enfant de cette ville, l'y avait précédé, et les cent bouches de la renommée enflammaient à son insu l'âme gracieuse et naïve de Mlle de Coucy. « J'appris avec joie, « écrit-elle, que le général Oudinot passait sous mes fenê-

« tres. Je m'apprêtai donc à voir de mes yeux l'homme qui « jusqu'alors avait rempli, dans mon imagination, un rôle « fantastique. » Et plus loin : « C'est ici le moment de dire « quelle idée je m'étais faite du commandant en chef des « grenadiers réunis, surnommés colonne infernale. Je me « le représentais grand et gros, ayant une voix de tonnerre, « ne parlant qu'avec les gestes et le ton du commandement ; « je le voyais armé jusqu'aux dents et traînant toujours un « grand sabre.... Je vis un homme qui s'avançait lentement, « marchant avec difficulté et s'appuyant sur le bras d'un « officier. Il était vêtu d'une redingote brune et n'avait de « l'uniforme qu'un bonnet de police orné de la broderie in- « diquant son grade. Du premier coup d'œil il déconcerta « toutes les idées que je m'étais faites de lui. Sa taille « souple et mince offrait cette bonne grâce particulière à « qui porte habituellement l'uniforme. Sur son teint très « pâle se dessinaient de fines moustaches brunes de la cou- « leur de ses favoris et de ses cheveux. Son front découvert « et orné de beaux sourcils bien arqués était véritablement « admirable. Son sourire un peu fier, fugitif et rare, était « néanmoins parfaitement gracieux. Son regard perçant « se fixait peu, et il y avait dans tout l'ensemble de cette « physionomie quelque chose de profond et de rêveur qui « préoccupait. »

Mlle de Coucy avait rêvé un Esplandian ou un Renaud de Montauban ; elle trouvait un Amadis. La réalité avait encore bien son mérite. Heureux temps pour les braves ! Ils donnaient et recevaient de fort grands coups. Ils en semblaient plus aimables.

La campagne de Wagram couvrit Oudinot de nouveaux lauriers et de nouvelles blessures. Les sanglantes journées d'Ebersdorf et d'Essling le laissèrent sain et sauf, mais à Wagram il prit sur lui, sans ordres supérieurs, d'en escalader les hauteurs. Il y fut blessé, l'empereur lui dit qu'en agissant sans ordres il avait mérité d'être fusillé, mais sa

lettre de Schœnbrunn annonce que c'est le général Oudinot qui a pris Wagram.

Il fut alors nommé maréchal de France.

En 1810, le nouveau maréchal alla en Hollande régler les difficultés créées, d'un côté, par le désir légitime du roi Louis Bonaparte de gagner l'affection de ses nouveaux sujets ; de l'autre, par la volonté sans frein de l'empereur, qui ne voulait admettre que la nécessité d'imposer à tous l'inapplicable mesure du blocus continental. Malgré l'odieux naturellement attaché à la mission d'Oudinot, il sut se faire estimer des Hollandais presque autant que précédemment des Neuchâtelois. Le roi Louis ne voulut pas se plier aux exigences de son frère et le maréchal Oudinot dut prendre possession de la Hollande. Il déploya en cette difficile conjoncture une honnête habileté aussi remarquable que son éclatante bravoure dans les combats. Les souvenirs de la maréchale disent à ce sujet qu' « il sut « obtenir un résultat inespéré, puisqu'il satisfit à la fois la « volonté suprême de l'Empereur, acquit par ses procédés « et ses soins des droits à la gratitude du souverain qu'il « venait détrôner, et enfin sut se concilier l'estime et les « sympathies de l'État envahi, le tout à travers des opposi- « tions et des froissements innombrables. »

Cependant, en 1811, Oudinot avait perdu sa première femme et passait quelques moments à Bar-le-Duc. Il y distingua Mlle de Coucy, dont le jeune cœur, ainsi que nous l'avons vu, se tournait naturellement vers ce héros digne de figurer en un roman de chevalerie. L'époque et les entreprises colossales qu'elle enfantait à chaque instant y prêtaient plus qu'aucune autre. Aussi Mlle de Coucy répondit-elle presque sans hésitation : « J'accepte, » lorsque lap roposition d'épouser le maréchal lui fut transmise en ces termes : « J'ai six enfants, mais ce sont de bons enfants qui, « dans la mesure que je médite, ne verront que mon bon- « heur. J'ai quarante-quatre ans et 500,000 livres de rente.

« Ma position sociale est connue et je serai heureux de la « faire partager. »

Quels hommes, Messieurs, que ces guerriers d'alors !

A quarante-quatre ans maréchal de France, doté du duché de Reggio et de 500,000 l. de revenu ! Et déposer tout cela aux pieds d'une charmante jeune fille ! Quel sort ! et que nous sommes petits si nous nous comparons à ceux qui se meuvent en une pareille épopée !

Le mariage fut célébré au mois de janvier 1812, entre la campagne de Wagram et celle de Russie. C'est ainsi qu'on comptait alors. Et quel étonnant voyage de noce est offert aux nouveaux époux ! Le maréchal reçoit le commandement du 2e corps de la grande armée. Il part avec sa femme pour aller se placer à la tête des 40,000 hommes qui le composent. Il entre avec eux triomphalement à Berlin, où la jeune maréchale est forcée de le laisser pour regagner la France. Sans doute, sa désolation est grande, mais de quel juste orgueil n'est-elle pas enivrée au souvenir du rôle magnifique qu'elle vient de voir jouer à son héros ? A quelle femme fut-il jamais accordé un plus enivrant début dans la vie ?

Cependant la campagne est commencée. L'empereur a franchi le Niémen, ce Rubicon fatal au nouveau César ; Oudinot est chargé d'éclairer la gauche et dirige le 2e corps vers le nord. Il se heurte à Wittgenstein et lui livre le combat de Polotsk, où il est de nouveau blessé assez grièvement pour quitter son commandement et regagner péniblement Wilna. La maréchale l'apprend et part aussitôt pour le rejoindre.

Mayence et le maréchal Kellermann, Berlin et le maréchal Augereau, Custrin et le général Loison, sont les étapes de cette longue route de 600 lieues. Les sables mouvants de la vieille Prusse, les boues glissantes de la Pologne ralentissent, sans l'arrêter, la jeune et délicate duchesse de Reggio, mais, sous Napoléon, les femmes, pas plus que

les hommes, ne connaissent d'obstacles. « Nous chemi-
« nions, dit-elle, à travers une dévastation générale. Les
« chemins, absolument défoncés, étaient jonchés de débris
« de roues et de squelettes de chevaux; mais ce qui m'at-
« trista le plus, ce furent ces fréquents monticules, sur la
« forme desquels on ne pouvait guère se tromper. Beaucoup
« d'ailleurs étaient signalés par une petite croix faite à la
« hâte de deux baguettes coupées dans les broussailles et
« plantées là par les camarades. C'étaient les plus jeunes, les
« plus faibles problablement, qui étaient restés en route;
« mais l'on peut croire que ceux qui leur avaient donné la
« sépulture ne repassèrent point là. Ils furent plus loin,
« souffrirent davantage, plus longtemps, et ne revinrent
« pas! »

En 1871, Messieurs, on suivit aussi la trace de l'armée de l'Est, à laquelle des squelettes servaient de lugubres jalons. Hélas! c'était bien pis qu'en 1812, car c'était en terre française!

La charmante et enthousiaste naïveté de la jeune maréchale connut alors, et pour la première fois, l'apparence de la désillusion. Le général Jacqueminot, aide de camp d'Oudinot, était venu à sa rencontre et, tout en la rassurant sur l'état de son chef, laissa échapper devant elle quelques amères mais bien justes paroles sur la situation : « Oh! dit-
« il, cette ambition dévorante qui nous conduit ainsi au
« bout du monde, qui désorganise toutes les existences et
« paralyse tous les projets, où nous mènera-t-elle? Nous
« sommes tous à bout. » — « Cette diatribe, continue la
« duchesse de Reggio, la première que j'eusse entendu
« faire contre l'empereur depuis mon mariage, ce violent
« mécontentement d'un homme aussi brave qu'enthou-
« siaste, me pétrifia de surprise. » La maréchale retrouva son mari à Wilna, où elle demeura jusqu'à ce que la blessure reçue à Polotsk permît au maréchal de retourner prendre le commandement du 2e corps d'armée.

Les souvenirs de la jeune femme s'assombrissent ici de jour en jour. Les grâces des Polonaises, dont plusieurs, suivant l'usage de ce peuple léger, avaient plusieurs maris vivants, l'insouciante gaieté des états-majors, ne peuvent adoucir l'absence de nouvelles, les rigueurs croissantes de la température, ni cacher la multitude de blessés et de malades qui viennent se réfugier à Wilna. « Je ne pus, « dit-elle, refuser au duc de Bassano d'aller assister à une « revue de la garde napolitaine qui traversait Wilna pour « aller rejoindre Murat. Légère et brillante, elle manœu- « vra sous nos yeux durant une heure ou deux. Ce furent « ses adieux au monde, parce que, quelques jours plus « tard, les froids ayant augmenté, hommes et chevaux se « fondirent peu à peu comme la neige au soleil. Aucun « n'arriva à destination. »

La maréchale avait raison de s'alarmer. La conspiration du général Malet venait d'éclater à Paris, et, en lui en faisant part, le duc de Bassano, ministre de l'empereur, lui disait : « Paris est en rumeur, et que puis-je lui mander « pour le calmer ? Au lieu de ces victoires auxquelles on « est accoutumé, et dont la nouvelle ferait à l'instant une « heureuse diversion, irai-je dire que nous ignorons en ce « moment le sort de l'empereur et celui de la grande ar- « mée ? Et pourtant, il faut écrire à ce Paris, si exigeant « et si impressionnable. »

Ces réflexions, Messieurs, sur l'obligation d'intéresser Paris, me rappellent, presque trait pour trait, un incident tout semblable de la guerre de 1870. Gambetta voulait absolument décider le général en chef de la première armée de la Loire, d'Aurelle de Paladines, à combattre dans le courant de novembre. Un peu de patience, objectait notre chef. Je viens de battre les Bavarois à Coulmiers. Mes troupes se réorganisent ; au premier moment favorable, je vous promets d'attaquer l'ennemi. — A la bonne heure, répondait le jeune dictateur, mais Paris s'impatiente ; il

réclame une prompte diversion. » Comme diversion, on nous fit livrer le combat de Beaune-la-Rolande. Je ne sais s'il divertit le peuple de Paris; je sais que nous y subîmes une sanglante défaite, et que les deux corps d'armée qui y furent écrasés mirent plus d'un mois à se ressaisir.

Des rives de la Loire, Messieurs, nous regagnerons, si vous le voulez bien, celles de la Bérésina, en moins de temps qu'il n'en fallut à la maréchale pour atteindre Wilna.

Oudinot a dû enfin céder à Wittgenstein ; il a rejoint ce qui reste de la partie principale de la grande armée, dont il prépare le passage si horriblement célèbre. Il maintient les Russes pendant la construction du pont qui a illustré les pontonniers du général Eblé. Tandis que les débris de la grande armée s'étouffent, s'écrasent et se massacrent pour franchir la Bérésina, Oudinot cherche à maintenir encore le corps d'armée de Tchitchakoff, qui paraît sur l'autre rive. Enfin, le 28 novembre, il est de nouveau blessé par une balle qui ne put jamais être extraite.

Un aide de camp du maréchal, M. le Tellier, en porta la nouvelle à sa femme, qui attendait encore à Wilna. Ce brave officier répondit aux questions sur l'empereur et l'armée en des termes qui achevèrent d'éclairer de leur sombre lueur les trompeuses illusions que pouvait conserver encore la duchesse de Reggio. « Où est l'empereur ? « Où est l'armée ? lui demandai-je d'abord. — L'empereur, « reprit-il d'un air sombre ; c'est de ses victimes que nous « avons à nous occuper ; sa folle et gigantesque entre- « prise, son ambition sans limites, son égoïsme sans « exemple, nous coûtent 400,000 hommes. Vous voulez « savoir des nouvelles de l'armée ? Madame, elle n'existe « plus !.... »

Oudinot avait été acheminé sur Wilna et faillit être enlevé par un détachement de 500 cosaques contre lesquels les 25 ou 30 personnes rassemblées autour de lui défen-

dirent le village de Pleetschritzy. Le maréchal voulut lui-même, malgré sa blessure et son extrême faiblesse, passer son cordon rouge et faire face à ces pillards qui s'éparpillèrent assez vite. A Wilna, il put recevoir quelques soins, mais un repos réparateur y était impossible. « Chaque « jour, dit la maréchale, amenait à Wilna des masses de « blessés, de malades, de soldats sans chefs et de chefs « sans commandement. Des convois de soldats mourants, « entassés dans des voitures, ne trouvaient plus de place « dans les hôpitaux déjà encombrés. »

Le départ de l'empereur pour Paris mit le comble à tous ces désespoirs et détermina le maréchal à reprendre le chemin de la France.

« Je crus rêver, » dit la maréchale, quand le duc de Bassano lui annonça le départ de Napoléon.

Un semblable parti peut bien faire rêver, en effet, un esprit, même moins naïvement enthousiaste que celui de la charmante duchesse. Un soldat, un général, le plus grand capitaine des temps modernes, quitter sa troupe après l'avoir menée aux extrémités de l'Europe ! Demander à des hommes tous les sacrifices, toutes les abnégations, leur infliger toutes les souffrances et tous les déboires, et les quitter quand les malheurs sont au comble !!!

Au nom de la patrie, de la gloire, de l'honneur militaire, on peut *tout* demander aux soldats, jusqu'à la mort inclusivement. Ils ne s'en plaindront jamais, si vous partagez tout avec eux.

En quittant Wilna avec son mari, la maréchale eut à gravir la longue côte qu'elle avait si allégrement descendue quelques semaines auparavant pour venir soigner la blessure reçue à Polotsk : « Bientôt, raconte-t-elle, tout se « confondit, mais pas assez tôt cependant pour qu'arrivée « au pied de la fameuse montagne qu'il fallait gravir, je ne « pusse distinguer des soldats immobiles semés sur la « pente qu'ils avaient vainement tâché de gravir. Surpris

« par le froid ils étaient tombés, et là, quand on tombait, « l'on ne se relevait plus. Quelques mares de sang s'étaient « échappées de leurs poitrines, de leurs narines, et rougis- « saient la neige. » Et plus tard, en arrivant au gîte de la nuit, elle continue : « On transporta le maréchal sur un « de ses matelas et l'on nous dirigea vers une espèce de « hangar qui n'avait plus de « forme et qui me sembla « entouré au loin de plusieurs grands cercles noirs qui « se dessinaient sur cette neige éternelle. C'étaient des « hommes qui se mouvaient encore à cette heure ; mais le « lendemain.... »

Le lendemain.... hélas !....

La maréchale ajoute : « Les bivouacs de la veille se « dessinaient en noir sur la blancheur du terrain ; mais « tout y était éteint et sans mouvement.... Je cherchai à « m'étourdir sur la vue des grands cercles noirs dont j'ai « parlé, mais ce souvenir a poursuivi ma vie et m'impres- « sionne encore. »

Je n'insisterai pas davantage, Messieurs, sur les détails nombreux et navrants du retour en France. Gumbinnen, Kœnigsberg, Dantzick, Berlin, Mayence, sont successivement traversés, mais les nouvelles sont de plus en plus alarmantes, l'attitude de la Prusse de plus en plus hostile. Quatre mois auparavant on était entré triomphalement à Berlin. On y lisait maintenant, au milieu des cris de fureur ou de désespoir de nos officiers, devant le significatif silence des Prussiens, le 29e bulletin de la grande armée annonçant à la France le désastre inouï qui venait d'engloutir ses enfants.

En arrivant à Bar-le-Duc, le corps de fer du maréchal Oudinot était déjà prêt à affronter de nouvelles fatigues et de nouvelles blessures. Quant à la maréchale, le bref délai qui sépara la campagne de Russie et celle de Leipsick lui permit de se faire présenter à la cour, formalité qui n'avait pu être encore remplie et inquiétait fort la jeune femme.

L'audience de l'empereur fut très courte ; il n'y prononça que quelques brèves et insignifiantes paroles, néanmoins elle semble fière et satisfaite. « L'on trouva, dit-elle, que « l'Empereur m'avait très bien reçue. C'était aussi mon « impression; elle me resta, et le souvenir de cette rapide « entrevue est ineffaçable. J'entends encore sa voix et je « vois toujours cet œil bleu foncé qu'on ne pouvait pas plus « fixer qu'on ne fixe le soleil, mais que l'on devinait et « dont on subissait instinctivement et pour toujours la « puissance. »

Quelle domination fascinatrice, Messieurs, devait distinguer cet homme qui pouvait, d'un coup de son œil bleu foncé, faire oublier à la tendre Eugénie de Coucy, toute meurtrie encore de la retraite de Wilna, les cercles noirs et gelés de nos bivouacs dont elle nous parlait dernièrement avec tant d'émotion !

La campagne de 1813 commença aussitôt et Oudinot y prit part en commandant le 12e corps, composé pour moitié de troupes étrangères prêtes à nous abandonner. Qu'étaient devenus alors les grenadiers réunis, avec lesquels tant de merveilles s'accomplissaient jadis ? Ils dormaient pour la plupart loin de celui qu'ils nommaient leur père, sous les ruines encore fumantes de Saragosse ou sous les plaines durcies de Smolensk ou de Borodino !

Oudinot n'assista pas à la bataille de Lutzen; mais à Bautzen, en forçant le passage de la Sprée, il se heurta à Wittgenstein, qu'il avait laissé, en 1812, à Polotsk, sur les bords de la Dwina. Plus heureux cette fois, Oudinot se maintint sur la rive conquise malgré les efforts du brillant Miloradovitch. La victoire nous resta donc, mais les temps étaient passés où les conséquences d'une défaite désorganisaient l'ennemi pour plusieurs mois. Il s'était aguerri et nous étions devenus plus faibles et moins confiants.

La victoire de Bautzen ne nous procura qu'un armistice, pendant lequel la fortune de la France fut jouée et perdue

par son intraitable maître. Les puissances alliées offrirent à la France ses limites naturelles, résultat encore digne des vingt et une années de guerre qu'elle venait de supporter. *Aut Cæsar aut nihil!* tout ou rien! fut la réponse de Napoléon. Hélas! il n'eut rien, et, comme toujours, la patrie paya de son sang l'amoindrissement de son territoire.

Cependant la guerre s'était rallumée au combat de Dresde. Oudinot, chargé d'occuper Berlin au plus tôt, ne put y réussir. Le combat de Gross-Beeren, mal engagé par ses lieutenants, lui ferma la porte de la capitale prussienne. Il commanda ensuite à Leipsick deux divisions de la garde et s'y distingua par son ardeur et sa ténacité ordinaires. Il reçut enfin le suprême honneur de soutenir l'arrière-garde de l'armée pendant la retraite qui suivit la défaite de Leipsick.

Atteint alors du typhus, il assista presque mourant à la bataille de Hanau, la dernière qu'on put encore livrer en pays allemand. Le maréchal fut ensuite transporté dans la Meuse, où le dévouement de sa femme le mit en état de pouvoir servir encore pendant la campagne de France. Elle raconte avec enthousiasme les efforts héroïques de son mari au combat sanglant et indécis de la Rothière, où 32,000 hommes luttèrent contre 170,000, la ténacité indomptable avec laquelle on défendit les rives de l'Aube. « Sur « l'Aube, dit-elle, il n'était plus question de cet élan qui « fait affronter au soldat un danger imminent et qui, s'ac- « croissant du bruit et du fracas, arrive jusqu'à l'ivresse « et leur fait tenter et exécuter des prodiges ; mais bien de « ce point d'honneur immuable qui le fait rester impassible « au poste le plus dangereux, quand il le faut pour le salut « des autres. C'était, en un mot, ce courage que peignaient « si bien ces paroles d'un chef à une troupe d'élite : Vous « vous ferez tuer là. — C'est dit, c'est entendu, sans com- « mentaire par celui qui ordonne, exécuté sans réflexion « par celui qui accepte. »

Ces justes considérations, Messieurs, bien dignes de la femme d'un maréchal de France, me reportent tristement à la guerre de 1870. Peu d'ordres y furent donnés avec tant de rigueur, peu furent exécutés avec autant d'abnégation.

Oudinot eut alors la témérité de proposer à l'Empereur de marcher sur le Rhin avec son seul corps d'armée, de rallier en route les garnisons nombreuses que nous possédions encore sur les deux rives de ce fleuve et, à la tête de ces forces à chaque instant accrues, de menacer la base d'opérations de l'ennemi.

On jugea qu'il était bien tard.

La maréchale était rentrée à Paris et fut le témoin incrédule de l'effondrement du gouvernement impérial. « Un « bruit incessant et confus, dit-elle, annonça durant toute « la nuit le passage d'un grand nombre d'hommes, de che- « vaux et de voitures, et bientôt le jour éclaira le plus éton- « nant spectacle que l'on ait jamais pu avoir sous les yeux. « Il nous fixa immobiles à nos croisées. Ce que nous « voyions passer, c'était l'empire ! l'empire qui s'en allait « avec ses pompes et ses splendeurs ; c'étaient les minis- « tres, tous dans leurs carrosses à six chevaux, emportant, « avec leur portefeuille, femme, enfants, bijoux, livrées ; « c'était le conseil d'État tout entier, les archives, les dia- « mants de la couronne, les administrations, etc.

« Dès le point du jour le canon avait grondé ! »

Et Joseph Bonaparte faisait afficher ces paroles : Parisiens ! je reste avec vous ! Mais le même jour il quittait Paris avec un nombreux état-major.

Nous ne suivrons pas la maréchale dans la déroute universelle des fonctionnaires, des membres de la famille impériale, des femmes, des enfants, des domestiques qui, par Chartres et Châteaudun, s'enfuyaient vers la Loire. Ces sortes de spectacle n'ont rien de réconfortant. Le maréchal, après l'abdication de Fontainebleau, avait accepté sans arrière-pensée le nouveau gouvernement et la place de mi-

nistre d'État. « Il était, dit sa femme, le point central d'in-
« térêts bien divers qu'il cherchait à servir. C'étaient ceux
« de l'armée, ceux du parti royal et ceux des émigrés.
« Ceux-ci s'adressaient à lui avec une confiance appuyée
« sur un passé bien honorable. Dans les victoires de l'armée
« républicaine sur l'armée de Condé, le maréchal, tout en
« agissant selon son devoir, n'oubliait pas qu'il combattait
« des Français et adoucissait les rigueurs de la situation.
« Ainsi les émigrés, à commencer par les membres de la
« famille royale, avaient dans le maréchal une confiance
« particulière, confiance que, d'autre part, l'armée, inquiète
« sur son sort dans les premiers moments, conservait
« à celui qu'elle s'était plu à appeler le Bayard mo-
« derne. »

Oudinot sut maintenir, dans la limite du possible, l'accord de cette double protection, rôle difficile à jouer pour un honnête homme, et dont il ne se départit jamais. Qu'il eût été heureux pour la France que le maréchal pût ainsi adoucir l'esprit de parti qui commença bientôt à se montrer et à aigrir les malheureux restes de la patrie les uns contre les autres.

Le ministère de la guerre confié au général Dupont, celui qui capitula à Baylen, le renvoi de la vieille garde à Metz et à Nancy, furent des mesures qu'Oudinot eût voulu éviter. Elles causèrent de sourds mécontentements et des murmures mal contenus. « J'en étais fort attristée, dit la
« maréchale ; je trouvais que tout le monde avait raison
« et que tout le monde avait tort, comme vous voudrez.
« J'aurais voulu, comme faisait mon mari, travailler à tout
« concilier. En effet, point de mire de l'armée parce
« qu'il en fut l'idole, des émigrés parce qu'il les avait ap-
« puyés dans certaines occasions malheureuses, le maré-
« chal passait sa vie à sermonner l'un, à consoler l'autre,
« à plaider pour les intérêts de tous, tantôt près des
« princes, tantôt près des ministres. »

La duchesse de Reggio, Messieurs, avec toute la gracieuse finesse d'une femme, et d'une femme éminemment distinguée, avait saisi la note juste. Tout le monde avait raison et tout le monde avait tort. L'armée impériale avait raison de trouver inacceptable la défaveur jetée sur des militaires qui, au péril de leur vie, avaient triomphalement escorté le drapeau de la France dans toutes les contrées de l'Europe ; mais ils avaient tort de ne pas accepter loyalement un régime qui rendait à la France la paix et la prospérité, qui solda les dettes immenses de la Révolution et de l'Empire, et accorda à la France plus de liberté que Napoléon ne lui en avait jamais donné. Les royalistes avaient raison de se souvenir avec horreur des crimes commis, sous prétexte de révolution nécessaire, contre la patrie et contre eux-mêmes, mais ils avaient tort de ne vouloir pas que les temps fussent changés, et de n'admettre pas qu'il fallût compter avec ceux qui avaient grandi et s'étaient distingués dans tous les genres depuis un quart de siècle.

Le foudroyant retour de l'île d'Elbe trouva Oudinot commandant à Metz. Sa position y fut particulièrement difficile. « C'était en effet, raconte la maréchale, une étrange con-
« tradiction que celle où il se trouvait ; obligé de faire
« taire ses premières tendances, de refouler les élans puis-
« sants de ses anciens souvenirs, afin que les plus ré-
« cents, devenus à leur tour chers et sacrés, dominassent
« la situation ; obligé enfin de se retirer devant ce brillant
« drapeau pour lequel il s'était battu pendant vingt ans.
« Ah ! c'était cruel ! Mais il avait été relevé, par la première
« abdication de l'empereur, de son serment aux trois cou-
« leurs ; mais c'était sous le drapeau blanc qu'il était venu
« prendre le commandement de Metz ; il ne devait sortir
« que sous cet emblème. »

J'ajouterai, Messieurs, que Napoléon avait abdiqué et que Louis XVIII avait été chassé, ce qui est fort différent

pour un homme d'une trempe aussi peu malléable que celle d'Oudinot.

Le maréchal Macdonald, que l'empereur appelait un honnête homme, agit alors comme lui.

Le général Loison, vieux compagnon d'armes d'Oudinot, lui parla de l'oubli dans lequel l'empereur, se souvenant de ses vieux et loyaux services, laisserait le passé ; celui-ci en écrivit à Davout, alors ministre de la guerre : « Il n'y « a pas lieu de me faire entrevoir une grâce dont d'ailleurs « je ne voudrais jamais si j'avais été un instant coupable ; « car l'existence me serait à charge si elle était entachée « d'une faute déshonorante. D'un autre côté, je ne ferai « jamais une bassesse pour recouvrer une estime qu'on « me doit ; songe à cela, et dussé-je traîner ma vie dans « la misère, je resterai le grenadier Oudinot, titre qui « m'enchanta toujours. »

C'est là le langage d'un vrai soldat !

L'Empereur exila ce soldat dans ses terres, après lui avoir dit ironiquement : « Eh bien, monsieur le duc de « Reggio, qu'est-ce donc que les Bourbons ont fait pour « vous de plus que moi, pour que vous ayez voulu si bien « les défendre de mon approche? — Je ne servirai per- « sonne puisque je ne vous servirai pas, Sire, répondit le « maréchal ; je resterai dans ma retraite. »

Il n'en sortit qu'après la défaite de Waterloo, qui fut la néfaste clôture de vingt-trois années pleines de gloire, d'honneur militaire et de sang.

Nommé au commandement supérieur des gardes nationales de Paris, seule troupe tolérée par les alliés, nos maîtres en ce moment, Oudinot continua à recevoir les plaintes et les réclamations de chaque parti. Il cherchait à user de son influence sur les princes en faveur de la clémence. Trop d'éléments divers se mêlaient au pouvoir pour que le travail du maréchal fût toujours fructueux. C'était donc avec une douleur profonde qu'il voyait se succéder les

listes de proscriptions ; elles s'expliquaient d'une façon malheureusement trop naturelle par les défections sans nombre que provoqua le retour de l'île d'Elbe.

Les pages consacrées par la duchesse de Reggio aux nombreux souvenirs de la Restauration fourmillent de détails curieux sur la cour et la ville. Dame d'honneur de la jeune duchesse de Berry, elle peut nous initier mieux que personne aux horreurs de l'assassinat du malheureux duc, que le stupide Louvel ne connaissait même pas. « Je l'im-« molai, dit-il lui-même, parce qu'il était destiné à propa-« ger une famille que je voulais anéantir. Personnellement « je n'en veux ni à lui ni aux siens, mais leur règne n'allait « pas avec mes idées. » Et voilà tout.

Caserio n'eût pas dit autrement.

La naissance du duc de Bordeaux, la mort de Louis XVIII, la campagne d'Espagne, pendant laquelle Oudinot et ses troupes n'exécutèrent qu'une marche imposante, sont autant de sujets traités en détail par la maréchale, dont les récits sont toujours empreints de conciliation, de douceur, de bienveillance. Que ne put-elle façonner à son image charmante l'acrimonie passionnée des uns et des autres ! L'ancienne France et la patrie moderne y eussent gagné toutes deux.

Le gouvernement de la branche cadette s'honora en nommant Oudinot grand chancelier de la Légion d'honneur, et en lui donnant, en 1845, le commandement du palais des Invalides. Nul n'y était mieux à sa place que le grenadier devenu duc, pair et maréchal de France.

« J'y vis, hélas ! la dernière étape, dit avec tristesse la « maréchale. Elle lui allait bien, j'en conviens. »

Tout bon Français, j'en suis persuadé, sera de cet avis.

La coupole dorée du palais des Invalides était bien le tombeau qu'il fallait à celui dont j'ai essayé aujourd'hui, Messieurs, d'esquisser devant vous la silhouette.

LE
LIVRE DU SERMENT
DU PARLEMENT DE FRANCHE-COMTÉ
(1497-1710)

Par M. Jules GAUTHIER

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance du 15 février 1894)

Les documents judiciaires et politiques émanés du parlement de Franche-Comté, du 30 septembre 1500, date de son rétablissement à Dole par Philippe le Beau, jusqu'au 30 septembre 1790, date de sa suppression par décret de l'Assemblée nationale, sont une des sources les plus abondantes et les plus précieuses de notre histoire. Mais tout intéressantes que soient ces archives officielles d'un corps souverain, appauvries, il est vrai, par chaque révolution, par chaque guerre, outre mainte dilapidation, elles n'offrent pas dans leurs froides et sobres nomenclatures, dans le texte prudent et concis de leurs délibérations, de leurs rapports, de leurs arrêts, le charme, la naïveté ni peut-être la précision absolue qu'on rencontre dans des écrits plus intimes. Rares et désirables entre tous, ces textes intimes : correspondances particulières, livres de raison, mé-

moires journaliers écrits sans apprêt, ne montrent-ils pas sous leur vrai jour les événements, les personnages et le cadre dans lequel ils se meuvent ou se préparent; ne mettent-ils pas en relief, sans y viser, le caractère exact des hommes et de la politique, cette éternelle compromission entre la conscience et les intérêts?

A côté d'un très petit nombre de chroniques contemporaines du parlement, nous avons, il est vrai, dans cet ordre de renseignements, les quatre-vingts volumes de correspondance du cardinal de Granvelle, qui jettent sur les mœurs comtoises du XVIe siècle de vives et quelquefois singulières clartés; les lettres de Boyvin, des Chifflet, d'Antoine Brun, qui nous initient aux moindres détails de cette vie provinciale du XVIIe siècle, prospérité du début, catastrophes sanglantes de la guerre de Trente ans, essais infructueux de relèvement à la veille d'une conquête inévitable, qui doit modifier toutes les conditions d'existence de notre pays. Malgré ces ressources imparfaitement explorées, il reste beaucoup à connaître sur la vie des magistrats du passé, sur l'organisation du parlement lui-même, sur la biographie de ses membres, sur le mécanisme de ses procédures civiles ou criminelles.

Cela est vrai pour la période où le parlement, transporté en 1676 à Besançon par la conquête française, gagne en nombre et en privilèges ce qu'il perd en indépendance et en autorité.

Cela est vrai, davantage encore, pour la période d'un siècle et demi qui précède et durant laquelle un petit groupe de conseillers, sortis des rangs du peuple et s'y renouvelant sans cesse, dépasse en intelligence, en instruction, en activité, égale en patriotisme et bientôt en crédit la vieille noblesse, si jalouse de ses prérogatives, qu'il finit par supplanter et par remplacer au gouvernement du pays.

On comprendra que dans ces conditions le moindre document inédit qui ajoutera quelque information, quelque

date aux annales du parlement de Franche-Comté, a une réelle importance : tel est le cas du court manuscrit que j'analyserai dans cette notice.

I.

La bibliothèque de Besançon a recueilli, avec de nombreuses épaves de l'ancien parlement, un volume manuscrit in-quarto (H. 280 mill.; L. 195), comptant vingt-quatre feuillets de texte sur parchemin, qui porte l'ex-libris du collectionneur Labbey de Billy et le numéro 97 du catalogue. Ce manuscrit, qu'une note qualifie de « missel de la Chambre des comptes et du parlement de Dole, » a été écrit et relié dans les dernières années du xve siècle, vraisemblablement en Flandre, et se compose de deux parties bien distinctes. L'une, comprenant dix-sept feuillets, renferme un calendrier complet (fol. 3-14), une grande miniature représentant le Christ en croix escorté de la Vierge et de saint Jean, avec emblèmes des évangélistes aux quatre coins du cadre (fol. 16 v°); enfin le texte latin des évangiles de saint Jean, saint Luc, saint Matthieu et saint Marc, avec petites miniatures où sont peints les quatre saints (fol. 16 v°-21). Une seconde partie a utilisé les gardes et les feuillets intercalaires ou supplémentaires (fol. 1-2, 15 et 24) plus les interlignes et les blancs du calendrier, pour y insérer, aux xve, xvie, xviie et xviiie siècles, d'assez nombreuses annotations. Ces notes, qui, à deux ou trois près, se réfèrent toutes au parlement de Dole ou de Besançon, sont de véritables éphémérides, donnant au volume l'aspect et l'intérêt de ce que l'on est convenu d'appeler un livre de raison. Mais, en réalité, le manuscrit est un « livre du serment, » composé en 1494, pour servir aux officiers de la Chambre des comptes instituée à Dole par Maximilien, abandonné en 1500 aux officiers du parlement, qui l'em-

ployèrent dès lors, à leur entrée en fonctions, pour prêter sur lui, la main étendue, le serment de fidélité exigé par la tradition.

La première des annotations de ce livre de raison date de 1497, la dernière, de 1710 ; leur ensemble, bien que décousu et fort laconique, a un tout autre intérêt que le recueil sur vélin qui leur a servi de base, malgré le luxe de ses miniatures un peu banales et de sa calligraphie correcte : on en jugera par quelques extraits.

Et d'abord nous rétablirons entre elles l'ordre chronologique absolu, ces notes étant disséminées, la plupart à leur quantième, dans les blancs du calendrier romain qui précède les évangiles. Après cette mention : *Pro camera compotorum insignis oppidi Dolani*, et deux éphémérides relatives à la Chambre des comptes primitive, supprimée, comme l'on sait, le 15 octobre de l'an 1500, la première note relative au parlement concerne la réception d'un chevalier d'honneur : « Le XII de novembre XV^c IIII, messire Charles de Clermont, chevalier, fust receu en la court de parlement à Dole en l'estat de chevalier. » La seconde est le récit plus développé de l'entrée en fonctions du parlement constitué définitivement par l'archiduchesse Marguerire d'Autriche, celle que les Comtois reconnaissants ont toujours appelée la bonne princesse, la restauratrice de la paix (1). « L'an de l'enfantement de la Vierge 1509, le jeudi après Quasimodo, 19 d'avril, fut faite la nouvelle institution du parlement de Dole par l'ordre et au nom d'illustrissime princesse et duchesse fille du roi des Romains, dame Marguerite d'Autriche, comtesse et dame souveraine du comté de Bourgogne, par noble et très célèbre personne Messire Mercurin de Gattinara, docteur ès droits, président de la cour du parlement. Ce parlement, ou plutôt cette cour sou-

(1) « *Margarita Augusta, fortune victrix et pacis instauratrix.* » (Fol. 2 du ms.)

veraine du parlement fut solennellement inaugurée au nom de Dieu par deux chevaliers et dix conseillers qui prêtèrent serment en présence des trois États et d'un grand nombre de gentilshommes du pays de Bourgogne. Fasse le ciel qu'elle fonctionne utilement pour le bonheur des sujets et de tout le peuple de la Franche-Comté de Bourgogne, et que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très glorieuse mère la Vierge Marie soient bénis dans dans l'éternité et au delà ! Ainsi soit-il ! »

Cette longue citation que je traduis fait suffisamment connaître le libellé ordinaire de notre livre de raison ; j'en écourterai désormais l'analyse, en renvoyant au texte original, rejeté à la fin de cette notice, ceux qui désireront le consulter.

En 1519, on apprend à Dole la mort de Maximilien, cet empereur qui montra « le courage d'un Hector joint à la prévoyance d'un César, » mais les Dolois, heureux sous le sceptre de Marguerite, ne pleurent qu'à moitié son vieux père.

Pendant trente ans, le livre du serment voit ses marges rester blanches, mais à partir de 1550 ses annotateurs ne chôment plus. Ils saluent la bienvenue du président Pierre des Barres, « homme très équitable et très méritant, » qui prend séance le 13 novembre 1550, pour mourir après trois lustres de sage administration. Ils fêtent, le 26 juillet 1572, la dédicace de l'église Notre-Dame de Dole, cette œuvre de foi et de patriotisme dont la haute flèche, balayée en 1636 par le canon de Condé, abritait sous son ombre le palais du parlement, et semblait la fière enseigne de la capitale de la province.

Mais tout près qu'elle soit de l'église paroissiale, qu'elle embellit de dons opulents et où le plus grand nombre de ses membres choisit sa sépulture, la cour souveraine se fait édifier dans son palais, construit par des « architecteurs dijonnois, » une chapelle où chaque jour elle veut enten-

dre la messe. Le 20 mars 1583, l'évêque de Nicopolis, Louis de Tartre, suffragant de Besançon, vient consacrer cet oratoire dédié à saint Yves et placer dans l'autel les reliques de saint Grégoire offertes par un conseiller, le protonotaire Humbert de la Tour, sommelier de la chapelle de Philippe II. Le parlement, président en tête, est au complet pour recevoir les bénédictions, pardons et indulgences concédés par Sa Sainteté, et nombre de personnages de tous états se pressent aux abords de la chapelle trop étroite pour en bénéficier aussi.

Voici toute une série de réceptions et de serments de conseillers; Jean Grivelet, en 1574; Jérôme Colin, Philippe Florimond, Guyon Mairot, Antoine Garnier, en 1587; puis des deuils, la mort des présidents Boutechoux et Froissard de Broissia, en 1592 et 1595 ; celle de Philippe II, en 1598, qui marque l'irrémédiable déclin de la monarchie espagnole; celle des présidents Jacquinot et Galiot, en 1598 et 1604.

La guerre de Dix ans, avec son lugubre cortège de carnages et de pestes, laisse trop de traces au cœur du comté, pour que nos parlementaires, occupés à une action incessante où ils usent leur vie en multipliant leurs efforts, aient eu le loisir d'en rien noter. Au lendemain de ces désastres, le livre de raison enregistre la mort du conseiller Lampinet en 1647, celle de Boyvin en 1650, puis, le 13 avril 1660, la publication d'une paix tant désirée, qui ne mettra pas un terme aux désolations du pays. Au lendemain, le 6 novembre 1661, Dole acclame joyeusement la naissance du futur roi Charles II, espoir chancelant dans lequel les Comtois fidèles mettent toute leur confiance. Trois ans plus tard arrive à Dole, se rendant à Besançon pour traiter de l'échange de cette ville contre Frankenthal, le gouverneur des Pays-Bas et de Bourgogne, le marquis de Castel-Rodrigo. « *Dies nigro notanda calculo,* » ne peut s'empêcher d'écrire en gémissant le chroniqueur anonyme, qui

voit déjà Dole découronnée par sa rivale, Besançon, future capitale de la Franche-Comté.

Philippe IV meurt en 1665, le parlement se renouvelle et ses nouveaux membres n'ont plus la fidélité intransigeante ni l'énergie de leurs devanciers; fidèle reflet d'une nation énervée par de trop longues souffrances et chez qui des colons étrangers répandent autour d'eux leur indifférence et leurs sympathies mal déguisées.

Les cloches qui tintent, le 22 novembre 1667, la mort du président Bonvalot, homme d'une intégrité antique, semblent sonner le glas funèbre du parlement de Dole et des libertés provinciales; quelques semaines plus tard, la Franche-Comté est enlevée sans résistance par les troupes de Louis XIV, et quand on la rend momentanément à l'Espagne, peu de mois après, le palais du parlement de Dole reste vide et son livre de raison reste muet. On le rouvre pourtant au lendemain d'une seconde conquête pour y inscrire les nominations que le grand roi vient de signer au camp de la Loye, en faveur de courtisans trop empressés à saluer leur vainqueur; l'un d'eux, qui portait cependant un grand nom, Claude Boyvin, meurt le 24 juin 1674, sans avoir pu s'asseoir sur un siège où l'ombre de son père lui aurait murmuré sans doute quelque patriotique reproche !

« Le 16 juillet 1674 (c'est notre livre qui parle) se fit la rentrée du parlement par son rétablissement à Dole où assistèrent M^rs le duc de Duras et intendant Camu de Beaulieu, le premier comme gouverneur général de ce pays et comté de Bourgongne, et ledict sieur intendant en suitte et commission particulière qu'il en avoit de Sa Majesté Louis XIIII. »

Les magistrats nommés par ordonnances de la Loye ou de Versailles, les Langlois, les Favier, les Mairot de Mutigney, les Marlet, les Bouvot, les Lampinet, les Jacquot, ont pris rang sur les banquettes fleurdelisées, dans le vieux

palais dolois, d'où l'on va bannir le buste de Charles-Quint. A leur tête viendra siéger, en 1675, un président, Jobelot, digne émule de Boyvin, qui, ne pouvant plus combattre la France, dont il devient le loyal serviteur, reste fidèle néanmoins aux traditions comtoises, garde vis-à-vis des conquérants une fière attitude et mourra en 1702, estimé et regretté de tous, mais surtout des pauvres, que sa générosité princière a faits ses uniques héritiers.

A la veille du jour où Dole va perdre son parlement après avoir déjà perdu son rang de capitale, Jules Chifflet, le chroniqueur consciencieux, le patriote désintéressé et convaincu, qui représente, comme conseiller-clerc, l'esprit et la tradition des parlementaires du passé, meurt le 7 juillet 1676. Le 13 novembre suivant, dans l'hôtel de ville de Besançon qui va devenir sa résidence, le parlement tient sa première audience, et le livre de raison, exilé de Dole avec la masse des archives de la cour souveraine, continue à enregistrer ses éphémérides.

Le 11 novembre 1677, c'est la consécration de la chapelle du nouveau palais, faite en grande pompe par le pieux archevêque Antoine-Pierre de Grammont.

« Le seixième janvier 1679, c'est M. de Duras entrant au parlement pour recevoir le serement de la compagnie en suitte de la publication de la paix par laquelle le comté a esté cédé au Roy. »

Comme les cloches auxquelles on fait dire tout ce que l'on veut, le livre du serment sur lequel on avait juré fidélité tour à tour à Maximilien, à Marguerite, à Charles-Quint, à Philippe II, et tout récemment encore à Philippe IV et à Charles II, reçut les serments de fidélité à la France. Le 20 avril 1679, deux présidents et sept conseillers nouveaux sont adjoints au parlement et apportent au roi une majorité docile dans la personne des Philippe, des Boisot, des Coquelin, des Matherot. Quelques nominations encore, quelques mentions de décès, et le livre de raison

du parlement se ferme pour toujours en inscrivant la date de la mort de Ferdinand Lampinet, aussi recommandable comme érudit que comme magistrat. Pourquoi s'est-il fermé ? Pour un motif bien simple et dont les archives du Doubs gardent la preuve : c'est qu'avec toutes les modes françaises, un courrier de Paris venait d'apporter un volume, relié en basane, contenant en regard de gravures du Christ en croix, exécutées d'après le peintre Lebrun, tout un formulaire de serments spéciaux pour les officiers du parlement et même pour ses auxiliaires, greffiers, procureurs, même huissiers.

Dès lors le manuscrit du xve siècle, relégué dans les archives, ne reçut plus d'annotations. Dunod, auquel les écrits de Ferdinand Lampinet l'avaient fait connaître, le feuilleta en 1740 pour écrire son chapitre sur l'*Administration de la justice au comté de Bourgogne* (1) ; enfin, le peu scrupuleux Labbey de Billy profita des circonstances pour l'annexer à ses collections franc-comtoises, d'où il est heureusement sorti pour rentrer dans un dépôt public.

Ni Dunod ni Labbey de Billy n'ont pensé à publier ces éphémérides ; j'espère, par ce rapide exposé, avoir justifié l'utilité que présentent quelques pages de notes dont le caractère historique n'est pas discutable, mais dont on peut déplorer la brièveté.

II.

Outre les éphémérides historiques qui donnent au « livre de serment » du parlement de Franche-Comté une réelle valeur, quelques-uns de ses feuillets ont reçu, tracé au hasard de la plume, nombre de maximes morales empruntées

(1) Dunod, *Hist. du Comté*, III, 582 et suiv.

soit aux classiques, soit aux mystiques, soit enfin à cette sagesse des nations dont le vent emporte les bribes à tous les coins de l'horizon. En voici quelques échantillons, auxquels je laisserai toute la saveur du vieux français.

Six choses sont que amont n'ont mestier :
Prestre hardy, ne couhart chevalier,
Mittre piteux, ne rongneux boulangier,
Juge convoiteux, ne puant barbier.

Et plus loin ce quatrain recueilli en 1556, de la bouche du conseiller Jean Courvoisier :

Qui n'a secourt que de son gendre
Et n'a beste que chièvre à vendre
Voisin que rivière et advocatz
N'aura pas fort grand soulas.

Les générations de pauvres clercs qui ont grossoyé dans les greffes de Dole des milliers de registres et de grosses d'expéditions, ont çà et là, timidement, embelli les feuillets de garde des recueils d'arrêts, des volumes d'édits ou d'ordonnances qu'ils calligraphiaient de leur mieux, de nombre de maximes analogues. Tantôt c'est leur signature entourée d'un paraphe monumental, qui nous révèle, dans de simples commis attachés au greffe, les ancêtres des Boyvin, des Brun, des Toytot, des Loriot, des Malarmey, des Tissot, des Vuillin, des de la Barre, et de bien d'autres qui porteront la robe rouge; tantôt ce sont des dessins de personnages ou d'armoiries, amusants parce qu'ils sont contemporains de la Ligue ou de la Fronde, souvent même antérieurs. J'aurais voulu y trouver le complément du livre de raison du parlement et les ai feuilletés tous sans être suffisamment indemnisé de ma peine, car pour deux ou trois traits amusants, pour quelques dates utiles, combien de vers fades ou malpropres, analogues à ceux dont les polissons blasonnent encore trop volontiers les portes ou les murailles. Bien entendu, les bouquets à Chloris abondent, et quels bouquets ! tressés souvent en

invoquant la dive bouteille et en se plaignant des taxes mises sur les cabaretiers. Puisque nous en parlons, citons cet anagramme galant, tourné en l'honneur de Thoinette de Barangier, fille du greffier en chef, devenue : *Grant throsne de beauté*, ou ces dictons peu polis pour le beau sexe :

Femme se plaint, femme se deult,
Femme est malade quand elle veult.

Amour de femme et ris de chien
Tout n'y vault rien qui ne dit : tiens.

Il est vrai que le distique voisin corrige de suite ces brutalités :

Femme de sens et de gentil savoir
En temps et lieu il la faict bon avoir.

Voici, glanées çà et là, quelques inscriptions plus intéressantes :

« L'an du Seigneur 1551, le 28e du mois de juillet, sous les efforts d'un vent impétueux, est tombée la toiture de l'église de Dole. »

1555. « M. d'Andelot est mort » (il s'agit ici du bailli de Dole, blessé à Pavie par Charles-Quint et enterré dans l'église de Pesmes).

« L'an 1559, à Paris, fust le roy de France tué et occis d'un coupt de lance. »

« Le vendredy XXVIII juin 1585, les estats de Bourgongne commencèrent à se tenir, où assistèrent plusieurs bons personnaiges. »

« La ville d'Amians en Picardie fut surprinse le XI de mars 1597, par les gens de S. A. S. cardinal-archiduc d'Austriche, et rendue par composition aux François le 27 de septembre 1597 suyvant. »

Plus loin, c'est le texte d'un écriteau placardé sous la tête et le poing coupés d'un malfaiteur, exécuté pour ses « démérites. »

« Ce sont les teste et point de Bertrand Payen, de Saint-

Broing, voleur, meurtrier et ravisseur de femmes, 1601-1602. »

Mais à côté de ces lignes, à côté de nombreuses sentences latines, françaises ou espagnoles, généralement banales, qui se comptent par centaines, peu de vers amusants, peu de traits heureux, sauf peut-être ce mot d'une Doloise, Mme de Noironte, qualifiant ainsi un prétentieux personnage : « Il est glorieux comme un crapaud qui vient des fraises ; » ou comme cette invitation à déjeuner tracée d'une plume alerte :

Monsieur le sindicque,
Sans faire la nicque,
Venez vitement
Manger d'une truicte
Cuyte à Vuillafans,
Si Durne ne ment.

En somme, et je le répète pour décourager tous ceux qui voudraient entreprendre à nouveau cette recherche, les douze cents registres du parlement de Dole, que j'ai consciencieusement feuilletés, ne m'ont donné, au point de vue anecdotique ou biographique, qu'une récolte bien inférieure à celle du livre de raison, dont je cherchais le complément et dont j'ai l'honneur de vous offrir le texte.

EPHÉMÉRIDES

DU PARLEMENT DE FRANCHE-COMTÉ

(1497-1710)

1497, 8 février. — Le VIIIe jour de février mil III^c III^xx et XVI, trespassa Me Jaques de Bauduyle, clerc et auditeur de la Chambre des comptes à Dole ; Dieu en ait l'ame ! (f. 4.)

— 13 mars. — Ce jourduy XIIIe jour de mars mil III^c III^xx et XVI, maistre Marc Jaquelin, par vertu des lectres patentes de Monsr, a esté receu et mis en possession de l'office de maistre des comptes ou lieu de Monsr le trésorier maistre Thibault Barradot, dont il a fait le serement ès mains du président d'iceulx comptes à Dole (f. 5).

1504, 12 novembre. — Le XII de novembre XV^c III messire Charles de Clermont chevalier fust receu en la court de parlement à Dole, en l'estat de chevalier (f. de garde final).

1509, 19 avril. — *Inchoatio parlamenti Dolani in anno Domini 1509.*

Anno Virginis partus 1509, die Jovis post dominicam Quasimodo, 19 aprilis, nova institucio parlamenti Dolani auctoritate et nomine illustrissime principis ducisse Romanorum regis filie domine Margarite Austrie comitisse et domine supreme comitatus Burgundie, per nobilem et celeberrimum verum dominum Mercurinum de Gathinarra juris utrius doctorem et presidem curie supreme parlamenti Dolani, dictum parlamentum sed curia suprema parlamenti cum duobus militibus et X consiliariis juratis in presencia trium Statuum, multorumque nobilium patrie Burgundie in Dei nomine fuit solemniter inchoatum. Quod utinam felix faustumque sit subditis, totoque populo comitatus

Burgundie in futurum et benedictum sit nomen Domini nostri Jhesu Christi gloriossimeque Virginis Marie matris ejus in eternum et ultra, amen (f. 1 v°).

1519, 12 janvier. — 12 januarii anno 1519 divus Maximilianus primus hujus nominis imperator, qui temporibus suis non solum Hectoris animum verum et Cezaris providencia prepollebat, occubuit fato. Cujus anima in celis beatificata requiescat (f. 2).

1550, 13 novembre. — Idus novembris. Hac eadem die novembris anno 1550 quod clarissimus, pius, justus et vir doctissimus D. Petrus Desbarres sedit publice et fuit receptus in senatu, tanquam preses aequissimus et meritissimus. Ejus anima vivat Deo (f. 13).

1565, 8 juin. — II idus junii. Hodie 8ª hujus mensis junii 1565, clarissimus vir dominus Petrus Desbarres preses meritissimus hujus sacri senatus Dolani, tribus lustris in ea functione completis, animam Deo reddidit (f. 8).

1572, 26 juillet. — VIII cal. augusti. Jour de la dédicasse de l'église Nostre-Dame de ce lieu de Dole, 1572 (f. 9 v°).

1574, 8 décembre. — Le 8 décembre 1574 M. Jan Grivelet fut receu conseillier en ceste court (f. 2).

1583, 20 mars. — *Consécration de la chapelle de Saint-Yves, au parlement de Dole.*

L'an mil cinq cens octante trois, le vingtième jour du mois de mars, vénérable et religieuse personne domp Loys du Tartre, evesque de Nicopoli, suffragant au diocèse de Besançon et abbé de Bellevaulx, consacra et bénit l'aultel de la chappelle de la cour souveraine de parlement à Dole, desdyée en l'honneur et révérence de Monsieur sainct Yve, en laquelle consécration et bénédiction assisterent et furent présens messire Claude Boutechou, sr de Batherans, Cessey, etc., président de Bourgongne, messire Antoine d'Oizelay, sr de la Villeneufve, Frasne-le-Chastel, etc., chevalier en lad. cour, messire Jaques de Sainct-Mauris, sr de Bellefontaine, conseiller en lad. cour et

maistre aux requestes ordinaires de l'hostel de Sa Majesté; messire Humbert de la Tour, prothonotaire du saint-siège apostolique, conseiller en lad. cour et somelier de l'oratoire de Sad. Majesté, messires Loys de Boisset, Claude Belin, Jehan Labourey, Claude Jaquinot, Jehan Michouté, Pierre Cécille, François Grandjan, Jehan Tricornot, conseilliers, Jehan Grivelet et Anathoille Gabet, conseilliers et advocatz fiscaulx en lad. cour, Quantin Denys, procureur substitué de Sa Majesté en icelle, Jaques Blondel, Pierre Dangelon, Claude Bernard, Claude Greusset, huissiers ordinaires, Yve Vieillon, Jaques Parregault, Guy Boyvin, jurez au greffe de lad. Cour et plusieurs aultres personnages de tous estatz qui receurent la bénédiction dud. seigneur evesque de Nicopoly avec les pardons et indulgences permis, donnez et concedez par Sa Sainteté, deans lequel susd. haultel led. seigneur evesque meict et pose des reliques et ossementz de Monsieur sainct Grégoire pape, lesquels avoient esté donnez en présent a lad. chappelle par led. s^r de la Tour. Dieu par sa saincte grace veuille exhaulcer les prières, suffrages et oraisons qui ce feront aud. haultel, tant pour la bonne et droicturière administration de la justice que la santé de lad. Majesté, accroissement et conservation de ses estatz et de Monseigneur le prince domp Philippe son fils et de Messieurs de lad. Cour.

1587, 7 janvier. — Le 7 de janvier 1587 furent receus conseilliers en la court séante lors au lieu d'Arbois, messires Hierosme Colin, s^r [de Valoreille], Philippe Florimond, Guyon Mairot et Antoine Garnier (f. 3).

1592, 13 février. — Ides de février. Jour du décès du feu s^r président Boutechou, 1592 (f. 4).

1595, 23 décembre. — x cal. januarii. Jour du décès du feu s^r président de Broissia, 1595, messire Jehan Froissard (f. 14 v°).

1598, 20 septembre. — III idus septembris. Jour du décès du roy d'Espaigne nostre sire, 1598 (f. 11).

— 15 août. — XVIII cal. septembris. Jour du décès du s^r président Jaquinot, 1598 (f. 11).

1604, 20 juillet. — XIII cal. augusti. Jour du décez de Monsieur le président Galiot, 1604 (f. 9 v°).

1647, 22 juillet. — XI cal. augusti. Jour du décès du conseillier messire Jean Lampinet, 1647 (f. 9 v°).

1650, 10 septembre. — III idus septembris. Decez de Monsr le président Boyvin, 1650 (f. 11).

1660, 3 avril. — 3 nonas aprilis. Ce jour mouru M. le président Lulier 1660 (f. 6).

— 13 avril. — Idus aprilis. — Jour de la publication de la paix, 1660, en cette ville de Dole (f. 6).

1661, 6 novembre. — VIII idus novembris. Ce jour en l'an 1661 est glorieux et joyeux par la naissance du roy Charle Second que Dieu conserve en prospère (f. 13).

1664, 9 février. — V idus februarii. Ce jour mourut M. le président Michotey à deux heures après minuit, 1664 (f. 4).

— 9 septembre. — V idus septembris. Ce jour de l'an 1664 arriva à Dole Son Excellence le seigneur marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pais Bas [et] de Bourgogne. Dies nigro notanda calculo (f. 11).

1665, 17 septembre. — XV cal. octobris. Ce jour mouru le roy Philippe quatrième l'an 1665 (f. 11 v°).

1666, 9 avril. — V idus aprilis. Ce jour messire Jacque de Mesmay prit possession de la charge de conseiller fiscal, 1666 (f. 6).

— 23 juin. — IX cal. julii. En l'an 1666, ce jourduy M. Bonvalot prins possession de la charge de président (f. 8 v°).

1667, 22 novembre. — X cal. decembris. Ce jour, en l'an 1667, aux 4 heures du matin, mouru M. le président Bonvalot (f. 13 v°).

1674, 24 juin. — VIII cal. julii. En 1674, 24 juin, mourut M. le président Claude Boyvin, sans avoir pris possession de la charge (f. 8 v°).

— 16 juillet. — Led. jour seizième juillet 1674, se fit la rentrée du parlement par son rétablissement à Dole, où assistèrent M^rs le duc de Duras et intendant Camu de Beaulieu, le premier comme gouverneur général de ce pays et comté de Bourgogne, et led. s^r intendant en suitte et commission particulière qu'il en avoit de Sa Majesté Louis XIIII (f. 9).

— 17 juillet. — Ce jour, messire Antoine-Désiré Linglois, Jean Favière et Antoine Mairot, sieur de Mutigney, furent receus au parlement de Dole en 1674, led. cons^r Linglois mouru 25 mars 1707 et Mutigney, 20 apvril 1685 (f. 9 v°).

— 14 novembre. — XVIII cal. decembris. Jour de la prise de possession de messire François Marlet, chanoine et official de Besançon, de la charge de conseillier ecclésiastique, 1674 (f. 13).

— 16 novembre. — XVI cal. decembris. Jour de la possession prise par messire Charles Bouvot, conseillier, en 1674 (f. 13).

1675, 11 septembre. — III idus septembris. Prise de possession de M. Ferdinand Lampinet de la charge de conseiller fiscal, 1675 (f. 11).

— 17 octobre. — XVI cal. novembris. Led. jour 17 octobre 1675, est mort messire Claude Jacquot, chevalier, président à la cour (f. 11 v°).

— 19 novembre. — XIII cal. decembris. Ce jour vient la nouvelle de la provision de président de messire Jean-Ferdinand Jobelot, 1675 (f. 13 v°).

1676, 7 juillet. — Nonas julii. En l'an 1676, 7 juillet, mourut messire Jules Chiflet, premier conseiller clerc et abbé de Balerne (f. 9).

— 13 novembre. Ce mesme jour le parlement entra pour la première fois à Besançon, 1676 (f. 13).

1677, 11 novembre. — *Sacre de la chappelle de la grande Chambre de la Cour souveraine du parlement, à Besançon.*

Antonius Petrus de Grammont Dei et sanctae sedis apostolicae gratia archiepiscopus Bisuntinus, Sacri Romani Imperii princeps, et universis et singulis presentes litteras inspecturis salutem in Domino, notum facimus quod anno Domini milesimo sexcentesimo septuagesimo septimo die vero undecima mensis novembris, altare capellae in curia supremi Bisuntinae civitatis parlamenti erectae sub invocatione et in honorem sanctorum Dionisii et Ivonis dedicavimus et consecravimus ac in eo reliquias sanctorun Christi martirum Bonifacii et Magny inclusivimus, omnibus vero et singulis utriusque sexus Christi fidelibus hodie ipsam capellam visitantibus devote annum de vera indulgentia, eis autem qui anniversario conservationis ipsam etiam devote visitaverint quadraginta dies de vera indulgentia in forma ecclesiae consueta concessimus ac per presentes concedimus, in quorum fidem praesentibus manu nostra signari, sigillum nostrum apponi, ac per infrascriptum secretarium nostrum subscribi mandavimus, Bisuntii, in palatio nostro archiepiscopali die, mense et anno quibus supra, *signatum :* Antonius Petrus de Grammont, archiepiscopus Bisuntinus, *et infra*, de mandato illustrissimi et reverendissimi domini mei J.-G. Amey, *cum sigillo ejusdem domini illustrissimi apposito* (f. 15 v°).

1679, 16 janvier. — Le seixième janvier 1679, M. le duc de Duras entrat au parlement pour recevoir le serment de la compagnie ensuitte de la publication de la paix, par laquelle le Comté a esté cédé au Roy (f. 3).

— 20 avril. — XII kal martii. Ce jour, le parlement de Besançon s'est augmenté de M^rs^ les présidents Philippe et Boisot et de sept conseillers qui sont messieurs Henry Coquelin, Jean Bonnefoy, Philippe-Eugène Chifflet, Guillaume Matherot, s^r^ de Reigney, Boisot, Juniot, Antoine Clerc et Jean-François Camu, tous deux advocatz généraulx, et procureur général messire Gabriel Boizot, en l'année 1679 (f. 6 v°).

1694, 10 juillet. — VI idus julii. Jour du décès de M. de Veset, 1694 (f. 9).

— 15 juin. — XVII kal. julii. Jour du décès de M. Loriot, en 1694 (f. 8).

— 4 août. — II nonas augusti. Jour du décès de M. de Chaillot, 1694 (f. 10).

1695, 20 avril. — XII kal. maii. En ce jour est mort M. Mairot de Mutigney, 1685. — M. le procureur général Boisot prit possession de sa charge (f. 6 v°).

1710, 2 mai. — VI nonas maii. Jour du décès du conseillier Ferdinand Lampinet, l'an 1710 (f. 7).

DEVISES ET SENTENCES MORALES

Virtuti fortuna comes (f. 1 v°).

Fortune, infortune, fort une.

Fortune, infortune, fortune.

Margarita Augusta fortune victrix et pacis instauratrix (f. 2).

Pro camera compotorum insignis opidi Dolani.

D'arguer de la foy
Gardés bien vostre bouche.
Ne dictes de Seigneur
Ne d'autruy nul reprouche.
Mais parler de sérieux
Sans mot de villonnye
Sy voulés vivre en paix
Et mener sehure vye (f. de garde final).
Medio tutissimus. 1616 (ib.).

Oratius. — Quid sit futurum cras fuge querere
Et quem sors dierum dabit lucro appone (ib.).

Le juge doit non seulement avoir les mains nettes, mais encore les yeux.

Il ne appartient pas à ung juge seulement avoir les mains abstinentes, mais aussy fault-il qu'il ait les yeux abstinens (f. 1 v°). (Ms. 97. *Bibl. de Besançon.*)

MADAME MENNESSIER-NODIER

Par M. LIEFFROY

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Séance du 21 mars 1895)

Mme Mennessier-Nodier, qui est morte le 1er novembre 1893, à Fontenay-aux-Roses, est née à Quintigny, près de Lons-le-Saunier. Elle appartient donc à la Franche-Comté aussi bien par sa famille que par le lieu de sa naissance. Son père, Charles Nodier, avait eu de son mariage avec Mlle Désirée Chave, originaire de Dole, deux fils, morts l'un et l'autre en bas âge, et une fille, Marie, qui survécut; grâce à elle, l'existence tourmentée, presque aventureuse, de notre illustre compatriote devait jouir d'un peu de tranquillité et de bonheur.

Les préoccupations incessantes, les découragements profonds dont, à chaque page, on retrouve la trace dans sa correspondance avec Charles Weiss, une sorte de mélancolie naturelle que les embarras financiers augmentaient encore, tout contribuait à faire sentir à Charles Nodier le besoin de la famille. Lui, le grand *aimeur*, selon l'expression d'Alexandre Dumas, avait soif d'affection, de protection aussi, car toujours il était resté le grand enfant, maladroit aux choses de la vie, insouciant, incapable de se rendre à lui-même le moindre service, dupe trop souvent de la bonté de son cœur ou de la richesse de son imagina-

tion. Sa femme le chérissait ; la bonne et douce Marie le respectait même dans ses travers, et vraiment, après le décès de son père, elle semble être restée sur la terre pour faire honorer une chère mémoire, pour la défendre courageusement et continuer ainsi envers le mort l'œuvre de protection dont elle avait toujours entouré le vivant avec la plus tendre sollicitude.

Belle et touchante mission, bien faite pour séduire une âme noble et généreuse ! A défaut d'un talent que, d'ailleurs, nous trouvons dans les œuvres de Mme Mennessier-Nodier, elle suffirait pour nous faire aimer et vénérer cette femme qui, après une vie volontairement modeste, s'est éteinte en emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Marie-Antoinette-Élisabeth Nodier, ainsi que nous l'avons dit, est née à Quintigny, le 26 avril 1811.

« Cette date, écrit-elle, bien faite pour me rappeler quelques autres choses, me rappelle, par parenthèse, un des grands troubles d'esprit de mon enfance.

« C'était un jour où mon père me tenait sur ses genoux, et où il me donnait, avec une admirable patience, ma première leçon de calcul.

« Il est singulier que la seule science qu'il ait essayé de m'enseigner soit celle de l'arithmétique, qu'il n'avait jamais pu apprendre.

« Il me faisait donc compter, d'abord jusqu'à dix, puis jusqu'à vingt, puis jusqu'à trente, en attendant le reste. Quand je fus arrivée au nombre vingt-six, il trouva plus facile de fixer le chiffre dans ma cervelle, fort peu mathématique, par une idée que par un numéro, et il me dit : « Tu sais bien, vingt-six, le 26 avril, c'est le jour de ta naissance.

« Ce rapprochement me frappa en effet, et je poursuivis courageusement.

« Avec son aide, je parvins à vingt-neuf : « Eh bien ! tu

vois, reprit-il encore, 29 avril, c'est aussi le jour de la mienne ! »

« Là-dessus, une pensée bizarre lui traverse l'esprit et il interrompt *mes études* pour s'en amuser : « Explique-moi un peu ceci, par exemple, dit-il avec le plus grand sérieux. — Nous disons donc que tu es née le 26 avril?.... — Oui, papa.... — Mais je suis né le 29, trois jours après toi ; je suis donc le plus jeune de nous deux?.... — Oui, papa. .. — Es-tu bien sûre alors que ce n'est pas toi qui es ma maman?»

« C'est que je n'en étais pas sûre du tout.

« Il regarda un instant ma mine embarrassée, se mit à rire, m'embrassa et me posa à terre.

« C'est, de toutes les leçons que m'a données mon père, celle qui m'a le mieux profité. Elle est revenue souvent à ma pensée quand je l'ai aimé à la fois avec toutes les saintes affections du cœur : comme un maître, comme un frère, comme un fils et comme un camarade. »

Elle avait raison, et elle analysait bien ses sentiments. La fille de Nodier aimait son père ainsi, et elle l'a aimé de cette quadruple affection jusqu'à son dernier soupir.

Marie vit le jour dans la maison de son grand-père maternel. Charles Nodier avait eu jusqu'alors et devait avoir longtemps encore une existence assez précaire. Il fut heureux, pour les couches de sa femme, de trouver chez son beau-père une tendre et affectueuse hospitalité. A cette époque, Quintigny était une petite bourgade située dans un pays riant et calme, entourée de collines verdoyantes, baignée par un gentil ruisseau où, le soir, on allait pêcher les écrevisses. Quintigny a eu l'heureuse fortune d'être chanté par les poètes, entre autres par Xavier Marmier et Gindre de Mancy, et il méritait cette faveur. C'était une charmante retraite où l'esprit de Mme Mennessier-Nodier se reportait souvent, pour y chercher les souvenirs de son heureuse enfance, et qu'à son gré elle n'habitait pas assez longtemps.

En effet, le temps qu'elle y passait était limité par les exigences de la vie nomade de son père. Obligé de se créer une position, Nodier accepta, le 20 septembre 1812, le poste de bibliothécaire de la ville de Laybac, et il emmena sa famille dans le court séjour qu'il fit en Illyrie. Puis il revint à Paris, où après des vicissitudes diverses, après quelques mois passés au château du Buis pendant les Cent-jours, il se fixa définitivement. Dans la capitale, il était plus à proximité des bureaux du *Journal des Débats*, auquel il donnait sa collaboration, plus près aussi des éditeurs, dont il attendait, pour ainsi dire, le pain de chaque jour. Ce fut le moment vraiment difficile pour Nodier, ainsi que l'attestent ses lettres à Weiss, à l'obligeance duquel il dut souvent avoir recours. Ce fut à cette époque qu'il fut amené à solliciter les fonctions de professeur d'économie politique au lycée d'Odessa, fonctions qu'il n'exerça jamais et dont l'éloigna la publication de son roman, *Jean Sbogar*, qui le mit à l'index du gouvernement russe. Ainsi, cette espèce de disgrâce empêcha ce nouvel exil pour lequel il s'était préparé en vendant toutes ses collections. Il ne pensa plus dès lors à quitter Paris. Il eut bientôt une bonne raison pour cela. En effet, le 3 janvier 1824, il fut nommé bibliothécaire de l'Arsenal aux appointements de 4,000 fr. par an, ce qui, avec ses publications et ses collaborations à des journaux divers, devait assurer l'existence de sa famille. Il conserva ces fonctions jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 27 janvier 1844.

Marie avait treize ans lorsque son père reçut sa nomination.

Les vingt années passées à l'Arsenal furent les années heureuses et brillantes d'une vie qui semblait devoir être entourée de bien des séductions et de bien des espérances. Dans le petit et modeste appartement du bibliothécaire se réunissaient les hommes les plus célèbres, les écrivains qui sont tous arrivés à la gloire et qui touchaient déjà à la

renommée. Ils se pressaient dans ce salon ; ils rivalisaient d'attentions auprès de cette enfant qui était l'âme de ces belles soirées, puisqu'elle en était la jeunesse, le charme et l'éclat. Sa conversation était enjouée : un instinct merveilleux la guidait au sein de cette réunion brillante d'hommes illustres qui, au milieu d'une vie d'agitation où le souvenir de tant de choses se perd et s'efface, n'ont jamais oublié ni les soirées de l'Arsenal ni l'aimable gaieté de Marie. Ces hommes qui étaient les amis de Nodier s'appelaient Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Amaury Duval, Alfred de Vigny, Delacroix, Bixio, Paul Foucher, Devéria, les Johannot, Francis Wey, en un mot, toute la France artistique et littéraire de l'époque. Et ces littérateurs et artistes n'étaient encore ni vieillis ni attristés ; ils étaient tous dans la sève de la jeunesse, à l'âge des illusions généreuses et des prestigieuses espérances. Voici, par exemple, Victor Hugo avec son attitude calme, presque grave, qui contrastait avec sa figure imberbe, pleine de douceur et de charme. Il se livrait quelquefois, avec des rires d'enfant, aux plus invraisemblables calembours, dont le goût chez lui s'est prolongé jusqu'à la fin. En voulez-vous une preuve ? Un certain M. Guyot-Berger avait déposé un album chez le concierge d'Hugo avec prière pour celui-ci d'y inscrire quelques vers. Hugo, remarquant que toutes les pages étaient couvertes d'aquarelles signées du nom du propriétaire, fit cette parodie :

> Il aurait volontiers écrit sur son chapum :
> C'est moi qui suis Guyot-Berger de cet album !

Il y a loin de là aux vers d'*Hernani;* mais quelle trouvaille que cet à peu près inventé pour la rime !

Voici Lamartine, non point le Lamartine dévoyé par la politique et découragé par les revers ; mais le vrai, le tendre Lamartine au cœur et à la lyre d'or ! Était là encore

Alexandre Dumas; après avoir eu une certaine peine à pénétrer dans ce logis, dont Marie contribua tant à lui ouvrir les portes, il avait fini par être l'intime de la maison; le dîner achevé, il mettait à profit sa haute taille pour allumer les candélabres et les bougies du salon, auxquels Marie ne pouvait atteindre qu'en grimpant sur les chaises, au risque de montrer son joli pied. A l'Arsenal, Alexandre Dumas donnait libre carrière à sa gaieté, à sa bonne humeur : il lui arrivait de demander gravement à Mme Nodier si le rhume de cerveau dont se plaignait le grand Saint-Valery ne venait pas de ce qu'il avait eu froid aux pieds l'année précédente; et il avouait, avec la modestie feinte d'un véritable orgueilleux, que le salon de Charles Nodier était un des trois salons où il avait de l'esprit; partout ailleurs, disait-il, il était comme tout le monde. Puis voici Alfred de Musset, tout jeune, presque timide, charmant, à la lèvre railleuse déjà, n'osant trop s'entretenir avec Marie Nodier, pour laquelle peut-être il soupirait tout bas; enfin Francis Wey, cet enfant de la maison dont l'accent franc-comtois, semblable d'ailleurs à celui de Nodier, révélait péremptoirement l'origine.

Dans ces soirées, l'on commençait par causer; Nodier était un causeur amusant à entendre, charmant à voir avec son long corps efflanqué, ses longs bras maigres et ses longues mains pâles. Il racontait, racontait.... « Il était, dit Alexandre Dumas, le savant par excellence : il savait tout, puis encore une foule de choses au delà de ce tout.... Quand il ne savait pas, il inventait, et ce qu'il inventait, il faut l'avouer, était bien autrement probable, bien autrement coloré, bien autrement poétique, bien autrement imprévu, bien autrement vrai que la réalité. »

L'on causait ainsi jusqu'à dix heures : à ce moment, Marie se mettait au piano, qui était placé au salon, dans une espèce d'alcôve, et commençait à jouer des contredanses et des valses. Ceux qui n'aimaient pas la danse allaient

s'asseoir familièrement à côté d'elle et causaient tranquillement avec la belle et jeune artiste, dont les doigts agiles semblaient insouciamment se promener sur les touches d'ivoire du piano.

A une heure, tout le monde s'en allait. Nodier avait disparu bien auparavant. Mme Nodier était allée coucher le grand enfant et avait traversé le salon en portant, en hiver, la légendaire bassinoire qui devait réchauffer le lit que le maître de la maison était allé silencieusement occuper sans que les invités eussent l'air de s'apercevoir de son départ.

Ces soirées se renouvelaient tous les dimanches.

Le 17 février 1830, Marie Nodier épousa Jules Mennessier. Jules Mennessier était, à cette époque, secrétaire-rédacteur au ministère de la justice. Il appartenait à une famille très considérée en Lorraine. Son grand-père était, avant la Révolution, directeur du vingtième de la généralité de Metz. Son père était directeur des contributions à Metz et avait été député de la Moselle. En vue du mariage de sa fille, pour lui constituer une dot convenable, Charles Nodier vendit la plus grande partie de sa chère bibliothèque amassée avec un soin jaloux. Il fut largement récompensé de ce sacrifice. Il trouva dans le mari de sa fille un ami qui resta avec lui jusqu'au moment de sa mort, un véritable fils qui lui ferma les yeux.

Aussi bien avant son mariage qu'après, Mme Mennessier eut le rare privilège d'être chantée par tous les poètes du temps, ainsi qu'elle le dit elle-même, et elle eut le mérite de rester bonne, simple et modeste au milieu des hommages qu'elle recevait de toutes parts. Sans aucun doute, elle se rendait compte que dans la fille on honorait le père, et si elle était justement fière des respectueux sentiments dont elle était entourée, elle en était surtout reconnaissante à celui qui les lui attirait.

Qui ne connaît le fameux, l'unique sonnet d'Arvers ?

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère,
Un amour éternel en un moment conçu ;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire,
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

Ce sonnet écrit sur l'album de Marie Nodier lui était-il adressé? On lui en a attribué l'inspiration, et cela avec une très grande vraisemblance. On a parlé aussi de Mme Victor Hugo. Des sceptiques, comme Blaze de Bury, mettent en doute l'existence de l'inspiratrice et prétendent que « *la femme* » n'a jamais vécu que dans l'imagination du poète et qu'elle était un des types de fantaisie que l'on rencontre souvent dans ces sortes de compositions. Il est difficile de trancher péremptoirement la question. Mais pourquoi ce sonnet au sentiment si délicat, à l'émotion si tendre et si douce, ne s'adresserait-il pas à Marie Nodier, qui était si capable de l'inspirer ?

Sur son album de toute jeune fille, Lamartine avait écrit, lui aussi, le 16 novembre 1824 :

Que pour toi, belle enfant, au printemps de ton âge,
Du livre du destin ce livre soit l'image.
L'amitié par mes mains à tes yeux va l'ouvrir ;
De ses aveux plus tard l'amour va le couvrir.
Puissent-ils de tes jours écartant tout nuage,
Confondre encor leurs pleurs sur la dernière page.

Le 9 décembre 1830, Victor Hugo lui envoyait ces vers avec une dédicace dont souffrait l'humble piété de Mme Mennessier.

Ave, Maria, gratia plena.
Oh ! votre œil est timide et votre front est doux :
Mais quoique par pudeur ou par pitié pour nous,
Vous teniez secrète votre âme,
Quand du souffle d'en haut votre cœur est touché,
Votre cœur, comme un feu sous la cendre caché
Soudain étincelle et s'enflamme.

Elevez-la souvent, cette voix qui se tait.
Quand vous vîntes au jour un rossignol chantait,
Un astre charmant vous vit naître.
Enfant, pour vous marquer du poétique sceau,
Vous eûtes au chevet de votre heureux berceau
Un Dieu, votre père peut-être.

Deux vierges, Poésie et Musique, deux sœurs
Vous font une pensée infinie en douceurs ;
Votre génie a deux aurores,
Et votre esprit tantôt s'épanche en vers touchants ;
Tantôt sur le clavier qui frémit sous vos chants,
S'éparpille en notes sonores.

Oh ! vous faites rêver le poète, le soir !
Souvent il songe à vous lorsque le ciel est noir,
Quand minuit déroule ses voiles ;
Car l'âme du poète, âme d'ombre et d'amour,
Est une fleur des nuits qui s'ouvre après le jour
Et s'épanouit aux étoiles !....

Et Alfred de Musset ! Mais si Alfred de Musset lui adressait des vers, elle savait lui répondre sur le même ton, car elle aussi pouvait parler le langage des dieux. Avec Musset, nous assistons à une sorte de joute poétique à laquelle notre éminent confrère, M. Edouard Grenier, se trouva mêlé.

Je laisse la parole à M. Grenier, qui écrit dans la *Revue bleue* :

« J'ai dit que Nodier aimait la jeunesse et qu'il avait bien voulu écouter et encourager mes rêveries poétiques. Je lui confiai donc mes travaux et mes projets. Il y en avait de bien ambitieux et que je craignais moi-même de ne pouvoir réaliser, entre autres un certain grand drame fantastique que je n'ai jamais achevé. « Puisque vous l'a-

vez conçu, me disait-il, vous pouvez l'exécuter. Courage. » Au printemps de 1843, parmi les vers que je lui apportai un jour, figurait un sonnet à l'adresse de Musset : « Laissez-le-moi, dit Nodier, il peut nous rendre service ; depuis quelque temps, Musset nous néglige et semble nous oublier; votre sonnet pourra le ramener. Ma fille va le lui envoyer, et il faudra bien que l'ingrat revienne ou dise pourquoi il nous boude. » Je laissai naturellement le sonnet entre les mains de Nodier, enchanté qu'il voulût bien se charger de le faire parvenir à son adresse. Mme Mennessier, en effet, l'envoya sur l'heure à Musset avec une lettre d'elle, comme elle savait les écrire, et le lendemain, j'en recevais une de Musset, me remerciant de ma poésie et s'excusant de ne pas me répondre dans cette langue des vers que je parlais si bien, ajoutait-il gracieusement. A quoi tient la gloire ! S'il m'avait répondu en vers, je serais célèbre. Quoi qu'il en soit, mon sonnet l'avait réveillé ; il était accouru à l'Arsenal, avait revu ses deux amis, et le jour suivant, c'est par un sonnet qu'il remerciait Mme Mennessier de son appel amical. Mme Mennessier lui répondit sur le même ton. Musset répliqua bien vite le jour même. Bref, trois jours de suite, il y eut un rapide échange entre les deux poètes, amis d'enfance. Tout le monde connaît les trois sonnets de Musset. Peut-être me saura-t-on gré de publier les réponses inédites de sa correspondante et de donner ici ce dialogue poétique en son entier.

« Voici le premier sonnet de Musset :

Je vous ai vue enfant, maintenant que j'y pense
Fraîche comme une rose et le cœur dans les yeux.
— Je vous ai vu bambin, boudeur et paresseux,
Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse.

Ainsi nous revenaient les jours de notre enfance
Et nous parlions déjà le langage des vieux!
Le jeune souvenir riait entre nous deux,
Léger comme un écho, gai comme l'espérance !

Le lâche craint le temps parce qu'il fait mourir,
Il croit son mur gâté lorsqu'une fleur y pousse !
O voyageur ami, père du souvenir !

C'est ta main consolante et si sage et si douce,
Qui conserve à jamais un pas fait sur la mousse,
Le hochet d'un enfant, un regard, un soupir !....

« Mme Mennessier répondit par le sonnet suivant :

La fleur de la jeunesse est-elle refleurie
Sans les rayons dorés du soleil d'autrefois ?
Mon beau passé perdu connaît-il votre voix
Et vient-il, l'étourdi, railler ma rêverie ?

Par la chute des jours mon âme endolorie
A laissé des chansons aux épines des bois;
Du fardeau maternel j'ai soulevé le poids,
J'ai vécu, j'ai souffert et je me suis guérie.

Hélas ! qu'il est donc loin le printemps écoulé !
Que d'étés ont séché son vert gazon foulé !
Que de rudes hivers ont refroidi sa sève !

Mais de votre amitié le doux germe envolé
A retrouvé sa place, et mon cœur consolé
En recueille les fleurs au chemin que j'achève !

« A quoi Musset répliqua le jour même :

Quand par un jour de pluie, un oiseau de passage
Jette au hasard un cri dans un chemin perdu,
Au bord des bois fleuris, dans son nid de feuillage,
Le rossignol pensif a parfois répondu.

Ainsi fut mon appel par le vôtre entendu
Et vous me répondez dans notre cher langage !
Ce charme triste et doux, tant aimé d'un autre âge,
Ce pur toucher du cœur, vous me l'avez rendu.

Etait-ce donc bien vous ? si bonne et si jolie,
Vous parlez de regrets et de mélancolie ?
— Et moi, peut-être aussi j'avais un cœur blessé.

Aimer n'importe quoi, c'est un peu de folie....
Qui nous rapportera le bouquet d'Ophélie
De la rive inconnue où les flots l'ont laissé.

« Réponse de Mme Mennessier :

Ce doux bouquet mouillé qui s'effeuille à mes yeux
Et que jamais la main n'a pu reprendre ou suivre,
Ne le regrettons pas ! J'ai lu dans un vieux livre
Que son nœud détaché voulait parler d'adieux.

Du foyer paternel, vous l'esprit radieux,
Dans l'ardente mêlée où le triomphe enivre,
Vous vous souvenez donc qu'en essayant de vivre
Ensemble nous étions partis d'un vol joyeux.

Nous avons traversé la merveilleuse plaine
Où la fleur du jeune âge, amicale et sereine,
Dit : « La vie est charmante et l'avenir béni. »

Puis je vous vis monter quand je perdis haleine
A la cime des monts, votre aile souveraine
Allait chercher son aire et je gardais son nid.

« La correspondance finit par ce dernier sonnet de Musset reçu le soir même à l'Arsenal :

Vous les regrettez presque en me les envoyant
Ces vers beaux comme un rêve et purs comme l'aurore :
Ce malheureux garçon, disiez-vous en riant,
Va se croire obligé de me répondre encore.

Bonjour, ami sonnet, si doux, si bienveillant,
Poésie, amitié que le vulgaire ignore,
Gentil bouquet de fleurs de larmes tout brillant
Que dans un noble cœur un soupir fait éclore !

Oui, nous avons ensemble à peu près commencé
A songer ce grand songe où le monde est bercé.
J'ai perdu des procès bien chers et j'en appelle.

Mais en vous écoutant, tout regret a cessé.
Meure mon triste cœur quand ma pauvre cervelle
Ne saura plus sentir le charme du passé....

« Tout le monde comprendra, ajoute M. Grenier, que j'aie tenu à revendiquer l'honneur d'avoir été la cause obscure de ce dialogue poétique. »

Et nous, nous regrettons que cette aimable joute entre deux esprits charmants ne se soit pas prolongée plus longtemps. Malgré le voisinage redoutable des vers de Musset,

ceux de Mme Mennessier nous apparaissent empreints d'une sensibilité tendre et exquise qui était bien faite pour frapper et même étonner notre grand poète. Quelle délicate réminiscence du passé ! Quelle grâce, quels sentiments, quelle modestie sincère dans le dernier tercet du second sonnet :

> Puis je vous vis monter quand je perdis haleine
> A la cime des monts, votre aile souveraine
> Allait chercher son aire et je gardais son nid !....

Marie Nodier, nous le voyons, était poète. Ce n'était pas en vain que cette nature d'élite avait vécu dans le voisinage, dans l'intimité même des plus grands écrivains de notre siècle. Elle avait ce qu'il fallait pour les comprendre d'abord, puis pour se mettre pour ainsi dire à leur unisson. Et elle écrivait modestement, presque mystérieusement, sans oser en faire part à personne, ainsi que le prouve ce fragment d'une lettre écrite par Nodier à Charles Weiss le 7 décembre 1830 : « Ma fille s'est trouvé un nouveau talent dont je ne me doutais guère. Elle fait des vers dont je n'ose juger, mais qu'on m'a fait lire pendant quelques jours pour des pièces inédites d'André Chénier, et qui m'ont paru admirables. Son mari souhaite un peu trop, à mon avis, de faire graver ses mélodies pour le piano. Elle compose un recueil bien exécuté sous le titre : *Mélodies mélodiques*, que tu pourrais faire annoncer dans le journal, si vous en avez un, avec quelques mots de bienveillance. »

Si les vers que nous avons cités ont un peu de cette préciosité qui était de mode dans la littérature légère de l'époque, ils dénotent chez Mme Mennessier un incontestable sentiment poétique : elle avait aussi la fibre musicale extrêmement développée, et cette fibre, ou plutôt cette intuition de la musique, elle la conserva jusqu'à la fin. Dans sa retraite modeste de Fontenay-aux-Roses, quand les auditeurs d'autrefois eurent disparu, emportés par le vent

de la mort ou de l'oubli, et qu'elle n'eut plus autour d'elle que de petits enfants, elle jouait encore, et qui sait ? ces airs qu'elle retrouvait sous ses doigts, qui se réveillaient pour ainsi dire d'un long sommeil, ne lui rappelaient-ils pas l'époque où Victor Hugo l'applaudissait, elle qui avait réussi, trente ans avant Gounod, à mettre en musique quelques-unes des *Orientales?* Les intimes de l'Arsenal, charmés par ses improvisations, écoutaient avec un véritable ravissement; Charles Nodier lui-même s'était laissé aller à l'entraînement général et, malgré un scepticisme réel, avait recommandé, ainsi que nous l'avons vu, les mélodies de sa fille à son ami Weiss. Mais ce dernier n'avait pas compris ou il avait mal lu la lettre de Nodier, et le 3 janvier 1831, au sujet de cette production musicale de Mme Mennessier, il répondit à son correspondant sans chercher à cacher la déception qu'il avait éprouvée : « Quand tu m'as parlé des mélodies de Marie, tu me les annonçais comme un recueil de vers dans le genre de ceux d'André Chénier. Mon désappointement a été grand de trouver, au lieu des élégies que j'attendais, une douzaine de romances mises en musique par Marie, mais dont les paroles sont de tous les habitués de l'Arsenal. Les amateurs de musique y trouveront leur compte; mais moi, qui ne sais pas la valeur d'une note, j'aurais mieux aimé vingt vers de Marie que toute sa musique. Cependant, j'espère bien avoir le plaisir d'en entendre quelques morceaux cet hiver chez Béchet ou chez Curasson, où l'on fait de temps en temps de petits concerts. »

En 1836, Mme Mennessier publia un recueil de vers intitulé : *la Perce-neige*, qui contenait des pièces des différents poètes de l'époque, entre autres, et pour ne citer que les noms se rattachant à notre province, d'Arthur de Circourt, d'Auguste Demesmay et de Xavier Marmier. Elle a cherché avec un soin méticuleux à choisir, dans les pièces de vers qui lui étaient envoyées ou dédiées, celles qui peu-

vent être lues sans danger pour une jeune fille, ainsi qu'elle le dit elle-même dans la préface. Nous y trouvons encore un envoi d'Alfred de Musset que nous croyons pouvoir reproduire ici :

Madame, il est heureux celui dont la pensée,
Qu'elle fût de plaisir, de douleur ou d'amour,
A pu servir de sœur à la vôtre un seul jour.
Son âme dans votre âme un instant est passée.
Le rêve de son cœur un soir s'est arrêté
Ainsi qu'un pèlerin sur le seuil enchanté
Du merveilleux palais tout peuplé de féeries,
Où dans leurs voiles blancs dorment nos rêveries.
Qu'importe que bientôt pour un autre oublié
De vos lèvres de pourpre il se soit envolé
Comme l'oiseau léger s'envole après l'orage ?
Lorsqu'il a repassé le seuil mystérieux,
Vos lèvres l'ont doré, dans leur divin langage,
D'un sourire mélodieux !

Dans ce charmant recueil, Mme Mennessier a sa place marquée par cette idylle, qui est, croyons-nous, son chef-d'œuvre, et qui est le morceau le plus important qu'elle ait composé.

Elle a intitulé cette idylle : *Pour endormir ma fille.*

Tous les petits oiseaux des bois
Ont caché leur tête à la fois
Sous leur aile.
Tous les petits enfants aimés
Ont éteint de leurs yeux fermés
L'étincelle.

Les marguerites dans les prés,
Les alouettes dans les blés,
Tout repose,
Et dort maintenant comme vous,
O mon oiseau joyeux et doux,
O ma rose !

Mais ce pauvre nid suspendu,
Mal protégé, mal défendu,
Se balance :
Les petits oiseaux effrayés,
Que le vent froid a réveillés,
Font silence.

Car leur mère, ô ma belle enfant,
Ce matin, d'un vol triomphant,
S'est sauvée,
Cherchant tout le long du chemin
De quoi nourrir encor demain
Sa couvée.

Puis un faucheur qui revenait,
Tandis qu'au champ elle glanait,
L'a surprise,
Gémissant sur son cher trésor,
Abandonné si frêle encor
A la bise.

Près du petit nid isolé
Tout refroidi, tout désolé,
Le vent gronde.
Moi je rêve et je dis : « Hélas !
Mon Dieu, ne me retirez pas
De ce monde.

Car vous m'avez aussi donné
Une enfant, trésor couronné
De tendresse,
Et si votre main la défend,
C'est moi dont l'amour triomphant
La caresse.

C'est moi qui berce son sommeil,
C'est moi qu'elle trouve au réveil
Eveillée !
Bientôt pourtant, si je mourais,
De ce cœur léger je serais
Oubliée !

Ingrats qui nous font tant souffrir,
Toujours trembler, souvent mourir
Avant l'heure,
Vous oubliez vite un trépas,
Anges sereins qui n'aimez pas
Quand on pleure !

Ainsi vont toutes mes chansons
S'accrochant aux plus noirs buissons
Par les ailes,

Et ramènent parmi les fleurs
Les nids perdus et les douleurs
Maternelles (1).

Ce que nous avons cité des poésies de Mme Mennessier, d'autres encore publiées dès leur apparition dans différents recueils tels que les *Heures du soir*, le *Livre rose*, le *Paris-Londres*, le *Journal des femmes*, le *Livre des petits enfants*, montrent que cette femme de lettres, dans toute l'acception du mot, écrivait avec son cœur et pour son cœur. Les sentiments qu'elle exprime dans presque toutes ses productions sont ceux de la mère passionnément attachée à ses enfants, auxquels elle prodigue toutes les forces vives de son intelligence et de son dévouement. Elle écrira bien dans un sonnet à son mari, à la date du 15 février 1873 :

Voilà que nous touchons au sommet de la côte,
O mon cher compagnon ! Et par les durs sentiers,
Comme par les chemins festonnés d'églantiers,
Nous n'avons pas cessé de marcher côte à côte.

J'aimais pourtant le bruit que vous n'estimiez guère ;
Le temps, maître brutal, m'a mise à la raison;
Les enfants ont rempli mon cœur et ma maison,
Et je crois bien qu'au fond peut-être ai-je été mère.

Ils n'ont pas empêché le chagrin de venir,
Ces anges envoyés; mais sur leur avenir,
Le passé qui s'effeuille a greffé l'espérance.

L'espérance pour eux, pour nous le souvenir,
Le reflet du matin au jour qui va finir
Et l'aurore assurée à la nuit qui commence.

Elle se reproche vainement et à tort d'avoir été peut-être trop occupée de littérature, de poésie et de musique :

Et je crois bien qu'au fond peut-être ai-je été mère !

---

(1) Le poète Gindre de Mancy, notre compatriote, a composé aussi une pièce de vers intitulée : *Autour d'un berceau*, qu'il a dédiée à Mme Mennessier-Nodier.

Mère, elle l'a été dans toute la force du terme, aussi bien à l'Arsenal qu'à Fontenay-aux-Roses, où la mort d'un enfant de sa fille aînée lui inspirait cette mélodie pleine de larmes :

Ses jours dataient d'hier. C'était une âme rose,
Un bouton qui s'entr'ouvre, une aile qui se pose ;
De l'oiseau, de la fleur, doux mélange enfantin,
Eclairé d'un rayon de l'éternel matin.
Par le lait maternel sa lèvre était mouillée
Quand Dieu lui dit : « Reviens. » Et la tige effeuillée
Que l'ange en s'envolant fit ployer sous son pas,
Quoiqu'il fût bien léger, ne refleurira pas.

Après la mort de Charles Nodier, M. Mennessier fut autorisé par décret à ajouter à son nom patronymique celui de Nodier.

A ce moment, il fut nommé receveur particulier des finances à Château-Chinon, puis en 1848 à Saint-Pol, et en 1853 à Pont-Audemer.

Il y fut mis à la retraite le 20 novembre 1869. Il est mort à Fontenay-aux-Roses le 6 mars 1877.

C'est à Fontenay que Mme Mennessier passa les dernières années de sa vie, conservant au fond de son cœur le culte du passé, fidèle à la grande mémoire du père qu'elle adorait.

Et c'est pour conserver cette mémoire, pour la défendre contre les attaques, pour la venger des calomnies et pour la transmettre intacte et pure à la postérité, qu'elle entreprit d'écrire l'histoire de celui qui avait toujours été son idole et l'objet constant de sa vénération. Charles Nodier, comme tout le monde d'ailleurs, avait ses défauts et ses travers. Dans ses conversations brillantes, étincelantes d'esprit, il se laissait aller à l'imagination, à l'invention. Il inventait, puis il croyait que ses rêveries étaient la réalité et il se persuadait, entraîné qu'il était par le feu de la composition, que les aventures les plus extraordinaires, tant au point de vue politique que dans la vie privée, lui étaient

arrivées. De là à avoir la réputation d'un hâbleur, il n'y a qu'un pas, et comme ses amis eux-mêmes, Alexandre Dumas en tête, vantaient le prestige de ses causeries et de son imagination, il n'y avait rien d'étonnant à ce que ses envieux et ses détracteurs cherchassent à mettre en doute sa véracité. « On a beaucoup plaisanté, écrit Mme Mennessier-Nodier, de la puissante faculté qu'avait mon père de « se souvenir de loin, et quand l'occasion s'en présente, on fait volontiers honneur à son imagination aux dépens de sa sincérité, de l'agencement plus ou moins dramatique des scènes dont il a été spectateur ou même acteur avant l'âge où on a acquis, à ce qu'il semble, le droit de sentir, de ne pas oublier ce qu'on a vu et de faire que, sur la foi d'une parole loyale, d'autres en viennent à partager ces sensations. » Le livre que Mme Mennessier-Nodier a fait paraître en 1867 sous ce titre : *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie*, a été écrit sans doute pour répondre à ces critiques plus ou moins malveillantes, pour donner aux événements de la vie de Nodier l'exactitude historique voulue, pour dégager cette grande figure des incertitudes qui pouvaient planer sur elle et la transmettre à la postérité environnée du respect qu'elle mérite et qu'elle est en droit d'attendre.

Cette biographie, qui prend Charles Nodier au berceau pour le conduire jusqu'à la tombe, suit toutes les phases de cette existence si littéraire et si tourmentée. Elle est émaillée d'anecdotes typiques et elle met admirablement en relief le caractère essentiellement attachant de Charles Nodier. Elle est et restera l'œuvre principale de Mme Mennessier, qui y a mis toute son intelligence et tout son cœur. Ce livre, écrit avec une douce et sereine passion, d'un style un peu démodé peut-être, sera toujours consulté avec fruit par ceux qui voudront étudier et connaître le mouvement littéraire de la France à la fin de l'empire, sous la restauration et la monarchie de juillet. Les érudits pour-

ront constater de grandes différences entre cette époque et la nôtre, et à coup sûr, ils regretteront que des salons comme celui de l'Arsenal ne s'ouvrent plus pour recevoir leurs invités avec cette noble familiarité.

Quand ce livre parut, il remuait trop de souvenirs pour n'être pas accueilli avec une sorte d'ivresse par les anciens amis de Charles Nodier. Le 30 juillet 1867, Victor Hugo écrit à Mme Mennessier-Nodier : « Chère Marie, c'est ma fête, et le bouquet, je le reçois de vous. Je viens de lire une page exquise de votre livre *Charles Nodier*. — Charles Nodier ! Quel doux et beau nom ! Le nom de votre père ! Le nom de mon frère ! Il vous a laissé son âme, et cette âme, vous l'avez mise dans le livre qu'il remplit ! vous avez son style, vous avez sa causerie, vous avez son charme, plus le vôtre !

« Comment trouvez-vous moyen d'être sa fille et de sembler sa muse ? Vous avez ramassé sa plume, mais je la crois tombée de vos ailes. Vous avez été son doux ange.

« Merci et bravo à votre beau et touchant livre, embaumement d'une noble mémoire. Ma femme a pleuré d'attendrissement.

« J'embrasse les êtres bons et charmants qui vous entourent et je me mets à vos pieds. *Ave, Maria.*

« Victor Hugo. »

Ave, Maria! c'était un souvenir des vers du grand poète qui, dans les *Feuilles d'automne*, avaient cette épigraphe et que nous avons cités.

Le 3 septembre 1867, Victor Hugo écrivait encore sur le même sujet :

« Chère Marie, je lis votre doux livre. Je pense à votre père et à mon ami. Demain 4 septembre, je mêlerai le souvenir de Charles Nodier au souvenir de ma fille. Tous deux étaient de ce charmant voyage de 1825, dont vous parlez si bien, elle n'ayant encore que l'aube dans les yeux, lui

déjà tout couronné de renommée. Penser à la mort, c'est une bonne manière de vivre, et penser à la mort, c'est une bonne manière d'aimer. En lisant votre livre, Marie, on vit et on aime. Vous réveillez l'âme par la douceur de votre voix évoquant le souvenir. Que de pages exquises! Que de mots qui ont la profondeur tendre et la mélancolie gracieuse! La grâce, c'est vous; le charme, c'est vous. Votre livre est le miroir de Charles Nodier et le portrait de Marie Nodier. Vous vous êtes peinte en le reflétant. Vous avez son noble esprit et sa douce puissance. Que n'êtes-vous ici? Je suis dans la solitude verte, dans les fleurs, entouré de ma famille, avec mon petit George qui rit comme riait votre petite Georgette. Ma femme, ravie comme moi de votre livre exquis, me commande de vous embrasser. J'obéis, mais je reste à vos pieds.

« Victor Hugo. »

Et le 7 septembre, il continuait pour ainsi dire la lettre commencée en écrivant celle-ci de Chaudfontaine :

« Chère Marie, c'est encore moi. Quand je vous ai écrit, il y a quelques jours, j'étais au milieu de votre livre, et je n'ai pas attendu la fin pour vous dire mon enchantement. Aujourd'hui, je viens de finir, et c'est mon attendrissement que je vous envoie. Je viens de pleurer tout simplement et ces larmes sont à vous, noble femme, noble cœur, et je vous les donne. Vous êtes la digne fille de ce père; il me semble qu'à vous deux vous avez une seule âme; cette âme avait deux rayons; l'un est remonté là-haut, c'est Charles Nodier; l'autre est resté sur cette terre, c'est vous. J'ai lu toutes ces pages vraies, délicates et douces en compagnie de ma femme et de quelques amis, dans cette solitude. Tout à l'heure tout le monde a pleuré; la noble femme qui lisait à haute voix (ma femme, à cause de ses mauvais yeux, ne pouvant lire elle-même) s'est arrêtée, étouffée en sanglots et a fermé le livre, entourée de cœurs

émus et d'yeux en pleurs, et j'ai besoin de vous dire que nous vous aimons. V. H.

« Ne prenez pas la peine de me répondre. Demain, nous retournons à Bruxelles. Hélas ! l'absent est mort. Paris même pour moi n'est plus. J'embrasse ces anges que vous appelez vos fillettes. »

Alexandre Dumas lui adresse aussi ses hommages. Ils sont d'un style infiniment moins hyperbolique et nuageux, mais ils plaisent davantage parce qu'ils respirent plus de franchise :

« J'ai reçu votre lettre et votre volume ce matin, et ce soir il était lu.

« Je viens de revivre quarante ans. Je vous jure, Marie, qu'un de mes plus grands chagrins de ne pas croire à l'immortalité de l'âme est de me dire que je ne reverrai jamais votre père et, si je ne me dépêche pas d'aller vous embrasser, peut-être jamais vous.

« Votre père est l'homme que j'ai le plus tendrement aimé ; vous êtes la femme, sans que vous vous en doutassiez, que j'ai le plus paternellement aimée.

« Vous avez fait un beau livre, qui a quelque chose de saint.

« Au revoir, Marie ; si nous ne nous revoyons pas, adieu.

« Bon ! Voilà que je m'aperçois que je vous ai écrit sur une demi-feuille ; vous méritiez cependant bien une feuille entière.

« Tous les respects et toutes les tendresses de cœur.

« A. Dumas. »

En dehors de la vie de Charles Nodier, sur laquelle nous ne nous étendrons pas plus longuement, Mme Mennessier-Nodier a encore écrit différents articles pour le *Journal des jeunes personnes*, pour les *Animaux peints par eux mêmes*, pour la *Gazette de Metz et de Lorraine*, dans laquelle ont été publiés aussi des nouvelles et des romans qui n'ont jamais

été édités en volumes, entre autres *Laura Murillo*, *Le marquis de Chavannes*, *Une grâce d'en haut*, etc. Toutes ces œuvres sont assez difficiles à retrouver aujourd'hui.

Elle a toujours entretenu une correspondance suivie avec les anciens amis de son père qui étaient restés les siens. En dehors des lettres que nous avons citées et qui ont rapport au livre qu'elle a publié sur la vie et les écrits de Charles Nodier, nous pourrions faire encore mention de la longue lettre que lui adresse Alexandre Dumas, et qui sert de préface au roman de ce dernier, intitulé : *La femme au collier de velours*.

Dans son chapitre sur l'année 1817, l'auteur des *Misérables* avait consacré une ligne à Charles Nodier :

« Charles Nodier écrivait *Thérèse Aubert*. » Mme Mennessier-Nodier lui ayant écrit pour le remercier d'avoir évoqué le souvenir et rappelé le nom de son père, le poète lui adressa la lettre suivante, où revit, pour un instant, le Hugo des jeunes années :

« Hauteville-House, 17 avril 1862.

« Chère Marie, votre douce lettre m'émeut. Comme votre esprit a du cœur et que vous êtes charmante ! A de certaines heures, vous envoyez votre âme près de moi et je la sens dans mon ombre, étant réchauffé. Une pensée de vous, c'est un encouragement béni. Comme vous l'avez vu, j'ai parlé de Charles dans ce livre et j'en parlerai encore. Parler de Charles Nodier, c'est penser à Marie Nodier, et c'est évoquer notre jeunesse.

« Doux temps ! Que de souvenirs ! Nous autres, nous étions déjà vieux que vous étiez encore l'aube. Vous l'êtes par vous, et vous l'êtes par vos enfants.

« Comme vous êtes gentille de m'avoir envoyé ces photographies. Vos filles sont exquises. J'embrasse ma bonne amie Georgette, j'embrasse ma chère filleule Thècle, j'em-

brasse la toute petite. En voilà une lumière dans votre maison !

« Quoi ! vous êtes grand'mère ; est-ce possible ? Vous trouvez le moyen d'être vénérable sans cesser d'être adorable. Quand je pense qu'elle est grand'mère, cette ravissante Marie dont j'ai vu la jarretière en montant le Montanvert l'année du sacre de Charles X, cela attendrit mes quatre-vingt-dix ans. Je vous baise la main, comme à une belle Madame que vous êtes et je vous la serre comme à un vieil ami.

« Victor H. »

Le poète lui écrivait encore, le 13 septembre 1868, à l'occasion de la mort de sa femme :

« Chère Marie, je n'ai pu vous répondre tout de suite. Un sanglot ne s'envoie pas dans une lettre. Elle vous aimait bien. L'an dernier, à pareille époque, à Chaudfontaine, nous vous lisions ensemble. Elle pleurait alors sur votre père, comme aujourd'hui vous pleurez sur elle.

« A vous mon vieux cœur. V. »

Mme Hugo avait été une des amies les plus fidèles de Mme Mennessier-Nodier. A l'occasion de la mort de sa fille Léopoldine, elle lui écrivait cette phrase pleine des saintes douleurs maternelles :

« Donne quelquefois à ce cher tombeau, bientôt le mien, une pensée d'en haut. »

Alfred de Musset, faisant allusion aux soirées de l'Arsenal où il avait tant dansé à quinze ans, lui écrivait : « Hélas ! nous sommes tous devenus de grands personnages, et la gloire, qui ne danse pas, a tout séparé. Elle vous a du moins permis de rester ce que vous étiez : l'une des femmes les plus charmantes et les plus spirituelles de cet ennuyeux temps. »

Les lettres de Mme Mennessier se font remarquer par

une extrême correction de style et par un constant désir, une aimable recherche de dire des choses délicates et gracieuses. Notre distingué confrère, M. Mercier, a entretenu avec elle une correspondance suivie. Il a bien voulu me communiquer quelques-unes de ses lettres; deux ou trois d'entre elles présentent un certain intérêt au point de vue local, et je me permettrai de les inscrire ici. Il s'agit, dans ces lettres, de démarches faites pour donner à la rue Neuve le nom de rue Charles Nodier, qu'elle porte aujourd'hui.

M. Mercier avait eu l'idée première de cette nouvelle appellation, et il n'aurait pas pu réussir dans la campagne patriotique et littéraire qu'il avait courageusement entreprise s'il n'avait pas trouvé un énergique appui dans un journal de la localité. Et cependant il ne s'agissait pas, dans le cas actuel, d'une dépossession : le nom primitif de la rue ne signifiait rien et ne réveillait aucun souvenir : une rue certainement commence toujours par être neuve, puis, hélas ! comme toutes choses en ce monde, elle vieillit, et si elle continue à porter un nom qui, au début, pouvait flatter son amour-propre, elle est bien obligée de reconnaître, en voyant des rues plus nouvelles surgir partout, qu'elle n'a plus rien qui puisse justifier d'anciennes prétentions passées depuis longtemps. Dans la circonstance, il ne s'agissait pas de donner à notre rue le nom d'un étranger, inconnu dans notre ville, d'une popularité douteuse, tiré d'un long oubli pour on ne sait trop quelles raisons. Charles Nodier était Bisontin, ayant habité dans la rue même qu'il s'agissait de débaptiser ; sa réputation d'homme de lettres, de penseur, d'écrivain, était de celles qui s'imposent et que l'on n'impose pas au souvenir de ses concitoyens. Craignait-on des réclamations d'une partie quelconque de la population ? Etait-on effrayé de l'accomplissement de longues formalités que l'on est parfois tenté d'oublier ? Non, et pourtant le vœu si natu-

rel de M. Mercier avait rencontré, comme je le disais tout à l'heure, de nombreux obstacles à sa réalisation.

Quoi qu'il en soit, voici la lettre de Mme Mennessier-Nodier à M. Mercier ayant trait à cette affaire. Cette lettre est datée du 7 mars 1872 :

« Un souvenir si affectueux et si fidèle, Monsieur, est une qualité tout à fait méritoire, surtout dans un temps où on s'informe de ce qu'une vertu peut rapporter avant de la pratiquer.

« Aussi suis-je touchée au delà de ce que je puis dire des soins que vous prenez et de l'assistance que veut bien me prêter M. Jules Richet pour arriver à un résultat ardemment désiré par moi et par mes enfants.

« J'adresse dès aujourd'hui ma demande au conseil municipal et je ne doute pas qu'elle soit favorablement accueillie, sinon exaucée, par les concitoyens de mon père, représentants d'une ville qu'il a tant aimée.

« Soyez assez bon pour faire agréer à la famille de M. Adrien Bucque mes plus sympathiques regrets, et recevez la bien vive assurance de ma gratitude et de mes sentiments.

« Marie Mennessier-Nodier. »

Ce ne fut que bien longtemps après, c'est-à-dire en 1881, que le désir de Mme Mennessier-Nodier eut sa satisfaction. La rue Neuve changea enfin de nom ; mais, chose bizarre ! personne n'en avertit la famille. M. Mercier, dans la persuasion que la municipalité avait pris les devants, avait longtemps gardé le silence. Cependant enfin, n'ayant aucune nouvelle de Mme Mennessier, dans une lettre il lui parla de l'événement comme d'un fait dont la principale intéressée devait sans doute depuis longtemps avoir connaissance. Non sans surprise, il reçut, le 30 août 1882, la lettre suivante :

« Non seulement vous êtes le premier, Monsieur et ami, mais, jusqu'à présent du moins, vous êtes le seul.

« Rien ne pouvait m'être plus doux, en recevant cette nouvelle qui m'enlève un sentiment un peu amer, que la pensée de la devoir au tendre dévouement dont vous avez déjà donné tant de preuves à la mémoire de mon père, et permettez-moi d'ajouter, à moi-même.

« Veuillez donc être bien assuré de ma profonde gratitude et de ma bien sincère affection.

« Marie Mennessier-Nodier. »

A côté de ces lettres qui sont à proprement parler des lettres d'affaires, je veux encore en citer une, au risque de blesser la modestie de notre poète et ami.

« Pont-Audemer, 30 août 1868.

« Dans ce monde où tous les bonheurs sont rares, Monsieur, j'aurai eu le rare bonheur de servir de prétexte fort indigne aux plus délicates et aux plus affectueuses inspipirations des poètes illustres de notre temps. Elles vivront et je serai oubliée — il faut bien que justice se fasse, — mais tant que ce cœur battra, il sera touché et reconnaissant de ce rayon de gloire dont des amitiés si hautes ont éclairé mon obscurité.

« Vos vers sont exquis, vous vous en doutiez peut-être, et je les joins fièrement aux fleurons de la seule couronne que l'âge m'ait laissée.

« Vous avez mis la main sur le « sonnet sans défaut » et vous avez eu la grâce infinie de vous y souvenir de mon nom. Soyez remercié cent fois, Monsieur, quoiqu'un si aimable sentiment porte avec lui sa récompense la meilleure, quand il a eu, comme celui-là, le merveilleux privilège de s'exprimer de la manière la plus parfaite.

« Veuillez recevoir l'assurance de ma profonde gratitude et de mon admiration.

« Marie Mennessier-Nodier. »

De son mariage avec Jules Mennessier, Mme Mennessier-Nodier avait eu quatre enfants : un fils, aujourd'hui trésorier-payeur général à Chambéry, une fille morte avant elle, et deux autres filles dont la plus jeune, Marie, fut nommée receveuse des postes à Nonant-les-Pins en 1869, lors de la mise à la retraite de son père. Puis elle passa en la même qualité à Fontenay-aux-Roses, où elle est encore aujourd'hui. Mme Mennessier-Nodier ne quitta jamais ses chères filles. Elle sortait rarement de sa retraite. Elle vint cependant à Paris, chez une de ses amies, Mme de Bellaigue, fille de M. de Beauchesne, la veille de l'enterrement de Victor Hugo. Mme Mennessier dit à son amie avec un sentiment que l'on devine : « Mon enfant, j'éprouvais aujourd'hui plus que jamais le désir de vous voir. Mon passé se réveille et mon passé se révolte aux apprêts des obsèques de demain, au souvenir du jeune temps de l'immortel qu'on va porter au Panthéon, dépouillé de tout insigne religieux. J'ai senti que vous en souffririez pour votre père, son ami, pour le mien, et je suis accourue. »

Elle souffrait alors et souffrait cruellement. Il y avait une telle différence entre les sentiments qui avaient animé la jeunesse du grand poète et ceux que son entourage lui imposait à la dernière heure! Elle ne pouvait oublier qu'une de ses filles avait été tenue sur les fonts baptismaux par Victor Hugo, et elle pleurait !....

Sa douleur était d'autant plus cuisante qu'elle-même avait toujours une foi très vive et très ardente. Lorsque Mgr Richard, archevêque de Paris, sut qu'elle approchait de ses derniers moments, il voulut lui-même la bénir et l'encourager. Il vint à Fontenay-aux-Roses pour lui porter une marque auguste d'affection et de sympathie. Elle le reconnut encore et ses derniers instants furent fortifiés par cette visite, à laquelle le prélat donnait une si touchante familiarité.

J'ai fini. J'ai essayé d'arrêter un instant la bienveillante

attention de l'Académie sur une très sympathique figure. La fille de Charles Nodier a toujours porté noblement un nom qui est cher à la Franche-Comté, et notre province gardera un bon et doux souvenir de cette femme de lettres qui fut avant tout une femme de bien dans toute la force du terme.

LE

MARQUIS TERRIER DE LORAY

Par M. le Vicaire général DE BEAUSÉJOUR

PRÉSIDENT ANNUEL

(Séance publique du 11 juillet 1895)

Messieurs,

Lorsqu'un peintre veut faire le portrait physique d'un homme, il faut qu'il ait sous les yeux le modèle vivant. La ressemblance n'est qu'à ce prix. C'est, en effet, dans ces traits égayés par le sourire ou assombris par la tristesse que son talent d'artiste découvre le sentiment ou la pensée qui les anime et peut ensuite reproduire sur la toile le caractère et la physionomie du sujet. Mais si, pour exécuter son œuvre, il n'a plus devant lui qu'une figure inanimée ou dans sa mémoire que de vagues souvenirs du défunt, tout son art demeure impuissant. Il en est autrement du portrait moral. Vivant, le modèle se laisse mal saisir; ses traits, parmi tant d'ombres qui se croisent et se mêlent, ne se dégagent pas en pleine lumière, les agitations de la société au sein de laquelle il vit, les passions qui le tourmentent, les rivalités dont il a à se défendre, même parfois les vertus qu'il pratique, tout s'oppose à ce que ses qualités soient mises complètement en valeur. Mais quand la vie a cessé pour lui et que le dernier sou-

pir est venu apporter, avec la consécration de la mort, le verdict suprême d'un dernier jugement, alors dans son être moral un grand calme se produit et le portrait peut se faire.

Ces réflexions s'appliquent surtout à ceux qui, froids et modestes, comme M. le marquis de Loray, n'ont point vécu en surface, ne se sont jamais préoccupés des regards d'autrui et dans l'ensemble de leur carrière n'ont eu souci que de leur conscience et de la vérité. C'est après leur mort seulement qu'on peut les peindre, parce que ce n'est qu'alors qu'on peut vraiment les caractériser et les classer.

Le jour où M. de Loray entrait dans vos rangs, il vous disait : « Votre compagnie, dans la pensée qui l'institua, « devait être une réunion de *gens du monde*, de *gens de* « *lettres* et de *gens d'affaires*, une sorte de terrain com- « mun où les uns pussent, dans un commerce utile, rece- « voir des autres des préceptes et des lumières, sans pa- « raître en recevoir des leçons. Vous avez voulu obéir à ce « vœu, et par une distinction dont je suis profondément « reconnaissant, vous m'avez appelé à prendre place « parmi vous. » Dans sa modestie, il se classait parmi ceux qui ne sont qu'hommes du monde, croyant n'avoir point encore de titres littéraires capables de justifier l'honneur qui lui était fait. En réalité pourtant, il était déjà davantage, et en traçant le tableau de l'Académie, il indiquait par avance les trois parts de son propre éloge ; car il fut tout à la fois un *homme du monde*, un *homme de lettres*, un *homme d'affaires*.

C'est comme tel que je me propose de vous le présenter en quelques mots.

I.

Henri-Philibert-André Terrier de Loray naissait à Besançon le 3 mai 1820. Il était fils de Joseph-Sébastien, mar-

quis de Loray, et d'Adèle de Coillot, cette dernière issue d'une famille patricienne du Lyonnais. Ce n'est pas sans dessein que j'indique, en ces deux lignes, l'origine de celui que je dois louer. Sans doute, nous naissons tous avec les facultés, les aspirations, les goûts, les tendances que le ciel nous a départis, et la fleur une fois éclose se développe sous l'heureuse action de l'air qui l'entoure, de la terre qui la nourrit, du soleil qui la colore, de la rosée qui la féconde et l'embaume. Mais, pour parler sans figure, Dieu, qui pour agir se sert des causes secondes, a édicté la grande loi de l'hérédité, et, quoi qu'il arrive, nous sommes toujours les fils de quelqu'un. Aussi, sans étaler des généalogies dont M. de Loray n'a nul besoin, je ne puis passer sous silence ceux qui lui ont donné son nom et avec lui son caractère.

C'est dans la gracieuse ville de Vesoul, si chaudement abritée par la colline qui la protège, et dans plusieurs des villages agréablement bâtis sur les coteaux voisins, que, dès le commencement du XVIe siècle, la famille Terrier s'affirmait et prenait rang. Le savoir de ses membres, leur probité, leur honorabilité, lui ouvraient les portes du bailliage d'Amont ainsi que celles de la mairie de Vesoul, lui ménageaient de nobles alliances et des possessions territoriales, lui créaient enfin une situation que Charles-Quint sut consacrer par des lettres de noblesse. Le rôle de toute famille est de s'élever. Le parlement de Dole était, pour les magistratures de second ordre, le couronnement et le sommet convoités. Les Terrier y entrèrent dès le début du XVIIe siècle, et lorsqu'ils y furent, ils n'en sortirent plus. Ils vinrent à Besançon avec lui, et, à la fin du dernier siècle, tandis que l'un des leurs était ministre de Louis XVI, ils y occupaient l'un des premiers sièges dans la personne de François-Félix-Bernard de Terrier-Santans, marquis de Mailleroncourt, président à mortier au parlement de Besançon,

celui-là même qui fit construire, par l'architecte Bertrand, le superbe château de Moncley, resté dans le domaine des Santans, et l'hôtel résidentiel de Besançon qui échut aux Loray.

Le père de Henri de Loray, ancien conseiller de l'arrondissement de Besançon et chevalier de Saint-Louis, avait occupé, sous la Restauration, peu d'années après la naissance de son fils, la sous-préfecture de Baume-les-Dames, où il avait remplacé M. d'Arcine, et ensuite celle de Dole. C'est dans cette dernière ville que le trouva la révolution de 1830. Son attachement à la branche aînée des Bourbons et à la cause royaliste ne lui permit pas de continuer sa carrière administrative. Il se retira dans son château de Cléron et lui fut fidèle jusqu'à sa mort. Quant à son fils Henri, sa place était marquée chez les jésuites de Fribourg ; il y entra en 1830. Il avait alors dix ans.

C'est, comme on le sait, en 1825 que fut fondé et bâti par de généreux bienfaiteurs fribourgeois, la plupart administrateurs de la cité helvétique, le pensionnat célèbre qui, confié aux Pères jésuites, eut un grand renom dans la période qui nous occupe. Lorsque les Jésuites de France furent supprimés par ordonnance royale du 16 juin 1826, ils rencontrèrent naturellement à Fribourg, chez les leurs, une terre hospitalière ; et la nombreuse jeunesse qu'ils élevaient dans leurs collèges de France suivit, en partie du moins, les maîtres auprès de qui elle avait commencé son éducation. Là, Henri de Loray trouva la grande installation, les vastes jardins, les pièces d'eau, les salles de théâtre et de musique et, ce qui vaut mieux, les laborieuses études. Son esprit sérieux le mit dès le début à la tête de ses condisciples, et lui fit remporter tous les succès. Son âme droite, simple et déjà cultivée dans l'intérieur de la famille, lui fit goûter facilement les charmes de la piété ; enfin, son caractère sympathique lui attira des amitiés qui lui restèrent toujours fidèles. C'est de ce temps que datent ses relations

avec M. de Saint-Victor, polémiste et écrivain connu ; avec M. Lucien Brun, dont le nom est marqué dans nos fastes parlementaires; avec le P. Ramières, qui se fit un nom dans le clergé contemporain; avec le jeune Guillemin, que l'Église a honoré plus tard de la dignité épiscopale et à qui elle a confié le vicariat apostolique de Canton.

Fribourg avait une partie de son cœur, Cléron avait l'autre et la meilleure. Là, il trouvait pendant l'année des maîtres vénérés et des études qui lui étaient chères ; ici, pendant les vacances, des parents, des jeux et tous les charmes de la vie de famille. Qui de nous n'a pratiqué la pittoresque vallée qu'arrose la Loue, tantôt la remontant par la route d'Ornans à Pontarlier pour en découvrir et en admirer les gorges étroites, tantôt la descendant pour la voir s'élargir et donner place aux plaines fertiles du val d'Amour, tantôt allant de Besançon droit à elle dans la direction de la montagne ? C'est à la première rencontre qu'on en fait sur la route d'Amancey et près du pont jeté sur la Loue que se présente, comme un gardien du passage, le château de Cléron. Son ancienne architecture militaire, qui date du XIVe siècle, a quelque peu disparu sous l'élégant agencement de la Renaissance ou à travers des additions plus récentes, et il offre aujourd'hui plutôt l'aspect d'une gracieuse habitation de campagne que celui d'un fier donjon. La rivière qui en baigne les fondations, après en avoir été la défense, n'en est plus que la parure, les roseaux; les aubépines et le chèvrefeuille mêlés ensemble forment à ses pieds comme une corbeille de verdure, tandis que des sapins de haute tige encadrent de leur feuillage sévère les galeries de ses tours et les pignons de ses toits. Cette demeure entra dans la famille Terrier dès le lendemain de la conquête de la Franche-Comté. Plus ou moins délaissée par ses possesseurs au cours du XVIIIe siècle, elle était devenue, par le fait des événements, la demeure habituelle du père de Henri de Loray

et fut pour son fils, au cours de ses vacances, un lieu de repos et le témoin de ces douces joies du foyer et de ces premières impressions de jeunesse qui ne s'oublient jamais.

Après les études classiques, l'étude du droit. Le jeune étudiant en suivit les cours à la faculté de Paris, s'y appliqua avec ardeur, mais y ajouta bientôt celle des livres saints, des Pères de l'Église, de l'exégèse sacrée, de l'histoire, de la littérature et de la poésie. On a de lui des essais en prose et des vers faciles qui datent de cette époque. Sans se mêler à fond à la grande querelle littéraire d'alors, c'est-à-dire sans prendre ouvertement parti entre les romantiques et les classiques, il inclinait vers les premiers. Victor Hugo, Alfred de Musset, Lamartine, étaient ses poètes favoris; le dernier surtout semble avoir eu ses préférences. Une autre passion séduisait encore son âme, c'était celle de la politique. Je n'étonnerai personne en rappelant ici quelle fut, dès le début et jusqu'à la fin, la doctrine politique de M. de Loray. Il était de cette école qui, tout en respectant les sentiments opposés, croit à l'action providentielle dans l'ordre social, pense que chaque nation a un gouvernement qui lui est propre, que l'on n'en peut impunément changer la forme traditionnelle, et que la reconnaissance des peuples pour les bienfaits des souverains, se liant d'une façon intime aux devoirs sacrés des familles souveraines à l'égard de leurs peuples, forme un pacte religieux qu'il n'est pas plus permis aux peuples qu'aux souverains de briser.

C'est dans cette situation d'esprit que M. de Loray, après avoir terminé ses études de droit et complété son éducation par de nombreux voyages en Suisse, en Espagne, en Algérie, revint à Besançon. Nous sommes en 1848. On devine assez qu'avec son tempérament intellectuel, et dans de pareils jours, il ne pouvait demeurer indifférent au mouvement politique des esprits dans notre

province. Aussi le voyons-nous collaborer puissamment à la rédaction du journal *l'Union franc-comtoise*, qui venait de se fonder à Besançon. La feuille royaliste avait pour rédacteur en chef un publiciste de talent et de conviction qui a combattu, pendant plus de quarante ans, malgré la fortune contraire, pour la cause qu'il s'était donné la mission de défendre. L'Académie, on s'en souvient, se fit un devoir et un honneur de l'appeler dans son sein. M. de Loray le seconda souvent, le remplaça parfois et l'appuya toujours. Il voulait lui-même être apôtre par la plume. C'est dans ce but qu'il fit paraître, vers le même temps, son *Tableau populaire de la Révolution et de la Terreur*, livre de solide histoire, sans doute, mais surtout destiné à la propagande.

L'avènement du second empire déjoua ses vues et arrêta son essor. Pensa-t-il ne pouvoir lutter avec succès contre le pouvoir nouveau? trouva-t-il plus digne de se retirer de l'arène? reçut-il, de plus haut, des conseils d'abstention qui devenaient pour lui des ordres? Je ne sais; mais de 1852 à 1870, il renonce à la vie politique et se consacre tout entier aux devoirs de la famille et aux recherches studieuses. Il reprendra plus tard son poste de combat au sein du comité royaliste, qu'il présidera de 1876 à 1883; mais encore ne le fera-t-il qu'avec la sage réserve qu'il apportait à toutes ses œuvres.

Il avait épousé, le 12 mai 1852, Mlle Louise-Marie-Adolphine de Périnelle, d'une famille de la Martinique, qui lui apporta toutes les qualités qui font les épouses accomplies. Le vaste et bel hôtel qu'il tenait des siens devint, dès lors, le théâtre de cette vie sérieuse qui peut être offerte comme type de la vie familiale. N'y cherchez pas les fêtes brillantes et multipliées. Les réceptions viendront sans doute en leur temps, mais selon la nécessité et les convenances des relations sociales; toutefois, même en ces occasions, avare de son temps, il ne leur donnera que ce

qu'il ne peut leur prendre. Cela ne l'empêchait pas d'être d'un accueil facile. Il parlait peu, parfois même paraissait distrait, mais il savait écouter, et c'est un mérite. C'est ainsi qu'il fut homme du monde. Il le fut par sa naissance, son éducation, ses relations, mais il le fut comme on l'est quand on croit à l'action sociale et à la haute mission que les privilégiés de la naissance et de la fortune doivent remplir autour d'eux. En un mot, il le fut moins par goût que par situation, par conscience et par devoir.

II.

Les ouvrages que M. de Loray avait déjà publiés, ceux qu'il était en train d'écrire ou qu'il conservait en manuscrit, surtout peut-être les dispositions que chacun lui reconnaissait pour les études d'histoire et d'économie politique, avaient attiré les regards de l'Académie. Celle-ci l'appela dans son sein au mois de juillet 1857, et le reçut dans sa séance publique du 28 janvier 1858.

Cette séance, elle est un de mes agréables souvenirs de jeunesse, avait un cachet de distinction que d'autres ont pu atteindre, mais que peu ont surpassé. M. l'abbé Besson, le futur évêque de Nimes, présidait l'assemblée, et, dans son étude sur les apologistes franc-comtois au XVIIIe siècle, donnait une série de ces portraits qu'il excellait à peindre ; M. le vicomte Chifflet, dans son drame sur la mort des saints Ferréol et Ferjeux, captivait l'auditoire, autant par le charme de sa voix que par celui de son style ; MM. de Saint-Juan et Viancin lisaient quelques-unes de leurs pièces de vers les plus goûtées. Quant à M. de Loray, il avait pris pour sujet de son discours de réception l'éloge de son oncle, le marquis de Terrier-Santans, ancien maire de Besançon. Je ne veux point analyser ce travail, mais, au cours de la plume, je ne puis me défendre

de signaler la complaisance et la facilité avec lesquelles le récipiendaire mit en relief les qualités de son héros. Il se retrouvait en famille et, sans le vouloir, il se peignait lui-même. N'était-ce pas, du reste, sous les auspices des Terrier qu'il se présentait à l'Académie? En le complimentant, le président annuel le reconnaissait à son tour. « Soyez le bienvenu, lui disait-il, parmi les images de vos « ancêtres. Nous retrouvons en vous tout ce qui charmait « en eux : la loyauté dans le caractère, la bonté dans le « cœur, la facilité et l'agrément dans les relations, l'es- « prit serviable, pratique, modéré, qu'il faut porter dans « les affaires. Votre *Tableau de la Révolution et de la* « *Terreur* nous a appris ce que l'histoire peut attendre de « vous; d'autres ont remarqué la rectitude de vos idées et « la solidité de vos jugements dans les questions d'écono- « mie politique; pour moi, qui dois à votre confiance de « connaître votre livre encore inédit sur *les Institutions* « *traditionnelles en France*, s'il m'est permis de vous dire, « après des juges plus compétents, combien j'y ai trouvé « de justesse, d'ordre et de suite, je ne doute pas que « cette nouvelle étude n'ajoute encore à votre réputation, « et qu'on n'en fasse bientôt un sincère compliment à « l'Académie. » Vous savez, Messieurs, comment ces paroles furent justifiées.

Ce premier succès fut pour le nouvel académicien une récompense et un encouragement. Secondé par une intelligence vive et pénétrante, une mémoire très heureuse, une grande puissance de réflexion et de travail, il ne cessa jusqu'à la fin de sa vie de se préoccuper des choses de l'esprit, et leur accorda tous les loisirs que ses devoirs de famille, ses occupations d'intérêt ou d'affaires lui laissèrent désormais. Il serait trop long d'énumérer les diverses sociétés littéraires ou scientifiques aux travaux desquelles il prit part. Pour n'en citer que quelques-unes, nous le voyons tour à tour, ou en même temps, membre

de la Société bibliographique, puis président de son comité départemental, fondateur des anciennes *Annales franc-comtoises*, président du comité des nouvelles, membre du comité de l'alliance française, du comité d'études pour la restauration de l'Université franc-comtoise, de l'Association des intérêts de Besançon, membre fondateur et très actif du comité du journal *la Franche-Comté*, etc.

Chacune de ces associations eut de lui plus que des sympathies et des subsides, mais un concours empressé. Toutefois, parmi les diverses sociétés ou comités d'études auxquels il a collaboré, nous devons mettre en première ligne la Société bibliographique, le comité des *Annales franc-comtoises*, l'Académie de Besançon et la *Revue des questions historiques*. C'est dans leurs recueils que nous trouvons le plus grand nombre de ses œuvres. Je dis le plus grand nombre, car quelques-unes ont été publiées à part ou dans d'autres recueils, et plusieurs même sous le voile de l'anonyme.

Sans parler de son *Tableau populaire de la Révolution et de la Terreur*, qu'il publia séparément en 1852, et qui fut le principal titre littéraire à son entrée dans l'Académie, la seule nomenclature des œuvres qu'il a insérées dans ces recueils donne une idée de la variété de ses connaissances et de la fécondité de son esprit. L'éloge académique et la notice biographique y sont représentés par les éloges : du marquis de Terrier-Santans, de M. Adolphe de Circourt, du marquis de Vaulchier, de Louis de Ronchaud, de Jean de Rye, de l'abbé Espiard, de Pichegru; l'histoire locale, par : les Femmes littéraires en Franche-Comté, le Château de Scey-en-Varais, le Château de Cléron, Simon Renard et la reine Marie, Jean de Vienne et les canons portatifs, et plusieurs autres que je passe; l'histoire générale, par : les Actes de Paul et de Thècle, l'État de la société chrétienne au 1er siècle vérifié par les

récentes découvertes du cimetière de Domitilla, Regensbourg, souvenirs d'émigration, etc., etc. L'archéologie lui doit : Rome souterraine décrite par le chevalier de Rossi, l'Art chrétien aux catacombes ; la science religieuse et sociale : Observations sur l'origine des langues, à propos de l'opinion présentée par M. Tripard dans l'ouvrage de Moïse, le Catholicisme à Genève après la réforme, une Question de chronologie biblique ; enfin la poésie : les Martyrs de Corée, un Rapport sur le concours de poésie, et plusieurs pièces de vers inédites trouvées dans ses papiers de famille.

A tous ces travaux, dont la plupart ne dépassent pas les limites d'un discours académique ou d'un article de revue, il faut ajouter deux ouvrages complets formant chacun un volume in-8°. L'un a pour titre : *Essai sur les institutions traditionnelles en France*, et parut chez Lecoffre, en 1858 ; l'autre : *Jean de Vienne, amiral de France (1341-1396)*, et parut à la librairie de la Société bibliographique, en 1877. Le premier, qui révèle les préoccupations de l'auteur au début de sa carrière, est tout entier consacré aux études sociales ; il renferme sur les origines de la féodalité des idées neuves, originales, assez semblables à celles que développa plus tard M. Fustel de Coulanges. Le second, œuvre de maturité et résultat de plusieurs années de labeur, est une étude d'histoire locale et d'histoire générale en même temps, dans laquelle l'auteur met en lumière la figure d'un homme que la Franche-Comté revendique avec honneur, puisqu'il naquit parmi nous et fut élevé au château de Roulans, mais que la France compte aussi parmi ses illustres enfants et ses amiraux de choix. Pour le composer, l'écrivain, déjà familiarisé avec l'époque du moyen âge, qui avait pour lui des attraits particuliers, avait fouillé, comme une mine féconde, les archives du temps et en avait tiré une foule de documents précieux et inédits pouvant servir à l'histoire

de la marine française au XIVe siècle. Cet ouvrage demeurait, au sens de l'auteur, l'œuvre capitale de sa plume. En cela, du reste, son jugement n'était pas en défaut; les érudits et les amateurs d'histoire furent de son avis et firent grand accueil à cette publication. C'était justice. L'auteur y avait mis son temps, son travail, son talent; le public lui devait faveur et éloges. Signalons encore un petit livre qui est comme son testament littéraire, et qu'il fit paraître en 1894 : *Le Chrétien, voix des premiers jours*, ouvrage de piété, composé avec les écrits des Pères des premiers siècles, et dans lequel l'auteur révèle son âme pleine de foi et exprime les derniers sentiments de son cœur.

Après cet exposé, quelque sommaire qu'il soit, vous voudrez, Messieurs, ratifier l'épithète que j'ai donnée à M. de Loray en l'appelant homme de lettres. Il l'était à coup sûr, car il en avait le tempérament, il en pratiqua la méthode et en eut les succès.

III.

Depuis la guerre jusqu'au moment de sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans, M. de Loray fut membre du conseil général du Doubs pour le canton d'Amancey, et c'est à ce titre que je l'ai nommé, au sens large du mot : *homme d'affaires*. Dans ces fonctions électives, son esprit ouvert et précis trouvait un heureux aliment, et, à leur occasion, son cœur bon et compatissant pouvait s'ouvrir à l'aise. C'est que, s'il était par goût enclin aux spéculations intellectuelles et au maniement des affaires administratives, par nature, et malgré sa froideur apparente, il se sentait porté à faire du bien et à rendre service. C'est du château de Cléron, peu distant d'Amancey, qu'il exerçait son influence salutaire sur des populations qui le considé-

raient comme leur bienfaiteur et l'élisaient avec persévérance au renouvellement de chacun de ses mandats. Il y résidait pendant toute la saison d'été et y menait, avec son épouse, son gendre et sa fille, cette vie seigneuriale et patriarcale que les habitants du village et ceux des environs acceptaient d'autant plus volontiers qu'elle était pour eux un exemple, un appui et un bienfait. De là naquit bientôt cette réciprocité d'affection et de confiance qui rendit ce séjour de plus en plus cher à ses hôtes. Je ne veux pour preuve de ce sentiment que les améliorations qu'ils y opérèrent. L'entrain qu'ils mettaient à reconstituer leur habitation, la bonne grâce avec laquelle ils en faisaient les honneurs au pays tout entier, montraient assez qu'en dictant ou en surveillant ces restaurations, ils prenaient plaisir à travailler autant pour les autres que pour eux-mêmes. Chacun, du reste, au dedans comme au dehors de la seigneuriale demeure, semblait également en jouir, chacun prenant plaisir à considérer les nouvelles peintures tapissant les salles, les meubles de l'époque reprenant la place qui leur avait été primitivement destinée, les grands âtres sculptés du moyen âge s'édifiant au lieu des cheminées modernes. Pour M. de Loray, ce travail de reconstitution n'était pas une récréation de grand seigneur ou une satisfaction d'artiste, c'était un genre d'apostolat et un moyen d'affectueuse communication avec les populations rurales qui l'entouraient.

Aussi, que dire de son obligeance à l'égard des habitants du canton, de sa patience à écouter leurs plaintes, de son empressement à sécher leurs larmes, à consoler leurs tristesses, à apaiser leurs différends, à calmer leurs douleurs, à étudier leurs procès, à vider leurs litiges, à combler leurs infortunes? Et que l'on ne pense pas que cette obligeance et cet empressement aient eu pour but un intérêt électoral ; ce qu'il faisait pour ses amis, il ne savait le refuser à ses ennemis eux-mêmes. Écoutez plutôt :

Un jour, un notable du lieu vint frapper à la porte du presbytère d'Amancey, et s'adressant au doyen : Vous voyez devant vous un homme bien malheureux ; j'avais un petit avoir, j'ai tout sacrifié pour mon fils. Il me restait une modeste jouissance, un papier insidieux signé à la légère m'en prive absolument ; me voici désespéré et prêt à en finir avec la vie.

— Eh bien, reprit le prêtre, pourriez-vous m'accompagner chez M. de Loray ?

— Mais vous n'y pensez pas, comment pourrait-il me recevoir ? j'ai tout fait contre lui au cours des périodes électorales.

— Ayez confiance et venez.

Par une froide matinée d'octobre, le prêtre et son compagnon, tous deux émus, mais par des sentiments divers, cheminaient vers le château de Cléron. Le prêtre entre seul d'abord et met au courant du fait le châtelain. Celui-ci, après avoir entendu le récit, relevant négligemment la tête : « Amenez-moi votre compagnon. »

Quand tous deux se présentèrent, un léger sourire errait sur les lèvres de M. de Loray, à la vue de cet ennemi d'hier devenu le lendemain un humble suppliant. Ce fut toute sa vengeance. Aussitôt il s'informe des besoins de son visiteur, lui indique les emplois qui peuvent convenir à ses aptitudes et lui donne un premier secours. Depuis, il ne l'a jamais perdu de vue, et le protégé d'autrefois continue à son bienfaiteur la reconnaissance qui lui est due.

J'ai parlé des secours que M. de Loray prodiguait aux malheureux ; le mot secours n'est pas juste, c'est largesses qu'il faut dire, sa situation de fortune les lui permettait. Nul n'a su jusqu'où allait sa générosité ou avec quelle discrétion les misères les plus cachées et les œuvres les plus diverses étaient secourues, secondées ou soutenues par lui. Sociétés de bienfaisance, réunions d'agriculteurs,

caisses rurales, entreprises particulières ou générales, églises pauvres, élèves du sanctuaire, écoles libres, sociétés d'assurances contre les accidents, associations de propagande, missions étrangères surtout, l'ensemble de ces œuvres était tributaire de son temps, de son activité et de sa bourse, à Besançon comme à Cléron.

Mais je m'oublie : toutefois, Cléron me ramène à mon sujet. C'est au sein du conseil général que M. de Loray se montra surtout homme d'affaires. Dans l'assemblée départementale, il se fit remarquer par sa connaissance approfondie des questions administratives, autant que par la rectitude de son jugement et la courtoisie de ses relations. Là comme ailleurs, d'opinions politiques très arrêtées, il était un serviteur convaincu et dévoué des idées conservatrices et ne laissa passer aucune occasion de lutter pour elles. Mais, plein de condescendance pour les personnes, il se vit entouré de l'estime et du respect de ses collègues, qui reconnaissaient en lui la sincérité et la droiture de ses convictions en même temps que la loyauté et la fermeté de son caractère. Par sa compétence, du reste, il s'était fait entre tous une place à part. Ce n'est pas qu'il tînt à traiter les affaires brillantes et à faire du bruit, nul plus que lui ne se prêtait aux travaux modestes et parfois arides. Sa parole n'avait pas la facilité, l'élégance ou l'éclat qui séduisent et entrainent, son naturel froid et quelque peu timide ne l'y disposait pas, mais ses connaissances précises et exactes, son travail opiniâtre, le rendaient éminemment utile au sein des commissions. A ce point de vue surtout, disait un de ses collègues, il ne sera pas remplacé.

Cette participation à la vie publique lui était une image lointaine de l'état pour lequel il était fait; question d'atavisme sans doute, il était né parlementaire. C'est qu'en effet, la politique et l'administration avaient pour lui des attraits innés. De politique proprement dite, il n'a guère

pu en faire, les temps ne le lui ont pas permis. Cependant, un jour il se présenta à la députation. C'était en 1876. Le succès ne couronna pas ses efforts, disons plutôt les efforts et les désirs de ses amis. En 1871, on lui avait proposé une préfecture. Rien n'allait mieux à ses goûts et à ses aptitudes. Malgré un secret attrait, il crut devoir refuser l'offre qui lui était faite. Ses attaches de famille, son désir de ne point s'éloigner de sa terre natale, peut-être des raisons d'ordre politique, motivèrent-ils sa détermination. J'enregistre le fait et je me contente d'affirmer que si d'autres étaient aussi capables que lui de remplir ces hautes fonctions, nul n'en était plus digne.

Ajoutons enfin que les qualités de l'esprit et du cœur étaient rehaussées chez M. de Loray par une foi vive et une piété sincère. Vous seriez étonnés, Messieurs, si avant de finir je ne mettais en relief son attachement aux principes religieux. Ce sont eux, en effet, qui ont animé sa vie, dicté sa conduite, inspiré ses ouvrages et consolé ses deuils. Que l'on cherche dans le cours de son existence, soit dans l'intimité du foyer, soit dans les relations de société, soit dans les feuilles de ses écrits, soit dans les débats de la vie publique, on trouvera partout l'empreinte de ce cachet religieux qui a fait le fond de sa vie. C'est cette conviction forte, unie à la fermeté du caractère et à la loyauté du cœur, qui, en toutes circonstances et dans tous les milieux, a forcé le respect de ses concitoyens et attiré leur estime.

En retour, la religion, qu'il avait si bien servie et honorée pendant sa vie, fut sa consolation et son espoir aux heures de son agonie. C'est à la dernière assemblée de la Société bibliographique, tenue à l'archevêché, qu'il ressentit les atteintes de la courte maladie qui devait l'emporter. Toutefois, conservant, malgré ses souffrances,

la pleine lucidité de son esprit, il vit venir la mort avec la sérénité du juste. Visité et béni par le prélat qui, quelques jours auparavant, l'avait accueilli dans son palais avec une si parfaite courtoisie, réconforté par les sacrements des mourants, il s'éteignit doucement au milieu des siens, en son hôtel familial de Besançon, le 2 avril 1895. Il était âgé de soixante-quinze ans. Ses obsèques, célébrées à l'église de Saint-Pierre, virent tous les rangs confondus autour de son cercueil ; chacun, sans distinction de classes ou d'opinions, tenant à rendre un suprême hommage à l'homme de bien qui venait de mourir.

Sa dépouille mortelle devait être portée au cimetière de Cléron ; lui-même y avait fixé le lieu de son repos. Aussi, les confidents et les exécuteurs de ses dernières volontés ne crurent pas que le concours de la cité, les prières des diverses associations dont il avait fait partie, les larmes des pauvres qu'il avait si largement secourus fussent un témoignage suffisant. Aux manifestations des habitants de la ville ils voulurent ajouter celles de ses amis de la campagne. La modeste église de Cléron fut ainsi le théâtre de nouvelles et touchantes sympathies.

Qu'il repose donc, selon ses désirs, sur les bords de cette rivière limpide dont, pendant sa vie, il a entendu si souvent le murmure. Qu'il dorme à l'ombre de ces sapins qu'il a plantés, non loin de ce château qu'il a su animer d'un renouveau de jeunesse, ou mieux, puisque tout cela pour lui n'est plus rien, qu'il attende le réveil au pied de la croix champêtre qui tant de fois lui a rappelé les suprêmes espérances, et que sa mémoire demeure pour tous ceux qui l'ont connu, pour sa famille et pour nous-mêmes, comme un précieux souvenir et un noble exemple.

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Liste par ordre chronologique des travaux de M. le marquis Terrier de Loray

N° 1. — *Tabteau populaire de la Révolution et de la Terreur.* 1 vol. in-8, 1852.

N° 2. — *Éloge du marquis de Terrier-Santans,* ancien maire de Besançon (discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, séance du 28 janvier 1858). Recueils de l'Académie de Besançon, année 1858.

N° 3. — *Essai sur les institutions traditionnelles en France,* un vol. in-8. Jacques Lecoffre, Paris, 1858.

N° 4. — *Observations sur l'origine des langues,* à propos de l'opinion présentée par M. Tripard dans l'ouvrage de Moïse. Recueils de l'Académie de Besançon, année 1859.

N° 5. — *Les femmes littéraires en Franche-Comté.* Ibid., 1862.

N° 6. — *Les actes de Paul et de Thècle. Annales franc-comtoises,* 1re série, 1864.

N° 7. — *Simon Renard et la reine Marie.* Ibid., 1865.

N° 8. — *Rome souterraine chrétienne,* décrite par le chevalier de Rossi. Ibid., 1865.

N° 9. — *Le château de Scey-en-Varais.* Ibid., 1866.

N° 10. — *État de la société chrétienne au Ier siècle vérifié par les récentes découvertes du cimetière de Domitilla.* Ibid., 1866.

N° 11. — *Regensbourg. Souvenirs d'émigration.* Ibid., 1867.

N° 12. — *La France sous Louis XV, par M. Al. Jobez.* Ibid., 1867.

N° 13. — *Jean de Vienne et les canons portatifs.* Ibid., 1867.

N° 14. — *Le catholicisme à Genève après ta réforme.* Ibid., 1868.

N° 15. — *Le légataire de Regnard et les Jésuites. Revue des questions historiques,* t. VII, 1869.

N° 16. *Pichegru. Annales franc-comtoises,* 1re série, 1869.

N° 17. — *Une page inédite d'histoire : enlèvement de la fiancée d'un roi de France au XIIe siècle. Revue des questions historiques*, t. IX, 1870.

N° 18. — *Le pas de Roussillon. Annales franc-comtoises*, 1re série, 1870.

N° 19. — *L'art chrétien aux catacombes*. Ibid., 1870.

N° 20. — *Les martyrs de Corée*, poésie. Recueils de l'Académie de Besançon, 1873.

N° 21. — *Le château de Cléron*, publié dans *Besançon et la vallée du Doubs*. Besançon, Marion, éditeur, 1874.

N° 22. — *La croisade de 1366*. Recueils de l'Académie de Besançon, 1875.

N° 23. — *Rapport sur le concours de poésie*. Ibid., 1875.

N° 24. — *Histoire des paysans*, in-32 (2e édition). Librairie de la Société bibliographique (bibliothèque à 25 cent.), 1877.

N° 25. — *Jean de Vienne, amiral de France, 1341-1396*. Étude historique suivie de documents inédits pour servir à l'histoire de la marine française au XIVe siècle. 1 vol. in-8. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1877.

N° 26. — *Les frères de Charles V. Examen des accusations dont ils ont été l'objet. Revue des questions historiques*, t. XXV, 1879.

N° 27. — *Le siège de Nozeroy en 1639*. Recueils de l'Académie de Besançon, 1880.

N° 28. — *Un parlement de dames au XIIIe siècle*, suivi d'une note critique sur le livre de la conquête. Recueils de l'Académie de Besançon, 1880.

N° 29. — *Notice sur M. Adolphe de Circourt*. Ibid., 1880.

N° 30. — *Les grandes compagnies et l'archiprêtré de Bourgogne. Revue des questions historiques*, t. XXIX, 1881.

N° 31. — *Notice sur M. le marquis de Vaulchier*. Recueils de l'Académie de Besançon, 1882.

N° 32. — *La correspondance du cardinal de Granvelle*. Ibid., 1884.

N° 33. — *Rapport sur le concours d'histoire*. Ibid., 1885.

N° 34. — *La succession du cardinal de Granvelle*. Ibid., 1887.

N° 35. — *Louis de Ronchaud*. Ibid., 1888.

N° 36. — *L'abbaye de Migette*. Ibid., 1888.

N° 37. — *Jean de Rye*. Ibid., 1889.

N° 38. — *Notice sur M. Kerwyn de Lettenhove*. Ibid., 1891.

N° 39. — *L'abbé Espiard*. Ibid., 1891.

N° 40. — *De la guerre faite à la religion en France*, in-18, 1892, brochure anonyme.

N° 41. — *Le socialisme*, in-18, 1893, brochure anonyme.

N° 42. — *Une question de chronologie biblique. Revue des questions historiques*, t. LV, 1894.

N° 43. — *Le chrétien, voix des premiers jours*, extraits de documents anciens. Lyon, Delhomme et Briguet, éditeurs, in-16, 1894.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE

Par M. Victor GUILLEMIN

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Séance publique du 11 juillet 1895)

MESSIEURS,

La commission désignée par vos suffrages pour vous rendre compte du concours de poésie a la satisfaction de constater que l'Académie décerne le prix, et qu'une mention honorable est attribuée à l'un des concurrents.

Ces concurrents étaient au nombre de cinq, mais deux manuscrits, l'un ayant pour devise : *Justice et vérité*, l'autre : *Amor et labor*, ne répondent à aucune des exigences du programme et, par conséquent, n'ont pas été admis.

Un troisième manuscrit a pour épigraphe cette citation tirée de l'*Histoire de la Franche-Comté* (1) : « Or sus! cou-« rage! faites de ce félon comme on a fait de Lisle-Adam « à Bruges. Que maudit soit qui y faudra! » Son auteur a choisi pour sujet la rébellion populaire soulevée par un

---

(1) Par Eugène Rougebief (1851), page 347.

batteur d'or du nom de Jean Boisot. Elle éclata à Besançon le 14 décembre 1450. Le maréchal Thiébaut de Neufchâtel, envoyé par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, eut pour mission de se poser en conciliateur, mais il échoua. Menacé de mort, il ne put sortir de la ville avec son escorte qu'au péril de ses jours et l'épée en main. Il y revint le 18 juillet 1451, mais cette fois accompagné d'une troupe de quinze à seize cents hommes, chevaliers comtois pour la plupart. Il était porteur d'un ultimatum. Les chefs du mouvement devaient se rendre sans délai, sinon la ville serait immédiatement attaquée de vive force. La population de Besançon était alors décimée par la peste et le découragement s'empara des insurgés ; Thiébaut trouva les portes de la cité ouvertes et entra sans coup férir ; Boisot et les principaux chefs de la rébellion qui s'étaient fait élire gouverneurs furent décapités.

Le duc de Bourgogne se trouvait alors en Flandre, à Gand. Le récit de ces événements que vient lui faire Thiébaut, son subordonné, comporte seulement la clarté, la précision d'un exposé de faits. Cela ne prête point aux développements poétiques, à l'expression de sentiments personnels ou même au style imagé. Cette narration, assez correctement écrite du reste, malgré quelques négligences, dénote un versificateur. Le style et l'expression ne manquent pas d'énergie, mais ces qualités sont précicément celles que pourrait avoir un récit composé sur des données historiques par un élève consciencieux écrivant en prose.

Le quatrième manuscrit, intitulé : *Grains de maïs*, porte en tête un quatrain d'André Theuriet. C'est un recueil qui contient des sonnets et différentes pièces dont la plupart se rapportent au sol de la Franche-Comté : *La Loue*, *les Champs*, *le Lison*, *l'Ancien Chamars*, *Noël partial*, *l'Ognon*, *l'Hiver à l'auberge*, *le Doubs*, *le Vieux Battant*, *les Maïs* et *Promesse*.

Voici des fragments de la pièce intitulée : *l'Ancien Chamars :*

Chamars n'a pas toujours été la promenade
Où cent platanes gris semblent à la parade,
Où la plante, verveine, aster, phlox ou rosier,
A l'air d'être en prison sous sa cage d'osier,
Captive, devant qui Pajol monte la garde ;
Où des bouts de gazon qu'un trop vif soleil farde
Rappellent les tapis verts des louches tripots.
Non, il fut pour ce lieu de *flâne*, de repos,
Des jours moins incléments, une époque meilleure,
Temps que le vieux jet d'eau regrette encore et pleure.
Alors, sous l'osier vert et le blanc nénufar,
Le Doubs y sommeillait au pied d'un haut rempart
Dont les arbres géants, aux *branches inlaguées*,
Laissaient pendre dans l'eau leurs *branches* fatiguées,
Et dont le mur en fleur et grouillant de lézards
Montait entre le grand et le petit Chamars
Que reliaient, d'ailleurs, trois ponts aux arches fraîches
Où les noirs martinets filaient comme des flèches.
Alors, les grands tilleuls y poussaient à leur gré
Leur frondaison, de mousse et de gui *décorés*,
Les énormes ormeaux et les larges érables,
Les platanes royaux, puissants et vénérables,
Les frais acacias, les frênes plantureux
Y berçaient dans les airs leurs branchages ombreux.
Tous les oiseaux de France, et le merle et la pie,
Et le martin qui niche au bord de l'eau croupie
S'y donnaient rendez-vous, le pinson, le linot,
Quittaient, pour y venir, les vergers de Canot.

J'ai dû souligner les « branches inlaguées, » ce même mot de branches répété dans deux vers qui se suivent, le lieu de « flâne » et une rime incorrecte que l'on a sans doute remarquée.

Citons encore ce commencement de la pièce : *Le vieux Battant :*

Le Battant de l'époque où mes premiers sabots
S'usaient sur le pavé pointu des *Bousebots* (1)

---

(1) C'est pousse-bots qu'il eût fallu écrire, mais dans le peuple on prononce : bousebots.

Était un quartier sombre, étrange et pittoresque.
Dont les toits dessinaient une bizarre fresque
Sur la toile bleutée ou grisâtre du ciel.
Alors aucun logis bêtement solennel,
Crépi, plâtré d'ennui du seuil à la mansarde,
N'y dressait sa façade insipide et blafarde.
Ce n'étaient que maisons à niches, à meneaux,
A gargouilles de pierre ancêtres des chéneaux,
Gothiques bâtiments dont la date était lue
Au-dessus de la porte antique et vermoulue,
Vieux hôtels espagnols ayant encor grand air
Sous leur énorme toit et leurs grilles de fer.
Là, dès l'aube, passaient avec un grand vacarme
Les balayeurs, portant leurs balais comme une arme
Ou comme leurs pinceaux des peintres de talent.
Puis, faisant tressauter leurs bidons de fer-blanc,
Les laitières, poussant leurs petites charrettes,
Trottaient comme un troupeau de légères chevrettes,
Tandis que, boutonnant leur corsage avec soin,
Les commères couraient leur pot au lait *au poing*.

. . . . . .

. . . . . .

Les magasins alors n'étaient que des boutiques
Et l'on y débitait mille choses rustiques,
Le jour, à la clarté de vitraux surchargés
D'écriteaux en français fort douteux rédigés,
Le soir, à la lueur d'un lourd quinquet de cuivre
Qui branlait à sa porte ainsi qu'un buveur ivre.
Nous étions encor loin des marbres décorés,
Des glaces, des vernis et des lustres dorés
Dont se pare aujourd'hui la moindre *boutiquette*.
— J'adorais ces marchands à la bonne franquette.

Puis l'auteur se rappelle les heureux moments qu'il a passés dans son enfance :

Sous les hauts marronniers de la place Bacchus
Où, revenant de l'eau, bavardaient les *cautaines*,
Qu'imitaient les moineaux pépiant par centaines,
Où l'atelier du noir maréchal se noyait
Dans l'ombre où tout à coup sa forge flamboyait,
Tandis que sous l'auvent, en bête qui s'emporte,
La jument qu'on ferrait hennissait à la porte
Et qu'en un clair bassin, des brises cajolés,
Des arbres égrenaient leurs fleurons étoilés.

Il y a là certainement, pour les Bisontins qui connais-

sent l'aspect que conserve en partie ce coin de notre ville, un petit tableau d'une réalité bien sentie.

Mais si l'auteur fait preuve d'un sentiment inné de la couleur, notons aussi qu'il se borne à la description picturale sans y joindre aucune pensée, et que sa versification méconnaît parfois l'art poétique. Afin qu'on ne nous accuse pas de trop d'exigence, admettons, à la rigueur, un sonnet : *Les Maïs*, où toutes les rimes sont masculines, et une suite de quatre rimes féminines alternant avec quatre rimes masculines dans la dernière pièce ayant pour titre : *Promesse*. Toutefois, l'observation des règles de la langue française laisse trop souvent à désirer, et il arrive même que l'écrivain ne construit point sa phrase, comme dans les deux tercets d'un sonnet intitulé *Le Doubs :*

. . . . . .

Mais, *comme un empereur* parcourant ses provinces,
Voit tous ses fiers vassaux, chevaliers, ducs et princes
Le venir saluer du fond de leurs châteaux,

Frères, lorsque le Doubs, rivière souveraine,
Promène au fond du val sa majesté sereine,
Ruisselets et torrents descendent des coteaux.

Oubliant que, quel que soit le sujet traité, l'on doit se servir d'expressions correctes approuvées par le goût, il paraît s'autoriser peut-être de ce qui ne fut qu'accessoire dans le talent de Max Buchon, pour rechercher les locutions les plus triviales de notre pays comtois.

On dirait que de telles esquisses indiquent, comme en germe, un tempérament, une aptitude moitié humoristique, moitié idyllique, mais cette aptitude naturelle est insuffisante si l'on n'y joint la connaissance approfondie de notre langue et l'expérience du métier.

Nous pensons donc que l'auteur de ces essais voudra justifier l'espérance qu'il donne, et, devenu fort par l'étude, ne point s'en tenir à la mention honorable que vient de lui décerner l'Académie de Besançon.

Le concurrent qui a pris pour devise ces mots de

l'homme éminent auquel il rend hommage : « J'ai la nostalgie de l'espace, » et aussi quelques lignes empruntées au beau livre *Xavier Marmier et ses œuvres*, par M. A. Estignard, ne pouvait mieux choisir son sujet pour faire vibrer nos cœurs ; il nous rappelle de bien chers et récents souvenirs. C'est par une anecdote puisée dans le livre dont nous venons de parler, que le poète aborde son sujet. Citons ce passage (1) :

« C'était en 1815, année attristée par l'invasion de l'Eu-
« rope coalisée contre nous, invasion que notre généra-
« tion a vue plus rude et plus violente encore ; un enfant
« de huit ans suivait à pas pressés la route de Pontarlier
« en Suisse ; le vagabond voyageait sans argent, se propo-
« sant de coucher à cette hôtellerie champêtre qui a pour
« enseigne *à la belle étoile*, et de vivre de l'air du temps ;
« son attitude était fort embarrassée, il faut le croire, car
« elle frappa un officier autrichien monté sur un grand
« cheval, et qui, s'arrêtant devant l'enfant, lui demanda :
« Que fais-tu là? Le jeune fugitif ne sut que répondre. Les
« questions se continuèrent, et l'officier apprit que l'en-
« fant ne possédait pas un sou, qu'il voulait voir le monde
« et fuir la maison paternelle. L'Autrichien prit le person-
« nage par le collet, l'installa sur le devant de la selle et
« le ramena à sa famille inquiète. Cet enfant était Xavier
« Marmier. »

C'est une occasion pour le poète de nous faire connaître les parents de Marmier et leurs enfants bien jeunes alors, une petite fille, des garçons. L'un d'eux devint inspecteur d'académie à Dijon, un autre général de division. Blessé à Zaatcha, il conquit tous ses grades en Algérie et commanda au siège de Verdun. Celui qui devint l'abbé Marmier fut professeur au collège de Saint-François-Xavier à Besançon et secrétaire du duc de Montpensier, et enfin

(1) *Xavier Marmier, sa vie et ses œuvres*, par A. Estignard, p. 17.

Xavier, dont l'humeur vagabonde présageait déjà les futures destinées, devait s'illustrer comme explorateur et comme écrivain.

L'impression profonde dont les belles scènes de la nature avaient frappé l'esprit de cet enfant fournit au poète l'occasion de nous rappeler maints sites pittoresques de notre Franche-Comté.

Si comme cet enfant à l'humeur vagabonde
Vous avez pu griser vos yeux
Des splendeurs d'un pays où la nature abonde
Partout en sites gracieux,
Poètes, qui de vous ou le blâme ou s'étonne.
S'il fuit les lares paternels,
Et trois fois se dérobe au joug trop monotone
Des séminaires solennels?

Quoi! Pontarlier, rester en tes ruelles mornes,
Lorsque autour de soi chaque mont
Vous ouvre dans l'espace un horizon sans bornes;
Quand du Laveron au Larmont,
On peut errer sous bois mainte journée entière,
Humant l'arome des sapins,
Noirs géants qui plus haut dressent leur cime altière
Que leurs frères des rocs alpins,
Quand on peut, sans souci de la foudre qui gronde,
Source bleue au flot coloré.
Intermittentes eaux de la Fontaine ronde,
Lacs de Saint-Point, de *Remoray*,
Rêver au clapotis de vos ondes limpides;
Lorsque, au sommet d'un roc ardu,
Vous n'avez, remontant le Doubs à pas rapides,
Qu'à lever votre œil, éperdu,
Pour voir au défilé sinistre de la Cluse
Le cachot de Berthe de Joux,
La tendre châtelaine et la triste recluse
Victime d'un sire jaloux;
Lorsque, enfin, sont si près les Dames d'Entreportes,
Objet d'un légendaire effroi!

Et aussi la perte de l'Ain, les Commères de Château-Vilain, et la gorge profonde où hurle la Loue, Hautepierre et la roche du Moine, Vuillafans, Lods, Mouthier,

..... nids de verdure,
Forêt de cerisiers en fleurs.

Cependant, Marmier, sollicité sans doute par l'influence que lui faisaient subir ces sites charmants, ne pouvait rester en place, et l'auteur, dans une note, nous apprend qu'il quitta successivement les séminaires de Nozeroy, de Cerneux, de Belvoir et d'Ornans pour revenir chez son père, receveur des douanes à Blancheroche.

Et près de là, jeune homme, on prétend que tu vives,
Cloîtré, te gavant de latin,
Quand ton oreille appelle un murmure d'eaux vives,
Ton œil les splendeurs du matin!
— Quels combats, doux Xavier, en ton âme tu livres,
Avant de prendre ton parti!
Mais pour toi la Nature est le premier des livres :
En route!.... Il part.... il est parti....

Parti!.... bien loin? Oh! non, trop mince est l'escarcelle!
Poète, on a vécu des rêves décevants;
La Muse, divin souffle et céleste étincelle,
Sait consoler plutôt qu'enrichir ses fervents.

Il était assez difficile d'exprimer en vers les détails qui suivent, sans courir le risque de tomber dans le prosaïsme : Marmier arrive à Besançon en 1828. Weiss, Viancin l'encouragent; il en part pour la Suisse en plein hiver et y crayonne son premier ouvrage — *Esquisses poétiques* — paru en 1830.

Au printemps, il visite l'Allemagne du sud et revient, quand sa bourse est vide, faire du journalisme à Vesoul, puis à Besançon, où il est rédacteur en chef de l'*Impartial*. Le 24 août, il obtient de notre Académie un prix d'histoire, puis il quitte notre ville en septembre 1832. L'auteur nous dit à ce propos :

Et je suis quitte ainsi de rimailler en prose
Les vulgaires tracas jalonnant son chemin.
. . . . . .
Marmier fuit Besançon : quel autre ciel le tente?
Où va cacher son nid cet oiseau migrateur?

Quelle fraîche oasis ce nomade pasteur
Choisit-il pour dresser sa tente?
— De tente? il n'en a pas; d'un nid qu'a-t-il besoin?
Pareil à Laquedem qui doit marcher sans trêve,
A l'albatros qui dort planant loin de la grève,
Sa devise est : Plus haut! plus loin!
Sa vie est désormais un long pèlerinage ;
Risquez, pour l'arrêter, des efforts superflus :
Il fera, malgré vous, un demi-siècle et plus,
Du globe entier son apanage.
Passant l'été dans l'Inde, au pôle ses hivers,
Comme en son jardinet le bourgeois se promène,
Marmier prend continents et mers pour son domaine,
Et flâne un peu par l'univers.

Le suivrons-nous? Suit-on de telles existences?
Suit-on l'épave errante au gré des océans,
La comète égarée aux infinis béants,
L'éclair affranchi des distances?
En quelques vers, Procuste, atroce mesureur,
Aurait-il fait tenir l'œuvre de tant d'années?
Hippodame, Atalante, étiez-vous condamnées
A vaincre un plus ardent coureur?

Le poète ne tentera point de le suivre pas à pas; mais il y a sans doute de l'exagération à comparer la marche de notre voyageur à la course d'une comète, à l'éclair et à dire ensuite :

Cette immense odyssée, Homère n'aurait pas
Osé l'entreprendre, sans doute.

Il montrera, du moins, comment, dans son ardeur à parcourir le monde, on eût dit que Marmier possédait les fameuses bottes de sept lieues. Il nous le fait voir partant de Besançon pour la Suisse en plein hiver.

Au printemps, il visite l'Oberland, la Jungfrau, Uri, patrie de Guillaume Tell, dont le nom libérateur retentit du Salève aux glaciers de l'Umbrail.

Puis il parcourt l'Allemagne :

De Constance à Dantzick, de la Vistule au Rhin.

Marmier publie son second recueil de vers : *Les Feuilles*

volantes, poème sur l'Allemagne, et y boit la bière « avec des philosophes graves, mais alors

« Nous avions encore Strasbourg. »

Il voit les montagnes de l'Écosse et ses lacs, puis, nommé historiographe de la marine sur la corvette *la Recherche*, chargée de 1835 à 1840 d'explorer, d'étudier les États scandinaves et, plus tard, la route du pôle nord, il atteint au Spitzberg, à l'Islande,

..... chassant par ses seins blancs
Le feu dans sa poitrine esclave.

En l'espace de dix années, il visite ainsi la Scandinavie, Upsal, Elseneur, la Suède et la Norwège :

Comment, lorsque l'on est Marmier, tenir en place?
Disons donc : au revoir! à ces terres de glace,
Et courons, sur ses pas, contempler d'autres cieux.
Il faut vous admirer, Grèce, Italie, Espagne,
Sols classiques où l'art, que la Muse accompagne,
Déroule un long passé, plein de gloire, à nos yeux.

Comme Persée usant des ailes de Pégase (1),
Volons *du Rhin au Nil* (2), *du Danube au Caucase*,
Le splendide Orient nous jette un doux appel;
Fuyons Tyrol, Hongrie, et Raguse et Venise,
Vingt peuples qu'aux Balkans le Croissant tyrannise,
Stamboul et son Bosphore, un écrin ; l'Archipel.

Il parcourt l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Iran, la Caucasie,

De l'Elbrouz au Liban, de l'Euphrate au Jourdain;

ensuite les lieux saints, le Sinaï, l'Égypte, l'Algérie, l'Inde.

Suivons-le donc, s'il faut, jusqu'aux confins du monde :
Voici qu'il nous entraîne aux îles de la Sonde,
Que nous touchons ton sol, opulente Java?
Est-ce tout? pas encore? et les deux Amériques?

---

(1) Persée monta Pégase pour aller en Égypte (Mythologie). (Note de l'auteur du poème.)

(2) *Du Rhin au Nil* (1846), *Du Danube au Caucase* (1854), titre de deux ouvrages de Marmier. (Note de l'auteur du poème.)

New-York, Lima, Rio, la Havane, mais il faut qu'il voie aussi la savane : allons au Pérou, au Mexique, à Cuba, la perle des Antilles. Visitons la Colombie, l'Équateur, le Chili, les Guyanes, leurs Andes, le Brésil, la République argentine, les États-Unis, où l'on pratique le culte du dieu dollar; marchons de l'Orégon jusqu'au Texas, contemplons la Floride, la Louisiane, le Niagara, mais voici

Le Saint-Laurent! voici que vibre à son oreille
Une langue adorée à la sienne pareille.
C'est donc toi, Canada? Vous, Québec, Montréal?....
Des rocs nus, des sapins, des torrents, des cascades,
Des sombres défilés tout prêts aux embuscades:
Franche-Comté plus ample au ciel plus boréal!

Le Canada! ce fut, c'est presque encor la France!
De la mère patrie ayant la ressemblance.
Au poète il gardait son franc et rude accueil.
Loyaux Canadiens, race patriarcale,
Xavier serra souvent votre main amicale
Qui, d'un rameau, plus tard ornera son cercueil (1).

Marmier s'arrête enfin après cinquante ans de voyages :

.... On veut qu'il se repose.
Impossible! Que faire?....
.... ce qu'il fit, même sur les banquises.
Et partout et toujours : mille pages exquises,
Tièdes sèves du cœur, floraisons de l'esprit,
Car, jeune homme ou vieillard, chaque année un volume
— Plus souvent deux ou trois, — s'échappait de sa plume.

Comme il a le don des langues, il révèle aux Français le langage, les traditions, les légendes, la poésie, les mœurs, les coutumes des peuples qu'il a visités, et aussi une nouvelle et fraiche littérature, celle du Nord (2),

---

(1) Les Canadiens chargèrent une délégation d'assister aux obsèques de Marmier et de déposer une couronne de chêne sur son cercueil. (Note de l'auteur du poème.)

(2) *Au bord de la Néva* (1856), *Sous les Sapins* (1865), *Sagas, poésies scandinaves*, et des traductions ou imitations d'œuvres d'auteurs étrangers, études historiques ou littéraires. Ces souvenirs de voyages forment plus de quatre-vingts volumes. (Note de l'auteur du poème.)

.... éclose en ces pays brumeux,
Mélancolique et rêveuse comme eux.

Le volcan qui s'éteint voit sa lave et sa cendre
Débordantes bientôt de végétation;
Fleurs et fruits naissent là d'où ne surent descendre
Trop longtemps que la mort, la dévastation.

Le vaisseau qui partout a tracé son sillage
Rentre au port démâté, broyé par mille grains;
Il ne peut plus tenir la mer; mais au mouillage,
Il sert d'enseignement et d'école aux marins.

Le torrent mugissant dévale en bonds rapides,
Puis au pied des grands monts s'épand en lac d'azur.
Moins de bruit, moins d'écume en ses ondes limpides :
C'est toujours la même eau, mais c'est un flot plus pur.

Ainsi de toi, Marmier, quand ta course s'arrête :
Ton art s'affine encore, et ton talent grandit.
Des vagues et des monts si tu quittes la crête,
A ton soleil couchant ton œuvre resplendit.

On peut désirer plus de justesse dans deux de ces comparaisons, car l'excellent Marmier n'a sans doute jamais produit de ravages, comme font le volcan et le torrent.

Marmier traduit en vers quelques œuvres du poète russe Lermontoff, du Danois Andersen, de l'Américain Longfellow, de l'Anglais Tennyson, des Allemands Uhland, Kœrner, Zschokke et Hoffmann, et aussi du conteur et poète russe Pouschkine, puis les chants populaires des peuples

naguère esclaves,
Serbes, Monténégrins, Roumains, Bulgares, Slaves,

ceux des Fellahs, des Indiens, et jusqu'aux refrains que les trappeurs canadiens chantent dans les bois.

Il écrit encore des livres nombreux (1), desquels nous

(1) *Sentiers périlleux* (1876), *A travers les tropiques* (1889), *Ames en peine* (1851), *Hasards de la vie* (1868), *Drames du cœur* (1868), *Hélène et Suzanne* (1862), *En Alsace, l'Avare et son trésor* (1863), *Roman d'un héritier* (1864), *Mémoires d'un orphelin* (1864), *Histoire d'un pauvre musicien* (1866), *La Forêt Noire* (1858), *Les Perce-Neige* (1854).

citerons en 1858 *les Fiancés du Spitzberg*, ouvrage couronné par l'Académie française, et *Gazida*, qui lui valut en 1860 le prix de deux mille francs.

Le 19 mai 1870 l'Académie française l'accueille dans ses rangs.

Pourquoi faut-il, hélas! que ce soit à la veille
De la terrible année et des éternels deuils!

Le joug de l'étranger! la lutte fratricide!
Son cœur de patriote en a deux fois saigné!
Mais Dieu prononce, après que le glaive décide :
Marmier garde un espoir par lui-même enseigné.

Il nous montre, en un livre où son âme s'épanche,
Robert Bruce arrachant son royaume perdu,
Il dit comment, hâtant l'heure de la revanche,
Ce qui nous fut ravi nous peut être rendu.

L'avant-veille de sa mort, à plus de quatre-vingt-quatre ans, il corrigeait encore les épreuves d'un nouveau livre.

Comme un vieux général meurt pressant son épée,
Marmier, la plume en main, glane en divers pays,
Lorsque Dieu la lui brise en sa droite crispée,
Disant : « Bon serviteur, viens! » — « Seigneur, j'obéis! »

Voici maintenant le portrait de l'homme, de son cœur :

Voyageur, écrivain, aimable octogénaire,
Telle est ta vie, ensemble ardente et débonnaire.
Mais qui dira ton noble cœur?
Qui peindra ta belle âme et tes vertus intimes,
Toi qui fis applaudir tes succès légitimes
D'un monde sceptique et moqueur?

Et ton visage empreint d'une douceur divine,
Ton front calme, tes yeux si clairs où l'on devine
L'intelligence et la bonté;
Ta bouche où se dessine un si loyal sourire,
Ton air pensif, rêveur, qui saura les décrire,
Tendre fils de notre Comté?

Le Succès par la Persévérance (1884), *En divers pays*, son dernier ouvrage, en 1892, année de la mort de Marmier. (Note de l'auteur du poème.)

Qui dira ta douleur lorsque te fut ravie (1)
Ta femme, moins d'un an compagne de ta vie,
Avec l'enfant par Dieu donné;
Et les cris déchirants de ton affreux délire,
Et les chants désolés que murmura ta lyre
Quand tu te vis abandonné?

Qui dira, continue le poète en des strophes attendries, qui dira son filial amour pour son père et sa mère si fiers de lui, pour la France sa patrie, qu'il chérit mieux encore dans sa souffrance que dans sa gloire, et pour sa belle province qu'il a si bien décrite et chantée?

Il nous montre Marmier ne trouvant partout qu'estime et déférence, encouragé par les rois, les grands-ducs et les reines, accueilli à Paris par le noble faubourg, ne se créant que des amis dans le monde des grands comme dans celui de la science et de l'art, par son aménité, par sa loyauté.

Marmier — nous dit-il dans une note, — était depuis 1846 conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève; il avait, d'autre part; une bibliothèque personnelle qu'il enrichissait sans cesse; et il s'écrie dans une dernière strophe :

Quand tu sors tout poudreux de tes bibliothèques,
Oh! ce n'est point à toi qu'on glisserait des chèques,
Homme intègre, épris du devoir,
Généreux, charitable, autant qu'honnête et probe,
Lorsque tu fais le bien ta main qui se dérobe
Sait mieux donner que recevoir.

Dans la dernière partie du poème se trouve marqué le contraste des funérailles que l'on fit à l'auteur de la *Vie de Jésus* (enterré en grande cérémonie, porté au Panthéon), avec le convoi funèbre de Marmier peu de jours après.

Le poète, ayant décrit la pompe théâtrale déployée pour le premier de ces académiciens, s'étonne; il interroge :

---

(1) Marmier se maria en 1843. Il perdit sa femme au bout de dix mois de mariage, ainsi que l'enfant qu'elle venait de lui donner. Cette épreuve lui a inspiré plusieurs pièces de vers. (Note de l'auteur du poème.)

,... Ces obsèques, Marmier, sont-elles donc les tiennes?
Est-ce là ta dépouille? Aurais-tu consenti
A donner à ta vie un cruel démenti?
— Non, vive Dieu! celui dont la fin est si triste
Fut jadis un pieux et doux séminariste :
Un Breton!.... de Tréguier.... il s'appelait!.... mais non!
Que le Dieu qui pardonne entende seul son nom!

.... A peu de jours de là.... Cette fois, une église.
Des obsèques encor. Mais rien qui rivalise
Avec tout ce tumulte. Ici point d'apostat;
Point d'inhumation donc aux frais de l'État,
On ne mérite plus d'illustres funérailles.
Point de brillants faisceaux, d'écussons aux murailles.
La terre ici n'a pas fait oublier le ciel;
Aucun puissant du jour, et rien d'officiel;
Point d'uniformes, point de simarres, de toges,
Car l'homme qui s'en va, proscrivant les éloges,
Le faste, n'a permis *nuls décors, nul discours* (1),
Dans le convoi du pauvre il fera le parcours.
Humble est le catafalque, absentes les torchères,
Mais à celui qui part que de personnes chères!
Car, s'il n'a point voulu de couronnes, de fleurs,
Il n'a pas interdit les prières, les pleurs.
Obligés, vieux amis, sont là, venus en foule;
Les larmes que l'on verse et celles qu'on refoule,
Mieux que toute harangue et que tout vain parfum,
Proclament les vertus discrètes du défunt.
Les pauvres du quartier, à qui, dans sa sagesse,
Des frais de son convoi cet homme a fait largesse,
Ces pauvres qu'à sa porte il laissait tous venir
Autour de son cercueil sont venus le bénir....
— A présent, c'est bien toi, Marmier, oh! plus de doutes :
La religion n'est pas ce que tu redoutes,
Tu l'as dit au début d'un noble testament,
De ta noble existence heureux couronnement.

« Toutes les lignes de ce testament, a écrit M. Esti-
« gnard (2), nous montrent la bonté du cœur, la tendresse
« de l'éminent écrivain. Je ne connais rien de touchant
« comme ces dispositions dernières.

« Il songe à sa mère, à ses anciens maîtres, à ses amis,

(1) Paroles textuelles du testament de Marmier.
(2) *Xavier Marmier, sa vie et ses œuvres*, pages 273-274.

« il fait de nombreux legs à des institutions charitables. Il « veut que son patrimoine, fruit d'un travail incessant, « profite aux déshérités de la fortune. »

« Ce testament, — nous dit dans une note l'auteur du « poème, — est à lire en entier. Nous avons essayé d'en « résumer toutes les clauses : il en résulte, ajoute-t-il, une « monotonie et un prosaïsme que nous nous serions ef- « forcé d'atténuer si le temps ne nous avait fait défaut au « dernier moment. »

Il n'est point facile, en effet, de résumer des dispositions testamentaires d'une manière poétique; mais l'œuvre est écrite avec âme, elle est intéressante et bien conçue, le style en est correct, la rime riche, les rythmes sont variés.

On y remarque des images vraies, parfois nouvelles, et, sans se livrer à des élans de lyrisme que n'exigeait pas le sujet de son choix, l'auteur sait nous maintenir sous l'influence d'une douce émotion.

L'Académie de Besançon l'a trouvé digne d'obtenir le prix de poésie indiqué dans son programme.

Nous sommes heureux de féliciter le lauréat de ses aptitudes, de sa conscience d'écrivain, des nobles sentiments qu'il nous fait partager, tout en nous permettant de lui dire qu'il eût rendu son poème plus expressif par la suppression de quelques longueurs, le sacrifice de certains détails à l'effet de l'ensemble.

Il voudra, nous l'espérons, donner de nouvelles preuves de son talent et le consacrer encore à l'éloge de ces esprit d'élite qui ont, comme Marmier, contribué puissamment à la bonne renommée, à la gloire de notre pays.

HISTOIRE

D'UNE

FAMILLE DE LA CHEVALERIE DE LORRAINE

PAR LE COMTE DE LUDRES

Par M. le Marquis DE VAULCHIER

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance du 4 avril 1895)

Tel est, Messieurs, le titre d'un ouvrage offert à l'Académie.

L'auteur-gentilhomme y retrace l'histoire de sa famille.

Rattachée par une foule de liens à la maison des ducs de Lorraine, celle de Ludres marche souvent parallèlement avec elle. La curiosité du lecteur s'en augmente naturellement, aiguisée par l'intérêt historique apprécié de tous, tandis que l'intérêt généalogique ne peut l'être que du petit nombre. Du reste, M. de Ludres nous dit lui-même dans son avant-propos :

« Rien n'est plus ennuyeux qu'une généalogie pour « ceux qu'elle ne concerne pas. Même pour les membres « d'une famille, ces documents sont plus précieux que « divertissants. En outre, à moins d'être très instruit, « on s'y reconnaît mal. Nous sommes imbus d'une foule

« d'idées préconçues et, pour la plupart, fausses, sur le « droit d'aînesse, sur les apanages ou légitimes des ca- « dets, sur la portion congrue réservée aux filles. Puis, la « Lorraine n'est pas une province. C'était un petit État « qui a été réuni à la France il y a un siècle. Il en résulte « que son histoire et sa législation ne sont guère connues « qu'à Nancy et par des savants du terroir. »

D'après les principes que M. de Ludres vient de poser, je m'efforcerai de passer rapidement sur les questions purement généalogiques. Elles sont pourtant traitées avec une bonne foi, une critique sévère et toujours documentée, qui les relève singulièrement, mais enfin ce sont là, comme dit le noble auteur, « documents plus précieux que divertissants. »

La maison de Ludres sort de celle de Frolois, elle-même cadette de la maison ducale de Bourgogne. Le fief de Ludres, acquis en Lorraine vers 1282, était directement mouvant du duc, et les Frolois en portèrent constamment le nom jusqu'à nos jours ; ceux du moins de la branche lorraine, car notre province revendique une branche de Frolois qui se fondit par alliance dans la maison de Portier et s'éteignit presque de nos jours.

M. de Ludres nous fait une piquante description de la Lorraine d'alors. Le duc ne relève que de l'Empire, mais l'Empire est trop loin pour le gêner. En revanche, les Trois-Évêchés, véritables républiques ecclésiastiques, sont enclavés dans le duché. Le damoiseau de Commercy ne reconnaît pas l'autorité du duc, le comte de Bar est plus puissant que lui. La noblesse lorraine est turbulente et insoumise. Aussi le pauvre duc ne peut-il guère marcher qu'à la tête de 300 lances, environ 3,000 hommes, ce que nous nommerions l'effectif d'un régiment. En temps de paix, sa situation n'est guère plus imposante. La chevalerie de Lorraine, par un privilège fort rare, cumule la puissance judiciaire avec celle des armes. Elle rend la justice dans

ses assises et semble ignorer la distinction, ailleurs si indélébile, entre gens de robe et gens d'épée.

M. de Ludres expose ici et soutient habilement une thèse qui, pour moi du moins, semble imprévue. Avec Fustel de Coulanges, il n'attache pas à l'expression consacrée *Invasion des barbares* le sens qui lui est ordinairement attribué. « Les Allemands, dit-il, n'ont rien conquis, « Les invasions véritables ont toujours misérablement « avorté. Dans un laps de temps très court, le barbare « envahisseur est vaincu, détruit; le peu qui en reste est « vendu sur les marchés comme esclave. Cela s'est renou- « velé pendant six siècles et n'a pas même discontinué « sous les Carlovingiens. Si l'on veut retrouver l'origine « probable du paysan français, il faut la chercher autant « en Germanie qu'en France, et, tout aussi bien qu'un « Gaulois asservi, le serf peut avoir pour ancêtre un Ger- « main ou un Slave réduit en esclavage. »

Ma critique historique est trop modeste pour juger sainement une question aussi difficile. Je laisse, Messieurs, à votre appréciation un système que M. de Ludres soutient avec autant d'intérêt que d'apparente compétence. Il nous initie ensuite à la lente transformation de la villa romaine en fief féodal. D'abord le seigneur gallo-romain riche, lettré, vivant luxueusement; enfin le possesseur fieffé, pauvre de numéraire et de confort, mais riche pourtant de produits agricoles touchés en nature. La plupart des industries nécessaires sont exercées, plus ou moins parfaitement, par les serfs et les serviteurs. Les armes et la sellerie réclament seules l'intervention des artisans de la ville. Grâce à cette façon de vivre, le domaine produit un revenu fort supérieur à celui des fermages correspondants au XIXe siècle. Le serf lui-même n'est pas plus pauvre que le petit fermier de nos jours et peut toujours se libérer par déguerpissement, procédé des plus faciles sur le territoire lorrain, découpé par tant de seigneuries

distinctes et souvent en guerre les unes avec les autres.

M. de Ludres consacre plusieurs pages à l'exposé le plus intéressant de la vie féodale au XIIIe siècle, mais il se heurte ici, comme il le prévoit lui-même, aux préjugés enracinés dans toutes les classes de la société moderne, au sujet de cette époque troublée.

Les détails parfaitement exacts qu'il relate en foule ne convaincront, je le crains, aucun des enfants du XIXe siècle. D'ailleurs, il a soin d'ajouter avec une sincérité qui semble un sûr gage de la vérité de ses assertions premières : « Le côté sombre et terrible, c'est la guerre. Il faut « bien le dire, l'instinct farouche de la bête humaine est « alors presque sans frein. Le paysan ou le bourgeois est « aussi belliqueux que l'homme d'armes. Ne reprochez « pas à l'écuyer son goût pour les combats ; le drapier de « Nancy ou le parementier de Toul est aussi guerroyeur « que lui. La provocation vient bien souvent du bourgeois, « aussitôt prêt à bander son arbalète que le gentilhomme « à tirer sa dague. »

C'est en cette belliqueuse contrée que se fixa Ferry de Frolois, ainsi que nous l'avons déjà vu, par son acquisition du fief de Ludres. La maison qu'il fonda ainsi ne différa guère de toutes les autres appartenant à la chevalerie de Lorraine, et la description que nous en donne le comte de Ludres peut passer pour en retracer, de 1282 à 1789, un tableau frappant. — La guerre entre voisins en est l'occupation principale et la marque distinctive. « On en est « quitte, dit M. de Ludres, pour donner asile aux serfs « dans la cour du château avec leur bétail et leurs coffres « quand l'ennemi est parvenu sur vos terres ; les vignes « et les arbres fruitiers paient les frais de l'invasion, « mais les manses ou chaumières ne valent guère la « peine d'être brûlées ; cependant l'ennemi tâche de choi- « sir l'époque des moissons, car alors la perte infligée est « plus forte. »

Las de voir leurs terres continuellement ravagées, soixante seigneurs lorrains constituent, en 1416, une ligue offensive et défensive qui permet de constater, à partir de cette époque, une situation plus pacifique.

Tout en parlant de Ferry, le premier des Frolois lorrains, de Philippe Ier, de Ferry II, de Jean Ier et de Collignon, M. de Ludres soutient et démontre la vérité d'une autre thèse que bien peu admettront à l'heure qu'il est.

Le seigneur fieffé, le paysan serf, étaient plus riches alors que ceux qui, aujourd'hui, tiennent sa place. Le seigneur n'avait pas, en vérité, grand argent monnayé à sa disposition, mais les abondants produits de ses domaines lui assuraient une existence aisée, plantureuse même. Quant au paysan, l'auteur résume plaisamment et en parfaite vérité : « Les besoins et les habitudes d'un pay-« san du xve siècle lui rendaient impossibles et inconnus « quantité de besoins nouveaux, livres, tabac, journaux « et autres inventions modernes. »

Ferry III de Ludres occupe ensuite une place importante dans l'ouvrage que nous analysons. Mêlé au plus épais de la vie aventureuse du duc René de Lorraine, que l'usage historique appelle le plus souvent le bon roi René, Ferry, avec vingt autres seigneurs de la chevalerie lorraine, garantit la parole de ce monarque alors prisonnier du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. C'est même une des plus curieuses situations pouvant exciter notre étonnement que celle du duc de Lorraine, prisonnier, recueillant par héritage la Provence et le royaume de Naples, d'un rang supérieur à celui du duc de Bourgogne, aussi richement possessionné que son vainqueur et, par suite du bizarre enchevêtrement des pouvoirs d'alors, obligé de recourir au paiement de l'énorme rançon de 200,000 florins d'or pour obtenir sa liberté.

La chevalerie de Lorraine joua un rôle prépondérant à l'extinction des ducs de Lorraine de la branche d'Anjou

qui se produisit en 1473. La chevalerie décida d'offrir la souveraineté à Yolande, la fille du roi René, mariée au comte de Vaudémont, dont le fils, attaqué par Charles le Téméraire, mit fin à ses sanglantes entreprises à la bataille de Nancy. Cet exemple suffit, je pense, pour démontrer la puissance presque sans bornes des gentilshommes de la chevalerie lorraine, capables, sans protestations, de se choisir pour suzerain le duc René II. Ainsi ces seigneurs fieffés joignaient au pouvoir des armes, qu'ils possédaient partout ailleurs, le privilège de rendre la justice dans leurs assises en dehors de leurs fiefs personnels, et enfin d'élire le duc auquel ils devaient plus tard obéir. Que la Lorraine se trouvait alors éloignée de la séparation des pouvoirs, dogme maintenant si cher à tant de bons esprits ! Aussi le duc René II et ses successeurs s'efforcèrent-ils de diminuer l'importance de cette fière chevalerie par les anoblissements qu'ils multiplièrent. La nouvelle noblesse ou *gentillesse*, comme on l'appelait, naturellement jalouse de son aînée, qui ne la voulut jamais admettre à siéger aux assises judiciaires, fit constamment cause commune avec les ducs contre la puissante chevalerie lorraine. Celle-ci, le duché étant relativement pacifié, allait souvent à l'étranger s'exercer aux grands coups d'épée demeurés chers à la chevalerie. Aussi trouvons-nous, en 1504, Nicolas et Ferry IV de Ludres chargeant brillamment pour France à la bataille d'Agnadel.

Pourtant les mœurs sont en train de se transformer ; les domaines de la chevalerie rendent davantage, les futaies, autrefois utilisées seulement pour le pâturage des porcs au propriétaire desquels on louait la glandée, commencent à rapporter à leur seigneur de quoi se brillamment vêtir au camp du Drap d'or ; mais, d'autre part, les artisans des villes se sont enrichis aussi, grâce au goût des joyaux et tapisseries répandu dans les châteaux et que la bourgeoisie des villes est seule habile à fabriquer. Le temps est

venu pour M. de Ludres de placer sous nos yeux un tableau de l'état de la société au xve siècle. Je vous demande la permission, Messieurs, de le faire passer sous les vôtres, tant les couleurs m'en paraissent vives et vraies.

« Les mœurs sont devenues mauvaises et elles influent « tristement sur les idées et les croyances. La foi s'est affai- « blie dans les classes élevées. On a encore beaucoup de « foi vers 1450, mais l'immoralité du haut clergé, des rois « et des grands seigneurs ne peut manquer de se refléter « dans les idées. L'antiquité, fort mal connue et fort mal « comprise, commence à passionner les intelligences. Les « érudits vivent sur les traductions d'Aristote, sur quel- « ques classiques latins. Quant aux laïques qui savent lire « ou à ceux assez riches pour se faire lire, les romans de « chevalerie sont leur bréviaire ; d'où des notions prodi- « gieusement fausses sur l'histoire. Hector, Priam, Achille, « apparaissent aux hommes du xvie siècle comme de quasi- « contemporains d'Annibal, de Scipion ou de César. C'est à « peine si l'on admet le caractère fabuleux des divinités « païennes. Aussi le cerveau d'un homme du monde ins- « truit offre-t-il, vers 1400, la macédoine la plus étrange de « notions, d'admirations, de croyances. Le roi Arthur, An- « nibal, Lancelot, Scipion l'Africain, Thésée et Roland, « Cléopâtre et Brunehaut, semblent se livrer, dans ce cré- « puscule de connaissances, à une mêlée folle ou furieuse. « La foi subsiste mais s'est affaiblie ; on ne saurait s'en « étonner. Le clergé séculier a des mœurs détestables ; « trois ou quatre papes à la fois, s'anathématisant, ou fai- « sant les concessions les plus monstrueuses pour retenir « ou gagner des partisans, voilà déjà une cause de trouble « profond dans les consciences. Dans les provinces de « l'Est et sur les bords du Rhin, les puissants évêques à « demi souverains, ou du moins de première noblesse, ne « sont plus des ecclésiastiques mais des princes tempo- « rels. Ils font la guerre et la paix, trahissent tout comme

« un duc de Lorraine ou un comte de Luxembourg. Ils « n'ont fort souvent reçu que les ordres mineurs et font « administrer le spirituel du diocèse par un évêque *in par-* « *tibus*. Cela leur permet de revêtir, avec moins de scru- « pule, l'armure de l'homme de guerre et de frapper d'estoc « et de taille, bien qu'ils ne s'interdisent pas d'avoir recours « aux armes spirituelles dans l'intérêt de leur cause. Ce « qui est surprenant, ce sont les vertus, et parfois les ver- « tus ecclésiastiques, qui leur restent, et non pas les vices. « Le haut clergé imite souvent cet exemple ; quant aux « petits prêtres de campagne, aux chapelains, ils sont bien « peu instruits et souvent peu moraux. Les couvents par- « ticipent au relâchement ; ceux qui ont acquis de grands « biens sont tellement en butte à la convoitise des seigneurs « qu'il leur faut s'assurer des protecteurs qui les dépouil- « lent et les exposent à être entraînés dans les querelles « particulières de ces singuliers défenseurs. La plupart des « couvents, réduits à une terrible misère, sont si peu pro- « pres à inspirer de vocation que l'on voit des monastères, « qui comptaient jadis des centaines de moines, n'abriter « que sept ou huit religieux. »

Je remarquerai, Messieurs, que trois cents ans plus tard l'abus de la commende, soigneusement entretenu par les rois de France, fit déserter les couvents au XVIIIe siècle, tout comme au XVIe. J'ai entendu raconter à de vieux gentilshommes, déjà lancés dans le monde avant 1789, que notre abbaye de la Grâce-Dieu ne renfermait plus alors que quelques rares religieux, sept ou huit, tout comme celles que signale M. de Ludres.

« Cependant au XVe siècle, affirme-t-il, la foi subsiste « encore, et chez ces princes parjures, criminels, simonia- « ques, et dans ce clergé sans mœurs, et dans cette no- « blesse dissolue, et dans ces populations si étrangement « évangélisées. On croit à tout, même à Dieu et à ses « saints. Les puissances occultes ne sont niées par per-

« sonne ; un sorcier est un personnage fort sérieux ; il a « foi en son pouvoir, presque autant que ses dupes. — On « conçoit que ce mélange d'ignorance, de superstition, de « mœurs relâchées, de férocité parfois, de dureté et de mé- « pris de la vie toujours, fissent des hommes de ce temps « un spécimen assez triste de l'humanité. Néanmoins, si « l'on veut être juste, il faut reconnaître que les hommes « du xve siècle pratiquaient certaines vertus sans lesquelles « la société périrait. On était alors très honnête dans les « relations habituelles de la vie, la guerre mise en dehors ; « car elle autorisait toutes les violences. Le vol était rare, « rares aussi l'infanticide et l'avortement, si fréquents de « nos jours, et si bien considérés comme une peccadille « que le jury les acquitte parfois. Ces crimes étaient pour « ainsi dire inconnus. Le chartrier de Ludres contient les « procès de la haute justice pendant près de trois siècles. « Je doute que la proportion entre la criminalité d'alors et « la criminalité actuelle s'élève à plus d'un tiers. Il est donc « bien malaisé, en présence de ces contradictions morales, « de porter un jugement équitable sur ces temps que nous « connaissons mal et avec lesquels nous avons si peu d'i- « dées communes. Voici des hommes, au fond très reli- « gieux, mais commettant principalement des crimes reli- « gieux : simonie, sacrilèges, parjures, débauches ecclé- « siastiques, violations des sanctuaires. Ils estiment que « la guerre les affranchit de toutes les lois divines et hu- « maines. Une ville prise d'assaut est livrée à toute la féro- « cité du vainqueur, non seulement en fait, mais en droit ; « et on considère comme un saint le soldat qui ne se croira « pas permis le viol et le meurtre inutile.

« Toute faute s'expie, même en ce monde ; les punitions « d'ici-bas sont principalement celles qui frappent les so- « ciétés ou les groupes d'hommes. La réforme du xvie siècle « sera la conséquence de l'irréligion superstitieuse du xve.

« Nous savons à quel degré de démoralisation religieuse

« et sociale l'Europe du xve siècle était descendue. Des « évêques souvent simoniaques et mêlés à toutes les luttes « de leur temps, non pas la crosse à la main mais la « lance au poing; des moines relâchés, un bas clergé « d'une ignorance telle, en Lorraine par exemple, que le « latin de leur bréviaire s'accompagnait d'une traduction « en français parce que le prêtre ne comprenait plus la lan- « gue ecclésiastique; des princes fourbes, cruels et ne « gardant de notre foi qu'une sorte de superstition; l'in- « crédulité des populations, qui perdaient ainsi le respect « de toutes les autorités religieuses et civiles. »

La doctrine de Luther, Messieurs, fort avantageuse aux souverains qui s'emparaient des biens d'église, ne sembla pas moins utile aux paysans désireux de s'enrichir aux dépens, non seulement des couvents, mais des seigneurs. Cette prétention donna lieu à l'explosion des Rustauds, véritable jacquerie de 40,000 hommes venus d'outre-Rhin. Beaucoup de Lorrains inclinaient à les joindre, à moins que les seigneurs ne leur permissent de faire paître leur bétail dans les jeunes bois.

Il est assez curieux d'observer qu'en plein xixe siècle, lors de la sécheresse qui stérilisa les fourrages en 1893, beaucoup de paysans franc-comtois réclamèrent le même privilège, qui détruisit de fond en comble les jeunes coupes, communales ou autres, où cet abus fut toléré.

Les Rustauds insurgés se livrèrent naturellement au pillage, au meurtre et à toute sorte de dévastations. Les Ludres d'alors, les chevaliers Nicolas et Jean II, se distinguèrent brillamment pendant la répression sanglante qui dispersa les Rustauds à Saverne et à Scherwiller en 1525.

La chevalerie lorraine bat alors son plein. Seule en Europe elle forme dans son pays un tribunal souverain auquel le duc, son maître, est soumis lui-même en certains cas. Mais la France est trop proche et donne au duc de Lorraine la tentation trop forte de devenir souverain

absolu. Il sera alors, s'il le veut, chef de bande et commandera une armée de mercenaires, comme le duc Charles IV. Ce rôle nous paraît peu enviable et pourtant le grand Condé le désira. Il semblait à ce vaillant prince qu'un sort heureux entre tous était réservé au chef d'une armée indépendante, n'ayant pour tout domaine qu'une cassette sans cesse gonflée de contributions de guerre et de pillages.

C'était la moralité des Grandes Compagnies sous Charles V de France.

A dater de 1553, les seigneurs de Ludres mènent plus communément la vie de gentilshommes campagnards, se livrant à la chasse, arrondissant autant que possible leur fief et gouvernant leurs paysans avec une sévérité assez paternelle. Les guerres intestines sont devenues plus rares, la poursuite des sorciers, nombreux alors, donne de l'emploi aux fourches patibulaires de la haute justice seigneuriale.

Cette croyance aux sorciers, aux maléfices et autres manifestations prétendues des puissances occultes, commune alors à toutes les classes, y compris celle des sorciers eux-mêmes, subit en même temps une terrible recrudescence suivie de punitions non moins terribles. En 1610 et 1611 les archives de Ludres ne mentionnent pas moins de cinq poursuites contre des sorciers ou plutôt des sorcières, car le beau sexe, sous ce rapport, semble être le plus diabolique. Certaines admettent complaisamment leur commerce secret avec le diable. Il est vrai que la torture, legs barbare de la loi latine, les a engagées plus facilement dans la voie des aveux, qui les mène du reste au poteau, où elles sont étranglées en bonne et due forme. De nos jours on guérit encore du *secret*, mais on ne vous étrangle pas pour cela....

En 1624, l'avènement du duc Charles IV, prince fourbe, violent et ambitieux, celui-là même qui n'appelait le car-

dinal de Richelieu que l'Ane rouge, replongea la Lorraine dans les aventures de guerre. La plus romanesque fut sans contredit le mariage du cardinal Nicolas de Lorraine, frère du duc Charles IV, avec sa cousine la princesse Claude, fille du duc Henri. La Lorraine plusieurs fois envahie, sous divers prétextes, par les armées mises en mouvement par Richelieu, devait dès lors être incorporée à la France. Charles IV, voyant tout perdu, abdiqua en faveur de son frère le cardinal qui, assiégé dans Lunéville par le maréchal de la Force, se donna tranquillement à lui-même les dispenses nécessaires et s'enfuit en lieu sûr avec sa nouvelle épouse. Les nobles mariés traversèrent les lignes françaises en portant chacun une hotte de fumier sur son dos. Il en résulta pour MM. de Ludres d'alors quelques combats où s'illustra leur valeur, et pour la Lorraine les trois années terribles de 1634, 1635 et 1636, pendant lesquelles les Suédois du duc de Saxe-Weymar, alliés de la France, mirent à feu, à sang, au pillage, les villes et les campagnes. Ils assiégèrent infructueusement le château de Ludres, mais le pays fut dépeuplé, la culture abandonnée; on se mangea en famille et la dépopulation réduisit souvent 100 familles à 6 habitants, 35 familles à 5 habitants, etc.

Jean IV de Ludres avait suivi Charles IV, le duc dépossédé, dans ses aventureuses campagnes. Une balle lui avait crevé l'œil, il était rentré chez son père Henri Ier de Ludres, mais les rapports du père et du fils avaient été fort tendus. Révolte du fils contre le père, escarmouches à main armée, capture et détention du fils par le père, tel est le spectacle familial que présente alors cette dure chevalerie.

Du reste, tout le monde est dur en ce temps. Le terrible cardinal de Richelieu, l'Ane rouge du duc Charles, occupa la Lorraine si durement que ce malheureux pays ne put de longtemps se relever de l'état calamiteux où

nous l'avons vu précédemment. Son duc Charles continuait à guerroyer avec des succès divers et s'était acquis presque autant de réputation militaire que les grands capitaines de l'époque, y compris Turenne et Condé. Il avait osé dire à Louis XIV, qui lui proposait d'ajouter une seringue à son blason, parce qu'il pensait à épouser la fille d'un apothicaire : « Qu'à cela ne tienne, sire, je placerai au bout « de la canule une fleur de lis, cela ressemblera comme « deux gouttes d'eau au sceptre de Votre Majesté. » Je ne cite pas ce propos, Messieurs, pour faire valoir la correction du langage du duc Charles IV, mais pour faire ressortir le ton d'indépendance que le grand roi lui-même devait parfois supporter. En notre siècle d'égalité je ne pense pas qu'on ait jamais osé dire l'équivalent à un président de république.

Il ne paraît pas étonnant qu'un duc de Lorraine aussi hardi ait pensé à restreindre les pouvoirs de sa chevalerie. L'exemple de tous les pays où l'avait mené la fortune de la guerre l'avait éclairé sur le parti à tirer des nouveaux anoblis, de la bourgeoisie qui les recrutait et de la jalousie de tous contre la fière chevalerie lorraine. Le duc Charles se hâta de lui retirer le pouvoir judiciaire qu'avaient toujours possédé les assises de la chevalerie, et d'y substituer, à l'instar de l'usage presque universel, un parlement qu'alimenta la nouvelle noblesse et la bourgeoisie qui s'y élevait assez facilement. Les violentes protestations de la chevalerie ne réussirent qu'à aliéner le duc, qui en garda toujours rancune à Paul de Ludres. Il était plus constant dans ses haines que dans ses amours. Nous le voyons en effet épouser d'abord sa cousine la princesse Nicole, grâce à laquelle il entre en possession de la Lorraine ; mais il ne la traite jamais comme sa femme, prétendant qu'elle a été baptisée par un sorcier. Il épouse ensuite, au défi de toutes les lois divines et humaines, une Comtoise, Béatrix de Cusance, déjà mariée à un Perrenot,

que la Franche-Comté connaît sous le nom de prince de Cantecroix. Il poursuit en vain la légitimation de cette union en cour de Rome. Pourtant la princesse de Cantecroix fait toujours campagne à cheval avec le duc, tant et si bien que le nom lui en resta et que les troupes ne l'appelaient que la femme de campagne de Monseigneur. Enfin, lorsque le duc Charles, dégoûté de sa pauvre compagne de guerre, la voit à l'article de la mort et sans espoir de guérison, il l'épouse par procuration. Entre temps, il avait recherché en mariage à Paris la fille de l'apothicaire Pajot et une demoiselle de Saint-Remy. Enfin, il se fiança à Isabelle, dite la belle Ludres, chanoinesse de Poussay. Il ne s'en tint pas là. Il veut épouser la jolie Mlle d'Apremont, d'une puissante famille du comté de Bar. La belle Ludres s'y oppose de toutes ses forces. Le duc la fait menacer de lui mettre la tête aux pieds, c'est-à-dire de lui faire trancher la tête. Devant cette menace, la bague des fiançailles fut rendue à ce féroce et volage guerrier.

L'année 1675 vit disparaître la figure étrange, romanesque et terrible du duc Charles IV, qui ne survécut pas à son succès de Consarbruck, où il battit si complètement le maréchal de Créqui. Jean V de Ludres y perdit la vie.

Henri II de Ludres, son successeur, ruiné de fond en comble par les guerres interminables des précédentes années, eut beaucoup de peine à s'allier de façon à pouvoir vivre et en même temps ne pas fermer à ses descendants la porte des chapitres nobles de la Lorraine par l'infusion intempestive d'un sang moins pur que celui de la chevalerie. A ce sujet, Messieurs, le livre que nous analysons flagelle avec autant de justice que de vérité la noblesse française qui, ruinée par le faste de la cour, recherchait les mariages d'argent pour couvrir ensuite de son mépris immérité les familles qui lui avaient permis, selon l'expression de Mme de Grignan, de mettre du fumier dans

ses terres; mais M. le comte de Ludres applique avec un peu trop de rigueur ce jugement à la plupart des provinces françaises. Notre chevalerie à nous, le Saint-Georges de Franche-Comté, ne jouit sans doute jamais de l'influence ni des privilèges judiciaires de la brillante chevalerie lorraine, mais elle n'entendait pas davantage raillerie au sujet de l'origine des quartiers dont elle exigeait la preuve pour admettre un gentilhomme dans son sein. Elle en fournit parfois une déplaisante démonstration en refusant des preuves de quartiers admises par la chevalerie de Malte et même par nos chanoines de Saint-Claude, fort attachés pourtant aux privilèges de leur chapitre, qui, le dernier des féodaux, conserva le servage dans ses terres. Voltaire le lui a assez reproché !

Cette digression nobiliaire que je vous prie, Messieurs, de me pardonner en faveur de la chevalerie de Saint-Georges de Franche-Comté, nous ramène naturellement à la chanoinesse noble du chapitre de Poussay, la belle Ludres, fiancée au duc Charles IV, auquel elle ne renonça que par crainte de sentir sa tête tomber. Fille d'honneur de *Madame* que célébra Bossuet, puis de la seconde *Madame*, la Palatine, la belle de Ludres, qui avait gardé la tête sur ses épaules, la fit perdre à plusieurs.

Louis XIV lui-même semble avoir incliné vers elle les rayons de son soleil. Bref, la belle chanoinesse se retire au couvent des filles Sainte-Marie à Paris, en 1678, et ne revient en Lorraine que douze ans après pour doter son neveu, Louis de Ludres. Elle dut trouver son pays bien changé. La puissante chevalerie lorraine, réduite à une soixantaine de familles, ne rendait plus la justice dans ses assises. Le duché, sous le sceptre bénin de Léopold et de sa femme, sœur du duc d'Orléans, se remettait tout doucement des misères de la guerre ; les seigneurs fieffés habitaient tranquillement leurs terres qu'ils soignaient de leur mieux ; le moyen âge avait passé avec ses guerres

constantes, ses grands crimes, ses vertus sauvagement chevaleresques, son ardente foi; une ère nouvelle avait commencé. Hélas! que ne lui permit-on un libre et tranquille épanouissement! Quel crime commirent les violents qui s'emparèrent de la direction réformatrice de la Révolution française!

La belle Ludres semble avoir représenté la dernière cette chevalerie lorraine dont son arrière-petit-neveu nous décrit si pompeusement les droits et l'importance. Cette belle personne, dont la peau fut, dit-on, si fine que lorsqu'elle buvait un verre de vin, on voyait circuler la liqueur vermeille à travers son gosier, eut beau établir un majorat substitutif en faveur de son neveu et de ses descendants, ceux-ci ne furent plus dorénavant que de riches gentilshommes, respectés, titrés, jouissant en général de la faveur de leurs petits souverains, mais non plus de puissants seigneurs.

Les ducs régnants sentaient eux-mêmes que la France, leur prépondérante voisine, ne tarderait pas à les absorber. Le dernier de tous, Stanislas Leczinski, beau-père du roi Louis XV, fit encore de Nancy la ville élégante entre toutes qu'elle est restée de nos jours, mais c'en est fait de la Lorraine comme pays indépendant, de la chevalerie lorraine comme ordre prépondérant dans ce petit État, autrefois si vaillant, si jaloux de son indépendance, si dévoué à ses ducs. « La Lorraine réunie à la France, ré-
« sume à ce sujet le comte de Ludres, les seigneurs lor-
« rains n'étaient plus que de bons gentilshommes de pro-
« vince. »

La Révolution les trouva, eux et leur pays, dans une situation fort semblable à celle qui agitait les autres provinces françaises. Le règne, matériellement bienfaisant, mais licencieux et philosophe, de Stanislas Leczinski, avait démoralisé, comme partout, les classes privilégiées. Les autres, obérées d'impôts depuis l'annexion française,

se plaignaient bien haut. Tout était mûr pour l'explosion.

M. de Ludres élargit ici singulièrement l'histoire de sa famille et celle de la chevalerie lorraine. Il consacre un chapitre à exposer de la façon la plus clairvoyante l'état de la Lorraine en 1789. Il y découvre avec la plus exacte perspicacité les causes qui devaient fatalement produire le bouleversement total dont la France n'est point encore remise.

Tout serait à citer dans ce beau morceau d'histoire et de vraie philosophie. Je regrette, Messieurs, que le temps ne me permette de vous en citer quelques passages, fort applicables du reste à d'autres provinces. « Tous se plai-
« gnaient en Lorraine à la veille de la Révolution. No-
« blesse, clergé, magistrature, bourgeoisie, ouvriers,
« paysans, tous avaient leurs griefs. Beaucoup de nobles
« mouraient de faim, n'ayant pour subsister que leurs
« maigres droits féodaux. Le clergé trouvait la dîme insuf-
« fisante, les privilèges des seigneurs exorbitants. La ma-
« gistrature prétendait ne voir jamais ses arrêts discutés;
« la bourgeoisie s'irritait contre les inégalités sociales;
« possédant déjà presque toute la richesse de la nation,
« elle voulait le pouvoir et l'égalité avec ceux d'en haut. Les
« ouvriers et les paysans estimaient leur sort misérable,
« et eux, les pauvres gens, n'exagéraient pas; leur condi-
« tion paraît dure; seulement, elle n'était pas empirée, au
« contraire. D'où venait donc cette désaffection géné-
« rale ? Elle était due principalement à deux causes dans
« toutes les classes de la société : la durée de la paix et
« l'affaiblissement du sentiment religieux. — La durée de
« la paix : il semble que ce soit là un singulier grief, un
« étrange sujet de mécontentement. Mais, hélas ! il en a
« toujours été ainsi. La France s'ennuie, disait Lamar-
« tine en 1847, et, de fait, au bout de vingt ans de
« tranquillité, la France s'ennuie toujours et les autres

« nations ne sont pas étrangères, plus que nous, à cette « nostalgie du carnage. L'homme est un animal qui a « autant besoin de distraction que de nourriture. Et la « distraction la plus forte, la plus séduisante pour son « imagination, hélas ! c'est la guerre. On s'ennuyait en « France en 1789 comme en 1847, comme en 1870. »

Revenant à l'explosion de 1789, M. de Ludres ajoute : « Ce peuple moins exposé à la famine, moins pressuré, « mieux administré, plus respecté par ses maîtres, doté « d'un excellent roi, de ministres pour la plupart philan- « thropes et hommes de bien, ce peuple était prodigieuse- « ment mécontent de son sort. Je le répète : en bas, il « s'ennuyait, en haut, il se détachait de toutes les visées « supérieures, n'envisageait, dans cette existence terres- « tre, que la vie présente, et, n'espérant rien de l'autre, « il trouvait son sort misérable quelles qu'en fussent les « douceurs et la sécurité. La bourgeoisie et la noblesse « croyaient à peine en Dieu, plus du tout au Christ, et « quant au clergé, sa foi était, elle aussi, singulièrement « affaiblie. »

Je crains, Messieurs, que le comte de Ludres ne nous fasse encore trop d'honneur. Quand les Français s'ennuient maintenant, ce n'est plus par nostalgie de la guerre. Les nouvelles théories internationales des *Sans-Patrie* ont fait bonne justice de ce que le style moderne nommerait sans doute : cette vieille *guitare* du chauvinisme. Mais la seconde cause indiquée par M. de Ludres subsiste toujours et s'accroît chaque jour. L'absence d'idée chrétienne, d'idéal autre que celui de ce monde, ne peut créer que le mécontentement général et particulier. Espérons, pour la patrie, qu'à cent ans de distance ce mécontentement n'éclatera pas sous une forme qui, cette fois, pourrait emporter tout ce qui nous rendit jadis si fiers de notre pays.

MM. de Ludres furent naturellement élus aux pre-

mières assemblées provinciales de 1787 et de 1789. Leur puissante situation en Lorraine, leur fortune, le respect qui les entourait, les désignaient aux électeurs lorrains. Comme la plupart des gentilshommes de l'époque, ils ne jouèrent à Versailles qu'un rôle honorable mais sans utilité apparente. Du reste, cet état, essentiellement transitoire, dura peu. Les troubles qui éclatèrent à Nancy en 1790, l'organisation des clubs jacobins dans chaque village, éveillèrent, même chez les froids Lorrains, des passions et des appétits peu compatibles avec la tranquillité des gentilshommes, appartinssent-ils même à l'ancienne chevalerie et fussent-ils aussi considérés que MM. de Ludres. Aussi le marquis de Ludres-Frôlois se décida-t-il à émigrer avec sa famille en 1791, ce qui amena la séquestration et la vente nationale de ses belles et riches seigneuries.

Nous ne suivrons pas MM. de Ludres en émigration. Les misères qu'ils y souffrirent ne furent ni plus ni moins amères que celles endurées alors par tant d'autres dont l'histoire est déjà connue. Un seul d'entre eux n'émigra pas. Dénoncé et incarcéré, ses paysans vinrent le réclamer en tumulte et il fut relâché par les puissants du jour.

Les émigrés rentrèrent en 1802 pour vivre modestement à Nancy ; les vastes fiefs ne leur appartenaient plus.

La restitution des forêts invendues accordée par la Restauration, le milliard obtenu en faveur des émigrés par le comte de Villèle, permirent à ces nobles restes de la chevalerie lorraine de reprendre possession d'une partie de leurs anciens domaines : mais, selon le droit moderne, ce ne sont plus des chevaliers lorrains ; ce ne sont même plus, que pour leurs pairs, des gentilshommes campagnards. Les puissants chevaliers sont abaissés au rang de propriétaires taillables et corvéables, non pas à la merci de leur suzerain, mais bien à celle du percepteur, qui, sans doute, ne s'en fait pas faute.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. le Comte DE SAINTE-AGATHE

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance publique du 11 juillet 1895)

Parmi les divers concours institués par l'Académie de Besançon, celui d'histoire a toujours été l'un des plus suivis. Jusqu'en 1842, l'Académie en fixait elle-même le sujet, mais aucun mémoire n'ayant été présenté, on se décida à laisser toute liberté aux auteurs, à la seule condition que leur travail se rattachât à l'histoire de la Franche-Comté. Dès lors, les concurrents reparurent, et le premier prix décerné dans ces nouvelles conditions fut attribué, en 1845, à M. l'abbé Besson, pour son histoire de l'abbaye de Baume-les-Dames. Depuis, cette tradition libérale s'est conservée, et les auteurs ont usé parfois assez largement de l'indépendance que leur accordait l'Académie.

Votre commission pour le concours d'histoire de 1895 a reçu deux mémoires ; elle les a examinés avec soin, et je viens vous en rendre compte en son nom.

Le mémoire n° 2 a pour titre : De l'introduction des

chiffres arabes en France par Gerbert (le pape Sylvestre II), et de l'enseignement de sa méthode de calcul par saint Gerland, de Besançon. Ce sujet, intéressant par lui-même et exposé dans un texte de quatre-vingts pages, ne touche donc que par un faible côté à l'histoire de notre province.

Les Romains n'ont point connu les chiffres arabes, d'après l'auteur du mémoire. Leur manière de compter fut en usage en France jusqu'au XIIIe siècle; l'emploi des lettres qui représentaient les chiffres rendait très difficiles les opérations de l'arithmétique. Le groupement des chiffres autour de X, C, M, leur valeur de position admise pour écrire XC, CX, etc., n'étaient qu'une ébauche de notre système de numération décimale. Les traités d'arithmétique de Boèce, de Bède, de saint Isidore de Séville, l'abrégé de Priscien, ne contenaient aucune nouveauté.

Les Arabes eux-mêmes ne connurent qu'assez tard la nouvelle méthode de numération. C'était vers 835, sous le calife Almamoun, que Mohammed ben Mouça avait écrit son traité d'Algoritmi et son traité d'algèbre empruntés tous deux aux savants de l'Inde.

Le premier qui enseigna en France les méthodes de calcul adoptées par les Arabes fut Gerbert, qui devint successivement moine, archevêque de Reims, puis pape en 999, sous le nom de Sylvestre II. Avec la permission de ses supérieurs, le moine Gerbert s'était rendu en Catalogne, puis à Cordoue et à Séville, pour s'instruire dans les sciences arabes et surtout dans les méthodes de calcul au moyen de l'abacus. Son enseignement jeta un grand éclat sur l'école de Reims. Nous connaissons par son disciple Bernelin le tableau de l'abacus et le système de numération qui en découle : Les chiffres romains se trouvent sur une ligne horizontale dans l'ordre suivant, en commençant par la droite : I, X, C, M, etc., et les chiffres arabes viennent se placer au-dessous d'eux dans les colonnes

verticales correspondantes, en ayant la valeur des unités, des dizaines, des centaines...., selon la colonne à laquelle ils appartiennent. La case vide tient lieu du zéro. Tel était le tableau de l'abacus, dont on se servait pour la multiplication et la division, suivant des règles que l'auteur du mémoire expose d'après les travaux de M. Chasles, de l'Institut.

Les nombreux documents recueillis sur Gerbert et son enseignement sont intéressants. Ils le seraient davantage encore, si l'auteur du mémoire avait mis plus de méthode, plus de clarté dans son travail. L'ordre chronologique n'est pas assez observé dans une étude où il est surtout nécessaire pour suivre les progrès d'une science qui se développe lentement et par des transformations successives.

« Le système de Gerbert, dit l'auteur, fut assez peu répandu, quoique son école eût été florissante et que son nom l'ait encore soutenue après sa mort. Ses disciples, dont plusieurs furent appelés à de hautes dignités dans l'Église, avaient gardé pendant un demi-siècle et davantage le culte des lettres et des sciences.... Mais l'impulsion donnée aux sciences mathématiques par Gerbert et par ses disciples s'était amortie dans la période ingrate des XIe et XIIe siècles.... Jusqu'au milieu du XIIIe siècle, le système de l'abacus resta presque partout dans les langes en Occident. »

Toutefois ce fut dans cette période qu'un chanoine de Saint-Paul de Besançon, Gerland, se mit à professer avec assez de succès l'arithmétique ou l'abacus de Gerbert avec les règles du comput. L'auteur du mémoire touche enfin à l'histoire de la Franche-Comté, en racontant ce que l'on sait de Gerland et des sciences qu'il enseignait à Saint-Paul.

M. Ulysse Robert, qui a composé en 1873 sa thèse latine pour le doctorat sur la vie et les œuvres de Gerland,

prouve qu'il y eut à Besançon au moins deux personnages de ce nom : l'un qui fut évêque d'Agrigente en 1088, l'autre qui fut prieur de l'abbaye Saint-Paul en 1132, et mourut en 1149 au prieuré de Lanthenans, qu'il avait fondé. C'est ce dernier qui a continué l'œuvre de Gerbert, en faisant apprendre l'abacus ou l'arithmétique à un certain nombre de ses disciples. Son cours, dit l'auteur du mémoire, fut copié dans une grande abbaye de Paris, environ un demi-siècle après sa mort; du moins une copie de cette époque y fut conservée, et elle se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (Ms. lat. n° 15119).

M. Ulysse Robert, qui a analysé cet ouvrage intitulé *Tractatus Gerlandi de Abaco*, dit qu'il est de peu d'étendue, *breve opus,* et que le manuscrit de la Bibliothèque nationale est le seul qui existe. « Tout se réduit, dit l'auteur du mémoire, dans le cours d'arithmétique de Gerland, aux règles de la multiplication et de la division. Il reproduit les neuf caractères des Arabes, sous une forme déjà sensiblement modifiée depuis Bernelin, disciple de Gerbert.... Il n'y est pas question du zéro. Gerland indique la valeur de position des chiffres qui croissent de dix en dix à mesure qu'ils s'avancent d'un ou plusieurs casiers vers la gauche. C'est le principe fondamental de la numération décimale.

L'auteur explique assez clairement les difficultés qui restaient encore à résoudre, et ajoute qu'une simplification de méthode alors en usage parmi les Arabes s'était répandue en Espagne, mais ne pénétra en France qu'au XIIIe siècle. C'est de cette époque seulement que datent les plus anciennes inscriptions en chiffres arabes trouvées dans notre pays.

C'était à la demande de Raymond, archevêque de Tolède, que Jean de Séville, vers 1130, avait exposé dans une traduction latine le système de numération décimale complet : « Les savants de l'Inde ont contenu dans quelques limites la multitude infinie des nombres.... Ils ont inventé

IX (neuf) caractères qui, par leur ordre et leur changement de place, rendent leurs théories sensibles aux yeux.... Pour signifier les nombres de la première limite, on les écrit d'abord seuls; pour marquer ceux de la seconde limite, on les écrit à gauche du premier, et, s'il est nécessaire, on trace un petit cercle du côté droit pour indiquer qu'il n'y a pas de chiffre de la première limite.... et ainsi de suite, à mesure que l'on avance, les nombres vont en croissant de dix en dix. »

Cet exposé du système décimal avec emploi du zéro ne fut connu à Paris qu'un siècle après Jean de Séville. Le principal vulgarisateur de sa méthode fut Jean de Sacro-Bosco, qui, vers 1240, la fit connaître en France et en Angleterre, comme Léonard de Pise l'avait fait en Italie au commencement du XIIIe siècle. Les leçons de ces mathématiciens ont été conservées dans beaucoup de bibliothèques en Europe, et ces nombreux manuscrits attestent le succès de leur enseignement.

L'auteur termine ainsi son mémoire : « La méthode de calcul enseignée par Gerland, toute compliquée qu'elle était, brisa ses chaînes et il en sortit le système si beau, si lumineux de la numération décimale. L'arithmétique, qui ne pouvait se développer avec les lettres romaines, eut désormais des ailes pour prendre l'essor. »

Ce mémoire renferme des détails intéressants et atteste un travail sérieux d'érudition : de nombreux manuscrits ont été consultés par l'auteur. L'exposition un peu touffue, surchargée de répétitions et de documents, rend la lecture pénible; enfin le sujet choisi par l'auteur n'a qu'un rapport fort restreint avec l'histoire littéraire de notre province. Malgré tout cela, ce mémoire mérite d'être honoré d'une récompense que l'Académie est toujours heureuse d'accorder aux écrivains qui contribuent par leurs travaux à l'histoire de la Franche-Comté et à la conservation de ses vieilles traditions.

Le mémoire n° 1 est consacré aux voies romaines de la Haute-Saône. On regarde avec raison la géographie comme un des plus précieux auxiliaires de l'histoire ; c'est donc un vrai service que l'auteur de ce mémoire a voulu rendre à l'histoire ancienne de la Séquanie en nous donnant le tableau des localités importantes de cette province à l'époque gallo-romaine et des routes qui en unissaient les diverses parties. Il s'est borné à ce qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Saône et a fait une description aussi complète que possible des anciennes voies romaines de cette contrée. S'il avait étendu ses études à toute l'ancienne Séquanie, son travail aurait plus d'ampleur et surtout plus d'unité.

Le sujet n'est point nouveau : l'ancienne Académie l'avait proposé en 1756 sous cette forme : « Quelles étaient les voies romaines dans le pays des Séquanais ? » Le prix avait été décerné à dom Jourdain, et les accessits aux abbés Trouillet et Bergier et à M. Chevalier. Mais ce n'est point un défaut, car on peut dire que la plupart des questions d'archéologie ne sont jamais épuisées et que chaque jour de nouvelles fouilles et de nouvelles découvertes peuvent modifier les données précédemment admises.

Dans son avant-propos, l'auteur explique son dessein : « Peut-être aurions-nous hésité à entreprendre ce travail dans lequel celui de M. Clerc, où nous avons largement puisé, nous a servi de modèle, si lui-même ne nous y avait invité lorsqu'il dit : « Je livre à mes compatriotes cette œuvre, fruit d'observations lentes et consciencieuses, en les priant de la corriger. Tous le peuvent, puisqu'il s'agit en général de faits matériels ; qu'ils prennent soin d'y ajouter les découvertes que l'avenir nous prépare. »

L'auteur a donc largement profité des travaux de ses devanciers. Il a visité lui-même un certain nombre de lieux qu'il décrit, s'est renseigné sur les autres, et a coordonné toutes ces indications en les accompagnant, d'une

carte où sont marqués tous les chemins et les lieux importants.

Après avoir exposé le système de construction maintenant bien connu des voies romaines, il aurait pu rappeler, d'après l'intéressante notice de notre confrère M. Jules Gauthier, que M. Matty de Latour, ingénieur à Gray en 1840, sur les conseils d'Amédée Thierry, alors préfet de la Haute-Saône, avait étudié avec sagacité, et au moyen de cent cinquante fouilles, la voie romaine de Besançon à Langres, et qu'il en avait relevé, dans de nombreux tableaux, tous les détails de construction. Cette étude l'avait rempli d'une telle admiration pour les travaux des Romains, qu'il demanda plus tard la création d'un cours spécial à l'école des ponts et chaussées pour l'exposé du système de construction des voies romaines.

L'auteur divise, un peu arbitrairement, il le reconnaît, les voies romaines de la Haute-Saône en quatre classes, comme nos routes actuelles, puis il en entreprend la description détaillée; mais comme il nous donne trente-sept voies différentes, la carte qui se trouve à la fin du mémoire est indispensable pour le suivre dans ses patientes recherches.

Cette multitude de routes anciennes, de camps retranchés, de villes et de villas détruites, indique le rôle important de la région qui porte le nom de Haute-Saône.

Dans les vues politiques des Romains, toutes les grandes voies étaient des routes militaires se dirigeant vers un point central qui était la ville de Lyon, la Rome gauloise. Besançon, Luxeuil, Mandeure, Corre, Port-Abucin, Seveux, etc., étaient les points principaux d'où partaient et où aboutissaient ces voies qu'on reconnaît facilement à la manière dont elles sont construites. Dans beaucoup de lieux, on les appelle encore les routes des Romains, et elles sont désignées sous ce nom dans les cartes de l'état-major.

En suivant ces routes on rencontre de nombreux restes d'antiquités qui attestent le campement des troupes ou le séjour des habitants. Ce sont des camps retranchés, des vestiges de fortifications, des armes, des médailles romaines, des mosaïques, des tombeaux, des inscriptions, des bas-reliefs, etc. On regrette que l'auteur n'ait pas indiqué plus fréquemment les lieux où sont recueillis ces monuments et les textes dans lesquels ils sont mentionnés. Tous ces renseignements, soigneusement réunis, donneraient une valeur plus grande à ses conclusions. En général, on désirerait des renvois plus nombreux aux sources.

Le mémoire signale cinq grandes voies romaines dans la Haute-Saône. Elles ont été indiquées, au moins d'une façon hypothétique, il y a quarante ans, par le président Clerc. Il y en avait quatre qui partaient de Besançon pour aboutir à Langres par Seveux, en Lorraine par Corre, à Bourbonne par Jussey, enfin aux Vosges par Vesoul, Luxeuil et Plombières. Dans la description de la cinquième, qui allait du Rhin à Langres par le nord de la Haute-Saône, l'auteur du mémoire semble modifier entre Meurcourt et Purgerot le tracé du président Clerc. Voici l'indication du nouveau tracé :

« De Meurcourt la voie romaine arrivait à la Villedieu-en-Fontenette, elle passait au nord du village actuel, on la retrouve à la Baunosc se dirigeant sur Equevilley. Sur ce point, elle est dominée par la hauteur de la Chassagne, sur Neurey-en-Vaux, où l'on a découvert les restes d'un petit camp établi au sommet, et dont les terres du vallum étaient soutenues par des murs en pierres sèches. Sa forme était un rectangle d'environ deux cent cinquante mètres sur cent soixante, ce qui indique un logement pour cinq cohortes. On y a recueilli des médailles romaines. A Equevilley, elle passait au village actuel, et dans son voisinage, on a exhumé des sépulcres en pierre, ayant beaucoup d'analogie avec ceux des Champs-Vaulot. Ils étaient

rangés sur une ligne droite et séparés par un intervalle de $0^{m}35$. A Equevilley on en suit les traces jusque près de Courcelles, d'où elle se dirige par Mersuay sur Faverney pour y passer la Lanterne sur un pont de pierre. Elle y était rejointe par la route secondaire de Saint-Loup (Grannum) à Seveux (Segobodium), et toutes les deux gagnaient le Port-d'Atelier en passant par le bois des Baslières. Elles y traversaient la Saône, sous la protection du camp du Chatelard-sur-Purgerot que nous connaissons déjà et au pied duquel elles venaient passer. »

Après ces cinq grandes voies, l'auteur en décrit huit de deuxième ordre, et parmi elles celle de Besançon à Langres par Ruffey et Gray, dont le président Clerc n'avait donné que quelques tronçons. Puis viennent sept voies de troisième ordre, dix-sept de quatrième ordre, et enfin quatre tronçons. Nous ne suivrons pas l'auteur dans cette monotone énumération; ce que nous avons cité suffit pour faire connaître sa méthode.

D'ailleurs toutes les voies qu'il indique sont-elles des voies romaines? Les ruines qu'on y rencontre ne sont-elles pas quelquefois des débris de monuments du moyen âge? Un grand nombre de nos routes et chemins actuels suivent les mêmes directions que les anciennes voies gallo-romaines.

Des nombreux établissements de cette époque il ne reste presque rien debout. L'auteur en indique la raison, c'est que ces routes, destinées à faciliter la défense de la conquête romaine, sont devenues, à la fin de l'empire, des chemins tout préparés pour les nombreuses invasions barbares, qui ont entièrement ruiné la Séquanie en détruisant ses villes et ses bourgades.

Après les voies de terre, l'auteur signale la voie nautique de Mantoche à Corre par la Saône, exploitée par la corporation puissante des Arariques, commerçants de la Saône. On regrette que l'auteur n'ait pas recueilli plus de

renseignements sur cette partie intéressante de son sujet.

La longue énumération des voies romaines dans ce mémoire de quatre-vingts pages devient un peu monotone. Assez rarement l'auteur suspend cette énumération pour donner quelque détail archéologique ou historique un peu étendu. Il s'en excuse en disant qu'il ne veut pas faire de l'histoire. Mais quelques traits historiques, quelques courtes chroniques donneraient de la variété à son exposition et en rendraient la lecture plus agréable, sans retarder l'exécution de son plan principal. Quant à l'interprétation des noms de lieux, il s'est montré assez réservé : néanmoins plusieurs de ses étymologies sont hasardées.

Il termine son travail par deux courtes dissertations.

L'une, sur une grande bataille qui a dû se livrer vers l'an 260, près de Varcia, le village actuel de Vars; ce n'est qu'une hypothèse.

L'autre a pour but de prouver que l'ancien Portus Abucinus n'est pas Port-sur-Saône, mais Bucey-lez-Traves. Cette question a été déjà discutée plusieurs fois sans arriver à une solution certaine. Dans une brochure publiée en 1894, M. Gabriel Dumay, membre de l'Académie de Dijon, prétend établir sur bonnes preuves que le Portus Abucinus ou Bucinus n'est autre chose que le village actuel de Talmay.

En résumé, le mémoire n° 1 est une étude sérieuse, œuvre d'un observateur consciencieux, qui a su mettre à profit les travaux publiés sur cette question, et qui y a ajouté ses propres observations. Il a, comme tous ceux qui s'attachent étroitement à une idée, une tendance à trouver partout des preuves en faveur de sa thèse, mais l'esprit de critique modère cette tendance et conserve à l'ensemble du mémoire sa valeur et son intérêt. La commission approuve le choix du sujet et, après avoir examiné la manière dont il a été traité, accorde à l'auteur une récompense très honorable.

Une mention très honorable et une médaille de trois cents francs sont accordées à l'auteur du mémoire n° 1 sur lequel on lit cette épigraphe : *Tertiamque partem agri Sequani.*

Une mention honorable et une médaille de deux cents francs sont attribuées à l'auteur du mémoire n° 2, qui a pour devise : *Gerbertus Abacum certe primus a Saracenis rapuit.*

LE GÉNÉRAL
COMTE CHARLES PAJOL

Par le général Comte DE JOUFFROY

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Séance du 20 juin 1895)

MESSIEURS,

Les fils de la Révolution et de l'Empire, si féconds en actes d'héroïsme et en exemples glorieux, étaient-ils donc si dissemblables des hommes d'aujourd'hui ? Je ne le crois pas, mais ils vivaient dans un milieu d'abnégation et de courage tel, que donner leur vie semblait tout naturel.

Les combats légendaires, les terribles blessures auxquelles survivaient souvent ces hommes de fer, n'étaient, dans ces temps, que monnaie courante pour le soldat français.

D'autres acteurs de drames épiques viennent, après eux, comme nous allons le voir, continuer leurs exploits, et ne pourront être récusés en fait de bravoure. Ainsi se présentera à vous le général comte Charles Pajol, dont j'ai l'honneur de vous retracer brièvement la vie, toute d'honneur, de travail et de dévouement à la patrie.

Le comte Charles Pajol était le fils aîné du général de

cavalerie du premier Empire, qui termina sa carrière à la tête de la première division militaire, et fut gouverneur de Paris, de septembre 1830 jusqu'en octobre 1842, sous le roi Louis-Philippe, qui l'avait relevé de sa retraite, prise en 1815, et nommé pair de France.

Pajol, le général de l'Empire, fils d'un procureur au parlement de Besançon, était d'une famille originaire de Nozeroy (Jura). Il était né en 1772, et se destinait au barreau. Sa turbulence, son exubérance de force et de santé et les idées généreuses de la Révolution, qui l'exaltèrent, le firent entrer dans la garde nationale et l'armée en 1789. Puis, nommé officier, il poursuivit une carrière brillante et des mieux remplies. Il marqua par son courage et son intelligence des choses de la guerre, et reçut de nombreuses blessures.

Notre ville fut son lieu de naissance et d'adoption; il l'aima et la fit aimer de ses enfants.

Il avait épousé, en 1811, la fille aînée du maréchal Oudinot; il était alors général de brigade de cavalerie.

Charles Pajol, né le 7 août 1812, fut élevé à Paris, sous la Restauration. La France alors se reposait de sa gloire; les guerres s'arrêtèrent. Mais à côté de son grand mouvement pacifique et intellectuel, elle avait cependant voulu affranchir la Grèce, conquérir Alger et faire rayonner notre pavillon dans la Méditerranée. Elle savait que nous avons besoin d'idéal, plus que tout autre peuple; Pajol reçut ses premières impressions de cette époque; il entra dans le monde avec un esprit curieux et ouvert, une ardeur juvénile et une intelligence qui commençait à mûrir.

Il est grand, beau jeune homme, distingué, élégant, entreprenant et très raffiné. Après s'être destiné à l'École polytechnique, il va à Saint-Cyr en novembre 1830. Il en sortit le 1er octobre 1832, comme sous-lieutenant au 6e régiment de hussards, commandé si vaillamment par son père, pendant l'épopée napoléonienne.

Le service de la cavalerie était dans les goûts du jeune Pajol; sa famille ayant désiré qu'il concourût pour l'admission à l'École d'application d'état-major, qui venait d'être ouverte aux officiers n'ayant pas encore vingt-cinq ans révolus, il reprit ses études, passa ses examens et fut reçu. Il resta deux années à l'École d'application, et en sortit lieutenant d'état-major, le 1er janvier 1835.

Pajol cherche de suite à aller en campagne, et obtient de faire son stage régimentaire au 14e léger, puis au 66e de ligne, à Ancône (Italie). Il continue ce stage en Algérie, au 1er régiment de spahis, prenant part à toutes les expéditions, pendant trois années.

Son stage terminé, il fut choisi comme aide de camp par un de nos plus habiles généraux, de Négrier, tué en 1848, aux journées de juin (c'était l'oncle de l'ancien commandant du 7e corps d'armée). En 1840, Pajol fut attaché à la première division militaire, à Paris, mais il avait trop joui de l'existence entraînante que menaient les officiers en Algérie, et qui convenait à sa brillante nature, pour aimer le travail de bureau sédentaire des états-majors. En Afrique, on vivait alors sous le charme de son beau climat, de ses nuits claires, d'une grande tranquillité morale que de rares courriers de France réveillaient seulement. Et puis, quelle jouissance pour les jeunes officiers, que ces longues courses sur des chevaux dociles, sobres, adroits et infatigables !

Lors de la formation des spahis d'Oran, Pajol entra dans ce corps de nouvelle création. Ces spahis étaient commandés par le colonel Yusuf; le commandant en second était Montauban, comte de Palikao, qui conquit tous ses grades et son titre à la pointe de son sabre. Le général Fleury, grand écuyer de l'empereur, y était sous-officier. Le général du Barail était engagé volontaire. Tout le cadre français de ce régiment, composé d'Arabes de

grandes tentes, était rempli d'énergie, de force et d'esprit d'aventure, et un grand nombre de ceux qui le composaient étaient destinés au plus bel avenir.

Les officiers portaient alors la veste turque rouge, soutachée de noir, sur le gilet bleu de roi, la large culotte bleue, arrêtée aux genoux, la botte molle, le turban fantaisie en cachemire, et le burnous rouge. C'était très joli quand on avait la ligne et de la désinvolture, écrit avec vérité du Barail dans ses *Souvenirs*. Le harnachement était brodé et ruineux comme la tenue. Depuis longtemps, les officiers ont repris le costume français.

Pajol, un peu plus tard, par l'intervention de son père, passa au 7e hussards, vert et or, régiment nouveau, constitué sous ce que l'on a appelé le ministère du 31 mars, de M. Thiers; la question d'Égypte était très brûlante alors. On augmentait l'armée.

Pendant cette première période de sa vie militaire, Pajol avait été envoyé en mission en Grèce, auprès du roi Othon, qui, proclamé majeur, commençait un règne difficile, et que des insurrections répétées finirent par abattre, en 1862, et par renvoyer en Bavière. Il avait visité Constantinople, la Syrie, l'Arabie, l'Égypte, la Nubie, Malte, la Sicile, l'Italie; il avait assisté aux manœuvres de l'armée autrichienne du camp de Vérone, sous le feld-maréchal Radetzky, le futur vainqueur de Novare.

De ses voyages intéressants à tous égards, et dont devait tirer un si grand profit sa nature d'élite, le jeune capitaine avait rapporté des notes, des souvenirs, des dessins, très nombreux, qui furent précieux pour ses études, et qu'il n'aura pas eu le temps d'utiliser tous.

A peine de retour de ces courses rapides, en 1837, Pajol, toujours prêt, demanda la faveur de partir avec le général Damrémont, pour la seconde expédition de Constantine; plus heureux que son général en chef, qui y trouva la mort, il y fut mis à l'ordre de l'armée, pour être monté à

l'assaut à la tête d'une des colonnes d'attaque, et décoré le 12 mai 1839, pour ce fait d'armes.

En 1840, le ministre de la guerre, le maréchal Soult, ayant à se renseigner sur les armements extraordinaires qui se faisaient dans le nord, désigna le capitaine Pajol, et lui confia la mission de parcourir l'Angleterre, l'Irlande, la Hollande, la Belgique, et de lui donner des notions certaines sur ces pays, au point de vue des préparatifs militaires.

En 1842, Pajol fut encore chargé par le maréchal Soult de se rendre en Russie, au camp de Tsarskoë-Selo, commandé par l'empereur Nicolas en personne, puis de parcourir l'intérieur de la Russie, la Pologne, la Prusse, la Saxe et l'Allemagne.

Tous les quinze jours, Pajol adressait aux ministres de la guerre et des affaires étrangères d'intéressants et importants documents. Il fut reçu membre de la Société de géographie, et mis très en évidence. Aussi, le roi Louis-Philippe le prit-il, en 1844, comme officier d'ordonnance.

En 1845, le duc d'Aumale, envoyé en Algérie, le demanda auprès de lui. Pajol fit, sous ses ordres, l'expédition de l'Ouarenseris et l'inspection générale de toute la colonie.

Promu chef d'escadron le 27 avril, il fut nommé aide de camp du maréchal Gérard, un des héros d'Austerlitz, de Wagram, et ministre de la guerre en 1830, mort en 1852.

La révolution de 1848 avait fait prévoir une guerre prochaine ; le commandant Pajol fut attaché à la division de cavalerie de l'armée des Alpes, qui ne fit qu'une démonstration pacifique sur la frontière.

Il fut ensuite appelé au camp de Lunéville, camp permanent pour l'instruction de la cavalerie, auprès d'un de nos meilleurs généraux, Korte, ancien brigadier de hussards à Austerlitz, qui avait eu l'occasion de l'apprécier à l'armée d'Afrique.

Lieutenant-colonel le 17 juin 1851, Pajol resta quelque

temps à l'état-major général de l'armée de Paris, puis, en 1853, il devint chef d'état-major de la division d'infanterie de cette armée.

Lors de la déclaration de guerre à la Russie, le 27 mars 1854, il fut nommé chef d'état-major de la 1re division de cavalerie de l'armée d'Orient, sous les ordres du général Morris. Cette division fit l'expédition de la Dobrutcha, parut au siège de Silistrie, et à Varna. En Crimée, elle était composée des brigades Cassaignoles et Feray, et de nos quatre beaux régiments de chasseurs d'Afrique.

Colonel le 26 mars 1855, il prit part à toutes les affaires en Crimée, et à son retour devint chef d'état-major de la division de cavalerie de la garde impériale, division avec laquelle il fit la campagne d'Italie.

Général le 12 août 1862, il commanda successivement des brigades actives au camp de Châlons, puis les départements de la Marne, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Il partit en 1870, comme commandant la 1re brigade de la 3e division du 4e corps (Ladmirault). A l'armée du Rhin, il prit part aux batailles des 16, 18, 31 août et 1er septembre devant Metz, et fut cité à l'ordre pendant ces différentes journées.

Promu général de division le 15 septembre 1870, il reçut le commandement de la division de cavalerie du 4e corps, en remplacement du général Legrand, tué à l'ennemi.

Prisonnier de guerre après la reddition de la place de Metz, il revint de captivité en mars 1871 ; le 6 juillet, on lui donna le commandement de la 2e division de l'armée de Versailles.

En 1873, il fut désigné comme représentant de la France et mis à la disposition du schah de Perse, pendant son séjour chez nous, lors de son premier voyage en France, en 1868. Je faisais partie du cortège qui était allé saluer ce fastueux souverain d'Orient, à son passage à la gare de

Melun, où sa locomotive reprenait haleine. Il nous fit dire par son interprète que ce qui l'émerveillait le plus dans notre belle France, c'est que tout le monde avait des chaussures aux pieds et qu'il y eût tant de chemins.

En mai 1874, Pajol se rendit en mission à Bruxelles pour y complimenter, de la part du gouvernement français, l'empereur de Russie, lors de son passage dans cette ville. Puis il reprit le commandement de la 2e division, qu'il conserva jusqu'à sa mise à la retraite, le 7 août 1877. Il était atteint par la limite d'âge.

La vie de Pajol n'est pas seulement militaire, bien qu'il se soit élevé au plus haut échelon de la hiérarchie; elle est aussi littéraire, artistique et quelquefois un peu diplomatique, par ses missions diverses.

Ayant le goût des lettres et celui des arts, il sut occuper les loisirs de son existence militaire en écrivant de remarquables ouvrages historiques, couronnés par l'Académie : *le Général Pajol*, son père, en trois volumes; *Kléber*, en un volume ; il terminait le septième et dernier volume des *Guerres sous Louis XV*, quand la mort est venue le frapper. En 1878, il fit don d'une rente de quinze cents francs au 6e régiment de hussards, dont son père avait été colonel. Cette rente provenait d'un prix, décerné par l'Académie française dans sa séance du 1er août 1878, pour les deux ouvrages *Pajol* et *Kléber*, signalés par le rapporteur comme « des plus remarquables au point de « vue littéraire et historique, et des plus dignes au point « de vue moral. »

Il a modelé plusieurs statues d'une grande valeur artistique, qui l'ont classé parmi nos meilleurs statuaires. De ce nombre est la statue du général Pajol, son père, érigée à Besançon, sur la promenade de Chamars; le buste du général comte de Monthion, son beau-père, placé à Saint-Denis (île Bourbon); la statue équestre de l'empereur Napoléon 1er, qui décore le pont de Montereau, dont Pajol et

Gérard avaient chassé les Wurtembergeois (février 1814); son tombeau, qu'il a fait élever à Nozeroy (Jura), orné d'une fort belle statue représentant un hussard mort drapé dans son manteau (1). C'est sous cette garde que reposent les deux vaillants généraux Pajol, qui ont honoré l'armée et le pays.

Après avoir quitté le service actif, en 1877, il se livra complètement à ses travaux littéraires. Chaque année le ramenait sous les beaux ombrages de Chantilly, où il était invité, heureux de se rapprocher du duc d'Aumale, pour qui il avait conservé, jusqu'à la fin de sa vie, une profonde et sincère affection.

En lui dédiant son grand ouvrage des *Guerres sous Louis XV*, il lui écrivait une lettre pleine de cœur et de reconnaissance, dont j'extrais le passage suivant :

« Lorsque, jeune capitaine, j'avais l'honneur d'être atta-
« ché à votre personne, au camp de la Gironde, aux expédi-
« tions de l'Ouarenseris, dans l'inspection de nos extrê-
« mes avant-postes en Algérie, souvent dans les longues
« journées, au pas de nos chevaux, ou le soir au bivouac,
« vous nous entreteniez avec cette verve, cette chaleur de
« jeunesse que les ans, grâce à Dieu, n'ont pas détruites,
« de la politique des bords du Rhin, de tous les champs
« de bataille des temps passés, et des éventualités de l'a-
« venir.

« Votre intelligence, entraînée par les lois de l'hérédité,
« par ce goût inné pour tous les détails de la guerre, fai-
« sait vibrer dans votre cœur des sentiments élevés, que
« vous rendiez si bien; ces impressions me sont encore vi-
« vantes.

« C'est sous vos ordres, Monseigneur, que j'ai presque
« commencé ma carrière, fier de servir avec le descendant
« du duc d'Enghien, ce rival de Turenne, ce vainqueur de

(1) Un plâtre de cette statue orne le vestibule du musée de Besançon.

« Rocroy et de Fribourg, alors de votre âge à la prise de « la Smalah » (le 16 mai 1843, le prince n'avait que vingt et un ans).

Marié à la fille du général de division comte de Monthion, il laissa deux enfants : le commandant Pajol, du corps d'état-major, mort l'an dernier, et une fille, Mme Emmanuel Bocher, belle-fille du sénateur Édouard Bocher.

Cette femme rappelle toutes les qualités si vives et si originales de son père, elle en a toutes les distinctions et le mouvement ; si elle avait été un homme, elle eût peut-être fait un général Pajol, de la troisième génération.

La mort du général Pajol a été, comme sa vie, celle d'un sage, d'un soldat, d'un chrétien. Il avait passé sur cette terre en faisant le bien.

Le général Pajol, en dehors de la Légion d'honneur, était : grand cordon des ordres de Sainte-Anne de Russie, de l'Épée de Suède, du Soleil de Perse ; commandeur de Saint-Grégoire, du Dannebrog, médaillé d'Angleterre, de Sardaigne et d'Italie, officier de l'ordre de Saint-Georges de Naples, de Charles III d'Espagne, de l'ordre du Bain d'Angleterre, du Medjidié de Turquie, du Nicham de Tunis.

Pajol était merveilleusement doué ; sa carrière le place hors de pair. Il a satisfait avec un grand honneur à toutes les missions et à tous les services qu'il a remplis.

Je ne pense pas qu'il y ait eu un rapport sur sa dernière publication : l'*Histoire des guerres sous Louis XV*. C'est le fruit d'un énorme et consciencieux travail, non entrepris avant lui, et qui est d'un ordre et d'une clarté lumineuse. Je ne peux qu'en indiquer l'enchaînement :

Les documents authentiques, relatifs à la guerre d'Espagne (1719-1720), de la succession de Pologne (1733-1739) (Allemagne et Italie), forment le premier volume.

Les guerres de la succession d'Autriche (1740-1748) avec

nos armées en Bavière, en Bohême, Westphalie, Alsace, sur le Rhin, le Neckar, la Sarre et la Moselle, en Flandre, en Italie, comprennent le deuxième et le troisième volume.

Les années de 1750 à la guerre de Sept ans (1756-1763), et la fin du règne à 1774, remplissent les quatrième et cinquième volumes.

Les expéditions de Mahon (1756), de la Corse (1769-1770), du Canada jusqu'en 1763, de Charles-Édouard Stuart, en Écosse ; les débarquements des Anglais sur les côtes de France ; les différents camps d'instruction et de manœuvre, font le sixième volume.

Le septième volume renferme l'historique abrégé des corps d'infanterie et de la cavalerie à toutes les phases, des régiments royaux, des princes, des gentilshommes de province, des transformations, en légions, en grenadiers, de toutes les créations nouvelles, des suppressions et licenciements.

Pajol a puisé partout : dans les dépêches officielles, dans les correspondances privées, aux archives de la guerre. Ces récits éveillent fortement l'intérêt, et méritaient de revivre. Des cartes complètent ces études.

Son esprit trop facile, et un peu satirique par moments, l'avait attiré dans l'atelier de Charlet, il en était l'élève et en est devenu l'ami. Cet artiste de génie, trop vite oublié, doit vous être rappelé.

Charlet, né en 1792, mort en 1845, était le fils d'un dragon de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui lui avait laissé, pour tout héritage, sa culotte, très fatiguée, et ses bottes, le tout estimé neuf francs. Il fut élevé à l'école des enfants de la patrie, et se voua tout entier à l'art.

Il réussit surtout dans le dessin et la lithographie, et acquit une vogue immense, en traitant les sujets militaires ou des scènes populaires. Tout le monde connaît *La garde meurt et ne se rend pas; Vous ne savez donc pas mourir; L'aumône du soldat; La résignation.* Il excellait dans la

charge. On remarque aussi son *Épisode de la campagne de Russie;* son *Passage du Rhin en 1796.*

Le colonel de la Combe, son historiographe, dit que Charlet a jeté au vent autant d'esprit que Béranger et que Molière ; son cœur déborde dans tout ce qui sort de sa plume ou de son crayon. Personne n'a été plus sensible que lui à l'honneur militaire et à la gloire de la France.

Charlet, avant de mourir, avait donné à Pajol une collection de ses œuvres, et le général destinait ce précieux dépôt à Besançon.

Mme Bocher, qui devait exécuter les dernières volontés de son père, était fort embarrassée ; elle ne connaissait personne de la municipalité.

L'an dernier, elle est venue faire un pèlerinage à Nozeroy, et visiter les tombeaux des deux Pajol.

Elle s'est rendue à Besançon, et elle a complété l'envoi des ouvrages du général Pajol, qu'elle a confiés à M. Viancin, pour la bibliothèque de la ville, en même temps que six gros cartons renfermant les œuvres de Charlet. C'est là que nos artistes laborieux pourront en faire avec fruit l'étude, et en prendre la légèreté et l'inspiration si énergique et si vivante.

L'Académie de Besançon voudra sûrement témoigner à Mme Bocher l'expression de sa bien respectueuse gratitude et de sa reconnaissance pour les trésors qu'elle nous a donnés au nom de son père, et qui perpétueront, en Franche-Comté, le souvenir des illustres Pajol.

NOUVELLES ÉCOLES LITTÉRAIRES

DEUX POÈTES COMTOIS

Par M. Victor GUILLEMIN

ASSOCIÉ RÉSIDANT

(Séance du 16 mai 1895)

Avant d'examiner les poésies de M. François Dejoux et celles de M. Léon Huot, il nous paraît utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les nouvelles écoles ou groupes littéraires. Le recueil de M. Dejoux porte particulièrement l'empreinte de ces écoles novatrices, et cela nous amène à rechercher quelle est leur influence sur la poésie.

Reportons-nous au temps où florissait le romantisme, en 1866, lors de la publication chez Lemerre de morceaux choisis intitulés : *Le Parnasse contemporain.* On y voyait figurer les noms d'écrivains connus et justement appréciés, entre autres ceux de François Coppée, Théophile Gautier, Sully-Prudhomme, etc. (1). Ces Parnassiens, comme on les appela, n'ignoraient rien de la technique du vers : leur rime est riche, et chez eux la césure et l'enjambement ne laissent rien à désirer. Ce sont des artistes, des ciseleurs, des virtuoses de l'art, mais ce qui fait dé-

(1) Citons encore, tout en mentionnant les ouvrages de quelques-uns : Catulle Mendès, Arsène Houssaye, Philoxène Bayer, Emmanuel des Essarts, auteur de *Poésies parisiennes* et *Élévations ;* Léon Valade, auteur de : *A mi-côte,* de *Poèmes* et traductions de Heine, et de *Comédies* en vers ; Léon Dierx, qui a publié : *Poèmes et poésies, Lèvres closes, Les amants,* etc.

faut à la plupart, c'est l'inspiration, c'est l'âme, qu'ils remplacent trop souvent par le pastiche et par la manière.

A cette école du Parnasse succéda celle des naturalistes, et presque tous ceux-ci, dédaignant la poésie versifiée, furent romanciers et auteurs dramatiques. Outre Flaubert, les de Goncourt, Alph. Daudet, Guy de Maupassant, Tourgueneff (1), on peut citer les noms moins connus de Henri Céard (2), Joris-Karl Huysmans (3), Léon Hennique (4), Duranty (5), etc.

---

(1) Sans parler des quatre premiers nommés, qui sont les mieux connus chez nous, notons les autres : Tourgueneff (Ivan Sergiewitz), romancier russe, né à Orel le 9 novembre 1818, et mort à Bougival le 4 septembre 1883, a écrit plusieurs de ses ouvrages en français. On a de lui, outre des romans : des poèmes, des drames, des comédies, des articles et des études publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue contemporaine*, etc. Son réalisme devient souvent poétique, par un art exempt de recherche et sa sympathie pour les humbles.

(2) Henri Céard, né à Paris en 1861, auteur de nouvelles insérées dans *les Soirées de Médan*, d'une pièce en trois actes, *Renée Mauperin*, tirée d'un roman des de Goncourt, représentée sans grand succès en 1885, et d'études critiques et littéraires dans les journaux *le Télégraphe* et *l'Express*.

(3) Huysmans (Joris-Karl), né à Paris le 5 février 1848, d'une famille de peintres flamands, est un descendant de Corneille Huysmans, le grand artiste qui a des tableaux au Louvre. C'est un raffiné de style, a-t-on dit, dans le genre d'Aloysius Bertrand et de Baudelaire. Il a produit *de Petits poèmes en prose*, *Le drageoir aux épices*, en 1875, et aussi des romans d'un réalisme outré, trivial, écœurant, et qu'il serait superflu d'énumérer ici. Il a collaboré aux *Soirées de Médan* avec une nouvelle : *Sac au dos*, et a écrit un volume de critique d'art : *L'art moderne*, où il étudie les peintres impressionnistes. Son dernier livre paru a pour titre : *En route*.

(4) Léon Hennique, romancier et auteur dramatique, né à la Guadeloupe le 4 novembre 1851, collaborateur aux fameuses *Soirées de Médan*, où il inséra deux nouvelles : *Les funérailles de Francine Cloarec* et *Benjamin Roses*. Parmi ses romans et nouvelles, qui sont en général d'un réalisme repoussant, *Pœuf* est considéré comme son chef-d'œuvre. Il a fait représenter au Théâtre libre plusieurs pièces, entre autres *La mort du duc d'Enghien*, en 1888 Son dernier ouvrage est : *Deux patries*, drame en cinq parties et 5 tableaux, dont un prologue, représenté avec succès au théâtre de l'Ambigu en mars 1895.

(5) Duranty (Louis-Émile-Edmond), journaliste et romancier, né à

Aux naturalistes succédèrent les décadents, et ces derniers acceptèrent cette dénomination, qui leur fut donnée par dérision. Ils eurent même un journal, nommé *le Décadent* (1). Un transfuge du Parnasse, M. Paul Verlaine, devint le chef de leur école, dont les membres se posèrent en psychologues et en observateurs de la vie. On cita notamment parmi eux Gabriel Vicaire (2) et Henri Beauclair, mais Vicaire montra bientôt ce qu'il pensait, en mystifiant les décadents sous le nom d'Adoré Floupette dans son livre : *Les Déliquescences*, qui n'est qu'une satire de leurs doctrines.

Nous entendons en décadence, disaient ceux-ci, une littérature « tout à rebours » de son époque, pour s'insurger contre elle. Ils prétendaient élever les esprits, les épurer, mépriser l'importance donnée dans le roman et la poésie au culte de la femme, et haïr le naturalisme.

Telle était la caractéristique de cette doctrine.

C'est le décadisme qui a donné naissance aux écoles actuelles : il a servi de base aux groupes et aux sous-groupes nouveaux, qui ont seulement idéalisé ses aspira-

---

Paris en 1833, mort en 1880. Il voulait surtout abolir les poètes et la poésie.

(1) Verlaine (Paul), né à Metz le 30 mars 1844, a opté en 1873 pour la nationalité française. Il débuta en 1863 par les *Poèmes saturniens*, puis produisit *Les fêtes galantes* (1869) ; *La bonne chanson* (1870) ; *Sagesse*, (1881) ; *Les poètes maudits* (1884) ; *Jadis et naguère* (1885) ; *Amour* (1888) ; *Bonheur* (1889) ; *Parallèlement* (1890) ; une de ses dernières œuvres est *Épigrammes* (Bibliothèque artistique et littéraire).

(2) Vicaire (Louis-Gabriel-Charles), né à Belfort le 24 janvier 1848, a obtenu en 1888 la médaille d'or de 3,000 fr. dans le concours pour les paroles du poème lyrique : *Quatre-vingt-neuf, chant séculaire*. Il a écrit : *Émaux bressans* (1884) ; *Déliquescences*, sous le pseudonyme d'Adoré Floupette (1885) ; *Le miracle de Saint-Nicolas* (1888) ; *Les déliquescences*, comme nous venons de le dire, sont une satire contre les décadents, que l'auteur eut l'esprit de faire agréer par leur éditeur même. Son titre sérieux, c'est *Les émaux bressans ;* l'Académie lui a décerné un prix de 1,500 fr. pour ce recueil de vers. Son dernier ouvrage : *Au bois joli*, vient d'être édité chez Alphonse Lemerre.

tions en y mêlant un peu de socialisme. Si, comme l'a fort judicieusement écrit M. Jules Huret, sagace explorateur des nouveaux cénacles, « si à chacun de ces jeunes cory-« phées il fallait donner la place qu'il réclame, on ne se « reconnaîtrait jamais dans tant de classifications em-« brouillées. Heureusement qu'on pourrait les mettre tous « dans un asile d'aliénés littéraires. » Comme nous n'avons point l'intention de faire l'histoire de toutes ces classes et familles, nous abrégerons beaucoup en simplifiant.

Le symbolisme remplaça le décadisme. Le créateur de cette école fut Jean Moréas (1), un Grec né à Athènes, et qui, après avoir passé une partie de sa jeunesse à Marseille, se fit naturaliser Français. Il fonda une feuille : *le Symboliste*, morte après quatre numéros.

En 1877, un professeur d'anglais du nom de Stéphane Mallarmé (2), transfuge du Parnasse, comme le fut Verlaine, a été reconnu le chef de cette école. La plupart de ses ouvrages sont restés des énigmes dont il est impossible de prendre au sérieux la prétendue poésie.

L'*Après-midi d'un Faune*, l'une de ses productions qu'on cite le plus souvent, marque, comme celles de ses imitateurs, le parti pris d'être absolument inintelligible.

Cette inintelligibilité totale fut la méthode employée par nombre de jeunes gens avec la conviction que la réclame, de quelque nature qu'elle soit, n'est jamais nui-

---

(1) Jean Moréas, poète et romancier, né à Athènes le 15 avril 1856, a produit en 1884 des poésies intitulées : *Les syrtes*, puis, *Les cantilènes*, en 1886, etc. ; et des romans, *Les demoiselles Goubert*, en collaboration avec M. Paul Adam (1887), et *Le thé chez Miranda*, qu'il renie aujourd'hui.

(2) Stéphane Mallarmé, né à Paris en 1842, a publié des vers dans *le Décadent* et *le Parnasse contemporain*, puis *L'après-midi d'un Faune*, qu'il est impossible de comprendre, et des *Poésies*, édition photolithographiée. On lui doit une traduction de l'anglais des œuvres d'Edgar Poë. Voir parmi ses œuvres intelligibles : *Les morceaux choisis, prose et vers*, dernièrement édité chez Perrin, avec un portrait lithographié par Whistler.

sible pour se faire valoir. Ceux qui n'étaient point dénués de toute originalité, comme certains que l'on pourrait nommer, en furent quittes pour revenir à la langue française et s'exprimer avec clarté. Quant aux autres qu'on a vus persister dans cette voie d'obscurité voulue, ils avaient sans doute conscience que la simplicité de leurs conceptions et leur absence de pensées ne pourraient aucunement les faire remarquer s'ils se contentaient d'employer leur langue maternelle. M. Mallarmé est venu leur enseigner que : « *le mot et la phrase violent le mystère divin de la pensée*, » et que l'œuvre d'art doit contenir plusieurs sens suggérés mais non exprimés (1). Il semble que pour être conséquents avec cette doctrine, M. Mallarmé et ses disciples auraient dû :

Imiter de Conrart le silence prudent.

M. Mallarmé, pourtant, a persisté dans cette obscurité impénétrable des idées et du style, qui, comme l'a dit spirituellement M. Aurélien Scholl, fait toute son esthétique.

Influencé par Arthur Rimbaud (2), qui fut un adepte et un admirateur de Baudelaire, voici qu'en 1885, le chef des décadents, le révolté du Parnasse, Paul Verlaine publia le livre *Jadis et naguère*, où, s'insurgeant contre la rime, il ne voulut fonder rien moins qu'un nouvel art poé-

---

(1) Voici ce qu'écrit, dans *la Décadence* du 1er octobre 1886, le symboliste René Ghil : « Symboliser est évoquer, non dire et narrer et peindre : la chose est maîtresse *que* lorsque (elle-même mise en oubli) de par ses qualités seules de rêve et de suggestion elle renaît idéalement et perce de la pensée *qu'elle* devient le voile volontaire. »

(2) Arthur Rimbaud, né à Charleville le 20 octobre 1854, fut dès l'âge de dix-sept ans un adepte de Baudelaire. Ses meilleurs poèmes ont été publiés en 1871 ; ce sont : *Les assis, Oraison du soir, Les chercheuses de poux,* espèce d'ironie lyrique. En 1892, on réimprima chez Vanier ses *Illuminations* et *La saison en enfer,* poésies. Verlaine a écrit une notice en tête des *Illuminations.*

tique du XIXe siècle. La révolution qu'il a tentée consiste à mettre, selon lui, l'expression d'accord avec le sentiment que l'on veut exprimer et à différencier le rythme et la rime quand le morceau change de mode et de ton. C'est pourquoi nous le voyons se servir d'intonations sourdes et de syllabes sans effet à la meilleure place du vers, et employer les rimes les plus invraisemblables, ou même les vers sans rimes.

Il eut bientôt des imitateurs qui, à la fin des vers, marièrent les singuliers aux pluriels et les terminaisons masculines aux féminines, parce que, d'après leur doctrine, la rime ne doit exister que pour l'oreille, non pour les yeux. Ils se permirent sans scrupule l'hiatus, la rencontre de certaines syllabes et la muette non élidée à l'hémistiche. On disait, au temps de Racine et de Lafontaine, qu'il fallait apprendre à faire difficilement des vers faciles ; M. Verlaine enseigna à ses disciples à faire sans difficulté de vers trop faciles.

Actuellement sont morts, sans qu'ils aient beaucoup vécu, les groupes des décadents et des symbolistes, lesquels n'avaient rien produit de viable, et les écrivains auxquels on donne encore ces dominations, M. Verlaine lui-même, se défendent de les accepter.

Sans entrer dans le détail de trop nombreuses classifications (1), on peut distinguer, chez ceux qui suivent

---

(1) Après s'être séparée des symbolistes, l'école *symbolique harmoniste*, en 1888, se transforme 1° en *groupe évolutif instrumentiste*, avec Achille Delaroche et René Ghil. Ils admettent, en partant des théories transformistes, une philosophie évolutive scientifique, « idéaliste d'un « idéalisme immanent à la nature et qui s'en dégage conscient par « évolution.... l'instrumentation poétique est musique suggérante et « définissante. » Notons 2° l'école de M. Saint-Pol Roux le Magnifique, composée seulement de ce dernier et de son disciple M. Jules Méry. « *Le* « *magnificisme* est l'art de la recherche de l'absolu : l'être présenté à « travers l'orchestration de ses phénomènes. » 3° *Le vérisme :* en 1889, M. de Brinn Gombaut émit la prétention de créer en France une école *vériste* comme celle qui existe en Italie : Le véritable vériste travail-

MM. Mallarmé et Verlaine, des groupes ou familles dont tous les membres dépourvus d'individualité s'exercent indéfiniment à multiplier des variations sur les motifs qui leur sont communs.

Il est facile d'y reconnaître deux groupes principaux : l'un de ces groupes subit l'influence de la littérature du Nord, c'est celui des septentrionaux (1). Il dut sa naissance à l'admiration de nos romanciers pour Dostoïewsky (2) et

---

lera sur des généralités pour en obtenir la synthèse. — Théorie du *vérisme :* donner une impression très intense de la vérité dans la nature de la vie avec les moyens les plus simples en apparenee. — En 1893 le *Figaro* annonçait : 4° *l'École des poètes français :* cette chapelle nouvelle est aujourd'hui démolie. Elle revendiquait, à l'encontre des *Romans*, l'héritage tout entier des vieux maîtres français. 5° et 6° *Les psychologues, Le Barrésisme : Psychologues :* M. Paul Bourget étudiant surtout l'âme de ses contemporains, tandis que M. Barrès s'attache à faire de son âme le pivot central de faits déterminés choisis d'avance. 7° *Indépendants* relevant de Baudelaire ; 8° *Occultistes,* sectateurs du Sâr Peladan ; et enfin, 9°, 10° et 11° les écoles des *Hydropathes*, des *Hirsutes* et de *la Bosse,* dont, comme pour les *Occultistes,* il nous paraît superflu d'indiquer même sommairement les doctrines.

(1) Il se trouve en grande partie composé de membres dont les noms indiquent une origine anglaise ou exotique : Stuart Merril, l'Américain Francis, Viélé Griffin, Gabriel Mourey, etc.

(2) Dostoïewsky (Fédor Michaïlowitch), né à Moscou en 1822, mort à Saint-Pétersbourg au commencement de 1881, le 9 février. Il débuta par un roman : *Les pauvres gens* en 1846, fut condamné à mort sous le règne de l'empereur Nicolas comme affilié à une prétendue société secrète, et ensuite gracié avec ses compagnons en arrivant sur l'échafaud. On les envoya en Sibérie. Il ne rentra à Saint-Pétersbourg qu'en 1860. Les souvenirs de son séjour au bagne sont intitulés : *Souvenir de la maison des morts.* Il vécut ensuite toute sa vie dans la misère, dont ne put le tirer la vente de ses ouvrages. Citons-en quelques uns : *Les humiliés et offensés* (1861), qui rappellent *Les misérables* de V. Hugo ; *Les mauvais esprits* (1867), où il se montre l'adversaire des nihilistes. Son chef-d'œuvre fut *Le crime et le châtiment,* traduit en français en 1885 par M. Victor Derely : puis, *L'idiot* fut publié en 1869 ; *Podrostok,* en 1875 ; *Les frères Karanrasow, Krotkaïa,* et *L'esprit souterrain* (1875) ; ce romancier dans le genre sombre est placé à côté d'Edgar Poë. Les princes de la famille impériale assistèrent à ses obsèques, sa veuve eut une pension de 5,000 roubles, et ses enfants furent élevés aux frais du trésor.

Tolstoï (1), tandis que certains de nos poètes tenaient pour le préraphaélisme du peintre et poète anglo-saxon Dante-Gabriel Rossetti (2). Plus tard, MM. Paul Bourget (3) et Baudelaire mirent en lumière le lyrisme d'Edgar Poë (4), et les vers du premier en ont conservé comme une allure d'anglicisme.

---

(1) Tolstoï (Léon, comte), né à Yasmaïa Poliana (gouvernement de Toula) le 28 août 1828. Ses ouvrages ont été traduits en français. Citons parmi les principaux : *Katia* (1878) ; *Ma confession* (1882) ; *Ma religion* (1885) ; *Dernières nouvelles, Deux générations, Enfance et adolescence, La mort,* en 1886 ; son drame : *Puissance des ténèbres,* traduit par M. Neyroub et représenté sur le Théâtre libre, à Paris, en 1887. *L'école de Yasmaïa Poliana,* méthode d'éducation nouvelle, *Contes et fables, Le joueur, Le prince Nekioudow, Les grands problèmes de l'histoire, Pouvoir et liberté, Pour les enfants, Quelle est ma vie?* Son dernier ouvrage, publié dans le *Messager du Nord,* a pour titre : *Patron et ouvrier.* Un mysticisme exalté se dégage de tous ses écrits.

(2) Rossetti (Dante-Gabriel), poète et peintre anglais, né à Londres le 12 mai 1828, mort à Birchington le 9 avril 1882 Il était fils d'un poète italien, Gabriel Rossetti, et fit d'abord des illustrations pour divers poèmes, entre autre ceux de Tennyson en 1857. Il passa pour un des principaux chefs de l'école préraphaélite, fondée par M. John Ruskin. Ses œuvres sont un mélange de mysticisme et de naturalisme, car il appartenait à une nouvelle école dénommée *l'École charnelle.* Il fut plus poète que peintre. Outre des traductions en anglais d'anciens poèmes italiens, il a publié à Londres, en 1870, des *Poèmes,* et en 1881, des *Ballades et poèmes,* des sonnets, *Maison de vie,* qui ont été traduits dans notre langue par Mme Couvet en 1887. Toutes ces œuvres eurent beaucoup de succès.

(3) Paul Bourget, de l'Académie française, est né à Amiens le 2 septembre 1852. Il a d'abord publié des études dans plusieurs journaux littéraires, de 1872 à 1879 : décoré en 1885 pour ses *Essais de psychologie,* œuvre de critique (1883) ; il publia de *Nouveaux essais de psychologie* en 1885; puis des romans, où l'on remarque : *Un crime d'amour* (1886) ; *André Cornelis* (1887), etc. Il prépare en ce moment un recueil de poésies : *Les nostalgiques,* se rattachant au groupe de poèmes intitulé : *Hélène.*

(4) Poë (Edgar Allan), né à Baltimore en 1813, mort dans cette ville en 1849. Tout le monde a entendu parler de ses *Contes extraordinaires* et de son histoire d'*Arthur Gordom Pym.* Il a aussi publié des poèmes, entre autres *Le corbeau.* Baudelaire l'a proclamé *l'un des plus grands héros de la littérature,* et, d'autre part, un critique a dit que son œuvre était *l'algèbre mise au service de la folie.* On sait qu'atteint du *delirium tremens* à la suite d'excès alcooliques, il en mourut.

Je ne parlerai point, pour le moment, de l'influence des littérateurs scandinaves, j'y viendrai vers la fin de cette étude.

Dans l'autre groupe principal il faut ranger ceux qui procèdent de nos traditions nationales ; on pourrait l'appeler la famille gréco-latine ou des méridionaux. Voici comment elle prit naissance :

M. Jean Roméas annonçait, dans le *Figaro* du 14 septembre 1891, qu'il se séparait du symbolisme, *un phénomène de transition* dont il était quelque peu l'inventeur, pour fonder la *Romanité* ou l'école romane française. « Cette nouvelle école revendique le principe gréco-latin, « principe fondamental des lettres françaises.... et renoue « la chaîne gallique rompue par le romantisme et sa des- « cendance *parnassienne*, naturaliste et symbolique. »

Encouragé par l'exemple de Verlaine, M. Moréas ne s'est point lassé d'innover. Il a employé avec hardiesse le nombre de mètres et de rythmes les plus insolites. Rythmes libres, vers de onze ou de treize pieds, rimes auditives ou seulement assonances à peine suffisantes, hiatus, défauts d'élision à la césure, il s'est tout permis, il a tout essayé pour produire quelque nouvelle musique ou ressusciter des harmonies archaïques. Il a pastiché les poètes de la Pléiade, ceux qui furent leurs maîtres, même les troubadours, et refait les lais et les sirventes. Ces imitations lui réussissent d'autant mieux qu'il n'a pas une idée, une inspiration en propre et qu'il possède une force réelle d'assimilation. Il s'inspire du littoral méditerranéen, du sol de la Provence, et emprunte tour à tour ses réminiscences imagées au latin d'Horace et de Virgile ou à Baïf et à Remi Belleau.

C'est chez lui que les derniers venus des jeunes vont chercher un modèle et puiser leurs inspirations.

Quoique l'*école romane* eût déclaré qu'elle était fermée aux nouveaux venus, et que ses membres : MM. Raymond

de la Tailhède [1], Maurice du Plessys [2], Ernest Raynaud et Charles Maurras [3], se soient engagés à ne rien publier sans l'adhésion du chef, M. Jean Moréas, notre compatriote M. François Dejoux peut être considéré comme se rattachant entièrement à ce groupe. Il a publié vers la fin de 1894 son recueil de poésies intitulé : *Blanchefleur, La Riviera*, chez Léon Vanier, qui est comme le Lemerre des écoles nouvelles, et à l'exemple du maître de l'école romane, on voit qu'il pasticherait volontiers les poètes de l'antiquité grecque et latine, ceux du moyen âge et de la renaissance italienne. Il a, comme ces derniers, une inspiratrice : Blanchefleur, dont le nom rappelle certain romancero espagnol remontant au IXe siècle [4], *Florès et Blanchefleur*. C'est à elle qu'il dédie ses poésies dans un sonnet en tête de son recueil :

Chère, si le hasard vous fait lire ces rimes,
Il se peut qu'une larme y tombe de vos yeux.
J'ai voulu recueillir avec un soin pieux,
Pour vous seule et pour moi, nos pensers plus intimes.

Si c'est *pour elle seule et pour lui*, le lecteur prévenu peut se dire que cette intimité ne le concerne point et arrêter là sa lecture ; nous avons eu pourtant l'indiscrète curiosité d'en lire davantage :

Quinze mois nous avons respiré sur les cimes
L'air subtil et les fleurs d'amour, insoucieux
Des choses d'ici-bas comme le sont les dieux.
Mais les sommets vermeils surplombent des abimes.

Ils ont fui, ces moments où mon rêve fut près

---

(1) Raymond de la Tailhède, né à Moissac (Tarn-et-Garonne) en 1866.

(2) Maurice du Plessys, né à Paris le 14 octobre 1865, auteur du *Premier livre pastoral*, qui est la première publication de l'école romane.

(3) Le dernier ouvrage de M. Maurras, édité chez Calmann Lévy, est *Le chemin du Paradis*, avec une préface où il explique les allégories de trois groupes de fabliaux : religions, — voluptés, — harmonies.

(4) *Corps d'extraits de romans de chevalerie*, par le comte de Tressan, de l'Académie française. Paris. MDCCLXXXII.

De s'accomplir ! Mon âme, en proie aux longs regrets,
N'attend plus qu'un bonheur : la mort libératrice.

Et la postérité vous nommerait la sœur
Des beautés chastes, Laure, Elvire et Béatrice,
Si ma lyre vibrait comme vibre mon cœur.

Blanchefleur inspire de temps en temps à son poète des stances mélancoliques encadrées dans maintes descriptions du Midi. Cet amour malheureux, platonique à regret, renouvelé de Pétrarque et des innombrables poètes qui s'en sont servis, n'est certes point chose nouvelle.

Dans une pièce de vers alexandrins, l'auteur nous apprend ensuite que son pays natal est le Jura. Il y décrit les saisons à l'imitation de l'antique :

Le pâtre enfle sa flûte à l'ombre d'une yeuse,
J'entends un bruit d'eau fraîche, et le bourdonnement
D'une abeille au travail qui vole étourdiment
Parfois, de fleur en fleur, aux lèvres d'Amarylle.

Comme un vrai disciple de l'*école romane*, le poète fait rimer Amarylle avec Virgile, sans oublier, en bon Comtois, de nous parler des gaudes, des sapines qui

Gravissent les chemins des pierreuses collines,

et des vignerons, lesquels

Vont rire et de vin doux arroser les marrons.

. . . . . .

Campagne où j'ai vécu dans ma saison des roses,
Où j'ai longtemps appris le langage des choses,
Pays des paternels foyers et des tombeaux,
J'ai vu bien des climats plus vantés et plus beaux,
Mais un jour, terminant mes voyages, puissé-je
Respirer l'air qui baigne ou tes fleurs ou ta neige !

Après cet élan patriotique vers son pays, M. Dejoux se rend dans le midi de la France, au théâtre d'Orange, où il assiste, le 12 août 1894, à la représentation de l'*Œdipe roi* de Sophocle, interprété par Mounet-Sully avec l'aide des premiers artistes français. Cela lui inspire dix-huit vers, et comme dans ce beau pays de Provence il n'oublie

point Mistral, il lui dédie un sonnet. Devant un mûrier (qui rime avec briller), il croit voir dans un couple d'amoureux Mireille et Vincent, ou

....Dans un ciel sanglant d'aurore et d'incendie,

Calendal le pêcheur, avec Esterelle, princesse des Baux.

Puis il va visiter le chantre de ces héros dans sa résidence à Maillanne :

J'arrive, ô surprise ! ô merveille !
Qui me reçut ? ce fut Mireille.

— La nièce de Mistral s'appelle Mireille — et, dans son enthousiasme, notre compatriote, en la voyant, se met à parler la langue d'oc :

....elle est bien jeunette
Pourtant il ne lui manque rien
De l'espalo à l'anco (1), ô poète.

Suivent un sonnet en souvenir de Blanchefleur, une étude réaliste de dix vers : *L'olivier du Languedoc;* un autre sonnet : *La Garrigue*, et une chanson, *Le grillon*, véritable enfantillage sur l'air de *Mon ami Pierrot.*

Le voici à Nimes : il y rime des *Sonnets Nimois* qui font défiler devant nous comme les images d'un kaléidoscope : *La tour Magne* orientée vers la Grèce :

Le rêveur sent flotter un souffle d'harmonie
Envolé de ta lèvre, ô Muse d'Ionie !

La maison carrée, où M. Dejoux fait trissyllabique l'épithète *corinthien ;* puis les Arènes : c'est là que

....la lumière
Aux couloirs éventrés réjouit les lézards.

Voici encore : *La course de bœufs aux Arènes*, et un autre sonnet pour nous exprimer le plaisir du Provençal dans son *Maset*, où le dimanche il déjeune en famille; puis

(1) De l'épaule à la hanche, dicton provençal.

Le pont du Gard. Dans toute ces pièces on reconnaît une recherche assez heureuse de la couleur locale, une intention de peindre le caractère et les mœurs des Méridionaux.

Vient un morceau plein de préciosité : *Confidences.*

Vous pourrez vieillir, vous que j'aime,
Mon cœur ne sera jamais vieux :
Trompés par lui, mes pauvres yeux
Vous trouveront toujours la même.
. . . . . .
Quand nous vivrons toujours ensemble,
Chère, il se peut qu'un beau matin
Mon âme à la vôtre ressemble :
Un lilas parfume un jardin.
. . . . . .

« Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises ! » se fût sans doute écrié Philinte.

Ensuite, c'est une *Promenade*, dans la neige, avec sa dame, non loin de la Grande Chartreuse, description en vers de huit syllabes ; mais il n'y a là d'autre intention que celle de décrire : on y voudrait quelque pensée en plus.

Le jardin de la Fontaine est une petite pièce où se remarque un sentiment musical assez agréable, toujours avec la même affectation dans le langage :

Sur maint rameau qui tremble
Tous les oiseaux ensemble
Gazouillent réunis
  Au bord des nids.

Le ton si tendre et libre
De cette voix qui vibre
Aux sommets printaniers
  Des marronniers,

Irait bien à la bouche
Amoureuse qui touche
Un visage innocent
  Tout rougissant.

Retour nous donne comme un souvenir de du Bellay et de la Pléiade ; le rythme en est emprunté à Ronsard.

La musique a une allure de valse :

Ah ! que ton char magique
Nous emporte, ô Musique !
Dans les astres du ciel
Dans *l'irréel !*

Il eût suffi de dire : dans les astres ; nous savons qu'ils sont au ciel.

Voici un hymne à la santé : *Jouvence* le poète s'écrie :

Guéris-moi, l'amour t'en prie !
Viens sur ma joue amaigrie
Imposer tes mains !

Il est malade, et dans la pièce suivante datée de Marseille, il nous dit :

A respirer cette atmosphère
De paix, d'amour et de gaieté,
Se peut-il que mon cœur se serre
D'un pressentiment attristé ?

Les regrets sont un petit poème aux rythmes assez heureusement variés, où il nous parle encore de Blanchefleur, et qui termine la première partie. On sent que l'artiste y cherche, pour exprimer sa mélancolie, une mélodie d'intonations suggestives à la Verlaine ; citons pour exemple :

Ma jeunesse n'est plus, et ce printemps
A bientôt vu ses fleurs joncher le sol.
Rameaux tout parfumés, tout éclatants,
Gonflés de sève, abri du rossignol,
Un orage a passé d'un sombre vol,
Et vous êtes depuis, pauvres rameaux,
Restés sans feuille verte et sans oiseaux,
Inutiles ! vous qui nous promettiez
Tant de fruits savoureux, oubli des maux,
Et l'ombre et la fraîcheur à nos sentiers.

. . . . . .

Mon désir cherche d'un vol fou
Ma Blanchefleur. Est-elle assise
Sous les platanes dont la brise
Fait flotter l'ombre *sur* son cou ?

Nous n'aimons guère : *Sous les platanes*, suivi de *Sur son cou*.

Il termine le premier livre de ses poésies songeant aux paysages de son pays :

Sentiers des bois où le velours
Des mousses au repos convie,
Pays de mes seules amours,
Garde les lambeaux de ma vie.

Les lambeaux de ma vie ? Un peu plus de clarté ne nuirait pas.

Dans ce premier livre, il était facile de s'apercevoir que M. Dejoux ne suivait point précisément les recommandations de Boileau, pas même les moyens techniques de Victor Hugo ou de Leconte de Lisle, et qu'il est un des jeunes partisans de la poésie de l'avenir. Or, voici qu'il met pour épigraphe au deuxième livre : *La Riviera* (1) :

Sur d'antiques pensers faisons des vers nouveaux.

André Chénier écrivait, s'il m'en souvient :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Mais, comme dit certain médecin de Molière : nous avons changé tout cela.

On s'en aperçoit bien, car M. Dejoux suit l'exemple de MM. Moréas et Verlaine, en y joignant trop souvent l'absence d'idée ou de pensée, et quand on peut croire qu'il va nous exprimer quelque sentiment nouveau, c'est alors que se réveille son amour pour Blanchefleur.

Pourquoi, relativement sage dans la première partie de ce petit recueil, le poète rime-t-il alors, subitement, à l'encontre de toute règle et de toute mesure ?.... Est-ce pour mieux imiter M. Moréas, qui fait, quand il le veut, des vers selon les préceptes de la prosodie, et ne paraît affecter une versification fausse que pour aviver par ce contraste

(1) On appelle la Riviera une étroite lisière de terrain entre les Apennins et la mer, comprenant la rivière du Levant, de Gênes à Sarrazane, — la rivière du Ponant, de Rossi à San Remo, et le marquisat de Finale.

l'attention de ses lecteurs? Ou bien, a-t-il voulu mettre en parallèle cette poésie relativement respectueuse de la versification et celle des novateurs, pour mieux montrer la supériorité de la dernière? — S'il en était ainsi, cet essai risquerait de ne point atteindre à son but.

La Riviera commence par une pièce intitulée : *Coup de mistral.* Le poète paraît croire que la mer a comme lui une désespérance d'amour :

Un être adoré, mer, ô mer farouche,
A peut-être fui tes embrassements?
La rage d'amour te tord sur ta couche
Et te fait crier ton tourment.

Dans la pièce suivante : *Fuite*, il veut fuir ses tourments :

Mer, oh! berce-nous en chantant!

et se livrer à la vie contemplative :

Oh! dans un jardin
D'une villa peinte
A travers les pins
Écouter la plainte
De quelque vent frais,
Et voir les reflets
Du soleil qui *dansent*
Sur le sein des *flots!*
Comme l'arbre ou l'eau
Couler l'existence!....

Dansent, troisième personne du pluriel, finissant par l'*e* muet suivi de *nt*, rime ici avec *existence*, et *des flots* avec *l'eau.* Dès maintenant, nous nous contenterons de souligner toutes les rimes qui violent la prosodie.

Que lui faudrait-il à lui, cœur blessé? — *Convalescence.*

Il faudrait à l'amant blessé
Un ciel doux, opale ou saphir,
Des ombrages, juste un zéphyr
Dont à peine un lis soit bercé.

Il prend alors le parti de se réfugier dans un monde fantastique de rêves, d'illusions. En effet, dit-il :

Rien n'est triste comme le vrai.

Et devant les lueurs rougeâtres du crépuscule, se tournant vers l'Italie, il s'écrie :

Italie, Italie, c'est toi si près *d'ici,*
Toi dont l'âme jadis fut toute l'âme *humaine,*
Quand viendrai-je un instant soulagé de *soucis,*
Sous tes pins parasols, sous tes voûtes *romaines.*

C'est en Italie qu'il rêvait d'aller avec Blanchefleur.

Entre autres choses nous remarquons dans ce morceau ce vers défectueux :

Fresques tombant en poudre ou *statues* mutilées.

Dans la pièce : *Philosophes*, il se demande devant la nature riante des bords de la Méditerranée :

Comment ces sages *pouvaient-ils*
Garder les subtiles pensées
De se fondre aux brumes *subtiles*
Et d'être à tout vent dispersées ?

Remarquons *subtiles*, féminin pluriel, rimant avec *pouvaient-ils*, et répété dans deux vers qui se suivent.

Pour lui, moins sérieux que ces philosophes, cette nature riante ne lui inspire que le désir de vivre comme les personnages du *Décaméron* :

Dans un pli de ces monts que le *radieux* matin....

Radieux compte trois syllabes ; cela donne un vers de treize pieds, et tout le reste est à l'avenant ; le dernier vers de chacun des tercets a treize pieds, par suite d'*e* muets non élidés. Puis vient le refrain de son amour malheureux dans *Brume*. Au coucher du soleil, une brume pourprée colore splendidement des écueils :

Un beau voile aussi décevant
Flottait devant mes yeux avant
Qu'un orage l'eût mis en pièces.

Et maintenant notre Franc-Comtois se transforme en Espagnol pour donner une aubade à François Coppée le Parisien :

Sous le palmier d'Afrique empanaché de feuilles,
Voici que je médite une aubade pour *toi*
Déjà bourdonne la guitare entre mes *doigts*.

Il termine par ce vers faux :

Cer air de *bienvenue* qu'un sourire l'accueille.

Mais nous craignons de fatiguer le lecteur en multipliant les citations déjà bien nombreuses et en signalant des vers faux qui sont un parti pris. Nous laisserons de côté *Les vagues*, où le poète suppose que ces sillons de l'onde, comme ceux que fait une pierre jetée dans l'eau, sont causés par la chute dans la mer d'un fragment de planète qui forma une île. Le voilà qui s'embarque ensuite, invoquant non point la Providence, mais « *les déesses d'Hellas*, » Vénus, sans doute, et Minerve qui figure à l'écusson de la Romanité. Les morceaux suivants sont autant de petites esquisses indécises, comme celle intitulée : *Langueur*. *A Gênes*, *Dans les Alpes*, ne contiennent que de la couleur, et cela ne saurait suffire, croyons nous. Toutefois, *Italie* exprime une idée, un souhait d'union entre l'Italie et la France.

Nous passerons une certaine *Ballade de l'orgue de Barbarie*, datée de la Turbie, où *Barbarie* sert de rime à *pourrit*, et nous signalerons un sentiment touchant dans le sonnet *Au cap Martin*, quoiqu'il s'y trouve une succession de quatre rimes féminines au second quatrain, et de trois rimes masculines à chaque tercet. Il s'adresse à l'ex-impératrice Eugénie :

Jadis toute-puissante et beauté séductrice,
Mieux de tes cheveux d'or que de perles parée,
Ne crains pas, pauvre vieille, infortune sacrée,
Que la voix du poète en passant te maudisse.

Puis, un vers de treize pieds :

Tant de mères en pleurs t'ont *haïe* cependant.

Mentionnons pour mémoire : *Les sonnets du docteur*, souvenir rabelaisien, *Printemps*, et *Ombres*, où se trouve

une strophe incompréhensible commençant par un adjectif qui manque de substantif :

> Intarissable est au dehors,
> Dans la *boue* le bruit et la pluie ;

et de même : *Fresques*, une description sans rien de plus, et *Réveil*, où le lecteur se demande de qui l'auteur a voulu parler dans ce réveil sensuel et sybaritique, au milieu des parfums, au son d'une musique molle, et si c'est là l'idéal rêvé par M. Dejoux.

Enfin il revient dans son pays :

> Tout me sourit d'un air familier et *rustique :*
> Vieux arbres et vieux murs sont autant de *reliques ;*
> Et les logis de pierre aux vastes toits *noircis*
> Ressemblent aussi *peu à* ces villas d'*ici*
> Que les *méridionaux* à nos mangeurs de *raves.*
> Devant le seuil, parmi ses poules, mon voisin
> Conte d'un ton traînard les fléaux du raisin :
> Les *maladies*, la grêle et la pluie ont fait rage ;
> Mais le vieux vigneron garde tout son courage,
> Ce courage *passé en* proverbe autrefois :
> Franc-*Comtois*
> Rends-*toi !*
> Nenni ma foi !

En outre des fautes de parti pris contre la prosodie que j'ai soulignées, notons que le cinquième vers est sans rime.

Le volume finit comme il a commencé, en parlant de sa dame, de *son image :* il est probable qu'elle s'est mariée à un autre adorateur, car dit, le poète :

> Un autre s'appuiera sur ce cœur palpitant.

Et il ajoute :

> Tonjours votre si douce image et vos doux yeux
> M'apparaîtront, et j'y puiserai, jeune ou vieux,
> De la mélancolie aux matins d'allégresse,
> Le désespoir aux heures de tristesse.

En fermant ce livre, que conclure ?

Si nous n'approuvons point chez M. Dejoux sa révolte contre les règles de l'art poétique, nous n'en devons pas

moins reconnaître ses qualités. Notre compatriote a un sentiment assez marqué de l'eurythmie, son vers est parfois coloré et chaud, d'une couleur appropriée au sujet, et quand il consent à observer la prosodie, comme dans la première partie de son recueil, ce vers devient facilement mélodieux. Qu'il cesse de suivre la nouvelle école romane, si toutefois celle-ci, malgré son jeune âge, existe encore. Nous le verrons alors mieux affirmer son individualité, s'affranchir de fantaisies qui ne sont que des caprices juvéniles, et exprimer de nobles et sérieuses pensées.

Mais pour ce qui est d'abolir les lois de la versification généralement admises, et de faire accepter des vers de treize ou de quatorze pieds, M. Dejoux, non moins que MM. Paul Verlaine et Jean Moréas, nous semble perdre sa peine. L'oreille est désagréablement affectée par des alexandrins où l'*e* muet n'est point élidé, disons le mot, par des vers faux, car l'absence de la rime, du rythme et de l'harmonie ne peut procurer nulle jouissance auditive.

Rappelons aussi qu'il ne suffit pas de se borner à décrire. L'art de la poésie est avant tout d'expression subjective, et c'est restreidre son domaine que de le borner à l'objectivisme de descriptions où l'âme a la moindre part.

Occupons nous maintenant des poèmes de M. Léon Huot, l'auteur des *Jurassiennes* (1).

On peut le ranger dans le groupe des descriptifs provinciaux, de ces poètes locaux qui célèbrent leur région. De même qu'Albert Mérat (2) et Coppée ont dépeint ce qu'ils

---

(1) *Les Jurassiennes*, poésies par M. Léon Huot. Paris, Bibliothèque des modernes, 1893.

(2) Albert Mérat, né à Troyes en 1838. On a dit que ses poésies avaient de l'analogie avec la peinture de Millet. Lors de la formation du Parnasse, il était déjà lauréat de l'Académie française. Il débuta en 1863 par un recueil de sonnets : *Avril, mai, juin;* il a fait paraître depuis : *Les chimères, L'idole, Les villes de marbre, Les souvenirs, L'adieu, Le petit salon.* Il a publié en 1880 : *Poèmes de Paris, Parisiennes, Tableaux et paysages.*

ont vu dans Paris au cours de leurs promenades, ce groupe, sans y compter Mistral et les félibres qui écrivent dans une langue, ou, si l'on veut, un dialecte à part, célèbre le pays natal et comprend d'assez nombreux adhérents. Gabriel Vicaire chante la Bresse ; Maurice Rollinat (1), le Berry sur les traces de George Sand ; l'Armoricain Le Goffic (2), la Bretagne ; Camille Delthil (3), le Quercy ; André Theuriet (4), les Vosges ; notre poète Mercier, la Franche-Comté, et nous citons seulement quelques-uns de ces poètes régionaux, qui sont nombreux.

Les descriptions de M. Huot s'appliquent aussi bien au Jura suisse qu'au Jura français : elles ont, par conséquent, un moindre accent local que celles de M. Mercier. Mais ceci n'est qu'une simple remarque, et sans intention de faire un parallèle entre les productions des deux poètes.

Dans les quelques vers alexandrins placés en tête de son recueil, M. Huot demande à l'ami lecteur l'indulgence pour « ses timides vers, » et nous annonce que, sans parler *d'amours ni de douleurs*,

---

(1) Rollinat (Maurice), dont la famille était liée d'amitié avec George Sand, a publié : *Dans les brandes*, 1877 ; *Les Névroses*, 1883, qui durent pour beaucoup leur succès à Sarah Bernhardt et aux réclames du *Figaro ;* puis, *L'abîme*, qui fut en 1886 peu apprécié. Sa poésie a la brutalité de celle de Baudelaire, mais son vers est construit fortement, à la façon classique de Malherbe ou de Boileau. Parmi ses poèmes on cite celui du *Taureau*, où il paraît allier Virgile à Zola.

(2) Charles Le Goffic est l'auteur de *Lieds* bretons ayant comme un parfum du pays natal.

(3) Camille Delthil a chanté, après Léon Cladel, les paysans du Quercy.

(4) Theuriet (André), né à Marly-le-Roi le 8 octobre 1833. Citons parmi ses œuvres : *Raymonde*, 1877 ; *Le filleul d'un marquis*, 1878 ; *Sauvageonne*, 1881 ; *Le livre de la payse*, poésies, 1882 ; *Le journal de Tristan, Impressions et souvenirs, Michel Verneuil*, 1883 ; *Les oiseaux*, poésies illustrées par Giacomelli, et plusieurs recueils de contes. Au théâtre il a produit : *La maison des deux Barbeaux*, comédie en trois actes, représentée à l'Odéon en 1885 avec succès. On admire chez lui la fraîcheur du sentiment et l'élégance précise de la forme. On l'a surnommé le Théocrite des Vosges. Il va paraître de lui un recueil annoncé dont le titre sera : *Vers d'automne*.

Ni des illusions dont notre âme se leurre,

avec trois rimes féminines successives en *eures* et trois masculines *idem*, ce qui n'ajoute rien à l'euphonie du vers, il nous annonce, dis-je, que son unique ambition est de nous donner *un reflet des couleurs champêtres*. Un reflet, c'est peu, et cela ferait croire que l'auteur est un de ces descriptifs qui empiètent sur le domaine de la peinture, comme les peintres impressionnistes ont la prétention de le faire sur celui de la poésie, et qui négligent de s'écarter d'un immobilisme sensationnel.

Quoique ses poèmes soient peu nombreux et d'assez courte haleine, il les divise en trois livres et les dédie à des célébrités comtoises : Xavier Marmier, Auguste Castan, Édouard Grenier, Charles Grandmougin, Louis Mercier; à nos voisins suisses : MM. Jurgensen, M. et Mme Charles Lambelet ; aux fameux poètes français : Coppée, Sully-Prudhomme, Leconte de Lisle ; à Eugène Manuel, à la reine de Roumanie, sous son pseudonyme de Carmen Sylva, etc. Cet abus de la dédicace nous rappelle l'époque où les poètes croyaient ne pouvoir rimer que sous la protection des grands.

S'il faut s'en rapporter aux indications de lieux placées à la fin de tous les morceaux, M. Huot procède à la manière des peintres : il est allé devant chaque paysage, et là, grimpant même une fois au sommet d'un sapin, pour mieux voir, à l'instar, sans doute, de Joseph Vernet se faisant attacher au mât d'un navire, il aurait, dans ce poste périlleux, rimé, séance tenante, ce que lui inspiraient différents aspects. Ce qui est nécessaire dans une certaine mesure au talent du peintre le serait-il à celui du poète? Il nous semble que le souvenir seconde mieux l'imagination que la vue de la réalité, car il sacrifie tout naturellement certains détails oiseux dont la nature est prodigue.

Toujours est-il qu'un sentiment sincère se devine dans

les vers de M. Huot, et que, le plus souvent, ils ont de la clarté, qualité bien appréciable maintenant que la mode de l'obscurité, comme nous l'avons vu, paraît se répandre chez nos jeunes auteurs.

Si M. Dejoux s'inspire de la beauté païenne, il n'en est pas ainsi pour M. Huot ; les sites du Jura ramènent maintes fois sa pensée à l'Auteur de toutes choses, car le poète n'est de ceux-là qui, pour attirer l'attention, débuteraient par une profession d'athéisme. Citons ici quelques strophes où se révèle cette saine inspiration. Dans la pièce *Les bassins du Doubs*, dédiée à sa sœur, et où par hasard se trouve un vers qui manque d'un pied :

Le regard ébloui par tant de splendeur

(le manuscrit portait sans doute : autant de splendeur), nous lisons :

Plus grande mille fois que la dalle d'un temple
Est cette onde ; et l'on sent en ce lieu solennel
A ses lèvres monter un seul mot : l'Éternel !
Et dans chaque beauté c'est Dieu que l'on contemple.

Une pensée analogue se rencontre dans *La Tablette de la Tourne* (en Suisse), que le poète appelle une aire prie-Dieu, et dans *Une nuit sous les sapins :*

.... Rien ne vient troubler mes rêves,
Seuls, le vent dans les bois et l'onde sur les grèves
Murmurent un duo. Quel éloquent discours !
Et comme je suis loin de ces sermons de cours
Et de ces mots pompeux prononcés sur les fosses,
Où l'homme laisse choir larmes et choses fausses !....
Dieu, qu'il est grand ! dit l'onde. — Et qu'il est bon ! reprend
Le vent. Et moi je dis : Ah ! qu'il est bon et grand !
Oh ! ces voix dans la nuit, dans l'ombre et le mystère
Montant vers le ciel bleu, prière de la terre,
Ces voix de la nature au poète profond
Ouvrant la vision des espaces sans fond,
Qui pourra les traduire ? O vous, qui vous croyez
Les heureux sous le ciel, venez au bois, oyez
Ce concert mille fois plus serein que le vôtre.
Tandis que le plaisir en la fange se vautre,

Venez dans mon palais, venez au vrai bonheur.
Ici tout est austère et vous parle d'honneur :
Ici l'âme s'élève et plane dans la nue ;
Ici la voix de Dieu, dans la ville inconnue,
Fait sourdre en votre cœur de grands enseignements.

L'admiration de la nature, à l'exclusion de celle que peuvent inspirer les œuvres de l'homme, suffit à M. Huot, car il répond à son frère Paulus, qui l'avait pressé d'aller admirer l'exposition universelle à Paris :

Non, je ne verrai pas la merveilleuse fête.
La nature pour moi sous son grand ciel apprête
Un spectacle cent fois plus pur, plus ravissant.
Vos salons somptueux et votre tour superbe
Ne me sont pas si chers que le moindre brin d'herbe,
Je n'y vois pas la main du bon Dieu tout-puissant.

Ne peut-on pas voir aussi la main de Dieu dans les manifestations de l'âme par l'art ou par la science?

La pièce *Aux poètes*, dédiée à Eugène Manuel, exprime de beaux sentiments, et la dernière strophe les résume : elle dit aux poètes :

Planez sur le limon de ce siècle rapace,
En plein azur, où Dieu souvent passe et repasse....
Et tandis qu'*en crochets se transforment les mains*,
Frères, nous resterons de ces trésors austères,
Honneur, amour, vertu, les francs dépositaires !....

La pensée est bonne, mais on préférerait une autre image à celle de ces mains qui se transforment en crochets.

M. Huot donne une âme pensante à tous les êtres de la nature, il les personnifie; ils lui sont aussi, parfois, l'occasion de symboles ou d'emblèmes heureux, comme dans l'ode au Mont d'Or étincelant sous les feux du soleil :

O Mont d'Or, n'es-tu pas l'emblème du génie?....

Il dit que les hommes de génie dont la tête est radieuse comme ce sommet;

Ceux-là contemplent l'Art, cette étoile de l'âme,
Et leur front triomphant s'auréole de flamme....
Si vers ce nimbe épanoui

L'homme lève un regard, de son ombre il l'acclame,
Et son œil en est ébloui !....

Il comprend bien le caractère calme et même riant du Jura : dans *Le lac de Saint-Point*, dédié à notre poète comtois Édouard Grenier, et où se trouve fort à propos un souvenir donné à Lamartine, il dit assez bien, malgré le néologisme du verbe accalmir :

Les Alpes font pleurer, le Jura fait sourire,
Epanouit le cœur, l'*accalmit*, y fait luire
Du rêve l'éclatant et pur rayonnement.

Un crime (à Leconte de Lisle) est une de ses meilleures pièces au point de vue du sentiment. Un jeune homme se rend auprès de sa bien-aimée par une nuit d'hiver. Il est joyeux, il chante, mais il est surpris par la tourmente et tombe dans un gouffre ; ce n'est pas que l'on ne remarque dans cette pièce des incorrections et des négligences ; en voici la dernière strophe :

Donc tu ne verras plus ta douce bien-aimée,
Ton ciel calme et serein aux astres éclatants.
Tu ne sentiras plus la brise parfumée
Souffler dans tes cheveux son haleine embaumée....
Hélas ! tu n'avais pas vingt ans !

Victimes (à Charles Bourget) sont de gracieuses stances respirant une douce mélancolie ; *Vision* est une de ces scènes que François Coppée s'est complu à nous retracer. Notre poète l'a vue à Granvelle :

La grand'mère est percluse, et d'un pas doux et lent,
Sa fille la promène en un fauteuil roulant.
Mère-grand dans ses bras tient bébé qui chantonne,
En riant au soleil, un refrain monotone.

Et j'ai passé rêveur.... je venais de comprendre
Que je voyais, nimbés d'amour familial,
L'été, l'hiver, avec le printemps *lilial*....

Lilial, il est vrai, est un mot qui paraît avoir été forgé à dessein et placé là pour la rime, de même que les flots

désazurés dans la *Source bleue* (légende de Joux) et dans *La nymphe de l'Areuse*, où nous lisons :

> En ton œil d'un vert glauque attirant et perfide,
> Le soleil par moments jette un rayon bifide.

Bifide? Que vient faire ici ce terme de botanique? Il désigne des feuilles fendues au milieu de leur longueur. Ailleurs nous remarquons le verbe *strider* (1), du latin *stridere* sans doute, mais qui n'en est pas plus français :

> .... L'ouragan qui ruisselle
> Stride et mugit à pleins poumons.

Peindre avec des images neuves implique un fonds d'originalité essentiel à tout poète, mais nous ne pensons point pour cela qu'il soit permis de forger des mots ou de les détourner de leur sens, comme par exemple dans ce vers :

> Dans la morne splendeur des rayons agonis.

On disait autrefois : agonir d'injures, et à tort, dans le langage trivial, agoniser d'injures, mais le participe de ce verbe ne s'emploie comme il est fait ici.

Nous remarquons encore le verbe *endeuiller*, l'inversion *bleu ciel* pour ciel bleu à laquelle le poète se complaît, car il l'a répétée ailleurs. Ces nouveautés, qui ne seraient point pardonnées aux maîtres de notre langue, sont de trop grandes hardiesses, et l'on y pourrait voir l'intention d'affirmer que M. Huot fait partie de cette jeune littérature où l'on se permet bien d'autres licences.

Dans la pièce *Aux baigneurs* (dédiée à M. le maire de Besançon), ce vers :

> Les divertissements noieront vos ennuis noirs.

pour l'euphonie laisse fort à désirer.

M. Huot abuse des effets du soir, des couchers de soleil

---

(1) Page 73.

et se confine trop dans une poésie d'images ressortant de l'art pictural. Ne cessons de le dire, le genre descriptif ne peut se passer d'une pensée, ou à tout le moins d'un sentiment, de l'expression, et le poète ne doit pas donner que des reflets, impassible comme un miroir.

Bien que l'auteur nous ait tout d'abord promis de chanter *sur des rythmes divers*, nous constatons aussi dans ces poésies quelque monotonie résultant de rythmes peu variés.

Il devra se mettre en garde contre certaines images d'un goût plus que douteux. Dans *Le saut du Doubs*, nous voyons que, en amont de sa chute :

> Lui naguère si vert, si calme, si limpide,
> En prévoyant sa fin d'effroi devient tout blanc.

Cela rappelle ces vers d'une tragédie de Théophile de Viaud, où Thisbé, trouvant le poignard dont s'est frappé Pyrame, s'écrie :

> Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement ! Il en rougit, le traître (1) !

Terminons en remarquant que malgré son idéal chrétien, mais par concession peut-être à l'école romane, dont il a eu raison de ne point adopter la versification, M. Huot, en pleine fin du XIXe siècle, nous parle encore des dieux de l'Olympe comme on faisait sous Louis XIV. Cela, naturellement, nous laisse froid ; nous citons :

> Neptune a-t-il ravi la foudre à Jupiter ?
> (*Georges de l'Areuse.*)
> Le torride soleil, volcan de l'empyrée.
> (*Une aire prie-Dieu.*)

Dans *La jeune Parisienne*, petit poème inspiré par un affreux accident à la source du Lison (creux Billard), le poète feint encore de croire que Neptune et les nymphes

---

(1) *Pyrame et Thisbé*, acte V, scène 2.

ont sans doute attiré la jeune fille dans le gouffre où elle est ensevelie.

Cette part faite à l'examen critique, nous aimons à constater que M. Huot a d'heureuses aptitudes. MM. François Coppée, Sully-Prudhomme et Eugène Manuel, dont il publié les lettres en tête de son recueil, lui ont reconnu un tempérament de poète. Ce tempérament se développera par l'étude, et il a dû s'accentuer sans doute dans les recueils en préparation (1) dont il a joint deux fragments aux *Jurassiennes*.

Nous ne doutons point qu'il ne produise bientôt des œuvres où la pensée et l'expérience du métier auront plus de part, et qu'alors un sentiment personnel, original, ne puisse mieux s'y manifester. On voit, du reste, qu'il est moins préoccupé que M. Dejoux des cénacles et des coteries dont la prétention est de faire la leçon aux maîtres consacrés par l'expérience des siècles. Ces maîtres, trop de jeunes gens, soit vanité, soit impuissance, ne se sont pas donné la peine de les comprendre, mais quelques-uns d'entre eux, doués d'un vrai tempérament de poète, arrivent à se ressaisir un jour et se détachent du groupe, en laissant crier tous les autres, qui ne font tant de bruit que parce qu'ils sont plus nombreux. S'il nous fallait citer des noms, c'est ainsi qu'ont fait, sans parler de M. Richepin, MM. Henri de Régnier (2), Maurice Bouchor (3), Gabriel

---

(1) *Le livre de la fiancée ; Les vibrations.*

(2) Henri de Régnier est né à Honfleur en 1864. Il est l'auteur de poésies intitulées : *Lendemains. Sites, Apaisements. Contes anciens et romanesques*, et des *Episodes*. C'est un éclectique à l'imagination féminine et noble, délicate et aristocratique ; il fait, a-t-on dit, de la poésie de gentleman, et on le surnommerait volontiers miss Tennyson. Son dernier ouvrage en prose est *Le trèfle noir* (édition du *Mercure de France*).

(3) Maurice Bouchor, né à Paris en 1855, après avoir publié, dans la voie où s'égarait Richepin, *Les chansons joyeuses* (1874), *Les poèmes de l'amour et de la mer* (1873). *Les contes parisiens, L'aurore*, etc., s'est converti et a quitté les chanteurs du Chat noir, pour écrire d'une poésie

Vicaire [1], Haraucourt [2], et ils ne sont point les seuls.

La poésie, lorsqu'elle n'est que décorative, oublie la pensée, le sentiment, la vraie vie de l'âme, pour lui substituer la sensation. Tous ceux qui placent leurs œuvres dans ce moule de procédés identiques où s'enferme la littérature d'images démarquent leur caractère, leur originalité native et reflètent la même lueur vague et impersonnelle.

Nous savons trop ce que ces tentatives pour innover contrairement au beau spécifique propre à chaque art ont produit dans la peinture impressionniste. Dans la poésie aussi le groupe des septentrionaux s'est fourvoyé en croyant, comme nous l'avons vu, trouver du nouveau chez les littérateurs du Nord, Dostoïewsky et Tolstoï, dans les brumes anglo-saxonnes de Mme George Eliot [3], les clartés boréales des Norvégiens Ibsen [4],

---

gracieuse et fluide des drames pieux et mythologiques : *Symboles, Mystères d'Éleusis, Les symboles, nouvelle série*, édités par Léon Chailley.

(1) Voir aux notes précédentes ce que nous disions de M. Gabriel Vicaire.

(2) M. Haraucourt (Edmond) est né en 1837. Son premier volume de vers fut : *La légende des sexes, poèmes hystériques, par le sire de Chamblay* (Bruxelles, 1883), où, malgré son titre, il évite le graveleux. Ensuite il publia : *L'âme nue*, second volume de vers ayant, dit-on, quelque analogie avec *La légende des siècles* de Victor Hugo ; aussi fut-il délégué aux funérailles de ce dernier par la Société des gens de lettres. Son style a une tournure latine fortement accusée. Un critique a dit qu'il avait comme un parti pris de musculature à la Michel-Ange. M. Haraucourt, de même que Richepin, dans son désir d'attirer l'attention, ne fut point tout d'abord un modèle de délicatesse artistique.

(3) George Eliot, pseudonyme de Marie-Anne Evans, née à Londres en 1820. Citons parmi ses œuvres : *Scènes de la vie cléricale anglaise* (1854) ; *Adam Bede*, qui eut un grand succès en 1859, *Moulin sur le Floss* (1860) ; *Silas Marner* (1861) ; *Romola* (1863) ; *Félix Holf le radical*, qui fut peu goûté ; *Middlemarch*, qui passe pour son chef d'œuvre. Elle est morte à Londres, le 22 décembre 1880.

(4) Ibsen Henrick, né à Skien (Norvège), le 20 mars 1828, commença par publier des pièces de théâtre et des poésies dans une feuille hebdomadaire, puis voyagea. On a de lui, parmi d'autres drames, *L'expédition dans le pôle Nord* (1858), et des poésies épiques exprimant des opinions très avancées, qui le firent suspecter par la haute société de son pays.

Bjœrnson [1], et du Suédois Strindberg [2], qui ont amené chez nous, dans ces derniers temps, comme une épidémie de septentriomanie. En effet, cette humanisation spiritualiste de la littérature, que nous admirons chez eux, leur vient de nous. Comme l'a fort bien dit M. Jules Lemaître [3], « c'est ce qui s'est déjà rencontré » chez certains écrivains français, notamment chez ceux de « 1830 à 1850, dans la seconde période du romantisme [4]. »

Citons encore de lui une comédie : *Les soutiens de la société*, et *Dukkehiem* représenté sur le théâtre de Vienne, où il exagéra encore ses idées ultra-libérales : il s'y montre, à l'encontre de Bjœrnson, partisan de la polygamie.

(1) Bjœrnson (Bjœrnstierne), né à Kvikne (Œsterdalen), le 8 décembre 1832, fils d'un pasteur. Il fut directeur du théâtre de Bergen de 1857 à 1859, puis rédacteur en chef du journal *l'Aftoublad*, à Christiania, et publia de nombreux ouvrages en récompense desquels le storthing de son pays lui donna une pension. Il manifesta ses sympathies pour la France pendant la guerre franco-allemande, et fut décoré de la Légion d'honneur en 1872. En 1879 il demanda la séparation des deux États scandinaves et attaqua violemment le roi de Suède. Poursuivi alors pour ce fait, il s'enfuit en Amérique. Il revint ensuite dans son pays et y dirigea, au storthing, l'opposition républicaine. Il a vécu à Paris de 1883 à 1886. Citons parmi ses nombreux ouvrages ceux qui ont les titres de *Petites pièces : La fille de la pêcheuse*, traduit en 1868 par Ch. Bernard Derosne, et des drames : *Marie Stuart en Écosse*, *Léonarda* (1879) ; ainsi que le *Nouveau système*. Mais il est plus poète que dramaturge. En 1870 il a publié un poème épique : *Arnljot Gelline* et *Poésies et chants*. Ses compatriotes l'ont surnommé le Victor Hugo norvégien.

(2) Auguste Strindberg est le plus célèbre des romanciers suédois contemporains. Il prit rang d'abord parmi les écrivains romantiques, puis les naturalistes, et composa des pièces de théâtre. Sa vie est très mouvementée : il est tour à tour maître d'école, acteur, employé au télégraphe, journaliste, médecin, peintre, précepteur, bohème, bibliothécaire à Stockholm. C'est un polémiste infatigable et qui soutient continuellement des thèses. Il critiqua au point de vue réaliste les littérateurs et les artistes de Stockholm. Dans tous ses écrits il se montre misogyne. Citons ses romans : *Mlle Julie*, *Le plaidoyer d'un fou*, sa critique des littérateurs suédois : *La Chambre rouge* (*Roda Rummel*), et son drame : *Les créanciers*.

(3) Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1894 : De l'influence des littératures du Nord, par M. Jules Lemaître.

(4) Avant Tolstoï, Dostoïewsky et Tourguenef, George Sand disait

Pour ce qui est de changer les moyens techniques de la poésie, l'on pourrait tout au plus supposer qu'en raison même de l'insuccès des tentatives symboliques et décadentes, l'on en revienne un jour à faire du *vieux-neuf*, à une poésie qui serait plus simple, comme celle des maîtres primitifs. Nous savons tous que les anciens poètes français jusqu'à Ronsard pratiquèrent l'hiatus et l'enjambement, et ne s'astreignirent à rien qu'à la rime. Ils mettent volontiers à la césure un *e* muet non élidé, et s'ils le veulent, ne comptent point la syllabe muette. De plus, ils combinent à leur gré l'arrangement des rimes masculines et des rimes féminines.

Toutes ces libertés donnaient à ceux qui avaient du génie la possibilité d'effets harmoniques variés à l'infini, et, s'il faut en croire Théodore de Banville, les poètes médiocres auraient seuls profité de la fixité des règles nombreuses qui permettent aux rimeurs malgré Minerve de faire « des vers passables, en apparence irréprochables. Du « moins, il fallait encore avoir la rime.... Enfin Malherbe « vint.... et après lui Boileau.... Corneille, Racine, la Fon-

---

que la mission de l'art est toute de sentiment et d'amour, et elle le prouvait par ses œuvres. La sympathie pour les humbles, les romanciers russes ne l'ont point exprimée les premiers. Ce sentiment ne se montre-t-il point dans *La mare au diable*, *François le Champi* et la *Petite fadette ?* Ne retrouvons-nous pas le caractère de Norah, de la *Maison de poupée* d'Ibsen, dans celui d'Indiana ? La Fantine des *Misérables* de Victor Hugo, se purifiant par le sentiment maternel, ne revit-elle point dans la Sonia de Tolstoï ? Ce qu'on a appelé l'*intelligence des dessous*, autrement dit les instincts héréditaires, ne perce-t-il pas dans maint personnage de Balzac ? — Quant à l'influence des milieux, ces milieux ambiants servent de cadre aux personnages des *Misérables* chez Hugo, à ceux de *Madame Bovary* et de *L'éducation sentimentale* chez Flaubert. Strindberg s'inspire des drames à thèses d'Alexandre Dumas fils, où la conscience de l'individu lutte contre la loi écrite.... On pourrait multiplier les exemples pour démontrer que ces tendances de la littérature se sont d'abord manifestées chez nous. Le mirage des effets produits par des langues étrangères et la peinture de mœurs exotiques nous a donné l'illusion de la nouveauté, alors que ces septentrionaux ont seulement profité des progrès de notre littérature, comme dernièrement les Japonais de l'armement perfectionné des nations occidentales.

« taine et Molière continuèrent à rimer ; mais après eux on « s'en donna à cœur joie.... Il fallut André Chénier pour « réveiller la musique du vers, et ensuite Hugo. » — Or maintenant nous avons vu que les décadents ont voulu supprimer la rime et démolir l'alexandrin : que resterait-il de l'art poétique s'ils avaient réussi ?

Disons-le, du reste, l'art poétique que prônent les Verlaine et les Moréas est encore plus hérissé de règles et de conventions, de procédés et de recettes que la versification patronnée par Boileau, Rollin, Le Batteux et Laharpe.

C'est à Leconte de Lisle que nous a conduits la poésie d'images, l'art décoratif de Victor Hugo, et M. de Hérédia (1) est, à son tour, le continuateur de Leconte de Lisle. Ils représentent tous deux, à cette heure, la dernière perfection de la forme et celle du langage français. Quant à M. Sully-Prudhomme (2), il appartient à la poésie de sentiments et d'idées, à l'inspiration que représenta Lamartine.

Que faudrait-il désormais à la poésie de l'avenir.... si ce n'est allier la forme brillante et châtiée de Hérédia à cette inspiration du cœur et de la pensée qui manque le plus souvent aux œuvres des derniers venus de nos poètes ? La preuve que ce besoin se fait sentir n'est-elle pas dans le regain de vogue que l'on constate maintenant

---

(1) José-Maria de Hérédia, de l'Académie française, né le 22 septembre 1842, à la Fortuna Cafeyere (Cuba), débuta en publiant ses vers dans différentes revues, entre autres la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, et collabora au *Journal des Débats* et au *Temps*. Il n'a réuni que depuis peu ses poésies dans un volume : *Les trophées*.

(2) M. Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française depuis 1881, est né à Paris en 1839. En 1877 il obtint de l'Académie le prix Vitet de 4,500 fr. Nous ne saurions citer ici toutes ses œuvres poétiques, qui sont nombreuses ; mentionnons seulement : *Les destins*, poème philosophique, où il étudie l'existence du mal ; *Les vaines tendresses*, où dominent l'élévation et la noblesse des sentiments ; *Le prisme* (1886) ; *Le bonheur* (1888). M. Marc Monnier a dit de lui : « Il est de ceux que « l'infini tourmente, et dès ses premiers livres il se sentit déchiré par le « duel de l'intelligence contre le cœur. »

pour Lamartine et Chateaubriand, naguère délaissés ? On sent bien que les images, et même le dessin, sont impuissants à nous émouvoir s'ils n'expriment nos joies ou nos douleurs. Émouvoir, c'est à ce but que doivent tendre les poètes ; faire vibrer l'âme, voilà pour la poésie une source toujours nouvelle de manifestations variées à l'infini.

S'il fut jamais donné à un homme de prévoir l'avenir de la poésie, Lamartine, mieux que personne, était admirablement doué pour prophétiser en cette matière. Voici ce qu'il disait (1) : La poésie « ne sera plus lyrique dans le « sens où nous prenons ce mot : elle n'a pas assez de jeu- « nesse, de fraîcheur, de spontanéité d'impression pour « chanter comme au premier réveil de la pensée humaine. « Elle ne sera plus épique ; l'homme a trop vécu, trop ré- « fléchi pour se laisser amuser, intéresser par les longs « récits de l'épopée, et l'expérience a détruit sa foi aux « merveilles dont le poème épique enchantait sa crédulité. « Elle ne sera plus dramatique, parce que la scène de la « vie réelle a, dans nos temps de liberté et d'action poli- « tique, un intérêt plus pressant, plus réel et plus intime « que la scène du théâtre.... La poésie sera de la raison « chantée : voilà sa destinée pour longtemps ; elle sera « philosophique, religieuse, politique, sociale, comme les « époques que le genre humain va traverser ; *elle sera « intime surtout, personnelle, méditative et grave ;* non « plus un jeu de l'esprit, un caprice mélodieux de la pen- « sée légère et superficielle, mais l'écho profond, réel, « sincère, des plus hautes conceptions de l'intelligence, « des plus mystérieuses impressions de l'âme. » Et nous voyons que cette prédiction se vérifie. Que sont devenus l'épopée et le lyrisme exagéré des romantiques ? Quels sont les tragédies ou les fameux drames en vers qu'a pro-

---

(1) Lamartine : *Seconde préface des Méditations poétiques*, pages 62 et 63. Firmin Didot, MDCCCXLIX.

duits notre époque ?.... Quant à la poésie purement descriptive, on peut croire qu'elle sera bientôt abandonnée avec autant de dédain que les poèmes didactiques. Ce qui survit aux formes primitives et domine tous les procédés du savoir-faire, c'est le fond même de la poésie : les sentiments intimes et la raison chantée, qui relèvent de la même puissante inspiration.

LE CARDINAL MATHIEU

IMPRESSIONS & SOUVENIRS

Par M. le Docteur COUTENOT

MEMBRE TITULAIRE

(Séance publique du 11 juillet 1895)

N'est-ce point une prétention orgueilleuse d'oser parler du cardinal Mathieu ou de chercher à raviver sa mémoire en retraçant quelques épisodes de sa vie privée? Toucher un instant à cette figure historique, n'est-ce point toucher à l'histoire du diocèse de Besançon, à l'histoire de la Franche-Comté ?

Puis comment ajouter quelques mots à l'œuvre magistrale de Mgr Besson, dont la science historique et le style charmant ont su revêtir de tant d'élégance, d'attraits, de verve et de couleur la vie de Mgr Mathieu? Qui ne sait, du reste, que le neveu du cardinal, M. Condaminas, qu'une mort prématurée nous a ravi, a décrit les dernières heures du pontife avec le sentiment le plus religieux et le plus filial?

Toutefois, j'ai vu si souvent ce grand prélat, j'ai si souvent été témoin de la simplicité de ses manières et de la dignité de sa tenue ; j'ai rencontré si souvent ce visage demi-souriant, j'ai entendu si souvent ce langage ferme et

précis, cette voix affable et persuasive, que je n'ai pu imposer silence à mes souvenirs, et je viens retracer quelques-uns des faits, moins connus peut-être, mais à mon avis intéressants, de cette grande vie.

Comme médecin, la discrétion m'oblige à faire un choix, la mort même ne pouvant permettre de disposer d'une confidence; j'userai donc de ce que d'autres ont pu admirer avec moi, réservant les communications que je tenais de sa confiance. Sans toucher aux grands faits de la vie de cet homme glorieux, je dirai quelques traits les plus cachés de cette puissante figure qui restera dans notre histoire locale comme l'une des plus vénérées.

C'est du cardinal qu'on peut dire qu'il fut tout à tous pendant les quarante années de son archiépiscopat. Qui n'a pu l'aborder? Le prêtre, le soldat, la veuve, l'orphelin, l'affligé et l'infirme, tous les rangs, tous les âges se pressaient à ses réceptions. Qui, en l'abordant, ne s'est senti ému ou embarrassé? Qui, en le quittant, n'était consolé ou fortifié? Le pontife, l'administrateur, l'homme politique, le prince surtout et le père, se présentaient tour à tour; c'étaient les formes diverses de sa personnalité parfois séparées et distinctes, le plus souvent réunies.

Dans les rapports intimes c'était toujours le prince, d'une incomparable bienveillance avec les humbles et les timides, d'un abandon où l'on sentait quelque tendresse tempérée par une distinction et même une hauteur de sentiment qui éloignait toute familiarité. En l'abordant on se sentait à la fois sous l'influence d'une bonté qui attache et d'une autorité qui soutient. Une demande, un conseil, plus souvent la confidence d'un malheur, en un mot un quart d'heure d'entretien avec lui laissait une impression douce et consolante qui ne s'effaçait plus. Sa parole était presque toujours une promesse, et sa promesse devait s'accomplir.

Attaché à tout ce qui était de sa maison, et sa maison

était sa famille, il se montrait plein de bonté pour tous ceux qui en faisaient partie : en particulier pour les prêtres qu'une charité élevée avait fixés à sa table, pour sa maîtrise, pour ses domestiques, pour son médecin même, c'était un ami affable, un père indulgent jusqu'à la faiblesse ; au reste prompt par nature, mais réservé et fort par vertu. Grand dans les petites choses.

Tel était le cardinal.

Il ne nous appartient pas de dire ce qu'il fut comme homme politique, administrateur et pontife.

La voix éloquente du grand orateur que le cardinal avait désiré avoir pour historien fit entendre l'éloge de cette imposante mémoire au jour du service funèbre, et sa plume féconde a retracé dans une grande œuvre littéraire la vie de cet homme illustre, existence dans laquelle pas un jour n'est à négliger, où tout est exemple et vertu.

Témoin constant et confident de sa vie publique, Mgr Besson, son commensal dans les dernières années, nous offre cette âme sacerdotale rigoureuse, scrupuleuse pour tous les détails de la vie ecclésiastique, douée de délicatesse et de force, d'intrépidité et de réserve, de promptitude et de patience, de sévérité et de bienveillance, soumise au feu de l'épreuve, mais agissant quand même selon sa conscience, luttant pour l'Église, pour les saintes causes, malgré les calomnies et les injures du dehors.

L'énergie morale, la ténacité, la vaillance, étaient les traits caractéristiques du cardinal, et comme beaucoup d'hommes supérieurs, il avait foi en lui, il avait tout attiré à lui et réglait tout par lui-même ; l'amour de l'autorité, celui de la justice, malgré sa grande expérience des affaires, lui créaient des difficultés sans nombre ; ne sait-on pas que s'il eut des courtisans et des flatteurs, il eut aussi d'ardents adversaires ?

Tous ceux qui l'ont vu ou qui lui ont parlé, et ils sont innombrables, ont été frappés jusqu'à l'étonnement de la

profondeur de sa foi et de la simplicité de ses croyances. Quelle confiance dans le secours du ciel pendant les heures navrantes de la maladie de sa sœur ! que d'espérances, toujours renaissantes, au moindre signe qu'il voulait croire heureux !

Et pendant les jours vraiment agoniques qui ont terminé sa propre vie, quelle absence de toute crainte ! pas un gémissement, pas un regret, un calme intérieur, un recueillement, une union constante avec Dieu, malgré les anxiétés de la nature en détresse.

L'un des spectacles les plus touchants pour les rares personnes de son intimité, c'était l'affection dont il comblait les siens et tout particulièrement sa sœur Méline.

Quoique pourvu d'une nature où la force l'emporte sur la tendresse et malgré la multiplicité des affaires auxquelles on comprend difficilement qu'il pût suffire, il était doué d'une grande sensibilité de cœur et avait besoin de se confier, aussi recherchait-il des heures d'intimité ; il les trouvait sous le toit fraternel, dans les douceurs toujours si chères qu'il goûtait en compagnie de sa sœur.

Mlle Mathieu, l'unique et inséparable compagne de sa vie, ignorée du monde, vivant discrètement dans un coin retiré du palais, avait été placée près de lui par la sagesse providentielle pour être sa fidèle coopératrice.

Ceux qui ont connu Mlle Mathieu savent que chez elle un esprit élevé, ferme et précis, une pénétration tranquille, de la justesse et du bon sens, une éducation modèle et un caractère doux, modéré et particulièrement bon, charmaient en fixant la confiance.

C'est près de sa sœur que le cardinal allait secrètement dilater son cœur, mêler ses pensées, élaborer ses projets et se recueillir avec elle dans une commune union à Dieu. Témoin le plus fidèle et le plus constant de la vie de son frère, que de faits cachés dut-elle personnellement

connaître, et cette femme accomplie était à peine connue de quelques-uns. Aussi dirai-je avec le biographe de Monseigneur :

« Le vrai signe et l'excellence propre de cette perfection, « n'est-ce pas précisément d'être demeurée cachée, et la « silencieuse obscurité de cette vie n'est-elle pas pour le « monde un plus haut enseignement et le meilleur des « exemples? »

En 1864, Mlle Mathieu atteignait sa soixante-seizième année. Depuis très longtemps une affection chronique du larynx avait altéré sa voix, compromis sa respiration et l'avait condamnée au repos absolu. Ses sorties ou promenades étaient fort restreintes et ses rares visites étaient pour la maison de la Providence. Mlle Mathieu s'y rendait volontiers.

L'habitude de vivre près d'un malade ôte la clarté de la vue, il suffit d'un jour de bien-être, de quelques traits relevés du visage pour donner l'illusion d'une amélioration ou d'un retour à la santé. Les maladies lentes se voilent si bien que leurs progrès sont invisibles, même aux regards de ceux qui aiment.

Quelle que soit la lutte de la maladie et de la nature, quelle qu'en soit la durée, on conserve toujours l'invincible espoir d'une délivrance possible et l'on n'aperçoit point la longue série des déceptions qui vous attendent.

C'est ce qui arriva à l'entourage de Mlle Mathieu. On s'était fait à l'idée d'une infirmité n'exposant pas à perdre la vie ; on s'était habitué, depuis plusieurs années, à entendre, même pendant le sommeil, sa respiration rauque et sifflante, et l'on n'en prit souci que lorsqu'un accroissement subit mit la malade en danger. Le cardinal averti prend l'alarme, et une fois alarmé, ses craintes n'eurent plus de bornes.

Mlle Mathieu ne pouvait se mouvoir sans une suffocation et, la position horizontale étant impossible, c'est dans son

fauteuil qu'elle dut, désormais, passer le reste de ses jours et de ses nuits.

Dès ce moment, le cardinal ne quitte plus sa sœur; la chambre contiguë à la sienne devient sa chambre et son cabinet de travail; ses secrétaires y sont installés, il y tient son conseil, ce qui lui permet d'accourir près d'elle au moindre signe.

Outre les angoisses de suffocation, la malade était dévorée d'une de ces faims morbides (faim-valle, avec douleur déchirante de l'estomac) qui exigeait immédiatement une parcelle d'aliment. Le cardinal s'ingéniait à trouver les moyens pour calmer cette douleur, et on le rencontrait souvent à l'office, s'informant, ordonnant, préparant même ces aliments.

Jeté sur son lit à dix heures, l'oreille toujours tendue, Monseigneur se relevait à minuit, se rendait à sa chapelle privée, assez distante de sa chambre, y prenait la sainte Eucharistie et communiait sa sœur, ne la pensant point assez proche de la mort pour la lui donner en viatique.

Cependant il fut assez effrayé pour qu'une nuit il y joignit l'onction extrême.

Puis il y eut plusieurs jours d'accalmie, la respiration moins bruyante parut plus libre. Il en fallait moins pour que Monseigneur crût sa sœur sauvée.

Illusion trompeuse !

Tout l'appareil formidable des suffocations reparaît, et c'est avec les plus prochaines et les plus redoutables prévisions que s'ouvre la semaine sainte. Monseigneur ne quitte sa chère malade que pour suivre le plus rapidement les cérémonies de chaque jour. La nuit, il reste près d'elle.

Le jeudi saint, convaincu de l'inanité des secours humains, cet homme, dont la foi ne connaît aucun doute, n'hésite pas : l'accalmie précédente n'est-elle pas due à l'heureuse influence de l'extrême-onction? n'était-elle

point un retour à la santé? ce sacrement des malades peut encore la ranimer, il l'administre une seconde fois.

La consécration des huiles saintes est un rite annuel qui requiert toujours le ministère de l'évêque. Le cardinal ne croit pouvoir s'abstenir; il la célèbre avec cette promptitude qui lui est au reste habituelle, et toujours confiant dans la vertu surnaturelle du sacrement qu'il tient en ses mains, il reçoit chaque dix minutes un courrier qui vient l'instruire à l'autel de l'état de sa sœur.

A la chute du jour, la malade semble entrer dans la période agonique; ici se place une de ces scènes merveilleuses, incomparables, dont le souvenir ne peut qu'être un sujet d'émotion pour ceux qui y ont assisté.

Toutes les personnes de l'archevêché, de nombreux assistants étaient réunis près de la malade plongée dans une demi-torpeur. Le cardinal la réveille et cherche à en obtenir quelques mots. Il lui fait alors à haute voix le tableau le plus poétique et le plus inspiré des joies et des récompenses du ciel dont il lui ouvre les portes, puis, retraçant toutes les périodes de la vie de sa chère sœur depuis son enfance jusqu'à ce jour, il lui rappelle tous les actes principaux de sa longue existence, surtout ceux qui appartiennent au temps de leur vie commune.

Mais s'il lui reste quelques imperfections qui retardent son départ pour la gloire promise, elle doit les regretter et en demander pardon à Dieu et aux hommes. Chaque assistant, religieux, domestiques, son médecin même, sont successivement invités à s'agenouiller près d'elle pour y recevoir ses regrets d'avoir pu les contrister par quelques vivacités, injustices ou manques de bonté, pour être pardonnée et pardonner à son tour, puis chacun devait l'embrasser en signe d'adieu.

On chercha, mais en vain, à abréger cette scène si longue, si émouvante; mais le cardinal croit ne plus avoir qu'un peu de temps, et il a encore tant de choses à lui dire!

Comme elle ne peut plus lui répondre, c'est le moment de lui faire ses recommandations personnelles : « ....Au ciel on se reconnaît. Qui allez-vous voir et retrouver, ma chère sœur ? c'est notre père vénéré, ce chef de famille, si rempli d'affection et de sollicitude pour ses enfants, qui a tant souffert pour nous et auquel nous devons tant.

« C'est notre mère; quel baume d'en parler ! quel respect de son souvenir, quel bonheur de la revoir ! N'est-elle point pour nous une sainte que nous invoquions ensemble dans les périls ? C'est à ses premières leçons que je dois ma vocation.

« Ce sont nos six tantes bénies, vouées au célibat, pour secourir notre père et notre mère mis en détresse par les malheurs du temps; filles de dévouement, d'abnégation qui ont mérité le bienfait d'une saine et sainte vieillesse. Vous allez revoir tous ceux que nous avons aimés ensemble; vous allez vous jeter dans leurs bras, et leur apporter dans ce lieu de gloire tout ce que nos deux cœurs renferment d'amour, sans oublier nos deux petits frères jumeaux que Dieu a appelés à lui à leur entrée dans la vie et qui ont eu le bonheur de le posséder dès l'aurore. Que de fois nous les avons invoqués dans leur angélique innocence.... »

C'en était trop; la malade perdit ses dernières forces et tomba dans un coma, sorte de léthargie finale. Cependant, dans la matinée du samedi saint, il y eut un semblant de mieux; elle entr'ouvrit les yeux. Monseigneur se persuade qu'elle l'entend, il croit surprendre des signes. Il lui parle de nouveau, la fait transporter dans la chambre voisine, où un autel provisoire lui servait à célébrer la messe; la vie n'est plus qu'un souffle imperceptible, qui cependant se prolonge jusqu'au matin du dimanche.

Le jour de Pâques fut pour le cardinal un jour de douleur. Il perdait cette sœur tant chérie, comme il le disait, sa seconde mère; mais cet homme, d'une trempe si parti-

culière, devant cette séparation eut le stoïque courage de s'élever au-dessus de sa douleur et, grâce à sa foi prodigieuse, d'accueillir ce renoncement sublime et cet héroïque sacrifice du cœur. Aucune plainte. Il pleura sa sœur, il la pleura sans larmes.

Il l'ensevelit, la fait transporter dans la salle synodale, où elle est exposée, il en prend la garde jusqu'au surlendemain; il fait lui-même la levée du corps, et, quand la bière va franchir le seuil de son palais, il se retourne et dépose un dernier baiser sur le cercueil de cette sœur bien-aimée.

Le caveau des religieuses de l'hôpital reçut les restes de Mlle Mathieu; Monseigneur y avait déjà déposé ceux de sa mère, plus tard il lui confiera ceux de son frère l'amiral et nous y déposâmes un jour nous-même une partie de son corps.

Les jours anniversaires de la mort de sa mère, de sa sœur et de son frère, le cardinal n'a jamais manqué de se rendre dès l'aube du jour à cette chapelle funéraire, d'y célébrer la messe, et ne se retirait qu'après s'être agenouillé et avoir déposé un baiser sur le regard du sépulcre qui renferme les restes de ces êtres inoubliés.

Dix ans se sont écoulés. Le cardinal est resté seul dans son palais; cette solitude lui a été dure pendant les jours où l'orage grondait sur nos têtes. Un jour vint pour lui où il dut penser à la mort.

Son vieux serviteur Éléosype veillait sur les soins du corps, mais son autorité était trop souvent contestée, quand elle n'était pas vivement repoussée.

Bien âgé, approchant de quatre-vingts ans, bien fatigué, Monseigneur gravissait plus lentement les marches de l'autel où, auparavant, il entraînait à sa suite tous ses prêtres assistants; la respiration plus courte alourdissait ses pas.

La longévité était un privilège dans la famille Mathieu. Son père était mort à plus de quatre-vingts ans, sa mère à soixante-seize, sa sœur Méline au même âge, son frère l'amiral, d'une constitution toute différente, s'était éteint à Paris, dans ses bras, en 1870, dans sa quatre-vingt-quatrième année; ses six tantes moururent octogénaires et nonagénaires, et lui-même aurait atteint cette limite, s'il eût su apporter à sa santé quelque ménagement.

De haute taille, de robuste constitution, mais avec une tendance à l'obésité, la santé du cardinal n'avait failli que par accidents, dus la plupart à la vivacité de ses mouvements. Ce sont des chutes, des blessures aux jambes, pour le traitement desquelles on obtient trop imparfaitement quelque peu d'obéissance, mais son impatience et la passion de ses travaux lui créeront une infirmité dont il ne prendra point souci.

En août 1874, au séminaire de Vesoul, il fait une chute, se luxe l'épaule droite ; la réduction exige une immobilité du bras, il la promet, mais rassuré sur la non-gravité de l'accident, il n'observe plus la prescription. Ce qui l'occupait davantage était une douleur du genou, celui de la génuflexion, qui pouvait l'arrêter un moment.

Ses habitudes, dans la vie de tous les jours, étaient aussi régulières que le lui permettaient ses voyages et ses prodigieux travaux.

D'un grand appétit, il mangeait beaucoup et très rapidement, non des mets de choix, mais de ceux qui le nourrissaient vite. Jusqu'à la fin de sa vie il fut d'une sobriété rare pour le boire; jamais de café, de liqueur, et même pas de vin pur.

Le dîner était sa seule récréation, qui ne dépassait pas la demi-heure ; le travail était repris immédiatement après. Il céda à la fin, difficilement, au conseil d'une courte promenade.

Il avait le culte de l'heure; une montre à droite, une

montre à gauche de sa personne servaient son exactitude.

Couché à neuf heures, il était levé à cinq heures. Par un don providentiel, comme il le disait, la tête sur l'oreiller, toute pensée, préoccupation ou inquiétude du jour disparaissaient pour faire place à un sommeil réparateur.

Cependant les années s'étaient appesanties sur lui, en vain elles avaient blanchi et dépouillé sa tête, elles ne l'avaient point courbée. On s'inquiétait néanmoins autour de lui, ses vicaires généraux, ses commensaux le prient de ménager ses forces et de compter davantage avec une santé que l'âge rendait plus incertaine. On remarquait de la gêne respiratoire en marchant, surtout en montant; l'abdomen trop développé comprimait la poitrine déjà constitutionnellement petite, la circulation en était manifestement influencée, ce que traduisaient la coloration de la face et la bouffissure fréquente des yeux et des lèvres, mais son activité nerveuse triomphait de tous ces obstacles. Il convenait cependant ressentir une faiblesse douloureuse des membres qui n'était pour lui que la conséquence de ses chutes et de ses plaies.

Se trouvant obligé de se rendre à Luxeuil, il proposa lui-même de profiter de ce séjour pour faire usage des eaux minérales. Il s'y rendit le 1er juin 1875.

Le médecin-inspecteur, M. Delacroix, voulut lui-même lui appliquer les douches; mais à quelques jours de là, il se plaignait dans une lettre d'être forcé de suivre les exigences de Son Éminence qui, d'autorité, désirait hâter, par l'intensité des applications, la fin d'un traitement pour lequel il avait fixé une durée.

Monseigneur, s'étant trouvé d'abord très bien, crut pouvoir s'affranchir en outre du régime et de la conduite de vie obligatoire pour une cure minérale; au lieu du repos nécessaire, il ne cessa ni travail, ni offices, cérémonies ou processions. Les recommandations de l'inspecteur, peut-être trop timidement données, ne pouvaient l'arrêter,

quand un accident imprévu vint changer la face des choses, jusque-là très heureuse.

Le 13 juin, la température, qui était d'abord très chaude, tomba brusquement. Monseigneur eut un refroidissement, fut pris d'un rhume de cerveau intense qui descendit dans la poitrine, et cette bronchite muqueuse, se généralisant, devint rapidement suffocante. Il voulut quand même monter une fois en chaire, mais c'était pour frapper douloureusement l'assistance par les efforts de sa parole fatiguée et éteinte et par l'altération de ses traits.

La nuit suivante, l'oppression fut telle que l'inquiétude que l'on avait sur son compte au séminaire se changea en une véritable terreur.

Il comprit le danger et, profitant d'un moment d'accalmie, il reprit le chemin de Besançon, où il arriva le 22 juin.

Monseigneur s'était rendu à Luxeuil sans maladie, il nous revint avec une maladie de cœur.

Le refroidissement, la bronchite, l'oppression, les efforts respiratoires et enfin les suffocations qui en furent la suite, dans une poitrine aussi exiguë, firent violence au cœur. Ses fibres, déjà affaiblies par l'âge, ne purent résister à une pareille tension, le ressort une fois détendu ne pouvait se relever, les orifices s'élargirent, et n'étant plus qu'un organe forcé, le cœur ne fonctionnait plus qu'à demi et péniblement.

Cette lésion ne connaît ni remède ni palliatif, la vie n'est plus, du premier au dernier jour, qu'un état agonique progressant.

Deux médecins se joignirent au médecin de Monseigneur. Pour la première fois, peut-être par impossibilité de résister, il se soumit aux prescriptions. Il voulut connaître la gravité du mal, elle ne lui fut point cachée, il ne s'en émut aucunement et voulut reprendre une partie de ses travaux d'intérieur, compatible avec l'obéissance promise, mais c'était pour peu de jours.

Cette merveilleuse existence touche à son terme. Si cette longue vie n'a été pour tout son diocèse qu'un exemple constant, il va, par la leçon suprême de ses derniers jours, lui montrer comment on meurt paisible et résigné.

Les symptômes s'aggravent rapidement; ne pouvant rester sur le lit, il occupe un fauteuil, le corps courbé en avant, la face bouffie aux traits décomposés, la respiration courte, entrecoupée, haletante, tout le corps déformé par une infiltration hydropique, sa parole est entrecoupée, souvent inintelligible. Accablé par le besoin de sommeil et réveillé en sursaut, il lutte alternativement contre la suffocation et contre la torpeur, mais ni plainte ni gémissement.

Chaque matin, porté plutôt que soutenu par l'un de ses prêtres, il se rend à sa chapelle, où il célèbre la messe jusqu'à l'avant-veille de sa mort.

Il se présente encore à table pour présider le repas des siens, reçoit son courrier, le dépouille lui-même. Il arriva une fois, qu'étant plongé dans un sommeil léthargique, on crut pouvoir prendre connaissance de certains plis urgents; à son réveil en sursaut, il s'en aperçoit, s'en étonne, et avertit que sa succession n'étant point ouverte, on n'ait désormais à toucher à sa correspondance. Il dicte à ses secrétaires, et sa main défaillante signe jusqu'à la fin.

Le 30 juin, l'inquiétude était extrême au palais; s'en aperçut-il? Jusqu'à ce jour, aucune question sur la nature de sa maladie n'avait été faite par Monseigneur à son médecin; ce jour-là, il le questionne. « Mon cher docteur, quelle est ma maladie? Je sais qu'elle est mortelle. » Il lui est répondu qu'il a une maladie siégeant au cœur. « La fin est-elle proche? — Peut-être, Monseigneur. — Bien, merci, je suis prêt. » Après ce si rapide interrogatoire, M. Perrin, son confesseur, est appelé. Dans l'après-midi, par un réveil surprenant de toutes ses facultés, il reçoit les derniers

sacrements, puis debout, un cierge à la main, devant une assistance nombreuse, arrivée de tous côtés, il fait sa profession de foi, pardonne et demande pardon, bénit tous les assistants et, soutenu sous les bras, reconduit jusqu'au dehors le saint viatique en récitant le *Nunc dimittis*. Spectacle aussi émouvant que grandiose de voir ce mourant, revêtu de ses insignes pontificaux, tenu debout, prononcer à haute voix, comme un éternel adieu, ce cantique du départ; spectacle digne d'inspirer le pinceau d'un Léonard de Vinci!

Les jours qui suivent ne sont plus qu'une lente agonie; néanmoins il peut recevoir S. A. R. le duc d'Aumale, il le retient même en une conversation prolongée, mais sans cesse interrompue par des menaces de suffocation ou de défaillance. Il revoit avec satisfaction Mgr Rivet, de Dijon, cet ami de trente-sept ans, Mgr Caverot, puis sa famille.

Le 9 juillet, à six heures du matin, il était plongé depuis la veille dans un coma profond, quand la respiration devint courte et rare, un léger soupir se fit entendre, suivi du silence éternel. Son âme s'échappa comme un souffle léger pour remonter à Dieu à l'heure même où, chaque matin, depuis cinquante ans, il montait à l'autel.

On dit les mémoires oublieuses; cependant les mois et les ans écoulés n'ont pas atténué l'amertume de ce deuil. Le jour de ses triomphantes obsèques « le cœur de la cité a battu sous les voûtes de l'édifice religieux.... Les larmes ont coulé silencieusement dans les foyers (1). »

Il nous restait, à nous, l'amère consolation de l'avoir veillé, d'avoir assisté à ses heures suprêmes, et d'avoir eu son sourire d'adieu.

---

(1) Mgr Besson.

L'ÉGLISE

ET

LES MONUMENTS DE L'ABBAYE CISTERCIENNE D'ACEY

(JURA)

Par M. Jules GAUTHIER

MEMBRE RÉSIDANT

(Séance du 19 décembre 1896)

I.

Sur la rive gauche de l'Ognon, à distance presque égale des châteaux forts de Pesmes et de Marnay, une colonie cistercienne sortie de Cherlieu, près de Jussey, fut appelée en 1134 pour fonder une nouvelle abbaye. L'emplacement choisi était un promontoire désert, complètement isolé au nord par la rivière poissonneuse qui baignait sa base et des prairies marécageuses, au sud par de vastes forêts rattachées au massif montagneux de la Serre, inhabité et impénétrable. Quoiqu'un chemin fort ancien venant de Besançon par Jallerange, Pagney, Vitreux, Ougney, côtoyât, pour gagner Montrambert et Dammartin, les terres où allait s'élever le nouveau cloître, celles-ci, masquées d'un côté par l'ombre des bois de Vaudenay, protégées de l'autre par des eaux profondes, réalisaient l'idéal d'une fondation monastique (1). Au XIIe siècle, les *fundi* de l'épo-

(1) « Multum amœnitatis habet locus ille Aceyi, propter eminentem

que romaine, distribués aux temps mérovingiens entre les chefs burgondes, fractionnés et réduits au temps de Charlemagne et de ses successeurs, avaient été absorbés soit par la création de nouveaux apanages féodaux, soit par des distributions princières aux monastères et aux chapitres. Sur le point même où devait s'élever l'abbaye d'Acey, dont le nom *Accium* avait été emprunté à l'osier des marais voisins, sauf à être remplacé plus tard par le vocable *Accinctum*, représentant ingénieusement le site que nous venons de décrire, se rejoignaient les domaines des deux cathédrales de Saint-Étienne et de Saint-Jean de Besançon et des deux abbayes bénédictines de Saint-Oyan de Joux et de Baume-les-Messieurs. Toutes les bonnes volontés se groupèrent spontanément pour abandonner aux fils du grand abbé de Clairvaux, alors arbitre incontesté des rois et des papes, un large territoire. L'archevêque de Besançon et ses chanoines, le comte de Bourgogne Rainaud III et ses grands barons, l'abbé de Saint-Oyan, une foule de chevaliers et de clercs s'empressèrent d'abandonner aux bernardins leurs champs, leurs forêts, leurs pêcheries, pour assurer à la fois leur vie et leur dépendance, et faciliter leurs entreprises agricoles. Dans une région représentant huit lieues de long sur trois à quatre de large, l'abbé d'Acey se trouva, presque au jour de son arrivée, nanti d'un terroir assez considérable pour y créer, à bref délai, huit centres de culture importants, autour de granges

---

situm, è quo facile pascuntur undequaque oculi, tam per planitiem pratorum quæ latissima et fertilissima est, quamque alluit famosi nominis fluvius, dictus l'Oignon, quam per copiosam castrorum, pagorumve multitudinem perspectivamque mirabilem et jucundam visu.

Insignia hujus abbatiæ sunt aquila expansa nigra, rostro a dextris verso, in campo aureo, cum mitrâ et baculo pastorali, mantili illi appenso....

Dedicatio ecclesiæ Accincti celebratur quolibet anno die 23ª mensis aprilis, in cujus ecclesiâ sunt decem altaria. »

(Notes inédites du P. André de Saint-Nicolas, tirées de sa *Décade historique* sur la Franche-Comté, vers 1712.)

que des groupes de profès, de novices ou d'ouvriers allaient construire et exploiter. Mais l'œuvre capitale dont les colons venus de Cherlieu s'occupèrent avec une activité prodigieuse, en bénéficiant du courant irrésistible qui leur prodiguait toutes les ressources, hommes, argent, matériaux, fut naturellement la construction d'un monastère et d'une église dignes, par leurs dimensions monumentales, du zèle qui les animait et des espérances qu'on mettait en eux. Je ne referai point ici le tableau, si attrayant cependant, de ces chantiers ouverts à la fois sur tous les points de l'ancienne Bourgogne, bientôt de toute la France et de l'Europe entière, par les cisterciens secondés des mêmes foules enthousiastes que saint Bernard entraînera bientôt sur les chemins de la Palestine. Même en limitant l'horizon à l'espace compris entre les cimes des Vosges et celles du Jura, nous compterions, s'élevant à la fois, treize grandes abbayes d'hommes, quatre de femmes, couvrant notre sol d'une blanche ceinture d'églises.

Acey, dont les religieux étaient devenus assez nombreux pour suffire à toutes les tâches et même pour envoyer jusqu'en Hongrie un essaim de profès pour y coloniser à leur tour, trouva assez d'élan dans son propre personnel, assez de secours dans les chefs d'un ordre qui effaçait les glorieux souvenirs du Mont-Cassin et de Cluny, assez d'appui dans les populations riveraines, pour amener à bien, dans le siècle même qui l'avait fondée, la consolidation de son œuvre. Un grand bienfaiteur dont la main fut aussi large pour verser des subsides que forte pour aplanir les difficultés et grouper les bons vouloirs, le comte Raynaud III, eut dans ce résultat une part décisive dont le souvenir dura aussi longtemps que sa statue placée au-dessus de la porte de l'église abbatiale, au pied de laquelle, il y a deux cents ans, on lisait encore cette inscription en lettres capitales du XIIIe siècle : RAYNALDVS COMES BVRGVNDIE ANNO M C XXXVIII FVNDAVIT CENOBIVM ACCINCTI.

Les bienfaits de Rainaud furent continués par sa fille Béatrix et par son gendre Frédéric Barberousse, qui se déclara le protecteur d'Acey, et confirma en 1156 tous ses privilèges. Mais vint la lutte de la Papauté et de l'Empire, le schisme dans lequel l'épiscopat, peuplé de créatures impériales, entraîna les ambitieux et les faibles. A ce courant, qui détermina bien des défaillances, les cisterciens résistèrent avec un courage étonnant; persécutés, bannis par Frédéric, spoliés par les fils de ceux-là mêmes qui les avaient dotés naguère, les moines d'Acey, de Bellevaux, de Clairefontaine et bien d'autres virent leur liberté menacée, leurs granges et leurs monastères dévastés et pillés, la construction de leurs églises et l'achèvement de leurs cloîtres interrompus et compromis. Mais quand l'apaisement vint, quand la papauté triompha de toutes les discordes, une recrudescence de libéralités et de faveurs indemnisa les abbayes franc-comtoises des injures supportées pour la bonne cause (1). La seconde moitié du XIIe siècle avait vu s'élever dans l'enceinte d'Acey, outre le sanctuaire et une partie du transept de l'église, les allées du cloître et tous les lieux réguliers disposés sur leurs flancs, un moulin que faisaient mouvoir les eaux de l'Ognon, des étables et des greniers disposés dans une basse-cour, une maison des hôtes et une petite chapelle flanquant la porterie. L'église, de proportion grandiose, dont le chevet prenait jour à l'est et dont le transept s'appuyait vers la gauche à l'allée méridionale du cloître, n'attendait plus que le complément de sa triple nef; le XIIIe siècle acheva le monumental vaisseau et le porche, grâce aux dons de Marguerite de Blois, veuve

(1) Voir le détail des dons et de leur confirmation par les papes et les souverains dans le Cartulaire original d'Acey conservé à la Bibliothèque nationale (fonds latin, n° 5683) et dans le chartrier de l'abbaye, conservé pour les 4/5 aux Archives du Jura, pour 1/5 aux Archives de la Haute-Saône, formant environ quatre-vingts cartons volumineux de pièces originales des XIIe-XVIIIe siècles.

d'Othon de Méranie, et de Jean de Chalon l'Antique, devenu en fait comte de Bourgogne. La dédicace de l'église, vouée comme toutes les églises de Cîteaux au patronage de Notre-Dame, eut lieu vers 1260, le 21 d'avril. A défaut d'un texte précis, constatons que dès cette époque les nobles du voisinage choisissent leur sépulture dans le chapitre ou à côté du maître-autel, et que jusqu'au XVIe siècle cette clientèle funéraire contribua grandement au décor et à l'embellissement d'un édifice dont les statuts primitifs des bernardins avaient banni le luxe des sculptures, des peintures et des vitraux. Moins heureuse que Cherlieu sa mère, que la Charité ou Mont-Sainte-Marie, ses sœurs, où nos comtes ou la maison princière des Chalon-Arlay avaient marqué leur sépulture, Acey, qui ne devait pas moins à leurs largesses, fut la nécropole préférée des Arguel, des Pesmes, des Corcondray, des Montmirey et surtout de la maison de Rye, dont le château voisin, Balançon, le protégeait du côté de l'ouest contre les incursions du dehors. Les tombeaux des de Rye occupaient dans le chœur, entre le maître-autel et un second autel où chaque jour on célébrait pour leurs âmes une messe basse, une place d'honneur qui ne leur fut jamais disputée. J'ai publié naguère toutes les épitaphes de l'église d'Acey dans mes inscriptions des abbayes cisterciennes (1), je n'y reviendrai point, me bornant à joindre à cette étude le dessin inédit de la

(1) *Les Inscriptions cisterciennes de Franche-Comté*, dans le *Bulletin de l'Académie* de Besançon, 1882, p 280-341. — J'ajouterai comme supplément à cette série la tombe d'Étienne Patouillet, doyen de Dole, abbé d'Acey, nommé par bref apostolique, mort à Salins, le 7 janvier 1696, avant d'avoir pris possession de son bénéfice. « [*Hic requiescit*] *Stephanvs Patouillet pbr . abbas . d'Acey . a br .* [*eve*] *apostolico . nominatvs ecclesiæ . Dolanæ . B. Mariæ Virginis . decanvs .* [*Salinis*] *Domi . svæ . Febri* [*defunc*]*tvs ecclesiasticis sacris . rite . mvnitvs Christianam . cœlo . animam* [*trans*]*misit . VII . idvs . janvarias . anno . salvtis . MDCXCVI . ætatis svæ . LXII mortales hic . exvuias* [*deponi*] *volvit . ad . secvndvm Christi . adventum.* »

(Dalle haute de 1 mètre 10, large de 80 cent. (*Musée de Salins*).

dalle armoriée qui recouvrait le cœur de Louis de Rye évêque de Genève (15 -1550) (enseveli dans sa chapelle de Thervay, près de Balançon, dont il venait d'embellir le château), et deux textes épigraphiques inédits (1). En 1477, l'abbaye d'Acey, que les Grandes Compagnies installées à Étrabonne ont visitée au XIVe siècle, fut complètement dépouillée par les soldats de Louis XI, qui emmenèrent prisonnier à Gray l'abbé Jacques de Balerne, dont la rançon fut payée par la vente du château de Morogne (2). La désolation fut portée à son comble par les événements lugubres qui succédèrent à la prise de Dole et à son sac par les francs-archers de Charles d'Amboise, essayant vainement d'écraser la fidélité comtoise en pulvérisant sa capitale. Quand Louis XI mourut et que Charles VIII lui succéda sans hériter de ses rancunes, les religieux d'Acey, pris sous la protection du nouveau roi, s'appliquèrent à réparer leurs ruines. Ils n'y parvinrent qu'après de longues années, et plusieurs abbés s'épuisèrent à cette tâche, que favorisèrent les bienfaits de Marguerite d'Autriche. Pierre de la Michodière de Louhans et Laurent Puget de Rancey, après avoir rétabli l'ordre dans les domaines, reconstruit les métairies, restauré l'église et les bâtiments claustraux, entreprirent d'embellir le chœur et les chapelles d'un décor complet de statues, de groupes et de bas-reliefs de pierre polychrome, qui diminueraient l'austérité d'un édifice dont les proportions et les lignes majestueuses constituaient toute la beauté.

C'était le temps où la Renaissance, débordant de sève, introduisait dans les contrées les plus rebelles la radieuse

---

(1) Louis de Rye mourut le 25 août 1550. J'emprunte sa tombe aux recueils de Gaignières (fonds fr. 20890, p. 73) et de Clairambault (n° 942, fol. 207 v°) conservés à la Bibliothèque nationale.

(2) Je possède, dans des papiers de famille, l'original de cette vente du château de Morogne, faite le 28 juillet 1477 à Pierre Despotots, de Besançon.

floraison de l'art. A nos portes, la délicieuse église de Brou s'achevait à la voix de l'archiduchesse Marguerite pour y faire éclore le féerique assemblage de toutes les merveilles de l'architecture, de la peinture sur verre et de la sculpture la plus raffinée; ses chantiers avaient réuni les plus habiles artistes des Flandres et de l'Italie. Des ateliers de Bresse, clos quand la tante de Charles Quint, morte trop tôt pour ceux dont elle était la douce gouvernante, fut allée dormir son dernier sommeil sous les marbres ciselés par Colombe et Conrad Meyt, nombre de peintres et de sculpteurs se rabattirent sur la Franche-Comté, appelés par les Chalon, les Carondelet, les de Rye. Ce fut peut-être à l'un de ces derniers, non des meilleurs, ou à quelque tailleur d'images employé aux travaux des églises de Dole ou de Gray, que Pierre de la Michodière (1505-1525) et Laurent de Rancey (1526-1545) commandèrent les reliefs et les statuettes en pierre coloriée qui peuplèrent et animèrent jusqu'en 1790 le sanctuaire et les autels de l'abbaye. Complétées par les libéralités de Louis de Rye (1545-1550), à la fois évêque détrôné de Genève, abbé de Saint-Claude et d'Acey, respectées en partie par les aventuriers lorrains de Tremblecourt et les protestants de l'armée de Henri IV, qui de mars à août 1595 violèrent les sépultures de la maison de Rye, profanèrent l'église, pillèrent le trésor et les celliers (1), ces figures contemporaines de Charles Quint peuplèrent seules, de 1636 à 1643, la solitude des cloîtres incendiés par les coureurs franco-suédois de la guerre de

(1) Une inscription jusqu'ici inédite, placée dans le chœur d'Acey, rappelait sommairement les ravages des hérétiques de 1595 et la réconciliation de l'église par le suffragant de Besançon, Guillaume Simonin, en 1604. « *Anno Domini 1604 22ª et 23ª mensis maii, id est diebus sabbathi et dominicæ ante Rogationes, ad instantiam admodum reverendi et illustris domini Francisci de Rye, hujus monasterii commendatarii abbatis et supremi decani Bisuntinensis ecclesiæ, reverendus dominus Guillelmus Simonin, archiepiscopus Corinthiensis, illustrissimi reverendi in Christo patris domini Ferdinandi de*

Trente ans. La paix revint et les rares survivants de la plus désastreuse des époques regagnèrent leurs foyers désolés. L'abbé commendataire et ses religieux, réduits à six ou huit, qui représentaient faiblement la ferveur des anciens jours, venaient à peine de fermer les brèches et de remplacer toitures et charpentes, que le 24 avril 1683, un incendie presque général anéantissait une grande partie du monastère : réfectoire, dortoir, chapitre, s'écroulaient avec le cloître, la toiture des nefs brûlait et s'effondrait en grande partie, préparant la chute prochaine de la façade et du porche, outre les voûtes des quatre premières travées du vaisseau principal. Les revenus de terres jadis si fécondes, qu'on venait à peine de remettre en culture après un long abandon, étaient insuffisants pour parer au désastre ; le temps n'était plus aux quêtes abondantes, la décadence des ordres religieux, mais en particulier des bernardins, s'accentuait d'une façon lamentable ; néanmoins la reconstruction du monastère fut décidée. Depuis 1664, le partage des bâtiments et des revenus en deux menses, l'une abbatiale, l'autre monacale, avait séparé des patrimoines et des intérêts jadis solidaires ; ils se groupèrent une fois encore. La vente de plusieurs centaines d'arpents de bois procura les ressources nécessaires ; en 1746, un nouveau cloître entouré de bâtiments à la moderne avait remplacé tous les logis consumés par l'incendie de 1683. Il ne restait plus du passé, outre l'église, qu'un cellier du XIIIe siècle (dont les quatre fenêtres romanes se voient encore dans la basse-cour, regardant le couchant),

---

Longvy dicti de Rye, archiepiscopi Bisuntinensis ecclesiæ sacrique Romani Imperii principis suffraganeus, hanc ecclesiam hæreticorum atque impiorum hominum spurcitiis pollutam una cum cœmeterio et claustris reconciliavit et omnibus fidelibus christianis prædictis diebus hanc eclesiam in perpetuum vel novem altaria aut unum eorum a se iisdem diebus consecrata visitantibus pro singulo quoque anno quadraginta dies de vera indulgentia in forma ecclesiæ concessit. »

(Ms. Dunand, XXX, 567, *Bibl. Besançon.*)

que le quartier abbatial, bâti vers 1720 au voisinage du moulin, enfin que l'ancien quartier abbatial dit de Rochefort, bâti par Aimé de Rochefort, qui fut abbé de 1372 à 1399 et dont quelques vestiges jalonnent encore l'emplacement. Le cloître neuf s'était élevé presque exactement sur les fondations de l'ancien ; on avait même réduit quelque peu les proportions du chapitre, du réfectoire et des autres lieux réguliers, vu le nombre très restreint des profès et des novices d'une communauté dont la piété intermittente n'édifiait plus guère les alentours. Quant à l'église, on décida de ne relever ni le porche ni les quatre travées effondrées après l'incendie. Les architectes Antoine-Louis Attiret, de Dole, inspecteur des travaux, et Jean-Charles Colombot, auteur des plans, convinrent avec l'abbé Philippe de Saint-André-Marnay et ses religieux, de supprimer au contraire les collatéraux jusqu'à la quatrième travée, et de fermer à cette hauteur par un nouveau mur de façade l'église réduite en plan à la forme d'une croix à branches égales. Cette mutilation, déclarée nécessaire, s'accomplit à Acey, comme on l'avait naguère accomplie dans les abbayes de Bithaine, de la Grâce-Dieu et d'autres encore ; un pignon s'éleva, surmonté d'un fronton triangulaire, percé d'une porte à cintre surbaissé surmontée d'un œil-de-bœuf. Un petit clocher reprit sa place à l'intersection des croisées, complétant la réparation de l'édifice, dont de belles boiseries de chêne revêtirent le chœur, tandis qu'une grille en fer forgé sépara à la hauteur de la première travée voisine du transept le chœur des trois nefs.

Accomplie par l'ancien régime, cette demi-destruction a semblé aux démolisseurs de 1793 une punition suffisante pour la domination exercée durant près de sept siècles sur sept à huit lieues carrées des rives de l'Ognon par les moines cisterciens d'Acey. Avant que quelques spéculateurs se fussent partagé, aux enchères des biens nationaux, les bâ-

timents, les forêts et les fermes de l'abbaye, les paysans des villages voisins, anciens sujets ou métayers des moines, étaient venus charger à vil prix, d'ornements, de boiseries ou de statues, d'énormes voitures qui ont disséminé dans la contrée ce que le monastère possédait de mobilier intéressant. Depuis, sauvés grâce à leur isolement, les cloîtres d'Acey, sécularisés durant trente-huit ans, eurent cette bonne fortune d'être achetés en 1829 par l'abbé Bardenet, qui y établit un pensionnat de jeunes filles, rachetés en 1854 par les bénédictins, qui essayèrent un établissement éphémère, enfin de rentrer, en 1866, entre les mains des Pères Trappistes de la réforme de l'abbé de Rancé, qui y ont fait revivre la règle et les pieuses et charitables traditions de l'ordre de Cîteaux.

II.

Cîteaux et Clairvaux, les deux foyers d'un ordre célèbre qui « du Tibre au Volga, du Mançanarez à la Baltique, » répandit en vingt-cinq ans plus de 60,000 religieux, ont créé au XIIe siècle un type spécial d'architecture monastique. Sur l'un ou l'autre de ces monastères fameux dont les dispositions architectoniques se pliaient aux exigences d'une règle qui reste un véritable chef-d'œuvre de conception, se sont modelés avec une fidélité invariable les plans des abbayes nouvelles créées d'année en année et de proche en proche. Au comté de Bourgogne, la première qui s'élève, Cherlieu, emprunte à Clairvaux et dans ses moindres détails, quoique avec une ampleur un peu moindre, le tracé de son église à chevet semi-circulaire, entouré de chapelles carrées ouvertes sur la précinction du chœur, mais rejette sur le flanc gauche de l'édifice plus ensoleillé les lieux réguliers disposés méthodiquement comme à Clairvaux.

Acey, quoique fille de Cherlieu, emprunte au contraire le plan de Cîteaux, d'où venaient sans doute ses premiers religieux ; ici encore, les nécessités de l'emplacement choisi font bâtir comme à Cherlieu, sur le flanc gauche de l'édifice, le cloître et ses dépendances. De même qu'à Cîteaux l'église aura trois nefs, se terminera par une abside carrée, et de chaque côté de cette abside quatre chapelles se répartiront deux par deux, ouvrant sur le transept et s'éclairant à l'orient.

Longue de 76 mètres outre le porche et y compris l'abside, large de 32 mètres au transept, l'église Notre-Dame d'Acey compte trois nefs, celle du milieu mesurant 9 mètres de largeur hors œuvre, les collatéraux 5 mètres seulement. Les nefs comprennent huit travées, communiquant entre elles par seize arcades en tiers-point hautes de 10 mètres, la hauteur des voûtes en croisées d'ogives atteint 20 mètres dans le chœur, le transept et la grande nef ; dans les collatéraux et les chapelles, ainsi que dans l'abside, 11 mètres. Voilà, en y ajoutant un porche aussi large que les trois nefs réunies, mais profond seulement de 5 mètres, soit l'épaisseur d'une travée, les grandes lignes de l'édifice, que complète au dehors, posé sur le carré du transept, un petit clocher en charpente abritant une sonnerie de quatre cloches qu'on dut renouveler à mainte reprise. Les gros murs de l'édifice atteignent en moyenne 80 à 90 centimètres d'épaisseur, consolidés de travée en travée, au dedans par des piliers et des faisceaux de colonnettes, au dehors par des contreforts robustes quoique de faible saillie, dont le double étage s'amortit en un talus fort accentué en abordant la corniche. Ces murs sont couronnés par une corniche de style bourguignon dont les corbeaux sont évidés latéralement en quarts de cercle ; cette corniche, d'un beau caractère, est plus élégante et plus robuste au chevet et au transept que dans la nef et les bas-côtés, où ses supports se simplifient dans le sens de l'économie.

On pénètre dans l'église par quatre portes, et d'abord par la grande porte en tiers-point sommée d'archivoltes en retraits successifs soutenues par des colonnettes, qui ouvre sur le porche ajouré lui-même d'une triple arcade et dont le toit, en appentis, vient s'appuyer contre le pignon principal, regardant l'ouest. En outre, trois portes étroites et rectangulaires, couvertes d'un linteau sommé d'un arc de décharge, s'ouvrent l'une sur le flanc de la première travée du collatéral gauche, c'est le chemin des novices et convers pour gagner leur stalle ; les deux autres à l'extrémité des bras du transept, l'une communiquant avec le chapitre et le cloître, l'autre (celle du bras méridional) conduisant au cimetière. Deux roses semi-circulaires, comprenant chacune sept pétales autour d'un quadrilobe, et disposées elles-mêmes sous une arcature cintrée, rayonnent aux extrémités de la grande nef. A la base du mur de fond du chœur un arc triomphal en tiers-point donne accès au sanctuaire voûté en berceau et éclairé de trois fenêtres en plein cintre. La grande nef compte seize fenêtres du même modèle, les bas-côtés autant ; chacune des quatre chapelles qui ouvrent sur le transept en a trois posées une et deux, en deux étages ; enfin, si dans le chœur, composé de deux travées, la première seule est éclairée de deux baies en regard, le bras gauche du transept en compte six à l'étage supérieur, deux à l'étage inférieur, et le bras droit n'en a que cinq, dont deux seulement au premier étage. Cette irrégularité d'éclairage, jointe à ce fait que la corniche extérieure de ce bras gauche diffère totalement de la corniche du bras droit ou du chevet, indique nettement une reprise de construction. En somme, outre les deux roses, l'église Notre-Dame d'Acey, quand elle était complète, comptait soixante-deux baies cintrées, dont la hauteur, non compris l'ébrasement, atteignait 3 mètres sur $1^{m}30$ de largeur, et qui reposaient au dehors comme au dedans sur un cordon de forte saillie constituant à lui seul, surtout à

l'intérieur, où ses moulures sont profilées avec plus d'art, un décor fort appréciable.

Pénétrons dans l'intérieur de l'édifice ; chaque travée de la grande nef comprend trois étages, l'arc en tiers-point avec archivolte qui ouvre sur le bas-côté ; une surface lisse comprise entre deux bandeaux d'inégale épaisseur, le plus élevé servant d'appui au formeret soutenant la voûte et à la fenêtre cintrée qu'il entoure. De travée en travée un pilier carré fait saillie, cantonné sur chaque face d'une colonne engagée, qui sur la face principale monte pour recevoir à la hauteur du deuxième bandeau sur le tailloir d'un chapiteau la retombée du doubleau en tiers-point qui couvre la nef, tandis que sur ses flancs elle recevra l'archivolte des arcades et que par derrière elle soutiendra le doubleau du collatéral. Tous les chapiteaux de ces colonnes hautes ou courtes, grosses ou menues, sont invariablement décorés de feuilles d'eau avec très légers crochets, quelquefois de denticules ou de feuillages sommaires, sans la moindre trace de figures d'hommes ou d'animaux. N'oublions pas de mentionner à la hauteur des chapiteaux des bas-côtés un cordon ou petite corniche saillante formant un léger entablement qui suit tous les contours des piliers et des colonnettes et rompt comme à Vézelay, de la façon la plus heureuse, la monotonie des grandes lignes verticales. Les quatre piliers qui soutiennent le carré du transept, appelés à supporter sur leurs robustes assises le poids d'un clocher, sont plus massifs et plus soignés d'exécution. Les angles du pilier carré, autour duquel se profilent six colonnes engagées, sont chanfreinés à la mode bourguignonne, de façon à donner l'illusion de minuscules colonnettes. Les quatre chapelles, dont l'ouverture est équivalente à celle des bas-côtés, mesurent chacune cinq mètres de profondeur et autant de largeur, puisque deux réunies égalent la longueur d'un bras du transept. Remarquons à ce sujet que le plan primitif du

transept d'Acey comportait deux compartiments de voûte dans chaque bras et qu'au cours des travaux, après avoir voûté le carré, on s'est borné à les couvrir au moyen d'une seule croisée d'ogives, de façon que le faisceau de colonnettes engagées destiné à recevoir le doubleau et les retombées des arcs ogifs, de part et d'autre, a dû s'arrêter, sans emploi, en arrivant au bandeau du premier étage. Dans le chœur, voûté de deux compartiments, on a procédé en ordre inverse pour économiser la place en supprimant la saillie des pilastres et colonnettes ; le doubleau et les retombées des arcs et des formerets reposent sur des chapiteaux dont les pilastres et colonnes rudimentaires se terminent en culs-de-lampe à onze mètres du sol, et s'appuient sur le second étage de cordons (le chœur en comporte trois). Quand nous aurons mentionné au-dessus de la première chapelle de droite et de la seconde chapelle de gauche deux baies servant à pénétrer entre leurs voûtes et leurs charpentes, quand nous aurons indiqué dans chacune de ces chapelles, sur le flanc droit des autels dont deux colonnettes trapues, à chapiteaux semblables à ceux des nefs, appuyées contre des pieds-droits supportaient la table, des crédences ou piscines séparées par une cloison moulurée, et mentionné, dans le bras droit du transept, un charnier rempli d'ossements entassés, nous aurons épuisé les détails d'architecture renfermés dans le grand vaisseau, dont un plan et quelques dessins feront mieux connaître les majestueuses proportions.

Des caractères généraux que nous venons de décrire, comme de certains détails des voûtes et des corniches, nous pouvons déduire les conclusions suivantes au point de vue de la date de construction de l'église d'Acey. Le sanctuaire (détruit et depuis réédifié sur ses fondations encore visibles par les Pères trappistes), le chœur, le carré du transept et le bras droit du même transept datent de la fin du XIIe siècle, c'est-à-dire de la rentrée dans leur

cloître des cisterciens chassés par Frédéric Barberousse, au plus tard. Le bras gauche du transept, les nefs et le porche ont été construits seulement au début du XIIIe siècle et achevés à une date qui ne doit pas dépasser la période de 1250 à 1270. La démonstration, en ce qui concerne le bras gauche du transept, est facile à faire, car outre les modifications apportées aux corniches extérieures, dont les corbeaux cessent d'appartenir au vieux type bourguignon du XIIe siècle pour revêtir la forme banale de saillie de poutrelle, les constructeurs maladroits ont surhaussé de deux mètres environ la voûte de cette portion de l'édifice (22 mètres au lieu de 20), faute d'avoir bien calculé les cintres de leurs charpentes. Pour le reste de l'édifice, la membrure des voûtes, des piliers, des colonnettes, la taille des matériaux, le profil des arcs, la sculpture des chapiteaux, suffisent à caractériser l'époque, combinés avec un certain nombre de textes qui montrent dès 1260 les sépultures dans le chœur, le chapitre, les chapelles, multipliées avec les fondations pieuses.

Si nous passons au cloître primitif, remplacé en 1746 par une construction neuve, nous constaterons les points suivants que nous révèlent d'une part des textes descriptifs des XVIe-XVIIIe siècles, de l'autre des chapiteaux géminés recueillis en certain nombre dans les dépendances d'Acey. Les quatre allées du cloître, dont l'une, celle du sud, s'appuyait au collatéral gauche (de la première à la sixième arcade en partant du carré du transept), dont l'autre, celle de l'est, s'appliquait en appentis contre le bras gauche du transept, continué par la sacristie et le chapitre, mesuraient 30 mètres de côté et entouraient un préau dont un puits marquait le centre. Elles n'étaient point voûtées, mais couvertes d'une simple charpente lambrissée, chacune de leurs travées (8 dans chaque sens), marquée au dedans du préau par un léger contrefort, était ajourée d'une triple arcade cintrée soutenue partie par des colonnes géminées,

partie par des pilastres reposant sur un bahut à hauteur d'appui.

Nous arrivons à l'ornementation très sobre de l'église. Les fenêtres, où l'on voyait encore au dernier siècle quelques traces de verres de couleur, n'avaient jamais admis d'autre décor que des losanges translucides avec bordures rehaussées peut-être aux XVe-XVIe siècles de quelques armoiries d'abbés. Dans le chœur, les tombeaux de la maison de Rye, dalles à personnages pavant le sol, inscriptions, armoiries et figures couvrant les parois, des stalles en belle ordonnance renouvelées en 1760 sur les dessins de l'architecte Colombot, enfin les retables d'autels disséminés au nombre de neuf ou dix dans le chœur, les chapelles ou les nefs, appelaient seuls l'attention du visiteur.

Le maître-autel dédié à la Vierge, placé sous l'arc triomphal du sanctuaire, supportait un retable en fine menuiserie surmonté d'une petite tourelle, haute d'un pied, soutenue par un bras de fer et renfermant le ciboire. En arrière, supportées par le large chapiteau de trois courtes colonnes torses, trois statues en pierre polychrome : une Notre-Dame tenant l'Enfant, ayant à sa droite un *Ecce homo*, à sa gauche un saint Bernard, sculptées tout au début du XVIe siècle, sous le gouvernement de Pierre de la Michodière, de Louhans ; le soubassement de l'*Ecce homo*, portant cette devise : DEVM TIME, COGITA MORI, présente en effet sur un écusson les initiales F. L. M. enlacées dans un lacs d'amour. Un second autel placé plus bas, dans l'axe du chœur entre les deux rangs de stalles, connu sous le nom d'autel de Rye ou de Notre-Dame de Pitié, est orné d'une piéta de même style que les statues du maître-autel et de même provenance, car son socle est, lui aussi, décoré d'un blason aux initiales F. L. M. (1).

---

(1) Cette statue, comme l'*Ecce homo*, est conservée dans l'église de Sornay (Haute-Saône), qui a recueilli encore en 1791, grâce à son curé.

Passons aux chapelles : la première sur la droite est dédiée à saint Antoine, la seconde à Tous les saints; la première sur la gauche à saint Pierre, la seconde aux Trois Rois. Dans le transept, deux autels adossés aux murs de façade se font vis-à-vis, celui de droite sous le vocable de l'Assomption, celui de gauche sous celui de l'Annonciation.

Sur ce dernier, deux statues de pierre peinte reproduisent la scène traditionnelle de la Vierge agenouillée devant un prie-Dieu, les mains jointes, en costume contemporain de Marguerite d'Autriche, écoutant la salutation qu'un ange vêtu d'une robe blanche et d'une chape, le genou ployé et tenant un sceptre, lui adresse, et dont le texte : AVE, GRATIA PLENA, DOMINVS TECVM, est gravé en minuscules gothiques sur une banderole qu'il tient en main.

Sur l'autel de l'Assomption le retable figure l'arbre de Jessé. Le patriarche endormi porte les vêtements d'un seigneur de la cour au temps de François Ier ; au col entouré de fourrures pend une chaîne d'or ; il semble rêver aux destinées de sa race, dont toutes les générations se déroulent sur les branches vigoureuses d'un arbre dont Jessé forme la racine. Douze rois : DAVID, SALOMON, MANASSÈS, ABIA, JOAS, ACHAZ, ROBOAM, JOATHAM, OSIAS, JOSAPHAT, ASA et JORAM, tenant, le premier, une harpe, les autres, un sceptre et une banderole où est gravé leur nom précédé d'un R (rex), s'étagent assis dans le feuillage, trois par trois, jusqu'au moment où la pyramide atteint son faîte, couronnée par la Vierge tenant son fils, debout les pieds sur un croissant de lune. Au-dessus de sa tête, dans des nuages d'où sortent deux anges montrant le texte de la prophétie : EGREDIETVR VIRGA DE RADICE JESSE, la Trinité se réunit sous un dais d'architecture semi-Renaissance, semi-gothique, le Saint-Esprit planant, le

---

M. Paris, au prix de 30 francs, toute une voiture de statues, parmi lesquelles les deux personnages de l'Annonciation, l'arbre de Jessé, et une piscine avec légende, dont il sera parlé plus loin.

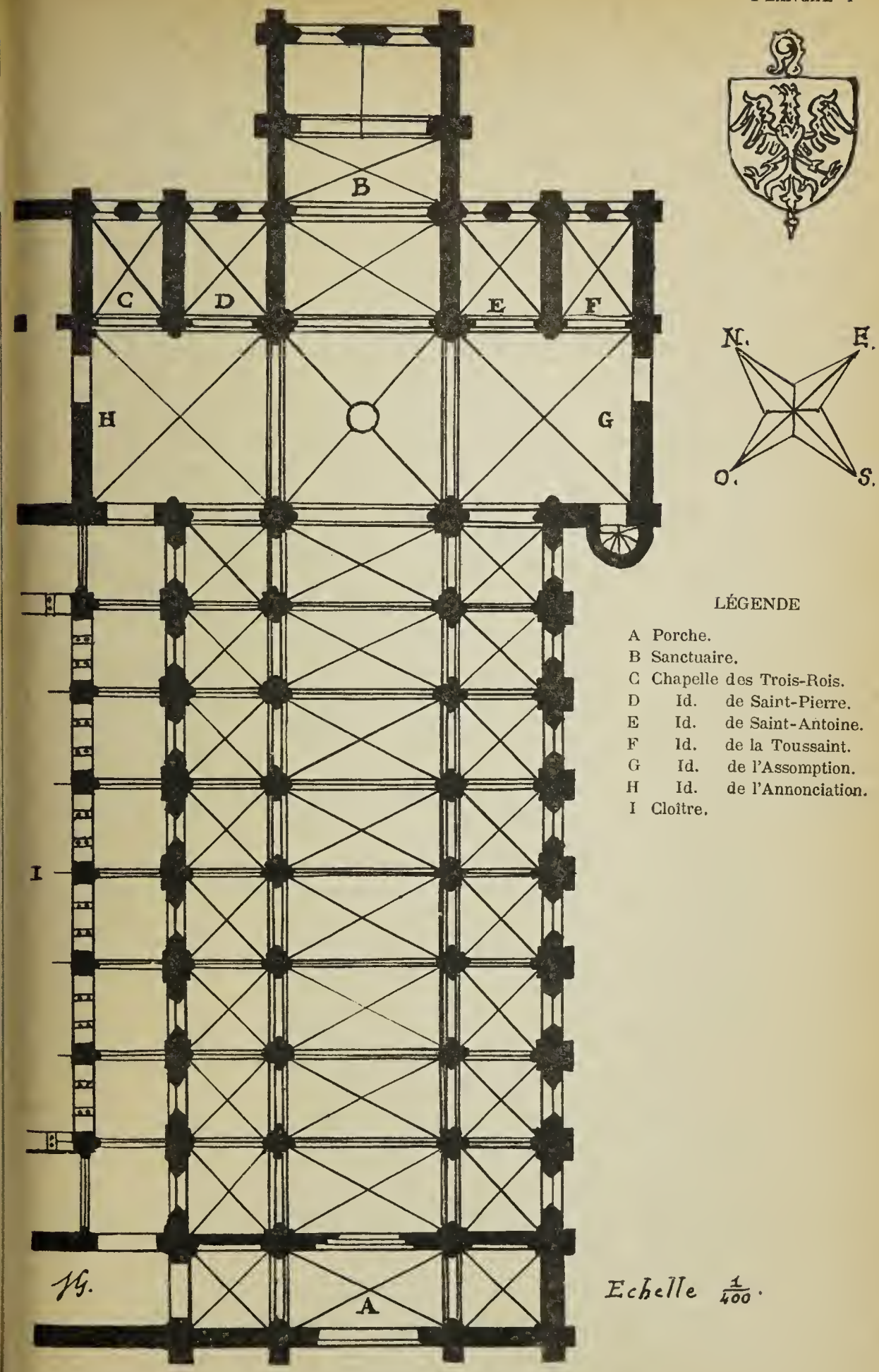

Plan de l'église abbatiale d'Acey (XIIe-XIIIe s.)

Saint Jacques le Majeur

Statue en pierre provenant d'Acey (XVIe s.). Eglise de Sornay (Haute-Saône)

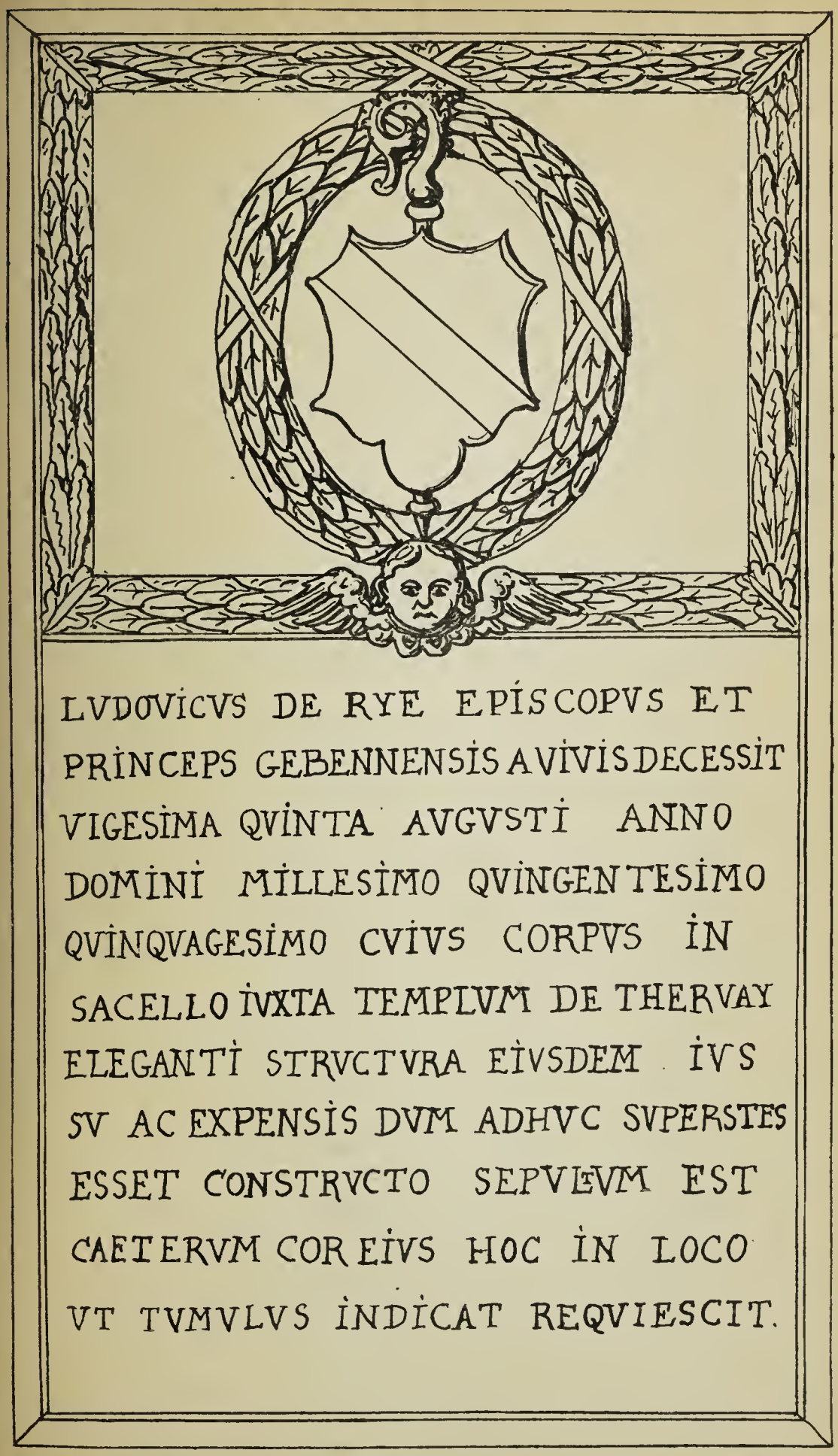

Inscription funéraire recouvrant le cœur de Louis de Rye, abbé d'Acey, évêque de Genève (1548-1550), 1550. — *Chœur d'Acey*

Père éternel et Dieu le Fils vus de buste, tenant une couronne au-dessus de la tête de la Vierge. Cette œuvre, d'un caractère naïf, mais d'un grand intérêt, est incontestablement l'œuvre du ciseau qui a sculpté l'*Ecce homo ;* on la doit par conséquent à Pierre de la Michodière.

Dans la chapelle de la Toussaint, le retable en pierre peinte, haut de quatre-vingts centimètres, large d'un mètre, réunit sur un socle unique la Vierge couronnée par deux anges, et portant sur le bras droit l'Enfant Jésus, à quatre saints ou saintes. A sa droite, c'est sainte Catherine portant un livre et une épée, accostée d'une roue et foulant aux pieds la tête barbue d'un tyran, puis saint Nicolas en vêtements pontificaux, tenant sa crosse et bénissant les trois enfants dans une cuve. A gauche, c'est sainte Barbe tenant une palme et une tour, à côté de saint Laurent en dalmatique, caractérisé par le livre du diacre et le gril du martyr. La présence de saint Laurent et le style des figures, plus moderne que celui de l'Annonciation ou de l'arbre de Jessé, trahit la date de 1540 et les bienfaits de l'abbé Laurent Puget de Rancey. Dans la même chapelle, deux statuettes, l'une de saint André, l'autre de saint Laurent, également en pierre et de facture semblable, portent d'ailleurs les armes de ce dignitaire ecclésiastique : *une bande chargée de trois coquilles, accostée de deux roses.*

La chapelle des Trois-Rois a aussi son retable représentant la Vierge à l'Enfant assise devant saint Joseph et recevant les hommages de Gaspard, Melchior et Balthazar, comme on les voit encore à Étrabonne, comme on les voyait jadis au prieuré voisin du Moutherot.

Dans celle de Saint-Antoine, jadis dédiée à saint Benoit et saint Bernard, le retable, toujours polychrome, représente cette figure si populaire au moyen âge de la Vierge protégeant les hautes classes de la société. Elle est debout, tenant la boule du monde, que l'Enfant assis sur son bras droit essaie de lui dérober ; sur ses épaules flotte un large

manteau que deux abbés crossés, debout aussi à ses côtés (saint Benoît et saint Bernard), développent, abritant sous ses plis, d'un côté un pape, un cardinal, un évêque et un abbé agenouillés, de l'autre, en même posture, l'empereur, un chevalier, un grand seigneur et un magistrat. Tous les costumes sont contemporains de Charles-Quint, dont on reconnaît le portrait, et une inscription tracée sur le socle nous donne le nom du cellérier d'Acey qui donna ce bas-relief à son monastère : HANC. TABVLAM. CONSTRVXIT. FRATER. BERNARDVS. B[ER]. DER. CELL[ERARIVS]. HVI[VS]. DOMVS.

Dans la chapelle de Saint-Pierre, un bas-relief, aujourd'hui partagé entre l'église de Thervay et celle de Gendrey, représentait, sur l'autel, le Christ entre ses douze apôtres, ces derniers logés deux par deux sous les arceaux gothiques surbaissés, sommés de pinacles et de choux rampants. A gauche, les apôtres étaient rangés dans l'ordre suivant : saint Simon tenant une croix, saint Barthélemy un couteau, saint Thomas une équerre, saint Jacques le Majeur un bourdon, saint Jean un calice, saint Pierre une clef. A droite, venaient saint Paul avec une épée, saint Matthieu avec une scie, saint André caractérisé par une croix en sautoir, saint Jude par une pique, saint Matthias par une hallebarde, et saint Jacques le Mineur par un gourdin.

Un saint Jacques avec sa besace et son bourdon qu'on voit encore à Sornay, avec un débris de crédence surmonté d'une accolade et de deux anges portant une banderole avec ces mots : LAVABO MANUS MEAS ; une statue de la Vierge à l'Enfant longtemps vénérée dans la chapelle détruite du Vaudenay et recueillie dans l'église de Vitreux avec quelques boiseries du XVIIIe siècle, une cloche du XVIe siècle à l'effigie de Notre-Dame et des saints Georges, Michel et Sébastien, protecteurs contre la foudre, à l'inscription gothique : JESVS AVTEM TRANSIENS PER MEDIVM ILLORVM IBAT, appartenant aujourd'hui à l'église

de Pagney, représentent seuls, avec les statues, groupes ou bas-reliefs que je viens de décrire, les dernières épaves du mobilier de l'église d'Acey.

Si tous ces débris, que les orages du dernier siècle ont dispersés sur les rives de l'Ognon, étaient de nouveau réunis sous les voûtes des nefs abbatiales, si les pieux religieux, qui y reprennent courageusement l'œuvre commencée au XIIe siècle, avaient autant de ressources qu'ils ont de bon vouloir pour consolider et rétablir en son entier le beau monument que j'ai essayé de faire connaître, la Franche-Comté, si pauvre en architecture du passé, pourrait s'enorgueillir de posséder un des plus beaux vaisseaux cisterciens qui soient encore debout.

Malgré sa décrépitude et sa caducité actuelles, qui pourraient à bref délai entraîner une ruine totale, cet édifice mutilé reste quand même, après Baume-les-Messieurs et avant Luxeuil ou Saint-Claude, la plus intéressante de nos constructions monastiques franc-comtoises, et tous les amis de l'archéologie et de l'art se rallieraient à ce vœu, destiné, hélas ! dans cette époque besogneuse, à demeurer platonique, c'est que les pouvoirs publics, avertis, interviennent en hâte pour l'entretenir et le sauver.

PIÈCES JUSTIFICATIVES & COMPLÉMENTAIRES

I. — *Visite de l'abbaye, après la mort de Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, par Claude Outhenin, chanoine de Dole, commis par le Parlement, 30 septembre 1593 et jours suivants.*

Religieux : dom Marcel Morelot, prieur ; dom Laurent Symonet, sous-prieur ; Jean Bel dit Guillot, Jacques Javel, Jacques Gantillon, Pierre Gillot, prêtres ; Hugues Dubois, Claude Michotey, Anatoile Bolnes, profès ; Pierre Mandoce, Désiré Belin, novices.

Sacristie : « Ont esté treuvez les reliquiaires et sanctuaires suigans :

1. Neuf calices avec leurs platines, le tout d'argent, l'ung d'iceulx rompu, deux dorez deans et dehors et aultres par le dedans seullement.

2. Item deux aultres calices d'estain avec leurs platines.

3. Ung grand reliquiaire d'argent doré où sont les images de saint Pierre et sainct Laurent et deux anges, le dessus dud. reliquiaire où est une lunette rompue.

4. Ung aultre reliquiaire de cristalin enrichy d'argent deans lequel sont plusieurs reliques de saint Laurent et aultres.

5. Ung aultre reliquiaire de cuyvre doré deans lequel y a quelques reliques.

6. Ung vase d'yvoire où aussi sont plusieurs relicques.

7. Ung petit coffre d'yvoire où aussi sont quelques reliques.

8. Ung petit coffret de bois deans lequel y a une croix d'argent doré remplye de la Vraye Croix et une petitte cuyllière d'argent.

9. Une paix d'argent doré.

10. Ung aultre plus grand coffre de boys deans lequel y a deux petits coffretz d'yvoires et plusieurs relicques.

11. Une grande croix de feulles d'argent doré.

12. La crosse abbatialle de cuyvre dorée et argentée avec son estuy.

13. Deux vieux relicquiaires de cuyvre l'ung rompu.

14. Deux aultres vielles croix de cuyvre l'une argentée.

15. Ung aultre reliquiaire de cuyvre.

16. Ung petit tableau de bois de Nostre-Dame où sont plusieurs relicques.

. . . . . .

17. Une couverte en broderie où est le mistère de la Passion.

18. Ung devant d'hautel de caffas blans où il y a trois images en broderie d'or et d'argent, soye et aultres choses.

(Très nombreux ornements : chapes, chasubles, étoles en damas, satin de Bruges, velours treillis avec ou sans orfrois, tapis, carreaux, habit de velours vert figuré servant à l'image N.-D.).

19. Cinq chandeliers de cuyvre.

20. Cinq lampes d'arain, la plus grande rompue, et une de fert.

21. Deux seaulx, l'ung d'arain et l'autre d'estain....

22. Cinq payres de channettes d'estain.

23. Cinquante livres tant gros que petitz servans à l'usage tant de l'église que aultres.

(Dans le monastère, au corps du logis abbatial, onze chambres appelées : « du maistre d'ostel, des secrétaires, des cuisieniers, de l'aumonier, Nostre Dame, de Monsieur, l'estude, la salle neufve.)

24. « En la gallerie proche la salle, il y a une painture de fut l'empereur Charles cinquiesme nostre souverain seigneur. »

(Cuisine du quartier, salle du commun, sommelerie, chambre de Santans, grand cellier, cave et grenier à foin.)

Les archives du monastère sont disposées dans une petite salle, au premier étage, regardant sur le cloître ; elles remplissent quatre étages de rayons comprenant : 7, 7, 6 et 5 enchâtres. (*Archives du Jura*, fonds d'Acey n° 1, boîte 13.)

II. — *Classement des archives de l'abbaye d'Acey, en 1593.*

« .... Et ayant interpellé lesd. prieur et religieux de nous conduire au lieu où reposent les tiltres et lectrages despendant de ladite abbaye, ilz nous ont conduict en ung cabinet joignant à la sacristie de lad. église ou avons avec lesd. sieurs fiscaulx veu plusieurs tiltres et enseignemens concernans les biens et droicts de lad. abbaye mis en plusieurs cabinetz. Et comme il a semblé ausd. sieurs fiscaulx que seroit de très grand fraiz d'en faire présentement inventaire, avons délaissé d'y procéder jusques aultrement par lad. court y soit ordonné.

Nous estant toutteffois reservé une des trois clefs dud. cabinet, les aultres deux demeurées ès mains du prieur.

« Inventaire des tiltres et lecttrages de l'abbaye d'Accey faict par nous Claude Othenin, prebstre, docteur ès drois, chanoine en l'église colégiale Nostre Dame de Dole et part la court souverainne de parlement dud. Dole, commis au régime et administration d'icelle abbaye.... led. inventaire commencé faire en lad. abbaye le quart jour du mois d'octobre en présence et a requeste dud. procureur substitué et de noble et sage messire Jacques Clément, aussi docteur ès drois, conseillier et premier advocat fiscal en lad. court, appellé pour scribe Nicolas Thoitot, juré au greffe d'icelle.

« Premier avons trouvé au trésor de lad. abbaye au premier enchastre d'iceluy qui est cothé « Rome » et « Acey » les tiltres suigans....

1er étage. 1er enchastre. Coté A-Z; E 9; Cx; AA-ZZ; CC et 99. — 2e enchastre-7e. Coté AAA-ZZZ; CCC; *Pater; Ave Maria; Maria mater gratie — suscipe; Credo; Benedicite;* par I-XXI.

2e étage. 1er enchastre-7e. Coté XXII-LVIII; *Ave Maria; Miserere mei* (jusqu'à *conceptus*) A2-Z et C2; A3-Z3, C V et 93; A4, A5, A-L6; *Domine ne in furore — sed tu Domine.*

3e étage. 1er enchastre-6e. Coté A7-F8; *De profundis* (jusqu'à *legem*) A9-K14.

4e étage. 1er enchastre. Coté AB, CD — TV; A15-P16; A-Z Vo-ZVo; A17-F20.

Table d'aulcungnes des choses plus principalles contenus en la presente inventaire.

Premier enchastre qui est cotté : Rome et Accey.
Fos XLVII-LXVI.

Second enchastre qu'est escript : fondations.
Fos LXVII-LXXVIII.

Tier enchastre ou est escript : Auxonne et Flamerans, Aspremont, Avrigney. Fos LXXIX-XCI.

Quart enchastre : Brans, Bart, Balançon, Bezançon, Brant.
Fos XCIII-CIIII.

Cinquiesme enchastre où est escript : Bresilley.
Fos CV-CXIIII.

Sixiesme enchastre : Tarvay. Fos CXVI-CXXIII.

Septiesme enchastre : Montaigney, Noiront.
Fos CXXIIII-CXXX.

Premier enchastre du second estaige ou est escript Colombier et Vaulx-Sainct-Jehan. Rentiers de Velesmes, Chaulmercennes,

Branc, Courcuyre, Fontenay, Auxanges. Fos CXXXII-CXLIII.

L'enchastre second de l'estaige second : Chaulmercennes. Fos CXLIIII-CXLV.

Troiziesme enchastre dud. second estaige ou est escript : Chancey, Courcuyre, Fontenay, Pin et Montcley. Fos CXLVI-CL.

Quart enchastre du mesme estaige : Dole et Dampierre. Fo CLI.

Cinquiesme enchastre dud. second estaige : Malanges, Labbergement, Batterans. Fos CLII-CLV.

Sixiesme enchastre dud. second estaige intitulé : Gendrey et Vaulchanges. Fos CLVII-CLIX.

Septiesme et dernier enchastre dud. second estaige où sont escriptz : Montmorel, Amanges, Vurianges, Malanges, Taxennes et Lavans. Fos CLXX-CLXXV.

Premier enchastre du tier estaige ou sont escriptz : Montaigney, Motey. Fos CLXXVI-CLXXX.

Second enchastre du tier estaige soubz lequel est escriptz : Malans, Peintre, Monrongue, Montmirel, Offlanges et Freisne. Fos CLXXXI-CLXXXV.

Tier enchastre : Neufvelle et Pesme. Fo CLXXXVI.

Enchastre quatriesme : Ougney. Fo CLXXXIX.

Cinquiesme enchastre : Vitreulx. Fo CXCV.

Sixiesme et dernier enchastre : Paigney et Courchappon. Fo CCI.

Premier enchastre du quart estaige : Romanges et Rouzières. Fo CCVII.

Second enchastre : Sermaiges et Saligney. Fo CCIX.

Tier enchastre : Salins, Lion le Saulnier, Sornay, Bay, Maigney et Varannes. Fo CCXIIII.

Quart enchastre : Taxennes. Fo CCXIX.

Cinquiesme enchastre dud. quart estaige soubz lequel est escriptz : Ungrie, Hugye et Vitreulx. Fo CCXXVII.

(Acey. — *Arch. du Jura*, vol. couvt. parcheminée.)

III. — *Enquête et révélations sur monitoire faites en l'église de Thervay, 29 septembre 1648.*

L'abbaye est déserte de 1636 à 1642 ou 1643 : les bâtiments en partie détruits, les toitures enlevées. De 1640 à 1641, M. de Crécy, capitaine de Balançon, a fait enlever pour fortifier ce château des quantités de voitures de bois, de fer, carreaux, exemple aussitôt suivi par les paysans des villages voisins.

(*Archives du Jura*, Acey, n° 4, boîte 13.)

JEAN-FRANÇOIS CRESTIN

DÉPUTÉ A LA LÉGISLATIVE

(1745-1830)

Par M. Charles GODARD

ASSOCIÉ CORRESPONDANT

(Séance du 21 novembre 1895)

Origine obscure des Crestin. — Débuts de Jean-François : sa lutte contre l'oligarchie municipale en 1788. — Il est maire de Gray en 1790. — Il siège à l'Assemblée législative. — Sa situation en 1793. — Sentiments de ses fils, réquisitionnés pour l'armée. — Crestin dirige l'administration départementale en l'an IV. — Il est sous-préfet de 1800 à 1808. — Sa palinodie en 1814. — Sa lutte contre le baron Martin. — Derniers travaux de l'ancien député.

Les Crestin de Gray prétendaient, sans preuves écrites, se rattacher à une famille de ce nom, dont les membres étaient qualifiés nobles dès la fin du XIVe siècle (1). Au XVIIe siècle, un Guillaume Cretin ou Crestin vint de la montagne, à la suite de revers de fortune, et s'établit à Nantouard. Il fut père de François Cretin, qui s'établit à Beaujeux, et eut un fils portant le même prénom. Né vers 1680, il fut avocat au parlement de Besançon, puis mou-

---

(1) *Nobiliaire de Saint-Allais.* — De Lurion, *Nobiliaire de Franche-Comté.*

rut à Beaujeux, le 4 janvier 1759. Celui-ci eut deux fils : le premier, François-Alexandre, né en 1723, fut conseiller au bailliage de Gray, puis maire de la ville de 1770 à 1772, et mourut en 1784. Le second fils, Jean-Nicolas, fut capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis (1).

En 1770, François-Alexandre céda son titre de conseiller assesseur (2). Ses deux fils, Jean-François et Simon, furent les membres les plus remarquables de cette famille.

La biographie d'un homme qui fut mêlé aux événements compliqués d'une révolution telle que la nôtre nous en apprend plus sur la nature humaine que vingt volumes d'histoire générale.

Procureur du roi au bailliage pendant vingt ans, après avoir brillé plusieurs années au barreau bisontin, il eut le temps de nouer à Gray et dans les environs des relations fort nombreuses, qui devaient contribuer plus tard à sa notoriété. Gagné, comme la majorité de la bourgeoisie, aux idées voltairiennes, que le salon de la comtesse d'Autrey et celui de Mme de Saint-Julien avaient répandues dans la région, il affirma son voltairianisme dans un volume intitulé : *Recherches sur la ville de Gray*, que l'imprimeur bisontin Couché publia en 1787. L'ouvrage, à défaut de l'originalité du style, se recommande par le talent de mise en œuvre et le choix habile des détails les plus saillants. Pour la première fois, la modeste ville de Gray avait un historien ; et ceux qui sont venus après lui n'ont pu que constater l'exactitude de leur devancier, au moins pour les grandes lignes de l'histoire locale.

Mais la notoriété littéraire ne suffisait point pour contenter l'active ambition de M. Crestin. Un grand mouvement de rénovation se faisait sentir d'un bout à l'autre de la France. La bourgeoisie réclamait, en même temps que

(1) Note communiquée par M. le comte de Juigné de Lassigny.
(2) Papiers de famille, à Mme E. Gourdan de Fromentel.

des droits politiques nouveaux, le rétablissement des libertés municipales, supprimées par Louis XIV, rendues et ensuite reprises sous le versatile gouvernement de Louis XV, mais abolies récemment par un édit de 1771, qui maintenait la vénalité des fonctions de maire, d'échevins et de conseillers. Une petite oligarchie, qui avait à sa tête le maire Narçon, dominait à Gray depuis cette époque. En 1788, M. Crestin, dont le père, comme nous l'avons dit, avait été maire de Gray avant M. Narçon, fut soupçonné d'être l'auteur d'une brochure manuscrite répandue sous le manteau, et intitulée : *Instruction aux corporations* (1). Cette brochure, après plusieurs autres, attaquait vivement la gestion financière des conseillers en fonctions, et réclamait une assemblée de notables pour voter le rachat des titres de maire, échevins et conseillers. Bientôt, une réunion de ce genre, inspirée par les chefs des mécontents, du Trembloy, Gourdan, Crestin et Muguet, décida en principe qu'on rachèterait ces offices, fallût-il pour y arriver vendre la meilleure forêt de la ville. Après une vaine protestation contre la tenue illégitime de cette assemblée, le conseil crut devoir céder à l'orage, et le maire Narçon consentit à traiter de gré à gré pour le rachat de sa charge. Les conseillers finirent par admettre que le droit d'élection fût racheté pour toute charge vacante à l'avenir. Mais la Révolution allait rendre inutiles ces concessions tardives.

M. Crestin prit une part très active aux délibérations des notables en 1788, et à la rédaction des cahiers de doléances en mars 1789 : il fut de ceux qui décidèrent les Graylois à ne point envoyer de délégués aux États provinciaux réunis à Besançon, attendu que la plupart des 187 communes du bailliage n'avaient point été appelées à concourir aux élections. Plus tard, il rappela fièrement que cette décision énergique « avait en quelque sorte

(1) A l'occasion des élections aux États généraux.

rendu Gray célèbre parmi les villes de France. » Les notables graylois, accusant d'aristocratie les États provinciaux, déclarèrent qu'ils feraient leur possible pour s'entendre avec les ecclésiastiques du tiers et les communes non représentées, afin de présenter au roi leurs respectueuses remontrances au sujet du mode de convocation réglé par l'intendant (18 novembre 1788). M. Crestin fut un des huit commissaires choisis pour conférer sur les questions adressées à la ville par les cités et bourgades de toute la France : cette commission extraordinaire n'hésita pas à insister sur l'urgence du rachat des offices municipaux. Bientôt elle tendit à annuler l'autorité du corps de ville, qui, à plusieurs reprises, protesta contre ses empiétements.

En vertu des lois votées par l'Assemblée, les élections municipales se firent dans tout le royaume. Les électeurs graylois élurent pour maire M. Crestin, par 226 voix sur 383 (1).

Depuis cinq ans, les conseillers, à la suite d'observations faites par l'intendant de la province, s'étaient permis de ne plus lui envoyer les comptes annuels. La caisse était vide. Les anciens conseillers osèrent même refuser à leurs successeurs élus un état sommaire de l'actif et du passif de la cité. En citant tous les débiteurs et tous les créanciers de la ville par une proclamation, les nouveaux administrateurs constatèrent un assez fort déficit et 50,000 livres de dettes exigibles. Il fallut, tout en adressant des plaintes très vives à l'Assemblée, voter avec l'approbation des notables un emprunt immédiat. En bien d'autres villes, l'oligarchie bourgeoise qui avait racheté les charges laissait les finances municipales dans ce déplorable état (2).

---

(1) 26 janvier 1790. (*Histoire de Gray*, par Gatin et Besson.)

(2) « Dans la plupart des villes de France, les oligarques bourgeois avaient littéralement gaspillé les finances municipales. » Rambaud, *Hist. de la civilisation en France.*

L'activité de M. Crestin et de ses amis se déploya d'abord pour faire rendre des comptes à cette vaniteuse oligarchie qu'ils haïssaient depuis longtemps. Mais au commencement de cette année, des préoccupations encore plus graves vinrent inquiéter les nouveaux administrateurs. La ville de Vesoul, le bourg de Champlitte, menaçaient d'enlever à Gray toute importance : un remaniement général des administrations allait s'opérer. Les départements, subdivisés en districts, en cantons, en municipalités, remplaçaient les antiques provinces françaises.

Nous avons peine à nous figurer combien la municipalité avait à régler d'affaires nouvelles : il lui fallait organiser des greniers d'abondance et prévenir ainsi la disette, constituer les cadres de la garde nationale et lutter contre son esprit d'indépendance, contenir le peuple, qui plus d'une fois fit des émeutes contre les marchands de grains accusés d'accaparement, veiller à l'exécution des lois nouvelles, réclamer enfin du clergé le serment constitutionnel.

M. Crestin, d'abord élu président du tribunal civil de Gray, fut récompensé de sa louable activité. Ses compatriotes, au mois d'octobre 1791, l'élurent député à l'Assemblée législative.

Il avait alors quarante-six ans. Formé aux affaires par son assiduité au barreau et la direction des finances municipales, il était sans contredit fort capable de représenter les Graylois à l'Assemblée nouvelle. Très pratique, très actif, ayant une remarquable facilité de parole et de rédaction, une souplesse d'esprit qui s'accommodait aux circonstances et savait prendre avec habileté le ton du jour, il devait tenir une place honorable parmi les députés nouveaux. Crestin paraît avoir siégé dans cette région indécise qui séparait Vergniaud de Vaublanc, les Girondins ou républicains des Feuillants ou constitutionnels.

Le député de Gray parut plusieurs fois à la tribune.

Tout d'abord, l'Assemblée discuta les mesures à prendre contre les émigrés et les prêtres réfractaires.

Le 20 octobre 1791, M. Crestin se fit applaudir en s'écriant que la noblesse mépriserait comme autrefois, si par hasard elle était victorieuse, ces ci-devant roturiers riches qui, sur le point de s'anoblir par l'achat de quelque office, se rangeaient par anticipation dans les rangs de l'aristocratie.

Cette espèce de gens, c'était celle-là même contre laquelle il avait lutté dès 1788 dans sa petite ville : il faisait voir que sa mémoire était tenace et que son ressentiment ne l'était pas moins. La rancune qu'il portait à l'oligarchie locale était partagée d'ailleurs par la plupart de ses collègues.

Le Girondin Condorcet demandait qu'on fît une distinction entre l'émigration qui ne portait point les armes et celle qui s'apprêtait à combattre dans les rangs autrichiens. Crestin réclamait les peines les plus sévères contre tous les émigrés. L'orateur attaqua même indirectement la personne de Louis XVI : « Sont-ils excusables d'avoir in-
« duit le Roi à la plus fausse, à la plus dangereuse dé-
« marche? Le sont-ils de former des rassemblements sur
« nos frontières (1)?....

« On accorde des encouragements aux arts ; ce moyen
« cesserait-il d'être moral lorsqu'il s'agit du salut public?
« Je ne le pense pas : ainsi, je propose qu'il soit décrété
« une récompense nationale aux citoyens qui découvri-
« ront et fourniront des preuves de la conspiration dont
« il s'agit. »

Cet appel à la délation, appuyé de la promesse d'une récompense nationale, aurait été compris aux Jacobins : l'Assemblée, toutefois, ne prit alors aucune décision.

---

(1) « Chacun sait que je ne flattai point ces hommes abominables portés à la révolte par l'orgueil peut-être plus que par l'intérêt. » *Lettre aux électeurs*, octobre 1792.

Quant aux prêtres qui avaient refusé le serment constitutionnel, Crestin se contenta de voter les mesures que l'Assemblée décréta bientôt à leur sujet (1).

Le député graylois, le 7 janvier 1792, demanda, en faveur de deux cent mille familles ci-devant mainmortables, qui s'étaient rachetées de la mainmorte peu avant la Révolution, qu'elles fussent exemptées de tous droits représentatifs de cette taxe féodale, sans indemnité pour les seigneurs qui en avaient eu la jouissance.

L'Assemblée, quoique n'ignorant pas que bon nombre de paysans avaient cessé de payer non seulement les anciens droits féodaux proprement dits, mais encore les censes dues à titre de fermages perpétuels, ne prit pas immédiatement de mesures au sujet de cette grave question.

Le député de Gray était de ceux qui ne sacrifient pas l'intérêt de l'industrie nationale à des théories abstraites. Il se fit applaudir, le 24 février, en proposant que provisoirement on prohiberait l'exportation des cotons et laines, des chanvres et peaux, attendu qu'il y avait urgence, à cause de l'augmentation du prix des matières premières, et de la nécessité d'assurer l'existence de deux millions d'ouvriers.

---

(1) Le 31 juillet 1792, Crestin, rapporteur du Comité des domaines, lut un projet de décret relatif à la réunion des maisons religieuses, et s'opposa à la proposition de Lejosne et de Mailhe, qui voulaient la suppression de tous les couvents : « C'est attaquer tout à la fois les principes de la morale, ceux du droit naturel; c'est violer toutes les convenances, c'est errer sur les vrais principes de la saine philosophie; c'est augmenter les charges de l'État, en faisant le malheur de cinquante mille individus.... Combien de familles pauvres se trouveraient surchagées! Combien vous allez donner encore de prise aux ennemis de la Révolution, en abrogeant, avec tant de raideur et de précipitation, les arrangements formés par l'Assemblée constituante! Une telle instabilité donnerait à croire qu'il n'y a pas de gouvernement.... On oppose que ces monastères sont des retraites pour le fanatisme; je l'avoue, mais l'Assemblée constituante avait cru plus politique de laisser mourir ce fanatisme ténébreux dans sa retraite que d'entreprendre de le tuer tout à coup.... »

Il fut encore applaudi le 29 mars, en parlant sur l'agiotage et l'émission de billets ou effets au porteur, qui avaient fait concurrence au papier national (c'est-à-dire aux assignats). Crestin réclama la conversion des billets de caisse en billets à ordre sujets à l'endossement. « Le résultat de cette conversion, dit-il, sera un impôt indirect de plus de 200 millions, qui se percevront à l'endossement de chaque billet à ordre, pour le droit de timbre et d'enregistrement (à chaque mutation). » L'Assemblée ordonna l'impression de son discours et de son projet de décret, qui interdisait aux caisses particulières, dites patriotiques ou de secours, toute émission nouvelle, faisait vérifier leur situation par les municipalités, et n'exemptait de ces dispositions que les communes elles-mêmes (1).

Le 13 avril, il revint sur la nécessité de frapper l'agiotage :

« .... Les biens-fonds paient, moyennant les sous additionnels, un quart du revenu net ; tandis que les revenus industriels ne sont soumis qu'à un léger droit de patentes, et que les capitalistes ne paient absolument rien.... Je demande.... que les négociants, banquiers, etc...., soient assujettis à faire timbrer leurs comptes courants et leurs journaux sur le *recto* et le *verso*, et à payer un sixième des produits nets de leur commerce évalué d'après ces registres. On répétera sans doute qu'il peut être impolitique de mettre toutes les fortunes à découvert. Je réponds que rien n'est plus funeste que ce crédit mensonger qui s'appuie sur le secret, cause féconde des banqueroutes et des calamités du commerce. »

Sur la proposition de Lacroix, on décréta l'impression, le renvoi au comité et l'ajournement à huitaine.

Aujourd'hui encore, l'égalité devant l'impôt est loin

---

(1) Voir l'article de M. André sur les Billets de confiance de Gray (*Bulletin de la Société d'émulation du Doubs*, 1880).

d'être absolue : et le mécontentement des propriétaires fonciers n'est pas moins légitime qu'en 1792.

L'époque était d'ailleurs peu favorable à des réformes lentement mûries. Le renvoi du ministère girondin amena l'émeute du 20 juin, suivie d'un discours menaçant de Vergniaud contre Louis XVI.

Le 24 juillet, Crestin demanda une enquête sur la conduite de Louis XVI :

« L'Assemblée nationale, dit-il, se chargerait d'une responsabilité morale au-dessus de ses forces, si elle conservait un jour, une heure, une minute, un roi qui, par la Constitution, serait réputé avoir abdiqué la couronne ; ou si la conduite de ce roi étant reconnue intacte, elle ne se hâtait pas de le laver du soupçon et de l'accusation, et de l'entourer par un décret solennel de l'opinion publique.... Je propose donc que demain, à l'heure de midi, toutes affaires cessantes, on entame la discussion sur les questions suivantes : Le roi, par sa conduite avant ou depuis la déclaration de guerre, s'est-il mis dans le cas d'être censé avoir abdiqué la couronne ? Quels sont les ministres qui, lors ou depuis cette déclaration de guerre, ont prévariqué ? Et quels sont les faits de prévarication dont ils se sont rendus coupables ? »

La masse de l'Assemblée hésita : les tribunes elles-mêmes firent entendre des murmures divers.

En 1814, l'ancien député voulut se glorifier de cette proposition ambiguë.

« On se doute bien, écrit Crestin, que je ne pus prononcer cette courte motion qu'à vingt reprises. A chaque phrase, à chaque mot, j'étais couvert d'injures grossières

---

(1) Le 23 juillet, les tribunes avaient applaudi une députation de fédérés qui réclamaient la suspension de Louis XVI. (Voir Rœderer, *Chronique de cinquante jours.*)

et d'imprécations par les conjurés et par leurs affidés des tribunes. Mon organe surmonta leurs vociférations. Condorcet, qui parlait rarement et qui n'était point orateur, ne dit que quelques mots. Guadet, Vergniaud, Gensonney *(sic)*, Isnard, La Source, parlèrent contre ma motion. Les autres, qui ne savaient discuter qu'avec le poing, me le montrèrent vingt fois sans qu'ils pussent m'émouvoir.

« Ma proposition fut noyée dans le plus violent tumulte, On s'opposa à ce qu'elle fût mise aux voix parce qu'en l'écartant, ou par la question préalable, ou par l'ordre du jour, c'était montrer la corde et avouer le projet. On se contenta de ne la point recueillir au procès-verbal et de me répondre : « Que le moment d'examiner la conduite du Roi n'était point encore venu (1). »

Cependant, le projet était exposé d'une telle manière, que certains députés de l'extrême gauche, jacobins des plus avancés, l'appuyèrent pour rendre évidentes l'impuissance de l'Assemblée à condamner Louis XVI et la nécessité d'une révolution nouvelle. C'était un coup de cloche annonçant le tocsin du 10 août.

Crestin qui, dans une brochure imprimée pendant la Révolution, soutenait que sa proposition du 24 juillet l'avait désigné aux vengeances de la cour si le Roi avait été victorieux, se déclare en 1814 royaliste fervent, et fait ressortir que nulle preuve ne pouvait être trouvée au sujet d'une entente de Louis XVI et de la Reine avec « un prétendu comité autrichien. »

Il est suffisamment clair que la motion obscurément développée par Crestin le 24 juillet avait déplu aux deux partis opposés, mais sans compromettre réellement son auteur. Si Louis XVI eût été victorieux, le député comtois aurait dit que sa proposition avait pour but de faire écla-

---

(1) *La Vérité rétablie, ou un peu plus de lumière sur les événements du dix août.* 1814, in-8°.

ter à tous les yeux l'innocence du pouvoir exécutif ; dans le cas contraire, il avait le mérite de s'être montré favorable au vœu du peuple, et d'avoir réclamé la lumière sur les agissements des hôtes des Tuileries.

La motion de Crestin, pour être adoptée, devait être appuyée par les revendications du peuple victorieux. Les événements du 10 août sont assez connus. A cette fameuse journée, M. Crestin, alors au nombre des secrétaires, vit le Roi se réfugier avec sa famille dans l'enceinte législative.

La brochure de 1814 fournit quelques détails assez curieux sur le 10 août.

« Le 9 au soir, j'eus la curiosité, peut-être téméraire, d'aller du côté de l'arsenal pour voir comment cela s'arrangeoit. J'avois entendu quelques hommes descendant des tribunes, dire : On en verra de belles cette nuit.... J'étois à la rue Beautierry lorsque je vis venir une troupe de gens armés, qu'on appeloit Marseillais, qui quittoit le faubourg Saint-Antoine. Du côté opposé venoit une voiture qui s'arrêta. Quatre hommes en sortirent. J'en reconnus parfaitement trois : c'étoit Chabot, Fauchet et Basire. Chabot, s'adressant au commandant de la troupe, lui dit : Eh bien ! où en sommes-nous ? Cela marche-t-il ? Pourquoi retournez-vous ? — Ma foi, répondit le commandant, on ne peut les remuer : nous n'avons rien pu faire ; c'est partie remise. Chabot répliqua : Qu'est-ce que ces lâches ? Fauchet prit la parole et dit : Mais est-ce que le comité autrichien les auroit travaillés ? Allons, mes amis, retournez avec nous, nous aurons tôt fait de ranimer leur courage.

« En effet, tous se dirigent à la rue Saint-Antoine. Je les suis d'un peu loin, mais d'assez près pour voir les quatre factieux entrer dans différentes maisons et des hommes en sortir criant aux armes et frappant aux portes. Dans moins d'un quart d'heure, la rue et le faubourg sont, pour ainsi dire, illuminés, le tambour bat : le rassemblement se compose de peu de femmes, mais de

beaucoup d'hommes, munis d'armes de toute espèce ; il se joint à la troupe, ce noyau se recrute dans les rues voisines et se grossit énormément en se dirigeant du côté des Tuileries. »

Le lendemain matin, le député de Gray se rendit à l'Assemblée, mais évita la foule énorme et furieuse qui remplissait la place Vendôme. « J'entendis, écrit-il, un groupe d'assassins qui demandaient la tête de M. Vienot-Vaublan, député (1). Je l'apperçois tout près d'eux et ils ne le connoissoient même pas. Je l'aborde, je le prends par le bras, lui recommandant de précipiter sa marche et de ne pas élever la voix. Il ne voyoit ni n'entendoit rien, tant il étoit hors de lui-même. Je le conduisis sans accident, nous entrâmes dans la salle de l'assemblée, où il y avoit peu de monde : je lui racontai les raisons pour lesquelles je l'avois saisi par le bras et fait marcher si vite. Il frémit. »

Jusqu'à huit heures, la salle retentit de mille motions. Le Roi vint à huit heures et se plaça près de Vergniaud.

« Un grand homme, vêtu en grenadier, mais sans armes, parut devant le bureau, portant Monseigneur le Dauphin, nommé alors Prince Royal ; je l'enlevai de dessus ses épaules et je l'assis à côté de moi sur le bureau où j'étois seul.

« Une voix s'élève et crie : Voilà le Roi qu'il nous faut. (Crestin ajoute en note : Ce cri s'explique par l'article du décret de suspension du Roi, dont je parlerai bientôt, qui porte : « Qu'il sera nommé un gouverneur au Prince Royal..... » Le Roi n'avoit pas encore parlé. Ce cri produisit un effet bien extraordinaire qui étonna d'abord et augmenta ensuite la fureur des conjurés, si toutefois elle n'étoit pas à son apogée. Toute la salle retentit des acclamations de vive le Roi, vive le Prince Royal ; elles furent

(1) Celui-ci, par un éloquent discours, avait décidé de l'acquittement du général La Fayette (le 8 août). M. de Vaublanc fut molesté et faillit être assassiné chez lui. (Rœderer, *Chronique de cinquante jours*, p. 333.)

vives et prolongées. Je crus de bonne foi que la scène alloit changer du tout au tout. Cet enthousiasme inattendu ne fut qu'un éclair. »

Crestin mentionne encore l'arrivée des princesses, qui furent placées à la barre, l'ordre donné par le Roi, aux Suisses de son escorte, restés sur la terrasse, de décharger leurs armes en l'air, et les paroles du souverain. « Le jeune Dauphin, dit-il, appercevant Madame sa mère, me dit : Monsieur ! je voudrois bien aller vers maman, et me renversa l'encrier sur mon habit, par l'effet de la vivacité avec laquelle il vouloit descendre du bureau. Je fis part de son désir au Roi et, d'après sa permission, je fis porter ce royal et charmant enfant à la Reine. »

Quand il alla porter aux bureaux des procès-verbaux le décret de l'Assemblée nommant vingt commissaires pour exhorter le peuple à la paix, un jacobin l'arrêta au milieu de la salle et lui dit : « Où allez-vous ? Ne voyez-vous pas que ce décret n'est rendu que pour être exécuté en sens inverse ? Restez à votre place. »

Crestin suivit sans doute son conseil, bien qu'il ne le dise pas formellement.

Les décrets se succédèrent. Crestin écrit qu'on ne fit point attention aux rares constitutionnels qui ne levèrent pas la main pour prêter serment de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir à son poste (sans faire mention du Roi et de la constitution). « J'avois un avantage, comme secrétaire ; j'écrivois continuellement, de manière que j'étois dispensé de tous signes extérieurs d'adhésion. » En d'autres termes, il fut très heureux de n'avoir pas à émettre un vote compromettant.

Notre député raconte qu'il reçut au bureau trente-six lettres trouvées dans les papiers de Marie-Antoinette. Les membres de l'extrême-gauche accoururent en poussant des exclamations de joie et voulurent les lire eux-mêmes : « Messieurs ! cria-t-il, j'en suis responsable. Il ne doit pas

en passer une seule dans vos mains, avant que je les aie cotées et paraphées, pour être jointes au procès-verbal de la séance, afin qu'elles ne puissent être ni changées ni dénaturées.... Ce n'est pas que vous en soyez capables. »

« Mes amis, ajoute-t-il, me taxoient d'imprudence, de témérité. « Hélas ! leur répondois-je, que ne pouvons-nous compter dans Paris dix mille téméraires de mon espèce ! Le Roi et la patrie déchirée seroient bientôt sauvés. »

Il pouvait supposer que les provinciaux pouvaient essayer de réagir contre le mouvement du 10 août.

Une note de Crestin nous apprend que le Roi et sa famille ne prirent « que deux ou trois carafes de groseilles et un gâteau pour le Prince Royal, » ce qui ne s'accorde pas avec certains mémoires parlant du repas fait par Louis XVI en ces terribles circonstances (1).

Enfin il affirme qu'à la séance du 13, son procès-verbal de la journée du 10 août fut rejeté, à cause des *tableaux déplacés* qu'il renfermait ; après quelques légers changements, il fit le lendemain une seconde rédaction dont la lecture fut très mal accueillie ; cinq secrétaires furent remplacés par des girondins ; le procès-verbal fut entièrement remanié et la feuille du jour du logographe supprimée comme conforme au récit de Crestin (2).

Après quinze jours de silence, il parla sur une question pratique relative à la défense nationale.

Le 31 août, M. Crestin obtint qu'il fût fait, au polygone de Besançon, des expériences afin de vérifier une méthode inventée par M. Forestier de Vereux, ancien capitaine d'artillerie, chef de légion de la garde nationale du district de Gray, « pour doubler la portée des armes à feu, sans

---

(1) « Elles se rendirent à table (LL. MM.), mais les peines furent leur nourriture, » dit A. Dufour (*Détail des quatre jours*..... 1814. Lb. 39, 10805, B. N.).

(2) Ceci vaudrait la peine d'être vérifié par des chercheurs compétents.

changer la substance de la composition de la poudre, et sans en augmenter la charge. » Il s'empressa aussi de transmettre à l'Assemblée une adresse d'adhésion à ses décrets envoyée par le tribunal, le directoire du district, la municipalité et la garde nationale de Gray.

Le député graylois vota toutes les mesures proposées par l'extrême gauche victorieuse : suppression des congrégations enseignantes, révocation des ministres, visites domiciliaires chez les suspects.

La vigueur des jacobins l'étonnait, et il en venait peu à peu à l'admiration. Quand l'Assemblée déclara sa mission terminée et se sépara, il écrivit, dans une *Lettre à ses électeurs*, en octobre 1792 : « La calomnie est le levier com-
« mun à toutes les passions qui entrent dans les combi-
« naisons révolutionnaires. Les tribuns romains en firent
« plus d'une fois un merveilleux usage. Elle est en révo-
« lution ce que les poisons sont en médecine. Elle donne
« l'éveil aux individus, comme les poisons préparés cau-
« sent de salutaires irritations aux malades. Le calomnia-
« teur est nécessaire dans les révolutions, comme le bour-
« reau l'est à la justice. »

Cette apologie au moins apparente de la calomnie, qui n'est pas ironique comme celle du Basile de Beaumarchais, paraît fort singulière au premier coup d'œil : peut-être faut-il dire simplement que l'expression excède la pensée. C'est un grave défaut de style dont Crestin ne se corrigea jamais complètement.

Malgré l'accentuation de ses opinions démocratiques, il se vit préférer l'ex-constituant Gourdan. Pendant quelque temps tenu à l'écart et quelque peu suspect de modérantisme, ou même de royalisme, Crestin n'eut aucune influence politique. Trois de ses fils partirent pour l'armée (1). Les deux puînés étaient, sans contredit, peu

(1) Né à Gray, le 8 septembre 1773, Jean-François-Marie-Ferdinand

préparés aux fatigues de la guerre : instruits, laborieux, de goûts paisibles, ils s'apprêtaient à compléter, sous la direction de leur père, des études de droit quelque peu hâtives. Aussi est-il bon de citer ici deux lettres de cette époque pour faire comprendre la solidité du patriotisme de la jeune bourgeoisie qui atteignait alors sa vingtième année. Le lecteur pensera peut-être à ces lettres de Joubert que Saint-Beuve citait avec éloges.

Il est beau de voir un jeune homme, au cœur ouvert à toutes les affections douces, sentir très vivement que l'homme instruit doit l'exemple à l'homme du peuple en cas de danger national.

Alexandre écrivait à son frère, le 28 août 1793 :

« .... Plus de deux cents jeunes gens, du nombre des-
« quels je me trouve, partent incessamment de Gray, pour
« se rendre sur la frontière de l'Alsace, en vertu d'une
« réquisition émanée des commissaires de la Convention
« nationale à l'armée du Rhin, et qui porte sur la pre-
« mière classe des citoyens en état de porter les armes
« dans le département de la Haute-Saône.

« Ce départ précipité répand la consternation dans bien
« des familles, et tu auras une idée de l'effet qu'il a pro-
« duit dans la nôtre, lorsque, connaissant la sensibilité de

---

fut nommé, à dix-huit ans, officier au régiment de Royal-Vaisseaux. Sous-lieutenant le 15 septembre 1791 au 43e de ligne, fait prisonnier le 20 juin 1792, il fut renvoyé sur parole jusqu'à un échange formel, rentra en France le 23 novembre, et séjourna quelque temps dans sa famille. Lieutenant le 5 mai 1793, capitaine l'année suivante (le 27 frimaire an II), il appartint ensuite à la 85e demi-brigade. Après un congé passé à Gray, il alla combattre en Vendée. Il obtint un congé définitif pour cause de santé et revint à Gray, le 5 vendémiaire an IV. Plus tard il fut premier employé de la sous-préfecture, maire en 1807. sous-préfet de 1808 à 1817, époque de sa mort.

Alexandre-François-Victor, né à Gray, le 24 janvier 1771, fut tué à l'armée du Nord.

Jean-Baptiste, né à Gray, le 15 octobre 1774, fut officier au 43e comme Ferdinand, prit son congé pour raison de santé, et mourut le 23 floréal an IX, homme de loi à Dijon.

« mon papa et de maman, tu apprendras que Zizi, dont « huit jours consécutifs d'une marche fatiguante eussent « absorbé les forces physiques, était cependant compris « dans la réquisition, parce qu'il avait atteint sa seizième « année. Heureusement qu'une loi plus humaine que celle « du 30 mai, en fixant l'âge de dix-huit ans au lieu de seize, « vient de suspendre, peut-être pour le moment, les larmes « que maman versait sur le malheureux sort de Zizi (1).

« Quant à moi.... je pars.... Me voilà arraché à l'étude « paisible des lois et précipité dans une carrière que j'é- « tais bien loin de présumer devoir, même momentané- « ment, parcourir un jour. J'emporte des regrets, je te « l'avoue ; mais ce sont ceux que me laisse le souvenir des « personnes qui m'intéressent et celui d'une tranquillité « d'âme dont j'ai su apprécier toutes les douceurs, et « après laquelle je soupirerai longtemps. Au reste, je « m'abandonne au destin.... Sénèque et Montaigne me « suivront dans les combats, et je puiserai dans leurs « stoïques maximes cette intrépidité qui ne fut à Sparte « que le fruit de l'éducation. Oui, mon cher frère, tes « principes sont les miens, quoi qu'en puisse dire mon « papa, qui en secret les approuve; quels que soient les « événements dont je vais être le témoin, j'envierai tou- « jours le bonheur de l'homme sage, qui, affrontant les « caprices de l'opinion publique et loin du tourbillon des « affaires politiques, cultive en paix, avec une épouse « tendre et des enfants chéris, l'héritage de ses pères.

Ilum non populi fasces, non purpura regum
Flexit et invidos agitans Discordia fratres....

« Ces vers enchanteurs du deuxième livre des Géor- « giques de Virgile ne s'effaceront jamais de ma mémoire « et resteront toujours profondément gravés dans mon

(1) Jean-Joseph, né en 1776, fut plus tard receveur principal des contributions directes à Lons-le-Saunier.

« cœur. Heureux si je puis réaliser un jour un projet qui « sympathise si bien avec le tien ! Si notre imagination s'é- « gare, conviens que c'est dans des illusions bien douces....

« Adieu, mon cher Jean-Baptiste. »

Quelques jours après, le jeune homme écrivait cette seconde lettre :

« Gray, le 8 septembre 1793.

« Tu connais, mon cher Fanfan, la récente institution « d'une compagnie de canonniers par département; tu « sais peut-être que Gray a été choisi pour le point de « réunion des cinquante-quatre jeunes gens qui doivent « former celle de la Haute-Saône ; mais, ce que tu ignores « sans doute, c'est qu'en vertu d'une réquisition que j'ai « moi-même sollicitée avec instance du directoire du dis- « trict de cette ville, je viens d'y être admis, et que dès « demain, arraché à une retraite que je regretterai tou- « jours, j'abandonnerai l'étude paisible des lois, pour me « livrer sérieusement à celle des bruyantes évolutions de « l'artillerie. Quelle bizarre destinée !.... Oh ! que cette mé- « tamorphose doit te surprendre ! Mais tel est le principe « vivifiant du gouvernement pour l'établissement duquel « on combat, qu'il identifie le citoyen avec le soldat. « On « ne prend, dit Montesquieu, les armes dans la répu- « blique, qu'en qualité de défenseur des lois et de la pa- « trie ; c'est parce que l'on est citoyen qu'on se fait pour « un temps soldat; s'il y avait deux états distingués, on « ferait sentir à celui qui sous les armes se croit citoyen, « qu'il n'est que soldat. »

« Mais laissons là Montesquieu. Ce ne sera plus désor- « mais l'esprit des lois conservatrices du corps politique « que j'aurai sous les yeux; mais des canons, des mor- « tiers, des obusiers, des pierriers, des pièces de 4, de « 8, de 12, de 16, de 24, des bombes, des boulets, et des « écouvillons, et des coins de mire, et des globes de com- « pression, et tout ce qu'une imagination transcendante

« a pu inventer pour accélérer scientifiquement la des-
« truction du genre humain. Quoi qu'il en soit, la tac-
« tique n'est pas pour moi dénuée d'attraits, et en l'envi-
« sageant sous l'aspect de ses combinaisons mathéma-
« tiques, précision faite de son but, l'élasticité des ma-
« tières qui composent la poudre, les effets surprenants de
« cette élasticité, la projection majestueuse des corps, la
« parabole que décrit la bombe, la résistance qu'oppose à
« sa vitesse le frottement ou le milieu, sa force centripète
« et sa force centrifuge, voilà des connaissances dont la
« sublimité doit captiver l'attention de quiconque se voit
« placé par les circonstances dans la nécessité de les ac-
« quérir. Aussi, mon cher Fanfan, n'ai-je à regretter que
« la pénurie d'instructeurs. J'écouterais attentivement
« leurs leçons, et peut-être que le fruit que j'en retirerais
« me dédommagerait de la perte inévitable d'un temps
« que j'eusse mieux employé au barreau.... Dis à Jean-
« Baptiste que mon départ est suspendu; dis-lui que le
« bataillon du district de Gray part demain, comme je le
« lui avais annoncé....; dis-lui que sa destination est pour
« Haguenau; dis-lui que Guyot, Mugnier, Jouart, Mongin
« et son frère, Jobard, en résumé tous les jeunes gens de
« cette ville et du district, depuis dix-huit ans jusqu'à
« vingt-trois, qui n'avaient pas la taille requise pour en-
« trer dans la compagnie de canonniers, ou à qui le ser-
« vice de l'artillerie ne plaisait pas, partent comme
« simples volontaires, sans qu'aucun d'eux ait pu obtenir
« une place d'officier, excepté Guyot, qui a été nommé
« capitaine de son canton. Le capitaine de la compagnie
« de Gray est Bertier cadet; le lieutenant, Poulot; les
« deux sous-lieutenants, Barbizet et Devillard. On nomme
« actuellement les officiers de l'état-major. Adieu, je n'ai
« pas le temps de t'en dire davantage (1). »

---

(1) Papiers de famille de Mme Édouard Gourdan de Fromentel. Il est

Malgré les chagrins que lui causa le départ de ses fils, le citoyen Crestin, à plusieurs reprises, affirma ses nouvelles convictions républicaines et se hâta d'organiser à Gray une Société des amis de la liberté, de l'égalité et de la république, devant laquelle il s'écria :

« En moins de quatre années, tous les tyrans intérieurs « dispersés, bannis ou livrés au supplice dû à leurs « crimes ; tous les tyrans étrangers défiés par onze ar- « mées à la fois ; tous les rebelles cernés en un coin d'où « il leur est impossible d'échapper ; l'Europe étonnée, « étudiant, au grand désespoir des despotes, la théorie de « leur chute. Peuple, voilà ta grandeur, ta puissance, « ton courage.... » (7 juillet 1793). Il applaudissait au système de la Terreur et à l'exécution de Louis XVI.

Quoi qu'il en soit, l'ancien député fut pendant deux ans tenu à l'écart des fonctions publiques : c'est seulement en l'an III, c'est-à-dire après le 9 thermidor et la fin du système terroriste, qu'on le nomma président de l'administration du district. Mis en rapport avec ses propres concitoyens et ses parents ou alliés, il se fit bientôt une foule

---

curieux de comparer avec le patriotisme du jeune homme instruit le sentiment qui animait nos rudes campagnards. Deux d'entre eux écrivaient :

« Schlettembach, ce 1er may 1793, l'an 2e de la République française.

« Citoyen (maire de Champtonnay),

« Nous espérons que dans peu de temps nous paraîtrons devant l'ennemi, et nous lui ferons voir que nous combattons pour une nation qui ne cherche que sa liberté et à rompre des fers qui la tenoit (*sic*) depuis si longtemps captive, et c'est en ayant ces motifs devant les yeux que nous pourrons nous en retourner dans nos foyers, jouir de cette liberté qui nous est, ainsi qu'à vous, si chère....

« François Carvillot.

« François Jarrot.

« *P.-S.* — S'il y a encore quelques aristocrates dans Chantonnay, nous vous prions de les accrocher au poirrier (*sic*) qui est sur la place publique. »

(Papiers de famille de Mme veuve Jarrot.)

d'adversaires. Un notaire, nommé Joseph Boudot, dans une brochure violente, l'accusa (peut-être à tort) de favoriser ses ennemis personnels, qui tenaient à lui Crestin par des liens de parenté, et en particulier les Petitguyot. « Il me desservit, écrit-il, de manière à en imposer à la « religion du tribunal ; puis, pour cacher la main qui me « frappait, il me suscita la dénonciation du ministère pu- « blic. Elle fut suivie d'une information dont il fut com- « missaire, et peu de jours après, il se fit précéder d'un « huissier qui, au nom de l'accusateur public, déclara que, « subitement, il allait faire des recherches judiciaires « chez moi.... » Ces véhémentes accusations n'empêchèrent pas l'ancien député d'être nommé, l'année suivante, président de l'administration du département.

Crestin déploya une nouvelle activité, et se montra un administrateur de mérite. Après avoir veillé d'abord à la bonne gestion des finances communales, à la levée des impôts et des réquisitions, c'est surtout comme implacable adversaire des émigrés et des prêtres réfractaires que se fit remarquer l'ancien député. Il paraissait animé contre eux d'une véritable haine personnelle. Depuis quelque temps, un grand nombre d'entre eux, las d'errer en Suisse et en Allemagne, avaient repassé la frontière, et obtenu, par la bienveillance ou même la corruption de certains administrateurs, le droit de séjourner tranquillement dans leur patrie. Crestin vit dans leur présence un véritable danger public; et sous son impulsion, les administrateurs départementaux déployèrent un zèle extraordinaire pour faire arrêter, conformément aux lois, tous les réfractaires et émigrés revenus dans l'ancienne province de Franche-Comté.

On en trouve la preuve dans un document imprimé qui est intitulé :

Lettre aux administrations municipales du département (17 nivôse an IV, 7 décembre 1795).

Après avoir rappelé les arrêtés des 8 brumaire et 1er nivôse, Crestin signalait la rentrée de plusieurs émigrés. « Citoyens, s'écriait-il, interrogez les mânes de vos frères.... « voyez la liberté périe (*sic*), vos fortunes anéanties, les « fers prêts à vous charger, vos femmes, vos enfants « égorgés, voilà les malheurs donc vous accablerait un « trône rétabli.... »

Le jury devait poursuivre tout contrevenant comme complice des ennemis de l'État, c'est-à-dire passible de la peine de mort.

Quelques années plus tard, Crestin, loin de paraître regretter des mesures rigoureuses qui paraissaient inspirées par l'ancien système de la Terreur, s'en faisait gloire et les énumérait complaisamment, ainsi que des témoignages de ses convictions républicaines, dans une brochure intitulée : *Examen des causes de la destitution des administrateurs de la Haute-Saône.*

« Des agents municipaux furent suspendus et renvoyés « aux tribunaux pour cause de négligence dans l'exécu- « tion des lois sur les prêtres. »

« Au fait, toutes nos mesures ont fourni à la loi l'arresta- « tion d'un capucin qui a subi la mort (1); l'arrestation « d'une dizaine de prêtres livrés au tribunal criminel.. . la « réclusion de quatorze autres infirmes ou sexagénaires, « dont aucun n'a été mis en liberté ; l'arrestation de trois « émigrés normands.... »

Disons toutefois que les administrateurs ne se bornaient pas à prendre des mesures de combat, mais que leur zèle s'employait aussi à ranimer le commerce et l'industrie de la Haute-Saône. La ville de Gray attira plus particulièrement l'attention du président de l'administration départe-

(1) Ce capucin fut guillotiné à Vesoul, le 16 janvier 1796 : c'était le P. Cornibert, de Saint-Loup. Ses ossements (moins sa tête) sont conservés aux capucins de Besançon. (Sauzay, *La Persécution révolutionnaire dans le Doubs.*)

mentale. Le 6 pluviôse an IV (20 janvier 1796), Crestin, comme président de l'administration centrale du département, écrivit à la municipalité provisoire de Gray, ville dépouillée d'établissements importants depuis plusieurs années, en particulier d'un tribunal et d'une administration de district, que les avantages de la situation de la cité, étant dus à la nature, resteraient invariables comme elle.

L'ancien député fit savoir à ses concitoyens qu'il avait demandé pour eux un tribunal de commerce, et l'achèvement de la route plus directe de Gray à Vesoul par Corneux, Beaujeux et Mothey.

Crestin ajoutait qu'il fallait, pour reconstruire le port, avoir recours « à l'esprit de bienfaisance dont le ministre était animé ; » il réclamait communication de mémoires rédigés à ce sujet en 1790 par le capitaine Forestier de Vereux.

Ce fut seulement le 15 vendémiaire an VI (6 octobre 1797) que le Directoire accorda aux Graylois un tribunal de commerce, et le 7 germinal (28 mars 1797) que son installation fut faite solennellement : l'initiative d'une création aussi utile revient à Jean-François Crestin : c'est ce qu'une biographie doit mentionner avec éloge.

Je ne sais par quels moyens les ennemis du citoyen Crestin parvinrent à le faire destituer. Quoi qu'il en soit, il leur répondit par une nouvelle brochure, puis fut nommé, en l'an V, haut juré et président de l'administration municipale de Marnay.

Ce fut dans cette situation que le trouva le Consulat. Il parvint à se faire choisir pour sous-préfet de l'arrondissement, et put bientôt déployer son zèle pour la cause du premier Consul (1). Après l'attentat de la machine infer-

---

(1) « C'est à qui obtiendra ou fera obtenir des places : tous ceux qui ont été membres des assemblées croient qu'ils doivent être indemnisés

nale, il fit venir à la sous-préfecture une douzaine de ses compatriotes, connus pour leurs opinions très avancées, et les terrifia par d'effroyables menaces.

Comme administrateur, il déploya cette activité prodigieuse et pourtant raisonnée que le grand homme exigeait de ses collaborateurs. Toutes les administrations étaient renouvelées; tout était à créer. Organiser, dit un écrivain, était le mot de l'époque. Lorsque trois demi-brigades, faisant partie de cette armée de réserve qui allait vaincre à Marengo, les 58e, 59e et 60e, passèrent l'une après l'autre à Gray, Crestin eut assez d'influence sur l'esprit de ses administrés pour procurer aux troupes, sans qu'il en coûtât rien au gouvernement pour l'instant, la subsistance, les fourrages, les convois et transports nécessaires à une division entière.

En dix années, rappelait-il plus tard dans une lettre au « préfet, « il avait expédié plus de douze mille affaires ad- « ministratives, outre les travaux d'administration géné- « rale. Il avait fait rentrer des sommes considérables et « des biens plus considérables encore aux communes dé- « pouillées pendant la Révolution, et mis au courant « leur comptabilité. »

Qualifié de *très bon administrateur* par le ministre, le citoyen Crestin redoubla d'enthousiasme pour le vainqueur de Marengo quand il ceignit la couronne impériale, et, dans un discours à la distribution des prix du collège, il déclara « que la gloire d'Auguste s'était éclipsée (comme celle de César) devant celle de Napoléon. »

Membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, ainsi que de l'Académie de Besançon (depuis 1806), l'ex-constituant fut nommé cette même année

---

par des places. » (Rapport de Barbé-Marbois à Bonaparte, publié par Félix Rocquain : *État de la France au 18 brumaire*). « Ils se persuadent, ajoute Barbé-Marbois, que la Révolution n'est qu'un déplacement des fortunes et du pouvoir. » (*Ibid.*)

candidat au Corps législatif. C'est alors qu'il réclama une préfecture et demanda que sa propre place fût assurée à son fils aîné. Ferdinand fut nommé sous-préfet ; mais son père n'obtint aucune compensation et fut laissé à l'écart. Il ne fut pas élu au Corps législatif : le baron Martin lui fut préféré.

Tout à coup le déclin de l'empire se précipita : l'Europe armée renversa Napoléon. M. Crestin se hâta de faire imprimer à Gray, chez Barbizet, un *Projet de constitution du gouvernement représentatif*, et à Besançon, chez Monsaugeon, *La Vérité rétablie ou mémoire sur la séance de l'Assemblée législative du 10 août 1792.*

Crestin raconte un fait qui explique son attitude antijacobine au 10 août : c'est que Louis XVI lui aurait demandé son avis quand il dut remplacer les ministres feuillants par des Girondins : « C'est la seule fois, écrit-il, que je me sois trouvé dans le cas de parler à ce monarque, dont le destin, la bonté, les vertus ne cesseront de m'arracher des larmes. Je n'en suspends le cours que quand je pense au bienfait du juge suprême des rois et des nations qui, pardonnant aux Français leurs abominables vertiges, a détourné sa foudre prête à les écraser, et leur a renvoyé l'auguste frère de leur victime, pour guérir les plaies qu'ils ont faites.... Puisse ce nouveau Messie, Louis le Désiré, après avoir accompli ce vœu de l'Éternel, jouir, au plus haut période de longévité, du fruit de cette céleste Restauration ! » (*La Vérité rétablie*, p. 48.) Dans son *Plan d'une constitution libérale*, le vieux voltairien répétait « avec un sentiment céleste » que Louis le Désiré était le Messie envoyé par Dieu à la France.

Il en résulta que Crestin fils, aimé d'ailleurs de tout le monde à cause de son aménité, garda sa place de sous-préfet. Crestin père, n'ayant rien obtenu de Louis XVIII, réclama modestement, au retour de l'île d'Elbe, en se disant sujet fidèle de Napoléon, une petite place de juge de

paix dans un tribunal inférieur, « pour finir sa carrière au service de l'empereur. »

Pour apprécier ces palinodies avec indulgence, rappelons-nous le jugement de M. Thiers : La France n'avait alors reçu que l'éducation peu morale des révolutions et du despotisme.

Jean-François Crestin faisait probablement à ses affections de famille le sacrifice de ses convictions nouvelles. Son fils demeura donc sous-préfet pendant les Cent-Jours, par une exception assez rare. Il envoya son jeune Victor, âgé de dix-sept ans, servir comme lieutenant au 2e bataillon de grenadiers de la Haute-Saône, chargé de garder le fort l'Ecluse.

On sait qu'un quart de la France tout au plus était décidé à soutenir Napoléon. Les paysans de la Haute-Saône ne lui étaient pas moins dévoués que ceux de la Bourgogne. Le préfet ayant quitté Vesoul pour venir à Gray sans appareil après Waterloo, le peuple de la ville, soutenu par des bandes de paysans armés de fusils, de fourches et de faux, voulut le massacrer comme un traître. Ce fut le baron Martin, alors maire de Gray, qui le sauva au péril de ses jours (1).

Quand Napoléon fut tombé, Crestin père, voyant son fils rester sous-préfet, protesta encore une fois de son dévouement aux Bourbons. Le 23 septembre 1815, pendant une audience du tribunal civil, où il plaidait, il revendiqua publiquement la paternité d'un opuscule, publié à Gray, chez Barbizet, intitulé : *Réflexions historiques sur la seconde usurpation du trône de France par Bonaparte.* Selon lui, l'émeute de Gray, qu'on pouvait rapprocher d'autres faits du même genre, dénotait que l'*usurpateur* rêvait de donner les propriétés des riches royalistes à l'armée et aux prolétaires ; et que ses principaux agents étaient *des*

---

(1) *Histoire de Gray*, par Gatin et Besson.

banqueroutiers, des coupe-jarrets, de nouveaux barons parés de ce titre sans autre droit à la chose que celui de posséder 15,000 livres de rente. Le baron Martin lança bientôt une réplique foudroyante, l'*Examen d'un libelle.* Il écrasa le vieux Crestin en multipliant les citations qui prouvaient ses palinodies, son ambition, son regret de voir ses anciens collègues à la Législative devenus pairs de France (1). Le ci-devant député ne se releva pas de ce coup de massue.

C'est en vain qu'il multiplia les ouvrages de circonstance : *Moyen d'opérer une forte réduction de la contribution sur les terres au budget de 1819 sans affaiblir les recettes* (Paris, Delaunay; Dijon, Lagier, 1819; ouvrage réédité par Barbizet en 1828; puis la *Pétition présentée à la Chambre des députés* (Dijon, Noellat, 1820); la *Dissertation sur les libertés de l'Église gallicane, les pragmatiques sanctions et les concordats* (Dijon, Carion, 1819); et qu'il voulut se faire une renommée dans les lettres par sa traduction des *Héroïdes* d'Ovide, en vers français (1826), et ses *Réflexions sur l'abrégé de l'histoire de la Franche-Comté*, par M. Lefébure (Gray, Barbizet, 1827). Ses compatriotes eux-mêmes trouvèrent que ses œuvres littéraires se ressentaient de sa vieillesse. D'autre part, l'ancien constituant avait le chagrin de voir son ennemi le baron Martin briller à la Chambre des députés et devenir le chef des libéraux de l'arrondissement.

Plusieurs deuils de famille attristèrent le vieillard.

---

(1) « J'avois, écrit Crestin, modelé mon énergie sur celle de cinq de mes collègues, hommes de premier mérite. Heureux si j'avois pu rivaliser de talens avec eux. C'étoient MM. Beugnot, Matthieu Dumas, Becquey, Quatremer de Quincy (*sic*), Vimar et de Jaucour. » (Il ajoute en note : « Le premier aujourd'hui conseiller d'État, directeur général de la police; le second, lieutenant général des armées du roi; le troisième, conseiller d'État, directeur général des manufactures et du commerce; le quatrième, membre de l'Institut; le cinquième, pair de France; le sixième, ministre d'État et pair de France. »)

L'ancien député se consolait de son inaction en lisant les lettres de ses fils et petits-fils, et en rimant un volumineux poème en douze chants, *La Napoléonide*, œuvre sur laquelle ses héritiers ont jeté le voile des enfants de Noé. Mais le silence lui était si pénible qu'il eut l'idée de faire une brochure en faveur du ministère de Polignac.

Le zèle du vieil avocat lui fit prendre la plume pour écrire un opuscule très court, dont le titre est très long : *Essai sur le faux libéralisme, ou Examen de la harangue publiée dans les journaux et préparée par l'avocat Sugier, à Monsieur le duc de Choiseul, à son passage présumé dans la ville de Gray, et qui n'a pas eu lieu* (1).

Le vrai libéral, pour M. Crestin, est le Français qui se contente de la Charte, et se juge heureux s'il possède le libre exercice de son culte, le droit de s'établir où il lui plait, celui d'exprimer librement ses pensées sur les actes du gouvernement et des fonctionnaires, « sans s'occuper des personnes et donner dans le déchirement des réputations acquises; » s'il est enfin exempt de la crainte des prisons d'État, des confiscations, des juridictions exceptionnelles.

L'octogénaire publiciste défend de son mieux les ministres : M. de Polignac ne s'est pas *anglicanisé* dans son ambassade de Londres; mais il est venu à bout de l'antique rivalité entre la France et l'Angleterre (M. Crestin ignorait qu'un projet d'alliance antianglaise était discuté alors avec la Russie). « Vous reprochez, dit-il, à M. de Bourmont d'avoir trahi Bonaparte à Waterloo, ce que j'ignore; mais, quand cela serait, il aurait servi ses princes légitimes; et, dans un tel cas, tous moyens sont bons pour un vrai citoyen et sujet fidèle (2). »

Le passage le plus paradoxal de cette brochure est

---

(1) M. de Choiseul était le beau-père du duc de Marmier.

(2) Voir la Pièce justificative.

celui dans lequel l'écrivain défend contre les libéraux le vote à haute voix. « Cette forme, affirme-t-il, apprendra « aux Français le prix de la franchise et de la loyauté. »

Ces lignes appellent quelques critiques : il n'y avait pas un électeur sur soixante jouissant d'une indépendance réelle qui lui permît de se payer sans danger le luxe de la franchise. M. Crestin, qui ailleurs admet comme fort légitime la révocation sans phrases des administrateurs trop peu zélés, aurait-il voulu qu'on ne pût être électeur sans un certificat d'indépendance ?

Le vieillard fit parvenir sa brochure aux ministres et y joignit une lettre qui, probablement, ne fut pas lue par M. de Polignac, ministre qui se croyait, dit-on, inspiré de la Vierge Marie.

La révolution de 1830 fut un coup de foudre pour les amis des Bourbons et les néo-royalistes. Le vieux législateur mourut, triste et désorienté, au mois d'octobre 1830.

Comme l'a écrit Michelet, « il faut retrouver à chacun, par une bienveillante équité, ses circonstances atténuantes » (*Histoire de la Révolution*, II, 116). Elles se retrouveront pour l'ancien constituant dans la régularité de ses mœurs, la continuité de ses labeurs, le zèle qu'il déploya pour les intérêts de la ville de Gray et du département. Ils sont en minorité, ceux qui ne varièrent jamais à une époque aussi troublée, où les événements, comme l'a dit le prisonnier de Sainte-Hélène, furent plus forts que les hommes. Tout examiné, je trouve que le bien surpasse le mal dans la vie publique de Jean-François Crestin.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Lettre (inédite) de Jean-François Crestin, à Son Altesse Monseigneur le prince de Polignac, président du Conseil des ministres (1).

MONSEIGNEUR,

Le zèle qui m'anime pour le service du Roi et pour le maintien de la monarchie constitutionnelle m'inspire de présenter à Votre Altesse et au conseil de Leurs Excellences des réflexions importantes sur la nature des associations qui se forment sur toute la surface de la France pour provoquer le refus de l'impôt annuel dont j'ai déjà ébauché les défenses dans mon *Essai sur le faux libéralisme*, que Leurs Excellences ont daigné accueillir.

Il y a à examiner quelle est la nature de ces associations et quelles en peuvent être les conséquences si l'on n'en arrête pas l'effet pour que le mal ne s'aggrave pas davantage. *Principiis obsta.*

Ces associations sont évidemment proscrites par les articles 86, 87, 88, 89 et 90 du Code pénal. L'article 86 porte : « L'attentat ou complot contre la vie ou la personne du roi est crime de lèse-majesté et puni comme parricide, et emporte de plus la confiscation des biens. » L'article 87 prononce la même peine contre l'attentat ou complot contre la vie ou la personne d'un prince de la famille royale. L'article 88 est précédé des cas où il y a attentat ou complot et il soumet à la même peine l'attentat de détruire ou de changer la forme du gouvernement. L'article 89 dit qu'il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux conspirateurs ou un plus grand nombre, quoiqu'il n'y ait pas eu d'attentat.

Partant de ces principes, il est évident que les associations dont il s'agit ne sont que des complots tendant à changer la

(1) Papiers de Mme de Fromentel.

forme du gouvernement, à substituer une oligarchie quelconque à la monarchie ; elles sont donc un crime prévu par la loi ; et en effet elles ont pour prétexte le changement des ministres, c'est-à-dire la spoliation du pouvoir royal, qui n'aurait plus la liberté du choix de ses ministres, et par suite, la nomination de fait à tous les emplois, puisqu'à chaque nomination ce prétendu pouvoir populaire dominerait le pouvoir royal, l'autorité du roi se trouverait subordonnée aux caprices et aux passions de ce pouvoir populaire, qui l'arrêterait en le menaçant du refus du budget (1).

En un mot, ce serait usurper un des plus beaux fleurons de la couronne. Il n'y aurait plus de gouvernement monarchique, car qu'est-ce que l'oligarchie ? C'est un État où le pouvoir souverain est exercé par huit ou dix individus, plus ou moins. L'exercice du pouvoir souverain se trouverait donc transmis de fait à la Chambre élective, à qui la proposition du budget est faite en premier ordre (2).

D'un autre côté, si le choix dans les nominations aux emplois était concentré dans la personne des ministres, ce serait une oligarchie ministérielle qui exercerait de fait le pouvoir souverain. Le monarque, qui n'aurait à faire qu'à donner sa signature aux vœux des oligarques ministériels, ne serait plus compté pour rien ; ce ne serait plus une monarchie suivant la charte, qui se trouverait absolument bouleversée, et qui pourtant doit être une garantie pour le pouvoir royal comme pour la liberté publique.

La question, présentée sous un troisième rapport, serait bien plus déplorable dans ses conséquences si le système du refus de l'impôt pouvait triompher ; on ne peut douter que ceux qui ont provoqué ces associations ne soient des hommes encore imbus du jacobinisme et qui ne se rattachent jamais à d'autres sectes, et qui procèdent de la même manière que les anciens jacobins. Ils saisissent la moindre occasion et la moindre arme qui se présentent pour faire valoir leurs prétentions à la domination, et toujours ils se mettent en hostilité contre le pouvoir suprême.

Je soutiens donc que ces associations, tendantes à changer

---

(1) Qu'est-ce qu'une oligarchie appelée un peu plus loin pouvoir populaire ?

(2) Une chambre élective ne peut être appelée une oligarchie, non plus que le ministère responsable.

la forme du gouvernement par des attaques directes ou indirectes, sont dans les cas prévus et qualifiés par la loi et devront être poursuivies par le ministère public devant les tribunaux.

Le procureur du roi de Rouen, en s'en prenant seulement à un imprimeur pour avoir imprimé l'association bretonne, a fait une faute : il devait laisser au procureur du roi de Rennes, par respect pour la compétence, le soin de poursuivre les provocateurs de l'association ; car ce ne sont qu'eux qui sont coupables. Les autres associés paraissent être des hommes séduits qui ont cru de bonne foi défendre les libertés publiques d'une manière très innocente, et cette bonne foi, quoique indiscrète, est peut-être excusable.

Pour l'association faite au département de l'Isère, elle me paraît plus criminelle encore que beaucoup d'autres. Quoi ! les associés ici font un fonds commun pour indemniser les contribuables qui seraient contraints de payer l'impôt qui serait assis par des ordonnances de crédit supplémentaire, en sorte que le roi ne pourrait pas se procurer une ressource pour payer un service dont l'allocation aurait été trop modiquement faite dans le budget annuel ou dans des cas imprévus de force majeure ou de calamité publique ; et cependant la loi autorise ces ordonnances de crédit supplémentaire, sauf à les faire convertir en lois à la première session.

Il me paraît donc, Monseigneur, de la dernière conséquence et de la plus grande urgence d'arrêter le mal avant ce que les ennemis du roi appellent le jour du combat, ce qui s'entend du jour de l'ouverture de la prochaine session. Quelques exemples suffiraient probablement pour faire rentrer ces associations dans le néant et les associés n'auront qu'à donner des malédictions aux provocateurs.

La passion et le motif dont ceux-ci se sont servis pour les organiser était le renvoi des ministres ou leur démission, sauf à outrager, diffamer en tous sens leurs successeurs si le roi ne les choisissait pas dans le rang des violateurs de la charte et des ennemis de la monarchie constitutionnelle.

Grâces soient rendues à la Providence qui, jusqu'ici, a soutenu et fortifié la fermeté du monarque et la constance de Leurs Excellences ! Et ce que je viens de dire est d'autant plus certain à l'égard du nouveau ministre que déjà M. Guernon de Ranville est attaqué par les armes du ridicule dans les journaux ; et du ridicule ils passeront bientôt aux injures.

Dans mon *Essai sur le faux libéralisme* j'ai déjà essayé d'en venger trois ministres, M. de la Bourdonnaye, vous, Monseigneur, et M. de Bourmont.

Quant à Votre Altesse, elle est toute vengée par l'opinion de la France et de l'Europe entière.

M. de la Bourdonnaye ne l'est pas moins par l'acte royal et solennel qui l'a fait passer au Conseil privé du roi en qualité de ministre d'État. Cette marque de confiance du roi repousse de reste les outrages dont le journalisme l'a couvert.

A l'égard de M. de Bourmont, j'ai un peu trop généralisé lorsque j'ai dit que s'il avait trahi Bonaparte, tous moyens étaient bons quand ils avaient pour but de renverser un usurpateur du trône pour y placer son roi et ses princes légitimes. C'est un écart de zèle de ma part : sans doute la trahison n'est jamais un moyen délicat, et M. de Bourmont en est incapable. Je lui fais réparation : mais il a eu la bonté de ne fixer que ma bonne intention en regrettant mon principe trop généralisé.

Je dois pourtant rendre un nouvel hommage au dévouement qu'il a montré à son roi légitime dans une circonstance épineuse. Je suis témoin qu'il a éludé et traversé autant qu'il a pu les manœuvres secrètes et patentes du maréchal Ney à l'aide de mon fils, alors mon successeur à la sous-préfecture de Gray ; et je me suis assuré par beaucoup de témoins qu'il n'a quitté l'armée française à Waterloo que lorsqu'il a vu l'impossibilité de se soustraire à la défaite (1).

Pour ce qui est des autres ministres, tels que MM. de Courvoisier, d'Haussez et de Montbel, les faux libéralistes ne peuvent rien leur imputer ; c'est encore l'arme du ridicule qu'ils veulent prendre à leur égard ; mais les plus mauvais poètes peuvent être d'excellents ministres (2).

---

(1) Encore un pavé !

(2) Encore un pavé !

LISTE ACADÉMIQUE

(31 décembre 1895)

I.

ACADÉMICIENS TITULAIRES

1° Directeurs Académiciens-nés.

Mgr l'archevêque de Besançon (Mgr Petit).
M. le général commandant le 7e corps d'armée (M. le général Pierron).
M. le premier président de la Cour d'appel (M. Gougeon).
M. le préfet du département du Doubs (M. Graux).

2° Académicien-né.

M. le maire de la ville de Besançon (M. Vuillecard).

3° Académiciens titulaires ou résidants.

MM.

1. Suchet (le chanoine), *Doyen de la Compagnie*, rue Casenat (21 janvier 1863), *Archiviste*.
2. Estignard (Alexandre), ancien député du Doubs, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue du Clos, 25 (28 janvier 1868).
3. Lebon (le docteur Eugène), Grande-Rue, 116 (28 janvier 1868).
4. Sire (Georges), ✠, docteur ès sciences, essayeur de la garantie, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), rue de la Mouillère, 15 (28 janvier 1870).

MM.

5. Gauthier (Jules), archiviste du département, correspondant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, rue Charles Nodier, 8 (29 janvier 1872).
6. Ducat (Alfred), architecte de l'État, conservateur du Musée des antiquités, rue Saint-Pierre, 3 (24 août 1872).
7. Pingaud (Léonce), professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue Saint-Vincent, 17 (27 janvier 1876), *Secrétaire perpétuel.*
8. Mercier (Louis), horloger, rue Rivotte, 11 (27 janvier 1876).
9. Mieusset (Pierre), conducteur des ponts et chaussées, rue de Belfort, 19 (27 juillet 1878).
10. Meynier (Joseph), O. ✠, médecin principal de l'armée territoriale, rue Morand, 9 (29 juillet 1879).
11. Coutenot (le docteur), ✠, médecin en chef des hospices civils, professeur honoraire à l'École de médecine, Grande-Rue, 44 (28 juillet 1881).
12. Isenbart (Émile), artiste peintre, rue des Fontenottes (29 janvier 1883).
13. Chardonnet (le comte de), ✠, ancien élève de l'École polytechnique, rue du Perron, 20, et à Paris, rue Cambon, 43 (21 janvier 1884).
14. Mairot (Henri), banquier, rue de la Préfecture, 17 (28 janvier 1886).
15. Sainte-Agathe (le comte Joseph de), ancien élève de l'École des Chartes, rue d'Anvers, 4 (28 janvier 1886), *Vice-président annuel.*
16. Péquignot (Léon), avocat, rue Saint-Vincent, 26 (29 juillet 1886).
17. Gauderon (le docteur Eugène), professeur à l'École de médecine, Grande-Rue, 129 (29 juillet 1886).
18. Lombart (Henri), ancien conseiller à la Cour, rue du Mont-S^to^-Marie, 2 (27 janvier 1887), *Président annuel.*

MM.

19. Sayous (Édouard), ✠, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres, Grande-Rue, 14 (28 juillet 1887).
20. Beauséjour (le chanoine de), vicaire général, à l'archevêché (26 juillet 1888).
21. Girardot (le docteur Albert), rue Saint-Vincent, 15 (31 janvier 1889).
22. Lambert (Maurice), avocat, ancien magistrat, quai de Strasbourg, 13 (25 juillet 1889).
23. Guichard (Paul), rue Pasteur, 13, *Trésorier de la Compagnie* (25 juillet 1889).
24. Gresset (Félix), C. ✠, général de division (cadre de réserve), aux Tilleroyes, et à Paris, 8, rue de l'Alma (13 février 1890).
25. Boussey (Armand), professeur d'histoire au lycée, rue Morand, 11, *Secrétaire adjoint* (13 février 1890).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS

MM.

26. Lieffroy (Aimé), rue Charles Nodier, 11 (24 juillet 1890).
27. Boutroux (Léon), doyen de la Faculté des sciences, à Fontaine-Écu (24 juillet 1890).
28. Roland (le docteur), professeur à l'École de médecine, Grande-Rue, 48 (24 juillet 1890).
29. Lurion de l'Égouthail (Roger de), rue du Perron, 24 (24 juillet 1890).
30. Vaulchier (le marquis de), ✠, rue Moncey, 9 (22 janvier 1891).
31. Giacomotti (Félix-Henri), ✠, directeur de l'École des Beaux-Arts, correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), rue Charles Nodier, 8 (23 juillet 1891).
32. Baudin (le docteur), Grande-Rue, 97 (23 juillet 1891).
33. Chipon (Maurice), avocat, ancien magistrat, rue de la Préfecture, 23 (9 février 1893).

MM.

34. Vaissier (Alfred), conservateur adjoint du musée des antiquités, Grande-Rue, 109 (27 juillet 1893).

35. Guillemin (Victor), peintre et critique d'art, rue de la Préfecture, 20 (27 juillet 1893).

36. Jouffroy (le général comte de), C. ✠, rue du Perron, 22 (25 janvier 1894).

37. Rigny (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre (11 juillet 1895).

38. Ledoux (le docteur Émile), quai de Strasbourg, 13 (11 juillet 1895).

39-40. . . . . .

II.

ACADÉMICIENS HONORAIRES

1° Anciens titulaires.

MM.

1. Parandier, C. ✠, ancien député du Doubs, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, rue des Écuries d'Artois, 38, à Paris, et aux Tourillons, à Arbois (28 janvier 1831).

2. Weil (Henri), O. ✠, de l'Académie des Inscriptions, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon, rue de la Tour, 156, à Paris (23 janvier 1864).

3. Sauzay (Jules), à Cirey-lez-Bellevaux (Haute-Saône) (28 janvier 1867).

4. Marquiset (Léon), ancien magistrat, à Apremont (Haute-Saône) (29 janvier 1872).

5. Chotard, ✠, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, à Paris (25 août 1873).

6. Aumale (S. A. R. le prince Henri d'Orléans, duc d'), G. C. ✠, de l'Académie française, de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien commandant du 7e corps d'armée,

MM.

au château de Chantilly, et rue Montalivet, 5, à Paris (novembre 1873).

7. Gérard (Jules), ✠, recteur de l'Académie de Montpellier (25 août 1875).
8. Mignot (Édouard), ✠, colonel en retraite, à Paris, rue Las Cases, 18 (25 août 1875).
9. Reboul, ✠, professeur de chimie et doyen à la Faculté des sciences, à Marseille (25 août 1875).
10. Huart (Arthur), ancien avocat général à la Cour d'appel, à Paris (27 janvier 1876).
11. Tivier (Henri), ✠, doyen honoraire de la Faculté des lettres, boulevard Raspail, 131, à Paris (27 janvier 1876).
12. Saint-Loup (Louis), professeur à la Faculté des sciences de Besançon (27 juillet 1878).
13. Piépape (Léonce de), O. ✠, colonel, chef d'état-major du 11e corps d'armée, à Nantes (27 juillet 1878).
14. Touchet (Mgr), évêque d'Orléans (22 janvier 1891).
15. Rolland, O. ✠, capitaine de vaisseau en retraite, ancien gouverneur de Besançon, à Marseille, rue des Dominicaines, 39 (22 décembre 1892).

2° Membres honoraires.

MM.

1. Gérôme (Jean-Léon), C. ✠, artiste peintre, de l'Académie des Beaux-Arts, boulevard de Clichy, 65, à Paris (24 août 1863).
2. Conégliano (le duc de), ✠, ancien député du Doubs, rue de Ponthieu, 62, à Paris (24 août 1865).
3. Seguin, ✠, recteur honoraire, à Paris (29 janvier 1872).
4. Dreyss, ✠, ancien recteur, inspecteur général honoraire, à Paris (27 juillet 1874).
5. Rozière (Eugène de), O. ✠, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sénateur, rue Lincoln, 8, à Paris (27 janvier 1878).

MM.

6. Jacquinet, O. ✠, ancien recteur, inspecteur général honoraire, à Paris (28 juillet 1880).
7. Mérode (le comte de), ancien sénateur, ancien conseiller général du Doubs, rue de Varennes, 55, à Paris (28 juillet 1880).
8. Vorges (le comte Domet de), ✠, ancien ministre plénipotentiaire, rue du Général Foy, 46, à Paris, et à Maussans (Haute-Saône) (9 février 1893).
9. Vieille (Paul), ingénieur, à Paris (24 janvier 1895).
10. . . . . .

III.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NÉS DANS LES DÉPARTEMENTS DU DOUBS, DU JURA ET DE LA HAUTE-SAÔNE (ANCIENNE FRANCHE-COMTÉ)

MM.

1. Vieille (Jules), ✠, ancien recteur, inspecteur général honoraire, à Paris (21 août 1853).
2. Grenier (Édouard), ancien secrétaire d'ambasssade, à Baume-les-Dames et boulevard Saint-Germain, 174, à Paris (28 janvier 1856).
3. Petit (Jean), statuaire, rue Denfert-Rochereau, 89, à Paris (26 août 1856).
4. Marcou (le docteur), géologue, 42, Garden Street, à Cambridge (Massachussets, États-Unis) (28 janvier 1870).
5. Gréa (l'abbé Adrien), ancien élève de l'École des chartes, ancien vicaire général de Saint-Claude (24 août 1872).
6. Tournier (Édouard), ✠, maître de conférences à l'École normale supérieure, sous-direct. à l'École des hautes études, rue de Tournon, 16, à Paris (25 août 1873).
7. Baille (Charles), banquier, président honoraire de la Société d'agriculture, sciences et arts, à Poligny (Jura) (31 juillet 1877).

MM.

8. Prost (Bernard), sous-chef du bureau des archives départementales au ministère de l'Instruction publique, avenue Rapp, 7, à Paris (31 juillet 1877).

9. Becquet (Just), ✠, statuaire, rue de la Procession, 27, à Paris (27 juin 1878).

10. Valfrey (Jules), O. ✠, ministre plénipotentiaire, ancien sous-directeur au ministère des affaires étrangères, rue Marbeuf, 31, à Paris (29 juillet 1879).

11. Thuriet (Charles), président du tribunal de Saint-Claude (29 juillet 1879).

12. Rambaud (Alfred), O. ✠, sénateur, vice-président du Conseil général du Doubs, professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des lettres, rue d'Assas, 76, à Paris (28 juillet 1880).

13. Robert (Ulysse), ✠, inspecteur général des bibliothèques et archives, avenue Quihou, 30, à Saint-Mandé (Seine) (28 juillet 1880).

14. Finot (Jules), archiviste du département du Nord, à Lille (20 juillet 1882).

15. Cizel (l'abbé), curé de Navenne (Haute-Saône) (24 juillet 1884).

16. Toubin (Édouard), ancien professeur, à Salins (28 janvier 1886).

17. Duvernoy (Clément), bibliothécaire de la ville, à Montbéliard (27 janvier 1887).

18. Girod (Paul), professeur à la Faculté des sciences et à l'École de médecine de Clermont-Ferrand (27 janvier 1887).

19. L'Épée (Henri), ancien président de la Société d'émulation de Montbéliard, à Sainte-Suzanne (Doubs) (2 février 1888).

20. Petetin (l'abbé), aumônier de la Visitation, à Ornans (2 février 1888).

21. Lamy (Étienne), ancien député du Jura, place d'Iéna, 3, à Paris (25 juillet 1889).

MM.

22. Tripard (Just), ancien juge de paix, à Marnoz (Jura) (25 juillet 1889).
23. Beauséjour (Eugène de), ancien magistrat, à Lons-le-Saunier (24 juillet 1890).
24. Puffeney, ✠, bibliothécaire de la ville de Dole (24 juillet 1890).
25. Feuvrier (Julien), professeur au collège de Dole (24 juillet 1890).
26. Le Mire (Paul-Noël), à Mirevent, par Pont-de-Poitte (Jura) (22 janvier 1891).
27. Jourdy, bibliothécaire de la ville de Gray (23 juillet 1891).
28. Lods (Armand), à Héricourt, et à Paris, rue de Monceau, 10 (29 janvier 1892).
29. Boisselet (Joseph), à Roche-sur-Linotte (Haute-Saône) (29 janvier 1892).
30. Guichard (l'abbé), curé de Grozon (Jura) (29 janvier 1892).
31. Loye (l'abbé), curé de Fleurey-lez-Saint-Hippolyte (Doubs) (28 juillet 1892).
32. Godard (Charles), professeur d'histoire au lycée de Belfort (9 février 1893).
33. Bataille (Frédéric), professeur au lycée Michelet, à Vanves (Seine) (27 juillet 1893).
34. Brune (l'abbé), curé de Baume-les-Messieurs (27 juillet 1893).
35. Beauséjour (Gaston de), ancien élève de l'École polytechnique, à Motey-Besuche (Haute-Saône) (25 janvier 1894).
36. Caron (René), à Arc-et-Senans (25 janvier 1894).
37. Brugnon (Stanislas), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, à Paris, rue de Rivoli, 248 (24 janvier 1895).

38-40. . . . . .

IV.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NÉS HORS DE L'ANCIENNE PROVINCE DE FRANCHE-COMTÉ

MM.

1. Junca, ✠, ancien archiviste du Jura, rue des Batignolles, 39, à Paris (28 janvier 1865).
2. D'Arbois de Jubainville, ✠, ancien archiviste de l'Aube, professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), boulevard Montparnasse, 84, à Paris (26 août 1867).
3. Champin, ✠, ancien sous-préfet, à Baume-les-Dames (29 janvier 1872).
4. Beaune (Henri), ancien procureur général, à Lyon, 21, Cours du Midi (27 janvier 1874).
5. Pigeotte (Léon), avocat, à Troyes (27 janvier 1874).
6. Meaux (le vicomte de), ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, 10, à Paris (27 janvier 1874).
7. Beaurepaire (de), ✠, archiviste de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Rouen (29 août 1875).
8. Tuetey (Alexandre), sous-chef de la section législative et judiciaire aux archives nationales, rue de Poissy, 31, à Paris (31 juillet 1877).
9. Garnier (Joseph), ✠, archiviste de la Côte-d'Or, à Dijon (31 juillet 1877).
10. Revillout (Charles), ✠, professeur honoraire à la Faculté des lettres, à Montpellier (29 juillet 1877).
11. Dumay (Gabriel), ancien magistrat, à Dijon (28 juillet 1880).
12. Arbaumont (Jules d'), à Dijon (28 juillet 1881).
13. Bourquard (l'abbé), ancien professeur au lycée de Besançon, à Delle (Haut-Rhin) (28 juillet 1881).

MM.

14. Viellard (Léon), manufacturier, au château de Morvillars (Haut-Rhin) (28 juillet 1881).
15. Boutillier (l'abbé), curé de Coulanges-lez-Nevers, archiviste de la ville de Nevers (20 juillet 1882).
16. Keller (Émile), ancien député du Haut-Rhin, rue d'Assas, 14, à Paris (26 janvier 1887).
17. Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes (28 juillet 1887).
18. Tinseau (Léon de), homme de lettres, à Paris (31 janvier 1889).
19. Du Bled (Victor), à Servigney (Haute-Saône) (28 juillet 1892).
20. Monnier (Marcel), voyageur, à Jeurre (Jura) (24 janvier 1895).

V.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS

MM.

1. Gremaud (l'abbé), bibliothécaire cantonal, professeur à l'Université, à Fribourg (Suisse) (29 juillet 1879).
2. Anziani (l'abbé), bibliothécaire en chef de la *Laurentienne*, à Florence (28 juillet 1881).
3. Arneth (le baron d'), directeur général des archives impériales et royales d'Autriche, à Vienne (28 juillet 1881).
4. Wauters (Alphonse), archiviste de la ville, à Bruxelles (29 janvier 1883).
5. Vuy (Jules), vice-président de l'Institut national genevois, à Carouge (canton de Genève) (29 janvier 1883).
6. Montet (Albert de), à Chardonne sur-Vevey (Suisse) (19 juillet 1883).
7. Brunnhofer (Hermann), à Saint-Pétersbourg (19 juillet 1883).

MM.

8. Du Bois-Melly, à Genève-Plainpalais (28 juillet 1887).
9. Bovet (Alfred), ancien président de la Société d'émulation de Montbéliard, à Valentigney (Doubs) (25 juillet 1889).
10. Choffat (Paul), géologue, à Lisbonne (13 février 1890).
11. Piot, directeur général des archives du royaume de Belgique, à Bruxelles (24 juillet 1890).
12. Dufour (le docteur Marc), recteur de l'Université, à Lausanne (22 janvier 1891).
13. Diesbach (le comte Max de), à Fribourg (23 juillet 1891).
14. Dufour (Théophile), bibliothécaire de la ville de Genève (23 juillet 1891).
15. Godet (Philippe), professeur à l'Académie de Neuchâtel (Suisse) (29 janvier 1892).
16. Polovtsov (Alexandre), G. O. ✠, président de la Société d'histoire de Russie, correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques), à Saint-Pétersbourg et à Paris, rue Cambon, 41 (28 juillet 1892).
17. Kurth (Godefroid), professeur à l'Université de Liège (9 février 1893).
18. Winterer (l'abbé), député au Parlement allemand, à Mulhouse (Alsace) (24 janvier 1895).
19. Roberti (Giuseppe), professeur à l'Académie militaire, à Turin (24 janvier 1895).
20. . . . . .

LISTE DES ACADÉMICIENS DÉCÉDÉS EN 1895

Académiciens titulaires.

MM.

Druhen aîné (le docteur), ✠, professeur honoraire à l'École de médecine, *Doyen de la Compagnie* (28 janvier 1855), décédé le 9 avril.

Terrier de Loray (le marquis), membre du Conseil général du Doubs (24 août 1857), décédé le 2 avril.

Vuillermoz (Jules), avocat, ancien magistrat (28 juillet 1881), décédé le 22 janvier.

Fleury-Bergier, ancien juge de paix (28 juillet 1887), décédé le 11 novembre.

Ancien titulaire.

M.

Guichard, conseiller honoraire à la Cour d'appel, à Voiteur (Jura) (25 janvier 1882), décédé le 30 juillet.

Membre honoraire.

M.

Pasteur (Louis), G. C. ✠, de l'Académie française et de l'Académie des sciences, à Paris (30 janvier 1860), décédé le 28 septembre.

Associés correspondants (classe des correspondants nés dans l'ancienne province de Franche-Comté).

MM.

Circourt (le comte Albert de), ancien conseiller d'État, à Paris (28 janvier 1846), décédé le 13 juin.

Morey (l'abbé), curé de Baudoncourt, décédé le 16 avril.

Associé étranger.

M.

Cantu (César), ✠, à Milan (28 janvier 1864), décédé le 12 mars.

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES (128)

CORRESPONDANT AVEC L'ACADÉMIE

FRANCE

Aisne.

Société académique de Laon.
Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
Société archéologique de Vervins.

Allier.

Société d'émulation de l'Allier ; Moulins.

Alpes (Hautes-).

Société d'études des Hautes-Alpes ; Gap.

Aube.

Société académique de l'Aube ; Troyes.

Aude.

Commission archéologique et littéraire de Narbonne.

Bouches-du-Rhône.

Académie d'Aix.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.
Société de statistique de Marseille.

Calvados.

Académie de Caen.
Société des antiquaires de Normandie ; Caen.
Société d'agriculture de Caen.
Société des beaux-arts ; Caen.

Charente.

Société archéologique et historique de la Charente ; Angoulême.

Charente-Inférieure.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis ; Saintes.

Côte-d'Or.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune.
Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon.

Côtes-du-Nord.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord ; Saint-Brieuc.

Doubs.

Société d'agriculture du Doubs ; Besançon.
Société d'émulation du Doubs ; Besançon.
Société d'émulation de Montbéliard.
Société de médecine de Besançon.

Drôme.

Société d'archéologie et de statistique de la Drôme ; Valence.
Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers ; Romans.

Finistère.

Société académique de Brest.

Gard.

Académie de Nimes.
Comité de l'art chrétien ; Nimes.

Garonne (Haute-).

Académie des Jeux-Floraux ; Toulouse.
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France ; Toulouse.

Gironde.

Académie de Bordeaux.

Hérault.

Société archéologique de Béziers.

Indre-et-Loire.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire ; Tours.

Isère.

Académie Delphinale ; Grenoble.

Jura.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.
Société d'émulation du Jura ; Lons-le-Saunier.

Loire (Haute-).

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure.

Société académique de Nantes.

Lot.

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot ; Cahors.

Maine-et-Loire.

Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers.

Manche.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche ; Saint-Lô.

Marne.

Académie de Reims.
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne ; Châlons-sur-Marne.
Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Marne (Haute-).

Société d'histoire et d'archéologie de Langres.

Meurthe-et-Moselle.

Académie de Stanislas ; Nancy.

Meuse.

Société des sciences, lettres et arts de Bar-le-Duc.
Société philomathique de Verdun.

Nord.

Société d'agriculture, sciences et arts du Nord; Douai.
Société d'émulation de Cambrai.
Société des sciences, arts et agriculture de Lille.
Société d'émulation de Roubaix.

Oise.

Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise; Beauvais.
Comité archéologique de Senlis.

Pas-de Calais.

Commission départementale des monuments historiques; Arras.
Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.

Puy-de-Dôme.

Académie de Clermont-Ferrand.

Rhin (Haut-).

Société Belfortaine d'émulation

Rhône.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Saône-et-Loire.

Académie de Mâcon.
Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire; Chalon-sur-Saône.
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
Société Éduenne; Autun.

Saône (Haute-).

Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône; Vesoul.

Savoie.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie ; Chambéry.
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie ; Chambéry.

Savoie (Haute-).

Académie Chablaisienne ; Thonon.

Seine.

Académie des sciences morales et politiques ; Paris.
Comité des travaux historiques et scientifiques près le Ministère de l'Instruction publique.
Société de médecine légale ; Paris.
Société générale des prisons ; Paris.
Société des études historiques ; Paris.
Société philotechnique ; Paris.
Association scientifique de France ; Paris.
Société philomathique ; Paris.
Société des antiquaires de France ; Paris.

Seine-Inférieure.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
Société havraise d'études diverses.
Commission des antiquités de la Seine-Inférieure ; Rouen.
Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre.

Seine-et-Marne.

Société archéologique de Seine-et-Marne.

Seine-et-Oise.

Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise ; Versailles.
Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise ; Versailles.

Somme.

Académie d'Amiens.
Société des antiquaires de Picardie ; Amiens.
Société Linnéenne du nord de la France ; Amiens.
Conférence scientifique et littéraire d'Abbeville.

Tarn.

Société littéraire et scientifique de Castres.

Tarn-et-Garonne.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne; Montauban.
Société archéologique de Tarn-et-Garonne ; Montauban.

Var.

Académie du Var ; Toulon.

Vaucluse.

Académie de Vaucluse.
Société littéraire et scientifique d'Apt.

Vienne (Haute-).

Société des amis des sciences et des arts ; Rochechouart.

Vosges.

Société d'émulation des Vosges ; Épinal.
Société philomathique vosgienne ; Saint-Dié.

ALLEMAGNE.

Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe ; Iéna.

ALSACE-LORRAINE.

Académie de Metz.
Société des sciences, agriculture et arts de la basse Alsace ; Strasbourg.

AMÉRIQUE DU SUD.

Université de Buenos-Ayres ; République Argentine.
Annales de l'Université du Chili.

AUTRICHE.

Académie impériale et royale des *Agiati;* Rovereto (Tyrol).

BELGIQUE.

Académie royale de Belgique ; Bruxelles.
Société malacologique de Belgique ; Bruxelles.

BRÉSIL.

Musée national de Rio de Janeiro.

ÉGYPTE.

Institut Égyptien ; Le Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Académie américaine des sciences et arts ; Boston.
Académie des sciences naturelles de Philadelphie.
Institut Smithsonien ; Washington.

ITALIE.

Académie royale des *Lincei ;* Rome.
Société des études zoologiques ; Rome.
Académie royale de Lucques.

MEXIQUE.

Observatoire météorologique central de Mexico.
Société scientifique Antonio Alzate ; Mexico.

RUSSIE.

Société des naturalistes de l'Université de Kiev.

SUÈDE.

Académie royale des sciences de Stockholm.
Université de Christiania.
Université de Lund.

SUISSE.

Société jurassienne d'émulation ; Porrentruy (canton de Berne).
Société d'histoire du canton de Neuchâtel ; Neuchâtel.
Société neuchâteloise de géographie ; Neuchâtel.
Société d'histoire et d'archéologie de Genève ; Genève.
Institut national genevois ; Genève.
Société d'histoire de la Suisse romande ; Lausanne,

DÉPOTS PUBLICS

AYANT DROIT A UN EXEMPLAIRE DES MÉMOIRES

Bibliothèque de la Sorbonne ; Paris.
— de la ville ; Besançon.
— universitaire ; id.
— du grand séminaire ; id.
— du collège Saint-François-Xavier ; id.
— des Frères de Marie ; id.
— de la Société de lecture ; id.
— de Baume-les-Dames.
— de Montbéliard.
— de Vesoul.
— de Lons-le-Saunier.
— de Pontarlier.
— de Saint-Claude.
— de Salins.
— de Dole.
— de Gray.
— de Luxeuil.
— de Lure.
— de Belfort.
— du séminaire de Vesoul.
— du petit séminaire d'Ornans.
Archives du Doubs.
— de la Haute-Saône.
— du Jura.
— de la Côte-d'Or.

ERRATA

A la note de la page 216, ligne 2, au lieu de *Bayer*, lisez *Boyer*.

A la note de la page 220, première ligne, au lieu de *la Décadence*, lisez *le Décadent*.

Page 221, ligne 22, au lieu de *dominations*, lisez *dénominations*.

Page 242, lignes 3 et 4, au lieu de *d'un sentiment, de l'expression*, lisez *de l'expression d'un sentiment*.

TABLE DES MATIÈRES (1895)

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbaux. v
Discours prononcé aux obsèques de M. Vuillermoz, par M. de Beauséjour xvii
Discours prononcé aux obsèques de M. le docteur Druhen aîné, par M. de Beauséjour. xix
Discours prononcé aux obsèques de M. Fleury-Bergier, par M. Lombart xxiii
Notice sur M. Léon Guichard, par M. Lombart xxvi
Notice sur M. le comte Albert de Circourt, par M. le marquis de Vaulchier. xxix
Notice sur M. l'abbé J. Morey, par M. Jules Gauthier. . . . xxxi
Notice sur M. César Cantù, par M. Léonce Pingaud xxxviii
Toast de M. de Beauséjour au banquet du 24 janvier 1895 . . xl

MÉMOIRES

Jean-Baptiste de Rossi et l'archéologie chrétienne à Rome, par M. de Beauséjour, président annuel 3
Le général Lyautey, discours de réception, par le général comte de Jouffroy 19
Réponse du président 36
Jean Gigoux, par M. A. Estignard 38
Les Souvenirs de la duchesse de Reggio, par M. le marquis de Vaulchier 71
Le livre du serment du Parlement de Franche-Comté (1497-1710), par M. Jules Gauthier 91
Madame Mennessier-Nodier, par M. Lieffroy 110
Le marquis Terrier de Loray, par M. de Beauséjour, président annuel 139
Rapport sur le concours de poésie, par M. Victor Guillemin . . 159
Histoire d'une famille de la Chevalerie lorraine (par le comte de Ludres), par M. le marquis de Vaulchier 175
Rapport sur le concours d'histoire, par M. le comte de Sainte-Agathe. 194

Le général comte Charles Pajol, par le général comte de Jouffroy 205
Nouvelles écoles littéraires. Deux poètes comtois, par M. Victor Guillemin 216
Le cardinal Mathieu. Impressions et souvenirs, par M. le docteur Coutenot 250
L'église et les monuments de l'abbaye cistercienne d'Acey (Jura), par M. Jules Gauthier 264
Jean-François Crestin, député à la Législative (1745-1830), par M. Charles Godard 288

Liste académique. 321
Liste des académiciens décédés en 1895. 332
Liste des sociétés correspondantes. 333
Dépôts publics ayant droit à un exemplaire des Mémoires . . . 340

BESANÇON. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 9947